

Mission Economie et Sociologie Rurales



COTON ET SYSTEMES DE PRODUCTION DANS L'OUEST DU BURKINA FASO

Texte intégral de la thèse de 3ème Cycle
en géographie de l'Aménagement
soutenue à l'Université Paul Valéry
à Montpellier par Pegda Célestin BELEM
en Novembre 1985



TH00151

Institut de Recherches du Coton
et des Textiles exotiques



Centre de Coopération Internationale
en Recherche Agronomique pour le Développement

TH 151

UNIVERSITE PAUL VALERY - MONTPELLIER III
ARTS ET LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

=====



**COTON ET SYSTEMES DE PRODUCTION
DANS L'OUEST DU BURKINA FASO**

THESE

pour le Doctorat, présentée et publiquement soutenue devant
l'Université Paul Valéry à Montpellier

3ème Cycle

Spécialité : GEOGRAPHIE DE L'AMENAGEMENT

Option : ESPACE RURAL

par

Pegda Celestin **BELEM**

<i>JURY : M. Jean LE COZ</i>	<i>Professeur à l'Université de Montpellier III</i>	<i>Président</i>
<i>M. Jean CABOT</i>	<i>Professeur emerite à l'Université Paris VIII</i>	<i>Rapporteur</i>
<i>M. Alain SAUSSOL</i>	<i>Docteur d'Etat, Maitre de Conférence à l'Université de Montpellier III</i>	<i>Assesseur</i>
<i>M. Georges RAYMOND</i>	<i>Ingénieur Agronome IRCT</i>	<i>Assesseur</i>

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont permis de le réaliser.

Nos remerciements vont particulièrement à Monsieur le Professeur Jean CABOT, qui a bien voulu nous suivre tant sur le terrain que pendant notre rédaction et à Monsieur le Professeur Jean LE COZ qui depuis 1978, nous a encouragé à entreprendre cette étude.

Nous remercions également Monsieur Georges RAYMOND et toute l'équipe de l'I.R.C.T. à MONTPELLIER, qui nous ont toujours assisté pendant ce travail.

Nous devons remercier aussi l'I.R.C.T. Bobo-Dioulasso, l'IBRAZ à Ouagadougou et notre équipe d'enquête, avec qui nous avons partagé des moments difficiles.

Enfin, nous ne saurions terminer sans remercier les O.R.D. de Bobo-Dioulasso et de la Bougouriba, les secteurs de Houndé et de Founzan, les villageois de Dohoun, Lofikahoun et Lollo, qui ont tout mis en oeuvre pour faciliter notre travail.



I N T R O D U C T I O N

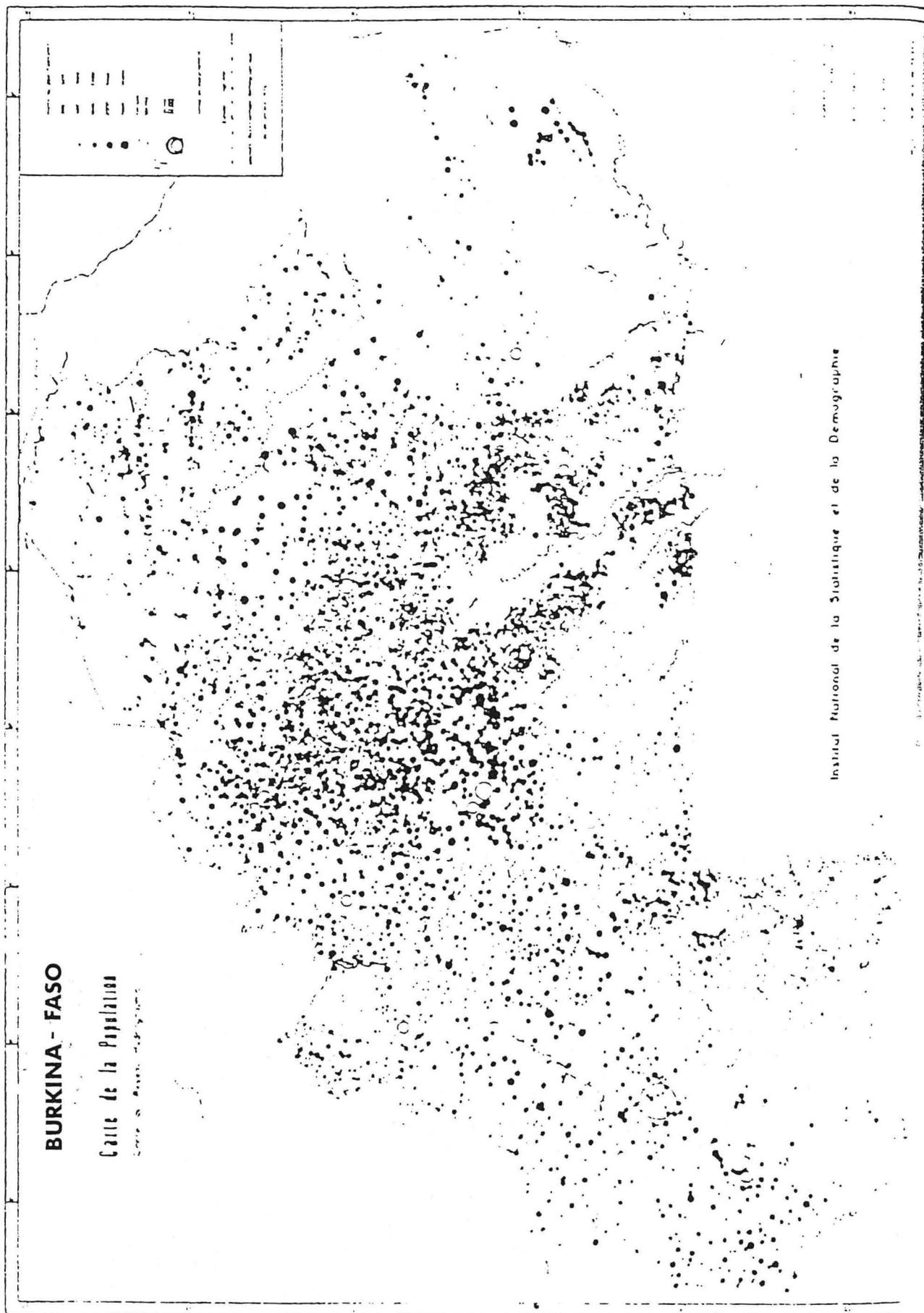
I- PROBLEMATIQUE

Le Burkina Faso, pays de 274 000 km², 7 000 000 environ d'habitants est essentiellement agricole. En effet, l'agriculture emploie et nourrit 90 % de la population, participe pour plus du tiers à la constitution du Produit Intérieur Brut, contribue pour près de 80 % dans les exportations totales.

Les conditions de la production agricole sont particulièrement défavorables, surtout dans les régions centre et Nord du pays où la pluviosité est faible et mal répartie, où les sols sont pauvres et dégradés du fait d'une surexploitation liée à une forte pression démographique (cf carte n°1) ; 58 % de la population habite la région centre sur 38 % de terre cultivable, tandis que dans l'ouest, 28 % de la population vit sur 42 % de terre cultivable.

Ainsi, les productions, essentiellement céréalières de subsistance ne couvrent pas les besoins alimentaires du pays. Le tableau n°1 et le graphique n°1 illustrent bien la situation ; de 1970 à 1985, donc sur quinze ans, le pays n'a été auto-suffisant qu'une année (1975) et cela sur la base de 180 kg de céréales par habitant.

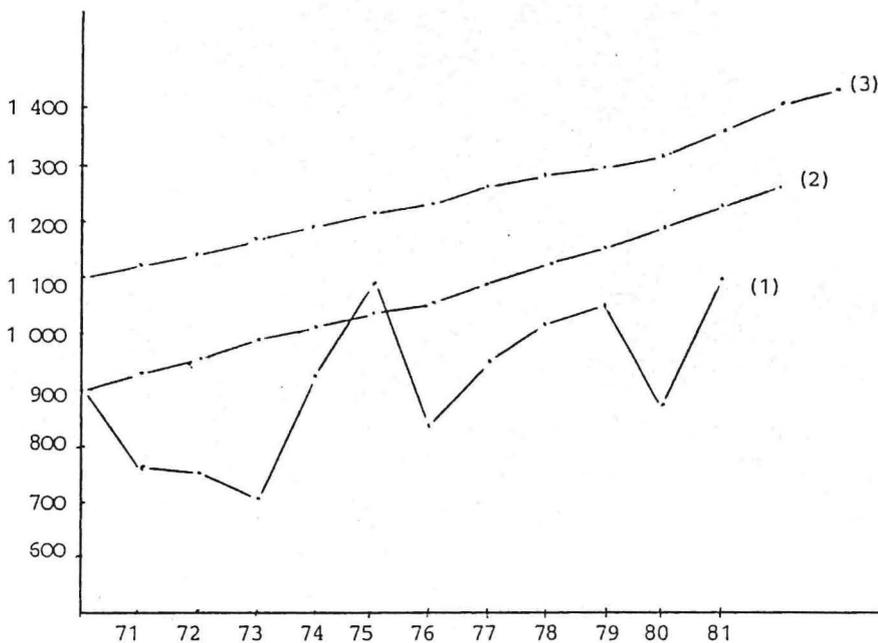
Carte n° 1



Années	POPUL. RESID. x1000	PRODUC-TION TO-TALE x 1000 t	DISPONIBILITE POUR CONSOMMAT.		BESOINS POUR CON-SOMMATION (x1000t)		DEFICIT OU EXCEDENT (Tonnes)	
			X1000 t	par hab. (kg)	Base : 180 g	Base : 215 kg	Base : 180 kg	Base : 215 kg
1970	5 127	1 055	907	177	923	1 102	- 15 860	- 195 305
1971	5 229	883	759	145	941	1 124	- 182 220	- 365 235
1972	5 334	879	755	141	960	1 147	- 205 120	- 391 820
1973	5 440	832	715	131	979	1 170	- 264 200	- 459 600
1974	5 549	1 090	937	169	993	1 193	- 61 820	- 256 035
1975	5 638	1 257	1 081	192	1 015	1 212	+ 66 160	- 131 170
1976	5 734	987	939	146	1 032	1 233	- 198 120	- 393 810
1977	5 831	1 106	951	163	1 050	1 254	- 98 580	- 302 665
1978	5 931	1 184	1 018	172	1 068	1 275	- 49 580	- 257 165
1979	6 031	1 224	1 052	174	1 086	1 297	- 33 580	- 244 665
1980	6 134	1 020	877	143	1 104	1 319	- 227 120	- 441 810
1981	6 361	1 274	1 097	173	1 145	1 348	- 47 600	- 270 239

TABLEAU N° 1

DISPONIBILITES CEREALIERES NATIONALES PAR ANNEE DE 1970 à 1981



GRAPHIQUE N°1

COMPARAISON DES DISPONIBILITES ET DES BESOINS DE 1970 à 1981

- (1) Disponibilités pour consommation ; (3) Besoins : base 215 kg
 (2) Besoins : base 180 kg

Le tableau n° 2 et le graphique n° 2 présentant la situation de 1981, année considérée comme de situation normale, montrent que la répartition de cette production sur le territoire national n'est pas homogène.

La région ouest, mieux arrosée et à faible densité de population est auto-suffisante. Il n'en est pas de même des autres régions où un déficit chronique s'est installé depuis 1970 avec la sécheresse qui a eu comme conséquences désastreuses une réduction importante des niveaux de la production végétale et une diminution des effectifs du cheptel. Les populations les plus exposées (Nord du pays) se sont déplacées vers les centres urbains ou vers des zones moins difficiles (voir carte n°2). Les éleveurs ont dû vendre leurs troupeaux pour faire face aux énormes difficultés du moment. La dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'extérieur s'est accrue ; les importations céréalières sont passées de 732 000 000 de francs CFA en 1970 à 6 285 000 000 en 1979, soit un accroissement de 860 % en 9 ans.

Face à cette situation, la mise en valeur de l'agriculture doit viser les objectifs suivants :

- assurer la sécurité et l'indépendance alimentaire du pays, grâce à l'intensification des productions alimentaires basée sur une meilleure maîtrise du milieu et des autres conditions de la production,

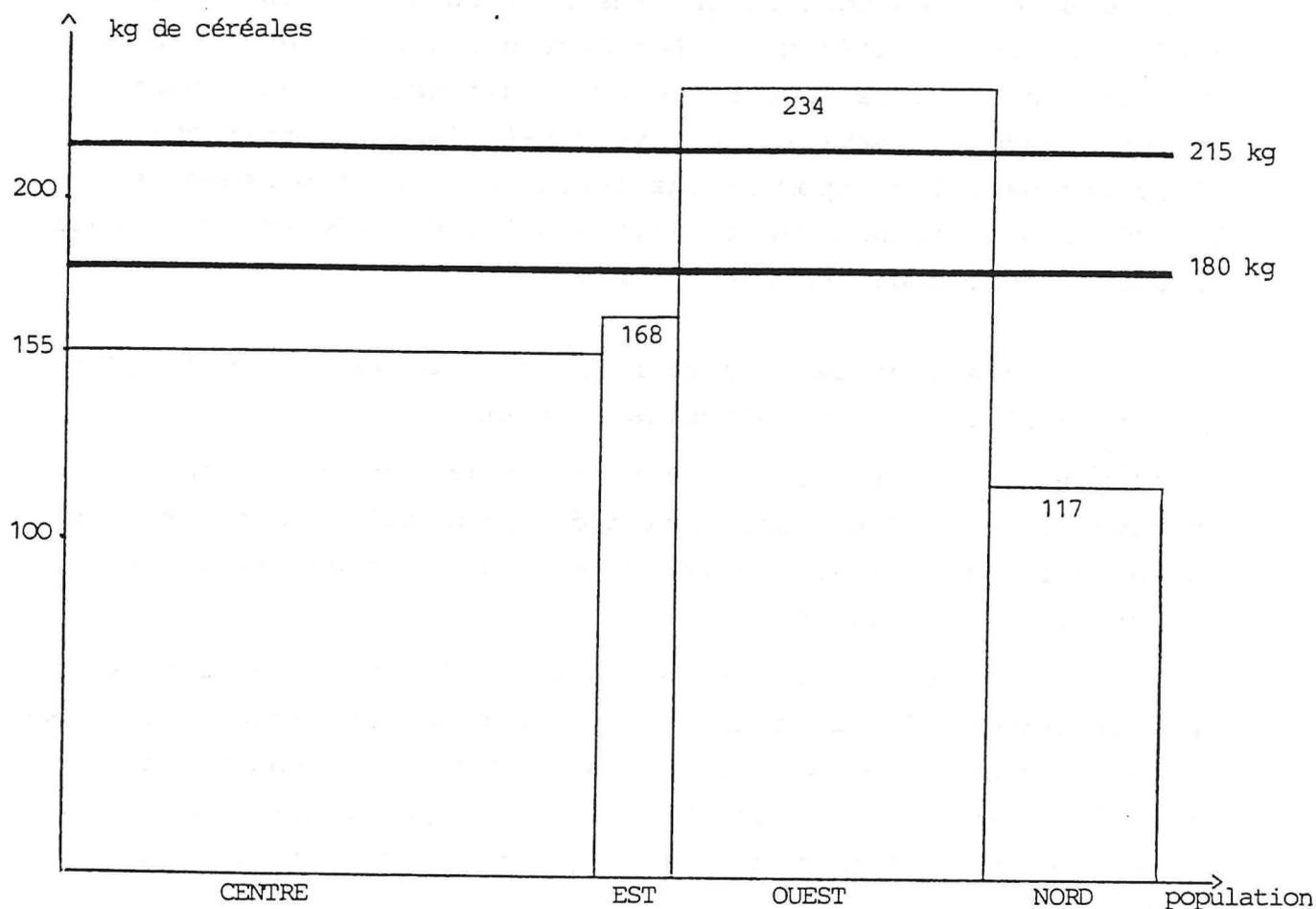
- assurer le financement de l'économie et améliorer les revenus de toute la population grâce au passage progressif de l'économie de subsistance à l'économie d'échange et grâce à l'accroissement des productions exportables dans la mesure compatible avec l'impératif de la couverture des besoins vivriers.

Grandes Régions	popul. x 1 000	Produc. totale (tonnes)	Disponibilités pour consommation		Besoins pour consommation (tonnes)		Déficit ou excédent tonnes	
			Tonnes	kg/hab.	Base 180 kg	Base 215 kg	Base 180kg	Base 215kg
Centre	3126	566248	485932	155	562680	672090	-76748	-186158
Est	459	91077	77444	168	82620	98685	- 5176	- 21241
Ouest	1779	487033	416937	234	320220	382485	+96717	+ 34450
Nord	997	129945	117063	117	179460	214355	-62397	- 97292
TOTAL	6361	1274303	1097376	173	1144980	1367615	-47604	-270239

TABLEAU N° 2

DISPONIBILITES CEREALIERES PAR GRANDE REGION.

(1981 / 1982)



GRAPHIQUE N°2

DISPONIBILITES CEREALIERES PAR GRANDES REGIONS

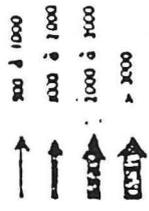
(1981 / 1982)

Source : contribution à la détermination des objectifs agronomiques et technologiques à long terme. Dossiers par pays. Documents de travail - GERDAT - Mai 1983

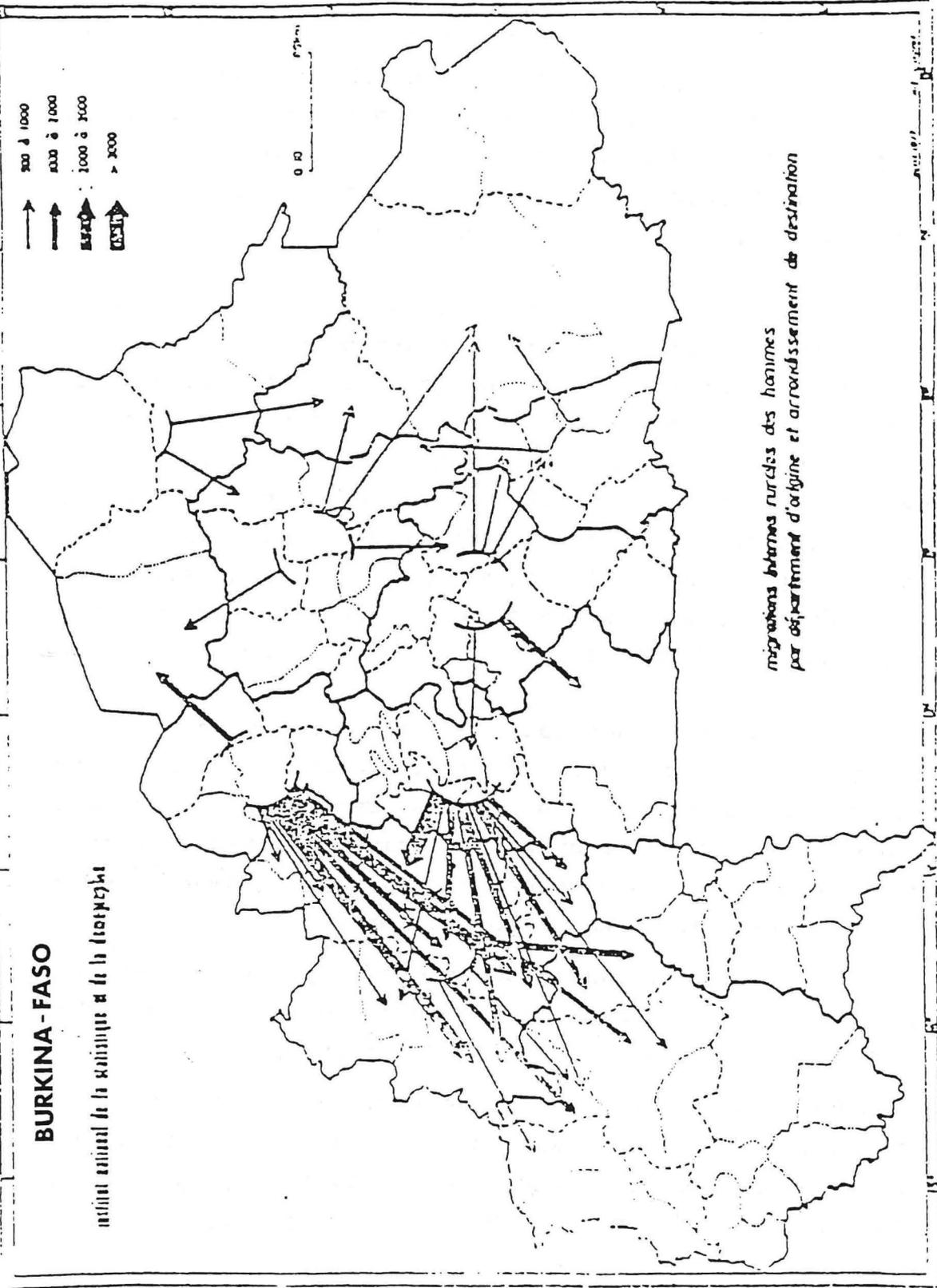
Carte n°2

BURKINA-FASO

induit animal de la savane et de la forêt



0 10 20 km



migrations internes rurales des hommes
par département d'origine et arrondissement de destination

Dans les lignes générales des politiques successives de développement du Burkina Faso, l'objectif d'auto-suffisance alimentaire a toujours été énoncé ; la stratégie mise en oeuvre est l'examen de cet objectif par région :

- "dans les régions à déficits vivriers (faible pluviosité, sols pauvres, fortes densités de population), intensification des productions vivrières";

- "dans les régions à potentialités de production plus élevées, accroissement des productions vivrières de façon à dégager des excédents transférables dans les zones déficitaires. Cet accroissement doit être réalisé par effet d'entraînement sur un important programme d'intensification et d'extension des cultures de rente ", notamment du coton.

C'est ainsi qu'il a été mis en place, en 1971, dans l'Ouest du pays, (Organismes Régionaux de Développement des Hauts-Bassins et de la Volta Noire) un projet de développement de la culture cotonnière (Projet Coton Ouest Volta). Quelques années plus tard, un autre projet a été mis en place dans l'ORD de la Eoujouriba. Nous constatons également que le coton a une place importante dans le système de culture de l'Autorité de l'Aménagement des Vallées des Volta (AVV). Une tentative d'introduction du coton a également eu lieu (sans succès) dans l'ORD de l'Est (Fada N'Gourma).

S'il est vrai que dans le cadre d'un développement rural intégré les cultures vivrières bénéficient de l'encadrement et des techniques culturales destinés au coton, il n'est pas certain que des excédents importants transférables puissent être dégagés quand on sait par ailleurs que la commercialisation des céréales n'est ni organisée, ni assurée et qu'en

réalité aucun programme viable de développement n'était mis en place dans les zones déficitaires pour permettre aux populations de ces zones de constituer un véritable marché céréalier.

Par contre, le développement des activités cotonnières notamment dans l'Ouest du Burkina Faso a des conséquences sur les systèmes de production agricoles par les modifications importantes (positives ou négatives) qu'il a introduit au niveau des différents éléments de ces systèmes de production.

Dans tous les cas, l'expansion de la culture cotonnière et particulièrement la mise en place des projets de développement portant sur les cultures industrielles d'exportation est incriminée par un certain courant de pensées tant au niveau national qu'au niveau international. Les problèmes posés sont entre autre :

- la place d'une culture industrielle d'exportation dans un système de production de type traditionnel,
- la concurrence cultures vivrières / cultures de rente face à la problématique d'auto-suffisance alimentaire.
- les cultures d'exportation comme éléments dynamiques de développement dans un pays en voie de développement.

Tous ces problèmes justifient le choix de notre sujet d'étude et nous pensons pouvoir apporter notre contribution à la réflexion par un essai d'analyse des zones rurales et des systèmes de production dans l'espace rural que constitue l'ouest de Burkina Faso.

Cette analyse devrait nous permettre :

1° De dégager les conséquences du développement des activités cotonnières sur les systèmes agraires et les systèmes de production, donc sur les éco-systèmes et les espaces de production, sur les formes d'organisation économiques et sociales, sur les forces productives (force et capacité de travail, expérience de production, moyens de production), sur les productions et les rapports de production.

2° De voir s'il y a concurrence ou complémentarité entre cultures vivrières et cultures de rente et à quel niveau : espace de production, force de travail, moyens de travail .

3° D'apprécier les conséquences du développement des activités cotonnières sur le développement à différents niveaux géographiques, de l'exploitation agricole, unité socio-économique de base à la nation.

4° Notre étude, qui se voudrait aussi être un diagnostic des contraintes et des potentialités devrait nous conduire à partir de l'étude des "systèmes réels de production" à proposer des éléments pour la mise en place de systèmes socialement, techniquement et économiquement praticables, tenant compte de tous les aspects du milieu.

Nous pensons que la démarche suivante peut nous permettre d'atteindre notre objectif :

Dans la première partie, nous présenterons et analyserons le milieu naturel de la région Ouest où se sont développées et se développent les activités cotonnières. Cette analyse doit nous permettre de dégager les potentialités et les contraintes naturelles de cette région.



Dans une deuxième partie, nous analyserons le milieu humain et les formes d'organisation économiques et sociales de la région cotonnière.

Dans une troisième partie, nous ferons l'historique de la culture cotonnière ; nous parlerons du développement des activités et de toutes les structures et moyens mis en place dans le cadre de la production cotonnière.

Dans une quatrième partie, nous ferons une étude de cas au niveau d'une zone cotonnière, étude ayant pour objectif une meilleure appréhension des causes et conséquences des transformations au niveau des systèmes de production. Trois villages choisis en fonction de l'importance de leur production cotonnière serviront d'exemple.

Nous terminerons par une conclusion où nous ferons la synthèse des résultats et où nous parlerons des nouvelles orientations en matières de développement. Nous ferons également des propositions sur les conditions de développement global de l'Ouest du Burkina Faso.

II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1- DÉFINITION DES NIVEAUX D'ÉTUDE : LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PERCEPTION

Notre étude porte essentiellement sur les transformations de l'espace rural par un aménagement autour d'une activité agricole dominante : la culture cotonnière. Ces transformations peuvent être écologiques, techniques, économiques et sociales. Pour mieux apprécier les conséquences de ces

transformations, plusieurs niveaux spatiaux de perception doivent être pris en considération depuis le centre (l'exploitation agricole, unité socio-économique de base) jusqu'à la périphérie (grande région ou même niveau national).

1.1. L'UNITE SOCIO-ECONOMIQUE DE BASE : L'EXPLOITATION AGRICOLE

L'agriculteur compose son activité en rassemblant différents systèmes de culture, d'élevage et de foresterie. Les multiples assemblages de ces systèmes participent à la définition du système de production. Mais, l'agriculteur n'existe que parce qu'il appartient à une collectivité : la communauté villageoise.

1.2. LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE

C'est la deuxième échelle de perception spatiale et le premier niveau d'organisation administrative. Le village est souvent un lieu privilégié d'échanges, de structures sociales et de décisions ; le pouvoir de décision est encore détenu par le paysan, bien qu'il le délègue à des mandants (chefs de villages, notables...). C'est une unité spatiale bien définie avec ses différentes terres, ses différentes activités et ses systèmes de production. Déjà, dans cet espace apparaît le poids des contraintes et potentialités agro-écologiques et socio-économiques.

1.3. LA PETITE REGION (MESO-REGION)

Les villages se regroupent et s'articulent dans des espaces et forment de petites régions. Ces petites régions ou "pays" sont les espaces où s'élaborent les systèmes agraires.

Selon E. JALLAS, la méso-région est un ensemble d'unités administratives fondamentales cohérent des points de vue agronomique, économique et dynamique. C'est une réalité, un espace de gestion et de services, à la fois maillage et zonage, espace minimum pour l'analyse des systèmes agraires. Elle tient au fait qu'il manque un cadre territorial intermédiaire où puissent s'exprimer en même temps un mouvement descendant de décentralisation et un mouvement ascendant de participation. C'est parfois ce que l'on nomme petite "région" ou "pays". (1)

1.4. LA GRANDE REGION

Au dessus de l'espace méso-région, on retrouve les grands découpages administratifs et espaces agraires : grande région, nation, aires agro-économiques. Au niveau de la grande région, les pouvoirs de décisions s'éloignent de l'agriculteur même si celui-ci reste l'une de leurs préoccupations.

2- CHOIX DES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ÉTUDE

2.1. LE COTON AU BURKINA FASO

Le Burkina Faso présente quatre zones agro-climatiques (cf carte n°3) :

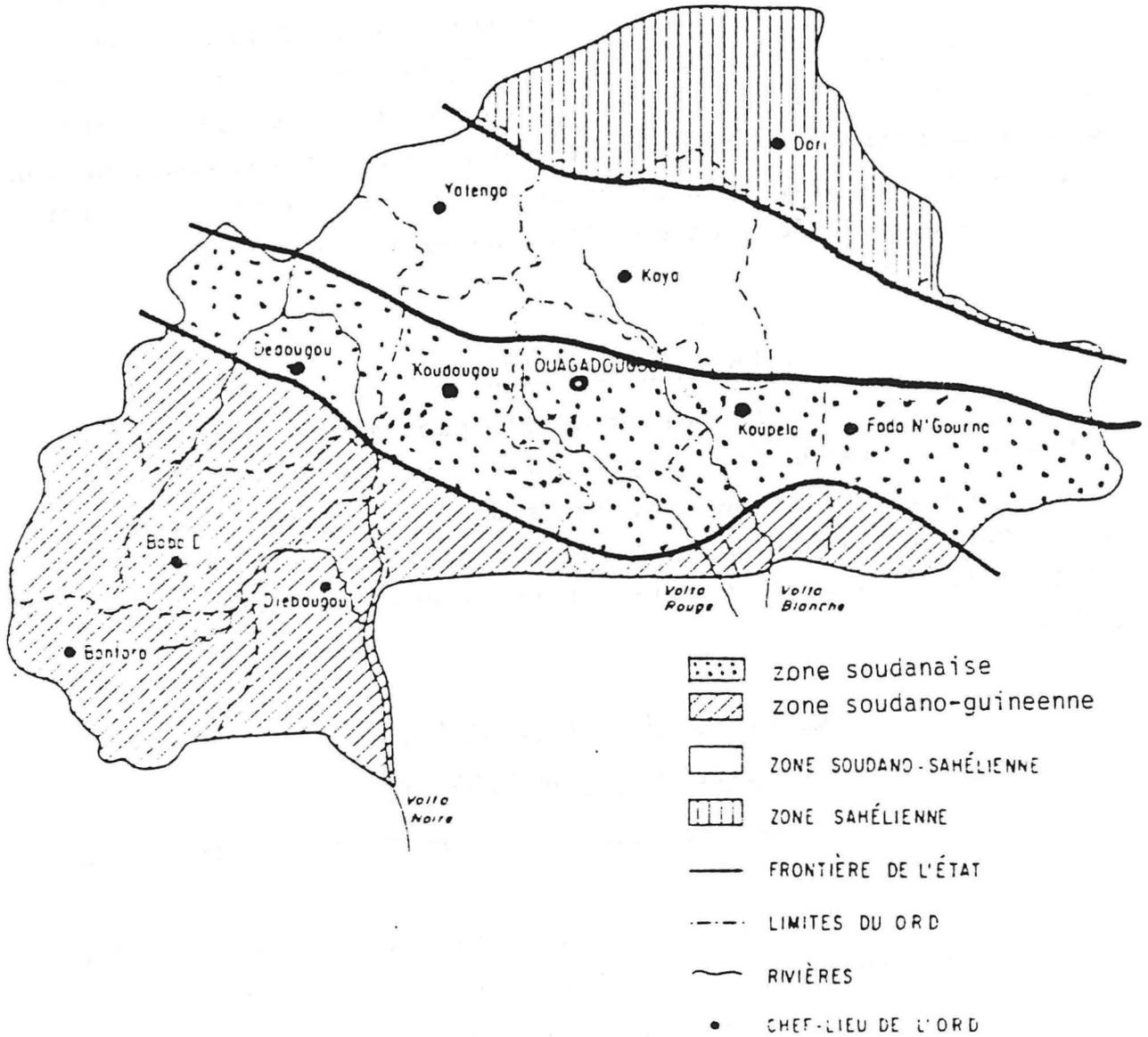
- la zone Sahélienne, allant de la limite Nord des cultures à l'isohyète 350 mm,
- la zone Soudano-Sahélienne, allant de l'isohyète 350 mm à l'isohyète 600 mm,
- la zone Soudanienne, allant de l'isohyète 600 mm à l'isohyète 800 mm.
- la zone Soudano-guinéenne, située au Sud de l'isohyète 800 mm.

(1) JALLAS (E) : Introduction au projet : définition objective des méso-régions au Togo (doc. travail n°1) Mars 1984 2 p IRCT Montpellier (non diffusé).

Carte n° 3

Zones Agroclimatiques BURKINA-FASO

Répartition Schématique



Le pays a deux types de découpages :

- un maillage d'administration

Cette répartition de l'espace, en fonction du pouvoir qui s'y exerce a évolué depuis l'époque coloniale à nos jours de la façon suivante :

◦ avant 1960, année de l'indépendance du pays et jusqu'en 1975, nous avons : les cercles les subdivisions, les postes administratifs, les cantons (supprimés en 1960), les villages.

◦ de 1975 à 1983 nous avons : les départements, les sous-préfectures, les arrondissements, les villages.

◦ depuis 1983, avec l'avènement du Conseil National de la Révolution (CNR), nous avons : les provinces, les départements, les villages.

Quelque soit le type de découpage, le village reste l'unité administrative de base.

- un découpage suivant les besoins de l'encadrement agricole

Ce découpage s'apparente au zonage, puisqu'il s'agit de la "distribution ou de l'affectation de l'espace en aires agro-sylvo-pastorales avec manifestations différentes d'artificialisation du milieu naturel" (1). Les critères d'homogénéité des différentes zones sont : le climat, les sols, les potentialités de production. Ces zones ont évolué dans le temps de la façon suivante :

◦ 1950 : début de l'organisation de l'agriculture avec la chefferie de l'agriculture ; le territoire était alors divisé en circonscriptions et secteurs agricoles.

◦ 1955 : Création de la Direction des services de l'agriculture ; le territoire était divisé en régions et correspondances agricoles.

(1) LE COZ (J.) L'aménagement du Territoire Cours de DEA

o 1965 : Création de la Direction du Développement rural qui conçoit et met en oeuvre les Organismes Régionaux de Développement (ORD) à partir de 1966.

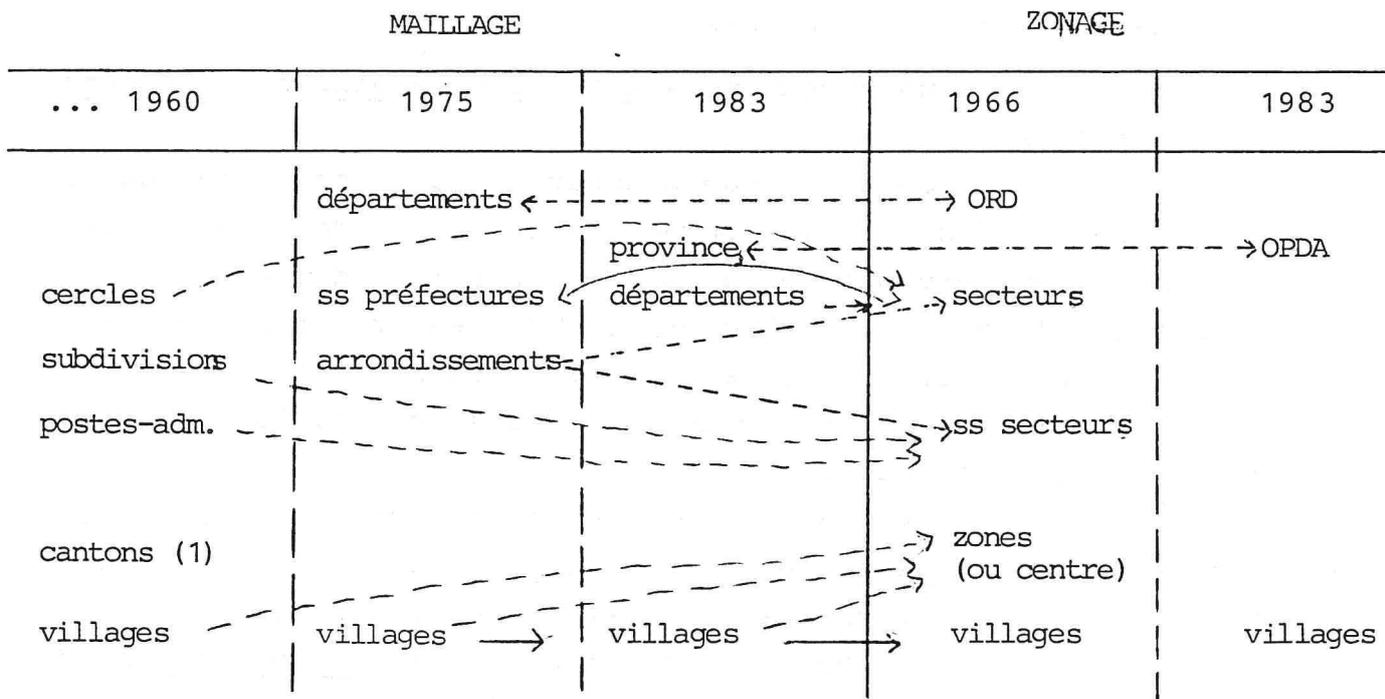
Les ORD sont divisés en secteurs, sous secteurs, zones (ou centres) d'encadrement .

o 1984 : Création des organismes provinciaux de développement Agricole (OPDA). Les OPDA qui ne fonctionnent pas encore correspondent aux trente provinces du pays.

Le schéma n°1 et la Carte n°4 montrent les correspondances spatiales entre organisations administratives (maillage) et organisation du développement (découpage suivant des zones homogènes = zonage).

SCHEMA N° 1

EVOLUTION DES DECOUPAGES ADMINISTRATIFS ET DES ZONAGES



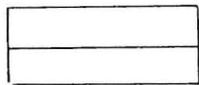
(1) Les cantons ont été supprimés après l'indépendance (vers 1960)

CARTE N° 4 = MAILLAGE D'ADMINISTRATION (cercles Provinces)
et ZONAGE (O.R.D.) du BURKINA FASO.

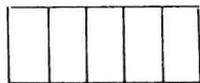
- Limite des O.R.D.
 — Limite des Provinces
 - - - Limite des Cercles

- ③ O.R.D. de la BOUGOURIBA
 - Province de la BOUGOURIBA
 cercle = 9 Diébougou
 - Province du PONI
 cercle = 10 Gaoua
- ⑤ O.R.D. des Hauts Bassins
 - Provinces : HOUET
 cercle = 6 Houde
 7 BoBo Diou
 - Provinces du KENEDOUFOU
 cercle = 8 Orodara

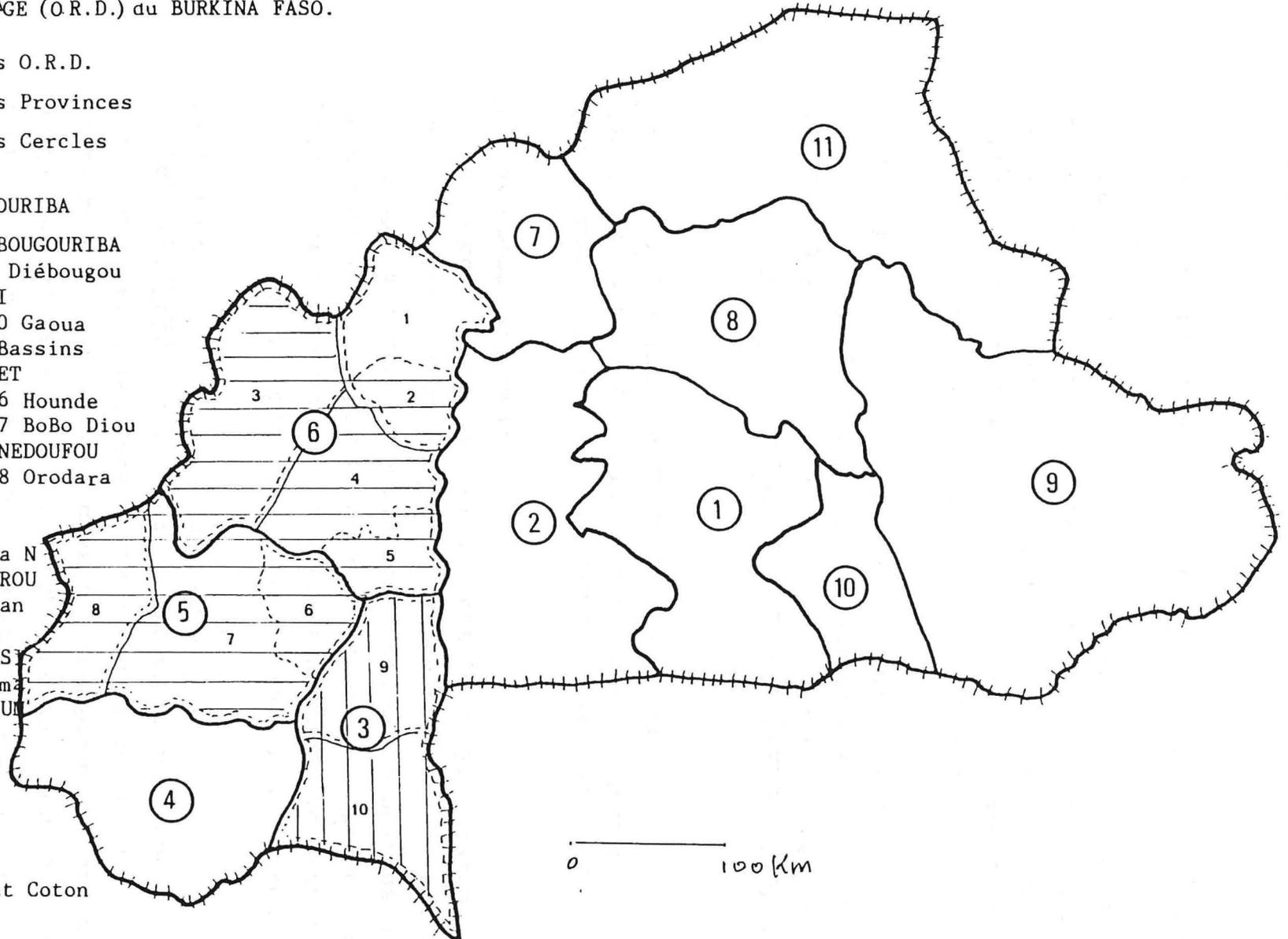
- ⑥ O.R.D. de la Volta N
 - Provinces : SOUROU
 cercle = 1 Tougan
 2 Toma
 - Provinces : KOSSOU
 cercle = 23 Noumba
 - Provinces MOUHOU
 cercle = Ouaga
 Boromo



Projet Coton



Projet de Développement Intégré
de la BOUGOURIBA



Traditionnellement, la culture cotonnière était surtout réalisée dans les zones Soudano-Sahélienne et Soudanienne. Les mauvaises conditions climatiques de ces dernières années ont déplacé l'aire géographique du coton dans le sud de la zone Soudanienne et dans la zone Soudano-Guinéenne. C'est dans ces zones favorables que se sont installés le projet coton ouest Volta en 1971 et le projet de développement intégré de la Bougouriba en 1975. (voir carte n° 4)

Dans le maillage d'administration de l'époque, le projet coton concernait les cercles de Bobo-Dioulasso, Boromo, Dédougou, Houndé, Nouna, Orodara et Toma, soit une superficie de 50 000 km². Actuellement, il s'agit des provinces du Houet (Bobo-Dioulasso), du Kéné Dougou (Orodara) de la Kossi (Nouna) et du Mouhoun (Dédougou) et une partie de la province du Sourou (Département de Toma).

Dans le zonage, il correspond aux Organismes Régionaux de développement des Hauts Bassins (Provinces du Houet et du Kéné Dougou), de la Volta Noire (Provinces de la Kossi, du Mouhoun et du Sourou).

En 1975, le projet de développement intégré de la Bougouriba a été mis en place. Ce projet concerne les anciens cercle de Diébougou et de Gaoua, actuellement provinces de la Bougouriba et du Pouni ORD de la Bourgouriba.

Depuis la mise en place de ces projets, la production cotonnière a régulièrement progressé dans cette région Ouest du pays. Les tableaux n° 3 et 4 et les graphiques donnent l'évolution des superficies et des productions cotonnières par ORD et par secteurs. Nous constatons que plus de 90 % de la production cotonnière nationale provient des ORD des Hauts-Bassins, de la Volta-Noire et de la Bougouriba.

BLEAU N°3

EVOLUTION DES SUPERFICIES COTONNIERES PAR SECTEURS : de 1972 à 1984 (en ha)

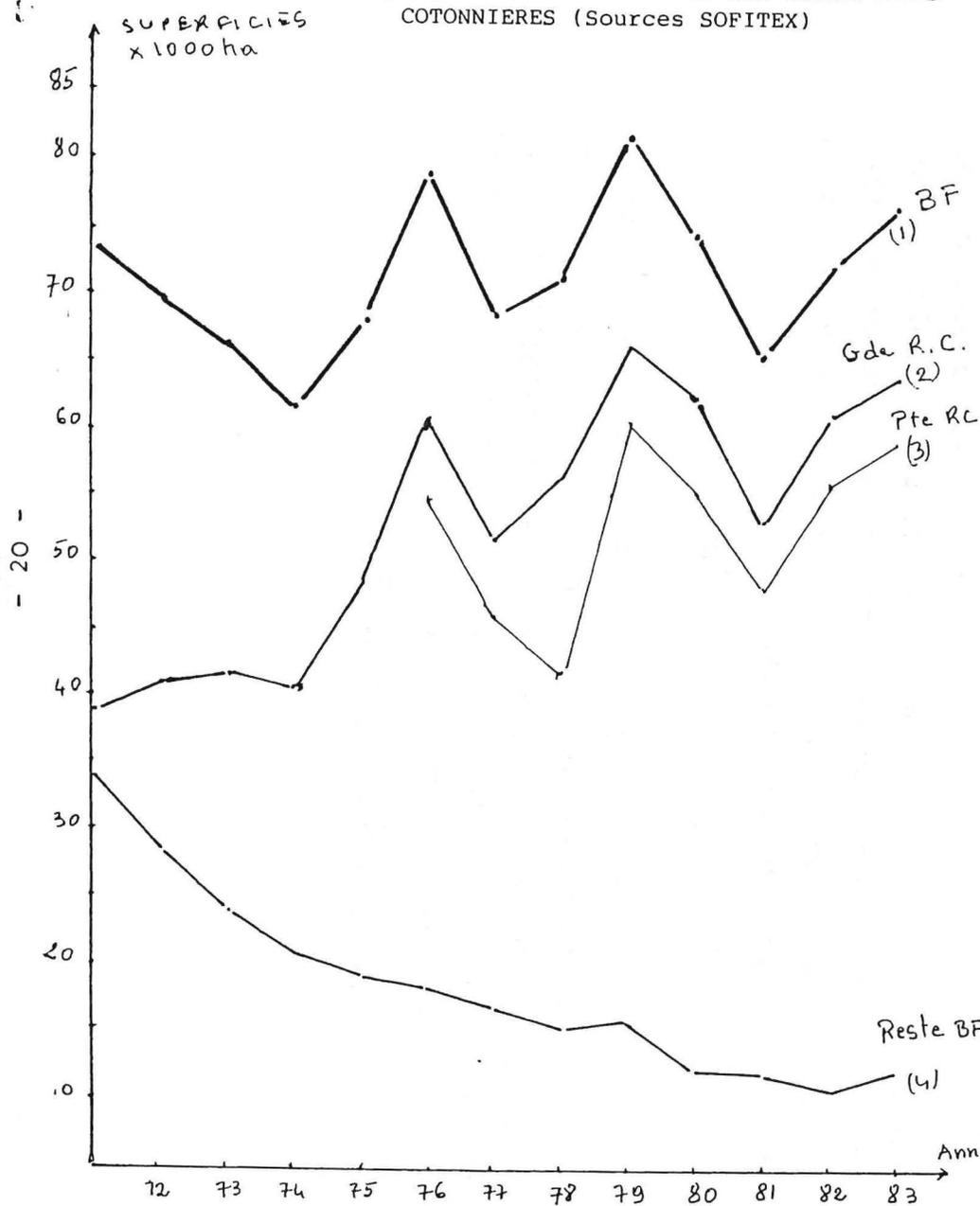
(Source : SOFITEX)

	SECTEURS	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84
HAUTS BASSINS (1)	1 BOBO Nord	2397	2700	3950	4800	7500	10780	6929	7000	9330	7665	6813	9270	9540
	2 BOBO Sud						1220	565	457	900	740	737	925	1100
	3 HOUNDE	6000	6300	6200	6200	7700	7920	7017	7791	8138	7455	7162	8800	8570
	4 ORODARA	650	1000	900	700	700	977	937	1161	1322	965	1030	1600	1450
	5 N'DORDA	1792	1830	1950	2500	3200	4429	3884	4167	5700	4375	4463	5420	6700
	<u>TOTAL</u>	10839	11830	13000	14200	19100	25246	19332	20576	25390	21200	20205	26015	27360
VOLTA NOIRE (2)	6 BOROMO	9013	8500	7100	5700	6200	7410	6184	7248	8500	8400	7500	7450	7500
	7 DEDOUGOU	5750	7670	7250	6500	7800	9320	6293	8386	7800	8920	7500	7450	7200
	8 NOUNA	1070	1035	665	400	500	760	772	764	650	990	600	760	1050
	9 SOLENZO	6410	6773	7700	8500	9500	11040	9841	11873	15000	13800	9500	11750	14400
	10 TOUGAN	800	577	350	250	250	360	280	359	390	370	150	80	40
	11 KOUGNY	1310	920	836	850	850	1480	1532	1738	1400	1820	950	535	490
<u>TOTAL</u>	24353	25475	23901	22200	25100	30370	24902	30368	33740	34300	26200	28025	30680	
BOUGOU- RIBA (3)	12 DANO	3362	3005	4078	3280	3436	4100	5910	4194	5970	5032	5243	5993	5476
	13 DIEBOUGOU													
	14 GAOUA													
	15 NAKO													
	16 KAMPTI													
	17 BATHIE													
18 DISSIN														
<u>TOTAL</u>	4100	3665	4973	4000	4190	5000	7208	5115	7000	6835	6640	7016	6100	
4	Rég. coton. (1) (2) (3)	39292	40970	41874	40400	48390	60616	51442	56059	66130	62335	53045	61056	64140
5	Petite rég. coton. 1, 3, 5, 6, 7, 9, 12						54999	46058	42273	60438	55647	48181	56133	59386
6	B F	74056	70058	66601	61520	68005	79245	68767	71474	82030	74948	65240	71970	76790
7	Reste B F (6 - 4)	34764	29088	24727	21120	19615	18679	17325	15415	15900	12613	12195	10914	12650
	8 % 4/6 x 100	53	57	63	66	71	76	75	78	81	83	81	85	84
	9 % 5/6 x 100						69	67	59	74	74	75	78	77
	10 % 5/4 x 100						91	89	75	91	89	91	92	93

TABLEAU N° 4
EVOLUTION DE LA PRODUCTION COTONNIERE PAR SECTEURS DE 1972 A 1984
(sources : SOFITEX)

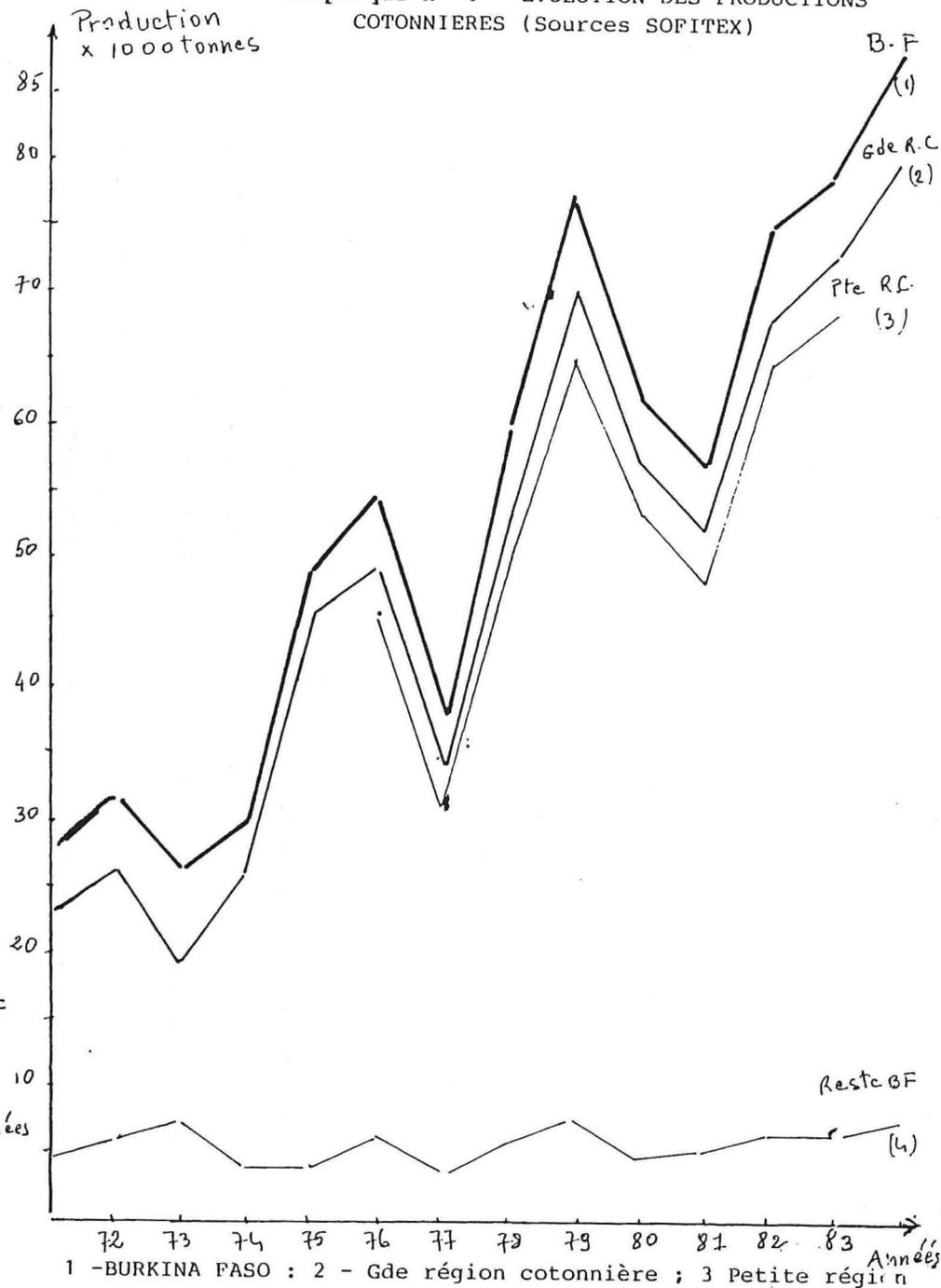
SECTEURS		71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85
HAUTS BASSINS (1)	1 BOBO Nord	2 047	2 337	3 756	4 624	8 945	8 468	6 560	9 383	11 541	9 692	9 305	13 319	12 377	12 855
	2 BOBO Sud						759	418	475	960	703	801	927	1 105	1 647
	3 HOUNDE	4 968	5 872	3 953	5 371	7 617	7 786	5 931	8 008	9 986	8 876	8 629	11 420	12 055	14 016
	4 ORODARA	372	500	505	527	671	932	851	1 186	1 254	1 001	1 313	1 653	1 586	1 914
	5 N'DORDA	812	1 316	1 275	2 104	3 448	3 950	2 978	4 600	6 071	5 200	5 727	7 641	7 965	7 997
	TOTAL	8 199	10 025	9 489	12 626	20 681	21 896	16 738	23 652	29 813	25 522	25 774	24 960	35 088	38 430
VOLTA NOIRE (2)	6 BOTOMO	4 227	5 032	3 520	4 259	6 042	6 643	4 145	6 193	7 754	6 632	5 950	6 936	8 901	10 974
	7 DEBOUGOU	4 057	4 552	3 101	3 737	6 775	7 246	3 408	6 240	8 581	7 119	5 126	5 824	7 103	8 117
	8 NOUNA	307	252	115	116	238	349	274	301	714	616	407	613	785	605
	9 SOLENZO	4 640	4 638	4 058	4 931	10 510	9 205	7 286	12 718	16 735	12 681	10 287	15 448	16 244	16 590
	10 TOUYAN	516	107	194	17	39									
	11 KOUAGNY	336	308		221	490	1 108	731	1 018	1 070	822	478	400	381	375
TOTAL	13 683	14 959	8 188	13 281	24 091	24 651	15 844	26 471	35 076	27 876	22 248	29 222	33 414	36 661	
BOUGOU-RIBA (3)	12 DANO	1 247	1 414	1 317	930	1 600	2 185	1 612	3 157	4 240	3 608	3 759	4 297	3 996	
	13 DIEBOUGOU									54	63	23	24	11	
	14 GAOUA									53	63	23	24	11	
	15 NABLO									41	33	42	33	33	
	16 KAMPTI									34	13	19	36	25	
	17 BATIE														
	18 DISSIN														
	TOTAL	1 417	1 607	1 497	1 057	1 818	2 483	1 832	3 588	4 936	4 050	4 178	4 862	4 435	5 258
4	Région coton. 1, 2, 3	23 299	26 591	19 174	26 464	46 590	48 930	34 414	53 711	69 815	57 448	52 200	69 044	72 936	80 349
5	petite rég. Cot. 1, 3, 1, 3, 5, 6, 7, 9, 12						45 483	31 920	50 299	64 908	53 813	48 783	64 885	68 641	
6	B.F	28 126	32 574	24 669	30 563	50 695	55 253	38 043	59 957	77 520	62 539	57 534	75 572	79 287	88 108
7	Reste B.F (6 - 4)	4 827	5 983	7 495	4 099	4 105	6 323	3 629	6 246	7 695	5 091	5 334	6 528	6 350	7 759
8	% 4/6 x 100	83	82	72	87	92	88	90	89	90	92	91	91	92	91
	% 5/6 x 100						82	84	84	84	86	85	86	86	86
	% 5/4 x 100						93	93	94	93	94	93	94	91	

Graphique n° 3 - EVOLUTION DES SUPERFICIES COTONNIERES (Sources SOFITEX)



1 - BURKINA FASO ; 2 Grandes régions cotonnières
3 - Petite région cotonnière ; 4 Reste B.F.

Graphique n° 4 - EVOLUTION DES PRODUCTIONS COTONNIERES (Sources SOFITEX)



1 - BURKINA FASO ; 2 - Gde région cotonnière ; 3 Petite région ; 4 Reste B.F.

2.2. CHOIX DE LA "GRANDE REGION"

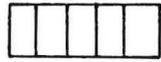
Comme nous venons de le dire, 90 % de la production cotonnière nationale provient de l'Ouest du pays et particulièrement des ORD des Hauts Bassins, de la Volta Noire et de la Bougouriba. Ces trois ORD constitueront la "grande région" cotonnière (cf carte n° 5).

2.3. CHOIX DE LA "PETITE REGION"

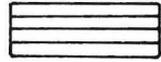
Pour l'examen de la production cotonnière, et de ses conséquences, nous considérons le zonage, donc les ORD, les secteurs agricoles, les sous-secteurs, les centres et les villages. Les différents secteurs composant la "grande région" cotonnière sont :

- ORD des Hauts Bassins : Bobo Nord, Bobo Sud, Houndé , Orodara et N'Dorola.
- ORD de la Volta Noire, Boromo, Dédougou, Nouna, Solenzo, Tougan et Koungny.
- ORD de la Bougouriba : Dano, Diébougou, Dissin, Gaoua, Nako, Kampti, Batié (cf cartes n° 4 et 5).

CARTE N°5 - CARTE DE SITUATION



Grande région cotonnière



Petite région cotonnière



Limite des O.R.D

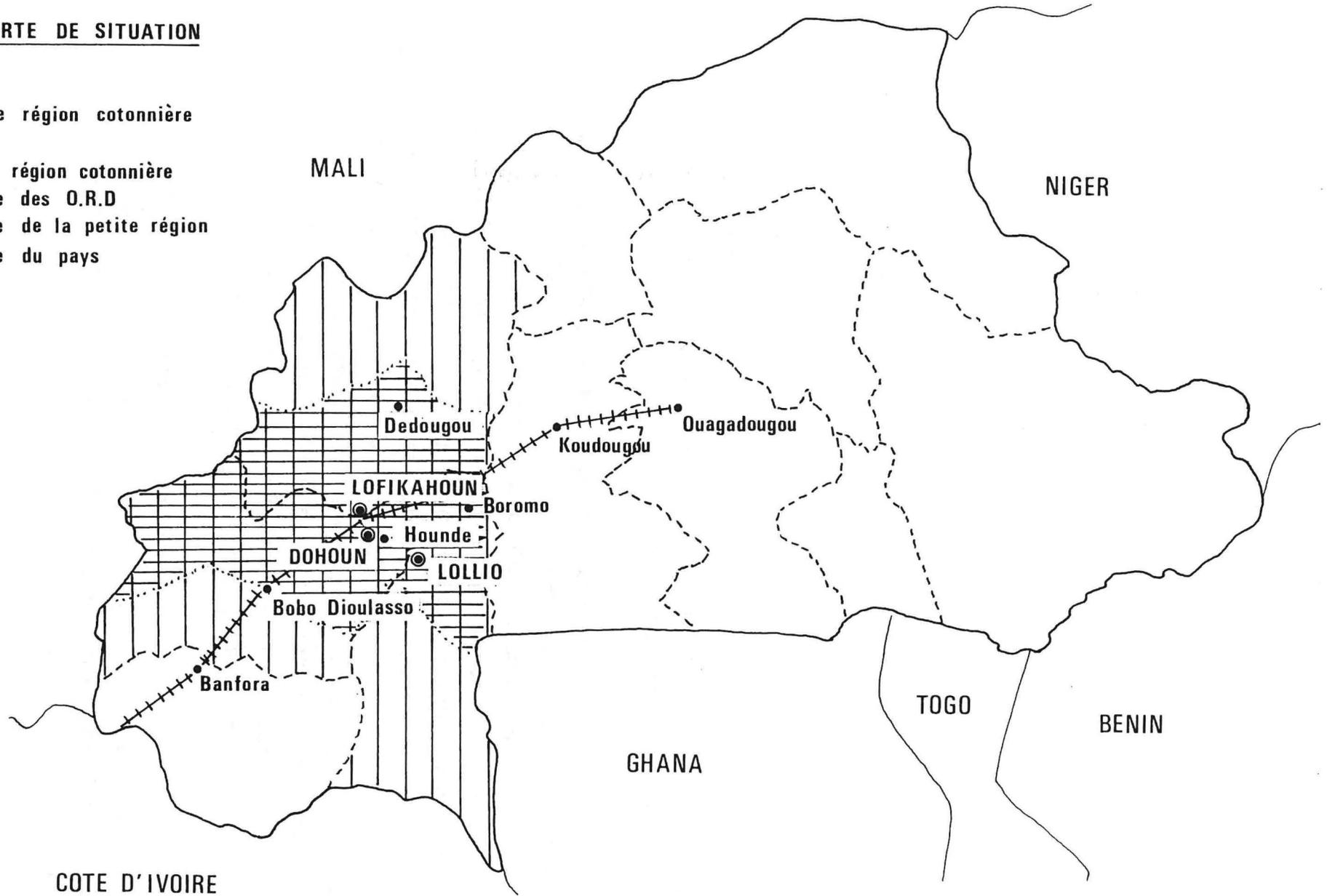


Limite de la petite région



Limite du pays

- 22 -



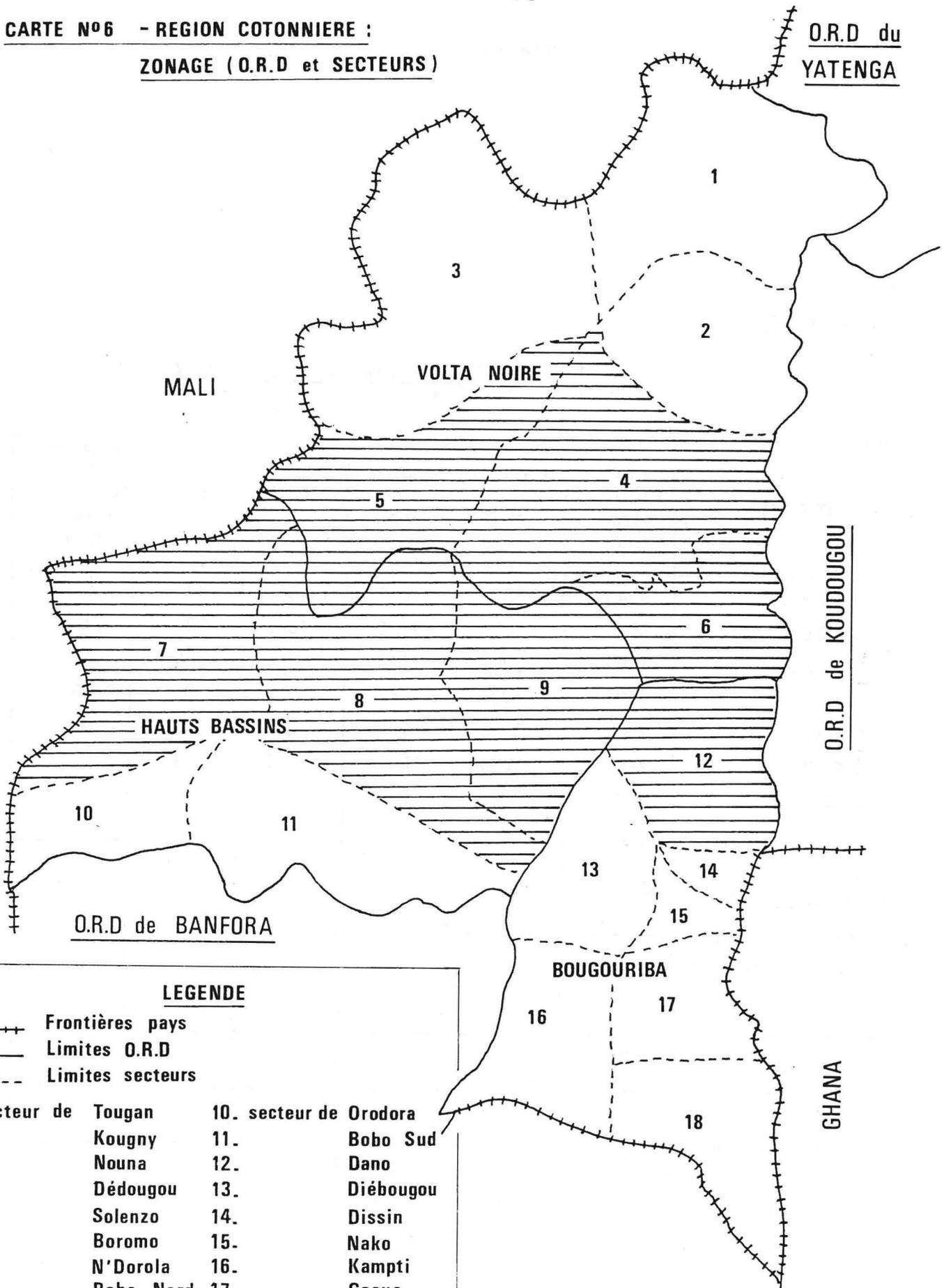
L'examen des *tableaux n°3 et 4 et des graphiques n°3 et 4* correspondants nous permet de constater que l'essentiel de la production cotonnière du pays provient de sept secteurs sur dix huit que compte la grande région.

Le *tableaux n°5 et les graphiques n°5, 6 et 7* permettent de situer la production de ces secteurs par rapport à la production nationale et par rapport à la grande région cotonnière. A leur examen, nous constatons que 77 % des superficies en coton et 86 % de la production du pays sont réalisés sur sept secteurs agricoles. Nous constatons également que 92 % des superficies et 94 % de la production cotonnière de la grande région est réalisée sur ces sept secteurs. Le poids de^e coton graines par habitant est respectivement de 13 kgs, 44 kgs et 121 kgs au niveau du pays, de la "grande région" et de la "petite région."

La *carte n°6* délimite les sept secteurs que nous appellerons "petite région" qui est en fait la zone cotonnière principale.

CARTE N°6 - REGION COTONNIERE :
ZONAGE (O.R.D et SECTEURS)

O.R.D du
YATENGA



LEGENDE

- +++++ Frontières pays
- Limites O.R.D
- - - Limites secteurs

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. secteur de Tougan | 10. secteur de Orodora |
| 2. Kougny | 11. Bobo Sud |
| 3. Nouna | 12. Dano |
| 4. Dédougou | 13. Diébougou |
| 5. Solenzo | 14. Dissin |
| 6. Boromo | 15. Nako |
| 7. N'Dorola | 16. Kampti |
| 8. Bobo Nord | 17. Gaoua |
| 9. Houndé | 18. Batié |

 Petite région cotonnière

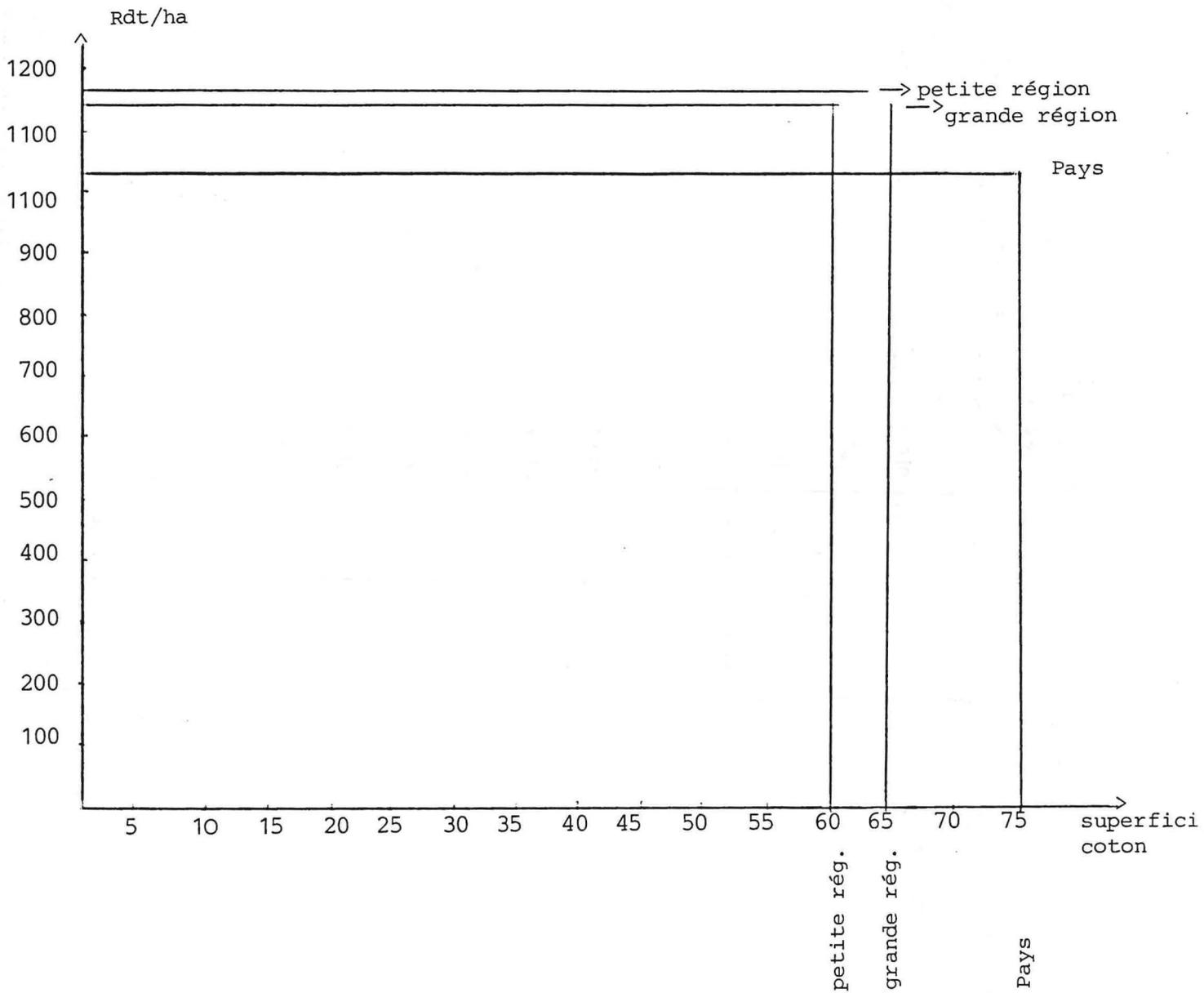
TABLEAU N° 5

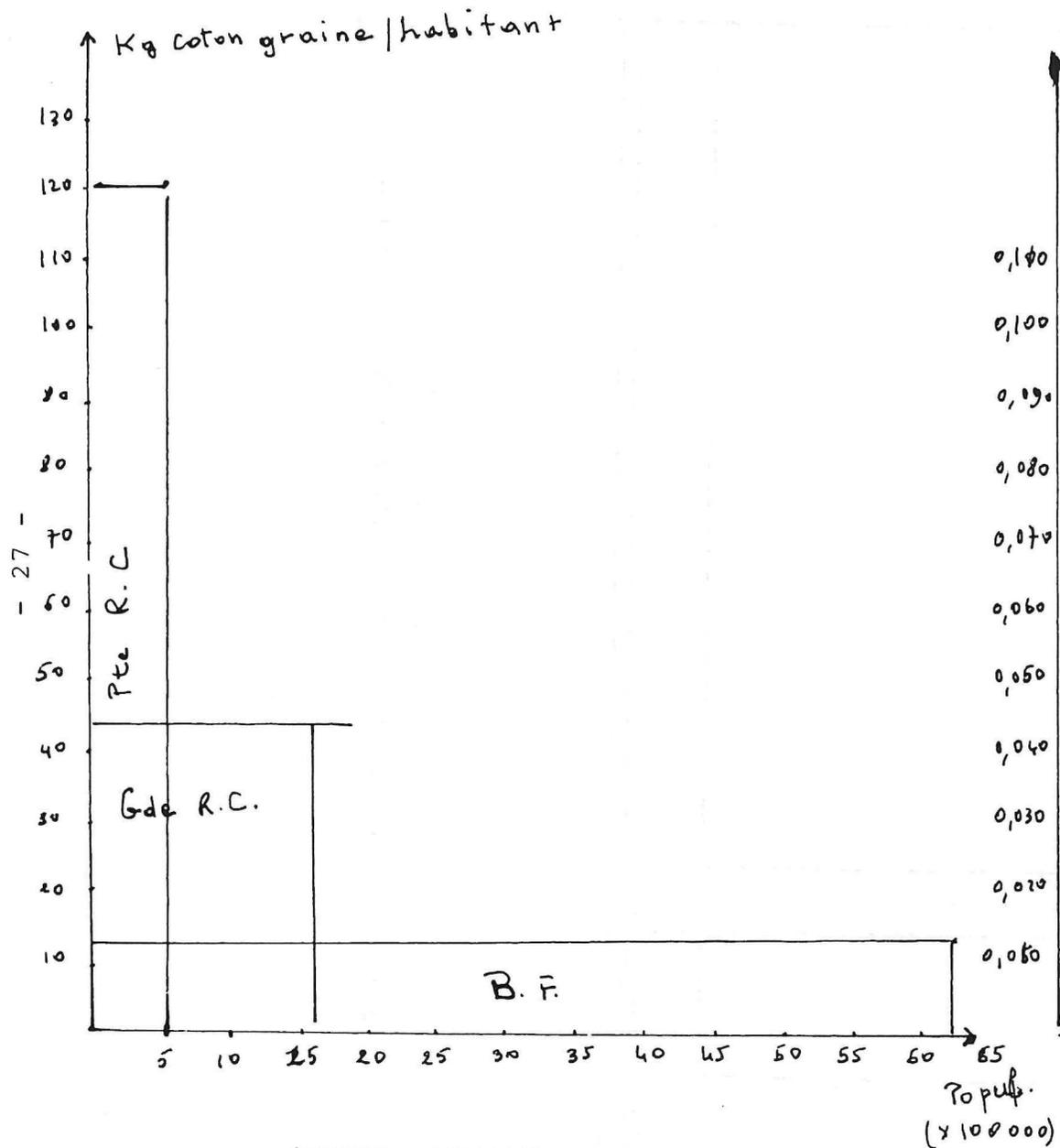
ANALYSE DES RESULTATS DES SECTEURS COTONNIERS
(petite région cotonnière en 1983 - 1984)

SECTEURS	superficie coton (ha)	product. coton (tonnes)	rendem. / ha (kg)	pop. rurale	kg coton/ hab.	Super- ficies coton/ habit. (ha)
BOBO Nord	9540	12377	1297	111360	111	0,09
HOUNDE	8570	12055	1406	51000	286	0,17
N'DOROLA	6700	7965	1188	69000	115	0,10
BOROMO	7500	8901	1187	159000	56	0,05
DEDOUGOU	7200	7103	986	112000	63	0,06
SOLENZO	14400	16244	1228	63000	259	0,30
DANO	5400	3926	927			
Total (1) petite région	59310	68571	1156			
ORD Cotonnier (2) Grande région	64140	72937	1137			
Pays (3)	76700	79287	1032			
% 1/2	92	94				
% 1/3	77	84				

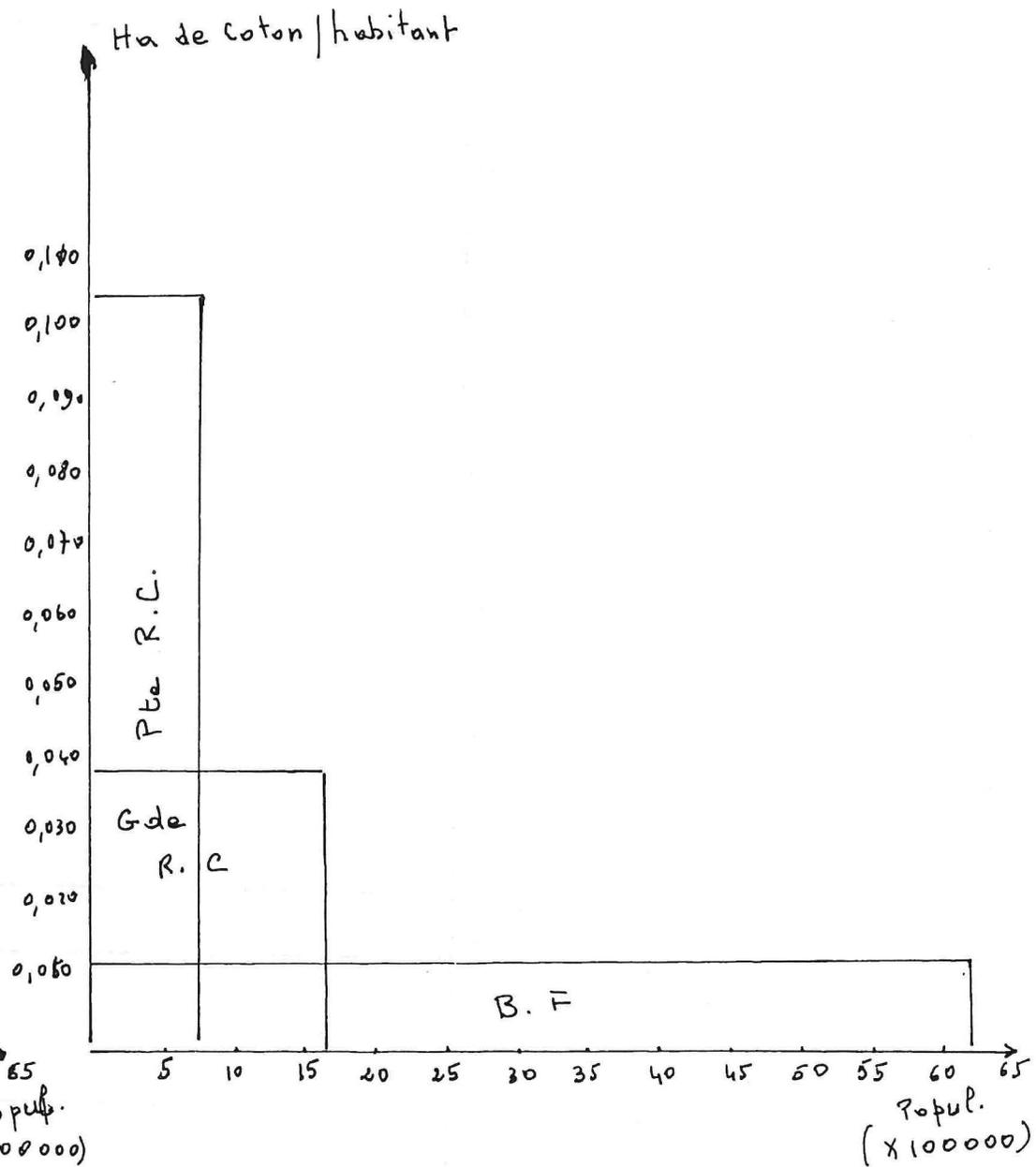
GRAPHIQUE N° 5

COMPARAISON DES RESULTATS DE LA PETITE REGION, DE LA GRANDE REGION ET DU PAYS





Sources : SOFITEX



2.4. CHOIX DES COMMUNAUTES VILLAGEOISES

Au niveau de tous les villages de la zone cotonnière principale (petite région), nous avons rassemblé par village les informations suivantes : population, nombre d'exploitations, superficies cultivées, superficies cotonnières, production cotonnière, équipement en moyens de production, consommation en intrants agricoles. L'analyse de ces données nous a permis de choisir trois villages BWA ayant des caractéristiques différentes du point de vue de la production cotonnière :

- Dohoun : production cotonnière ancienne et intensive,
- Lollo : production cotonnière récente et extensive,
- Lofikahoun : faible production cotonnière.

La carte n°5 nous donne la situation de ces villages et le tableau n°6 donne les caractéristiques de ces villages.

TABLEAU N°6

CARACTERISTIQUES DES TROIS VILLAGES CHOISIS

TABLEAU N° 6

CARACTERISTIQUES DES TROIS VILLAGES CHOISIS

VILLAGES	Pop. 83/84 (POP)	Nb ttal explt NTE	super. cult. S.C. (ha)	super. cton Sct	prod. coton Pct	No ex. en CA ECA	Cons. en In. trant	SC POP	SCT POP	STC SC	PCT POP	ECA NTE
DOHOUN	1400	234	797	321	417	92	75	0,57	0,23	40	299	39
LOFIKAHOUN	1200	120	531	91	91	52	29	0,44	0,07	17	76	43
LOLLO	892	77		104	141	37			0,26		158	48

2.5. CHOIX DES UNITES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE (USEB)

Dans le village de Dohoun, après une enquête exhaustive sur l'ensemble des exploitations (USEB) portant sur la population totale, les actifs, les animaux de trait, les équipements, les productions végétales, les productions animales, nous avons établi une typologie des exploitations suivant ces critères. Nous avons ainsi retenu une exploitation par type que nous avons choisi :

2.6. ETUDE DE CAS

Les villages et les exploitations choisis au niveau de la petite région cotonnière ont fait l'objet d'un suivi particulier. Cette étude de cas qui a constitué l'essentiel de notre travail sur le terrain devait nous permettre de mieux apprécier les transformations au niveau des systèmes agraires et des systèmes de production de la région cotonnière.

III- REALISATION DU TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Nous avons procédé par enquêtes, interviews, entretiens, observations et études bibliographiques. Bien qu'ayant défini quatre niveaux d'investigation, nous avons estimé qu'une bonne compréhension du fonctionnement des systèmes agraires et des systèmes de production exige la prise en compte d'un certain nombre d'informations situées à des niveaux plus élevés, notamment au niveau national.

1- ETUDES ET ENQUÊTES PRÉALABLES ET COLLECTE D'INFORMATIONS UTILES

Ces études et enquêtes préalables ont permis le choix et la délimitation de la "grande région" et de la "petite région" cotonnière. Elles ont consisté à rassembler toute la documentation



disponible et toutes les informations sur la région devant permettre de caractériser les différents niveaux d'étude :

- cartes : les cartes ont permis d'avoir les informations sur le climat, les sols, les reliefs, la végétation, les limites administratives et les limites des ORD et des secteurs, la répartition et les densités de la population, la localisation des différents groupes ethniques, l'implantation des activités économiques.

- photo aériennes : elles ont permis, au niveau des communautés villageoises, de voir les points d'eau, les reliefs la végétation, le parcellaire, les champs cultivés et les jachères, les champs de case et de brousse, de comparer la situation actuelle à des situations passées.

- publications et documents régionaux : consultations de documents historiques, sociologiques, économiques, de cahiers de recensement. Ces documents et publications ont été consultés dans les ORD, les provinces, les départements, au niveau des instituts et organismes spécialisés.

- consultations d'enquêtes et autres informations disponibles : documents d'encadrement, enquêtes demandées ou réalisées par les sources de financement.

- consultations de personnes connaissant bien la région

2- ETUDES AU NIVEAU NATIONAL

- Les différentes politiques et plans de développement,

- les principales structures de l'administration et de la production,

- évolution des principales productions végétales et animales,

- étude de l'évolution de la filière coton.

3- ETUDES AU NIVEAU DE LA GRANDE RÉGION COTONNIÈRE

- les conditions naturelles : sols, climat, végétation,
- les formes d'organisation économique et sociale
- les moyens et les techniques de production,
- les productions (végétales, animales).

4- LES ÉTUDES AU NIVEAU DES VILLAGES

- connaissance des aspects physiques de chaque village,
- connaissance de l'habitat et de son évolution,
- connaissance des terroirs et des finages.

A cet effet, nous avons établi un plan de chaque village, plan permettant de délimiter les habitations, les champs de case, les champs de brousse. Nous avons également utilisé les photographies aériennes de chaque village, ce qui nous a permis de faire la comparaison de la situation actuelle à des situations passées.

- étude démographique au niveau de chaque village.

Le fiche d'enquête n°1 donne les détails de cette étude démographique,

- étude des productions, des structures de production et des moyens de production (cf fiche d'enquête - annexe 1)

- étude de l'histoire de chaque village et des relations sociales ; le questionnaire n°1 ci joint a été discuté au niveau de chaque village avec les "vieux" au cours de veilles très animées.

- étude de l'évolution de la culture cotonnière. (voir questionnaire en annexe 2). Ces questions ont été posées à un exploitant sur dix au niveau de chaque village.

Toutes ces études au niveau village, réalisées d'une manière dynamique devaient nous permettre de saisir les

différentes évolutions.

5- ETUDES AU NIVEAU DES UNITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE BASE

Les études au niveau village, ont permis de faire une typologie des exploitations agricoles (USEB). Les études proprement dites au niveau de chaque exploitation type ont porté sur :

- le fonctionnement de l'exploitation (cf fiche d'enquête - annexe 3),
- l'étude du compte d'exploitation (cf fiche d'enquête - annexe 4).

Les enregistrements réalisés sur ces fiches sont complétés par les données suivantes au niveau de chaque exploitation :

- types de sols,
- les assolements et les relations,
- la force de travail,
- les équipements,
- les productions (animales et végétales).

Ces études au niveau de l'USEB doivent nous permettre de voir l'évolution de l'exploitation agricole, face au développement des activités cotonnières.

P R E M I E R E P A R T I E

UN MILIEU PHYSIQUE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT

DES CULTURES ANNUELLES

Le Burkina Faso est situé entre 9°20' et 15°5' de latitude Nord, 5°30' de longitude Ouest et 2°30' de longitude Est. La grande région cotonnière, qui fait l'objet de notre étude est située entre 11° et 12°30' de latitude Nord, 5°30' et 3° de longitude Ouest.

L'étude du milieu physique aura pour objet l'analyse des contraintes et des potentialités physiques qui limitent ou favorisent le développement de l'agriculture. A l'égard des exigences biologiques des plantes, et particulièrement de celles du cotonnier, le climat constitue le facteur le plus important. Les sols, l'hydrologie et la végétation ne sont pas non plus à négliger dans le processus de développement agricole. Nous en tiendrons également compte.

CHAPITRE I

UN CLIMAT TROPICAL DOMINÉ PAR LE TYPE SOUDANIEN, CARACTÉRISÉ PAR DEUX SAISONS CONTRASTÉES

La situation géographique du Burkina Faso lui donne un climat tropical caractérisé par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies. En fonction des latitudes, on y distingue habituellement quatre zones climatiques (cf carte N°3).

- La zone Soudano Guinéenne, dont le pluviométrie dépasse 800 mm, c'est la zone la plus arrosée, la plus élevée en altitude et la plus proche du Golfe de Guinée. Les hauteurs d'eau annuelles dépassent 1 300 mm dans sa partie Ouest. La saison des pluies y dure cinq à six mois, d'avril à septembre. Les pluies, d'abord étalées, connaissent un maximum en août, puis diminuent très rapidement en septembre-octobre.

Le vent dominant en saison des pluies est la Mousson qui vient du Sud-Ouest avec une vitesse faible de 10 à 20 kms/h. En saison sèche, souffle l'harmattan du Nord vers l'Est, avec une vitesse moyenne faible de 10 à 15 kms/h pendant le jour.

Les températures moyennes annuelles sont élevées (26°9), mais les écarts thermiques sont relativement faibles (5°).

Cette zone climatique concerne les régions de Banfora, Bobo Dioulasso et Gaoua-Diebougou, donc le Sud Ouest et l'Ouest du pays.

- La zone Soudanienne : entre 800 et 600 mm.
Les précipitations qui diminuent du Sud vers le Nord sont donc partout inférieures à celles de la zone Soudano-Guinéenne. La saison des pluies dure de trois à quatre mois ; elle débute en fin mai début juin et finit en septembre.

Les vents, la Mousson et l'Harmattan, ont sensiblement la même intensité et la même direction que dans la zone précédente, mais l'harmattan souffle plus longtemps que la Mousson.

Les températures moyennes annuelles et les écarts thermiques sont plus élevés que dans la zone Soudano-Guinéenne.

Cette zone concerne les régions de Dédougou, Koudougou, Ouagadougou, Koupéla et Fada N'Gourma.

- La zone Soudano-Sahélienne : elle est comprise entre les isohyètes 600 mm et 350 mm. La saison des pluies y débute en mi-juin et finit en mi-septembre ; elle dure au maximum trois mois et les pluies y sont particulièrement irrégulières. Ce n'est qu'en août et pendant une période réduite que les précipitations revêtent un caractère de Mousson.

Les vents, particulièrement l'Hamattan, deviennent de plus en plus chaud et desséchants.

Les températures moyennes annuelles et les écarts thermiques sont en hausse.

Cette zone climatique concerne les régions de Ouahigouya, et Kaya.

- La zone Sahélienne : elle est située au Nord de l'isohyète 350 mm. Les précipitations y sont rares et sont partout inférieures à 350 mm. La saison des pluies y dure à peine deux mois et demi ; elle débute vers le milieu du mois de juin pour finir souvent en début septembre.

Le vent dominant est l'harmattan dont la vitesse est beaucoup plus élevées que dans les autres zones et toujours associé à des phénomènes de brume sèche.

La moyenne annuelle des températures et les amplitudes thermiques sont très élevées : respectivement 28°2 et 10°5 à Dori.

La région cotonnière, telle que nous l'avons définie, s'étale sur deux zones climatiques :

- la partie Sud Ouest de la zone Soudanienne (Dedougou),
- la partie centrale et Sud Ouest de la zone Soudano-Guinéenne (Bobo-Dioulasso, Diébougou).

L'aire culturale du cotonnier est donc limitée au Nord par l'isohyète 700 mm et au Sud par l'isohyète 1 000 mm.

La caractéristique climatique la plus déterminante sur les productions agricoles au Burkina Faso est la pluviosité qui se concentre sur une seule saison.

1-1- LES SAISONS

Deux saisons contrastées caractérisent la région cotonnière :

1.1.1. LA SAISON SECHE

Elle débute aux environs du 15 octobre et se termine autour du 15 mai. Du Nord au Sud de la zone, elle dure de huit à six mois environ. Elle se caractérise par l'absence presque absolue des pluies. En fonction des températures et des vents, on peut subdiviser la saison sèche de la façon suivante :

- de mi-octobre à mi-novembre, c'est la petite saison chaude. Les températures sont un peu moins élevées qu'en avril-mars, mais, elles sont plus difficiles à supporter à cause d'une humidité atmosphérique beaucoup plus importante.

- de mi-novembre à mi-février, c'est la saison sèche et fraîche. Sous l'influence de l'Alizé continental, les tempé-

ratures sont relativement basses. Les températures minimales et maximales du mois de janvier sont respectivement de 19° et 33°. Les amplitudes diurnes sont plus fortes. Il fait froid la nuit et surtout le matin et Ginitte PALLIER (1) décrit bien cette période : *"Le ciel se maintient au bleu fixe, les arbres perdent leurs feuilles et les pistes bien sèches mais, très poussiéreuses invitent aux voyages. C'est l'époque où l'on porte des vestes, des chandails et des passe-montagne et où partout dans la brousse on allume le soir des feux de pays pour se réchauffer. Mais, c'est aussi durant ces mois que se répandent les maladies et que les enfants, mal protégés meurent de grippe à complications pulmonaires ou de rougeoles à complications méningées"*.

- de mi-février à mi-mai, c'est la saison appelée la grande saison sèche et chaude. C'est la période des fortes chaleurs, avec des maxima en mars-avril. Les températures minimales et maximales moyennes sont respectivement de 24° et 37°C. Les chaleurs sont si accablantes au mois de mars-avril que les populations s'affalent à l'ombre des cases ou sous l'arbre à palabres.

La saison sèche, d'une manière générale est une période de faibles activités. Elle débute avec la récolte de l'arachide, des céréales et du coton (octobre-novembre). La récolte du coton, opération très longue, peut se prolonger jusqu'en décembre. Ensuite, les activités se limitent à la construction et à l'entretien des maisons et des puits , à la commercialisation de certains produits agricoles et de cueillette, à des voyages à caractère social (visites des parents et des beaux parents...) à l'organisation de cérémonies à l'attention des morts et à des fêtes traditionnelles et coutumières.

(1) PALLIER (G.) Géographie Générale de la Haute Volta, UER des Lettres et des Sciences humaines. Limoges 1981, 2ème édition.

Quelques plaines irrigables le long des fleuves et de leurs affluents ou quelques aménagements hydro-agricoles permettent à certains paysans de mener des activités agricoles de contre-saison (maraichage, plantation d'arbres fruitiers).

1.1.2. LA SAISON DES PLUIES

Elle est caractérisée par des précipitations allant de la mi-mai à la mi-octobre.

En début et en fin de saison humide, les pluies qui tombent en fin de journée ont un caractère orageux avec des grains violents précédés de rafales de vent. Ces pluies surtout celles de début de saison pluvieuse, par leur intensité et le ruissellement qui en résulte sont de puissants facteurs d'érosion sur des sols fragiles restés nus pendant toute la saison sèche et quelques fois sous l'effet des feux de brousse.

En milieu de saison (août), les pluies sont moins brutales et elles peuvent durer des journées entières.

La saison des pluies est fraîche, notamment en juin et septembre, mais, les températures nocturnes sont plus élevées que pendant les mois de décembre-janvier et les amplitudes diurnes sont plus faibles.

Le vent prédominant à cette époque est la mousson (Sud à Sud Ouest).

Nous citons encore Ginette PALLIER (1) pour caractériser cette période : *"le ciel est très fréquemment nuageux et la végétation s'épanouit, c'est l'époque où chacun rentre chez soi parce que les pistes quelquefois coupées dans les bas fonds sont d'autre part transformées en bourbiers impraticables"*.

(1) PALLIER Ginette op cité

C'est également l'époque où doivent se dérouler les travaux champêtres, et l'Atlas Jeune Afrique (1) divise la saison des pluies en trois périodes sur le plan agricole :

- une période pré-humide qui est celle des semis
une saison des pluies proprement dit et une période post-humide.

Chaque période correspond à un type de travail bien précis, allant de la préparation des sols à la récolte, en passant par les semis et les travaux d'entretien. Mais, cette division est très théorique, car souvent, après de longues attentes, les pluies éclatent brusquement, le calendrier agricole devient ainsi extrêmement chargé, le paysan est sollicité par beaucoup de travaux en même temps ; il est obligé de faire un choix qui est fonction de l'intérêt qu'il accorde aux différentes cultures du système de production.

Dans notre région cotonnière, la saison des pluies est suffisamment longue pour permettre une bonne production agricole. Elle permet également la diversification des cultures. Cependant la pluviométrie est très souvent irrégulière et les variabilités qui jouent sur la productivité des cultures sont interannuelles et saisonnières. L'étude de la pluviométrie d'un certain nombre de postes nous permet d'apprécier les irrégularités pluviométriques.

I-2- LA PLUVIOSITÉ

La variabilité des précipitations dans le temps peut s'apprécier par des courbes des moyennes annuelles ou par des diagrammes de pluviométries mensuelles. Nous nous servons des données des stations de Dédougou, Houndé et Boko-Dioulasso, situées respectivement au Nord, au Centre et au Sud de la grande région cotonnière pour étudier ces variations.

(1) Les Atlas Jeune Afrique : Haute Volta - Edition Jeune Afrique, 1975

1.2.1. VARIABILITE INTERANNUELLE

Le tableau n°7 et les figures n°8, 9 et 10 illustrent bien la situation pluviométrique de la région sur une période de 41 ans.

L'examen et l'analyse de ce tableau et de ces figures nous permet de faire les commentaires suivants :

- D'une manière générale, à l'intérieur même de la région cotonnière, les conditions climatiques sont variables dans le sens Nord-Sud, sens dans lequel la pluviométrie croit progressivement.

- Le climat de toute la région cotonnière est marqué par de larges variations des précipitations d'une année sur l'autre ; l'aspect des courbes en dents de scies très prononcées l'atteste. Sur quarante années d'observation environ, les moyennes annuelles sont de 1 118,9 mm à Bobo-Dioulasso, 1 002,1 mm à Houndé et 886,1 mm à Dédougou. Les minima rencontrés pendant cette période sont de 778,1 mm à Bobo-Dioulasso (1983), de 712,5 mm à Houndé (1959) et de 512,2 mm à Dédougou (1975). Les maxima enregistrés pendant cette même période sont de 1 551,6 mm à Bobo-Dioulasso (1952), 1 422,0 mm à Houndé (1951), 1 131,3 mm à Dédougou (1950). Les écarts par rapport à la moyenne des maxima et des minima, en pourcentage sont : -44 % et + 4 % pour Bobo-Dioulasso, -41 % et + 99 % pour Houndé et -73 % et +120 % pour Dédougou.

- En plus de ces variations interannuelles, on observe une tendance climatique vers la sécheresse, donc une tendance à la baisse des pluviométries annuelles, et dans la succession de périodes sèches et de périodes humides, on constate que périodes humides et périodes sèches deviennent toutes de moins en moins pluvieuses.

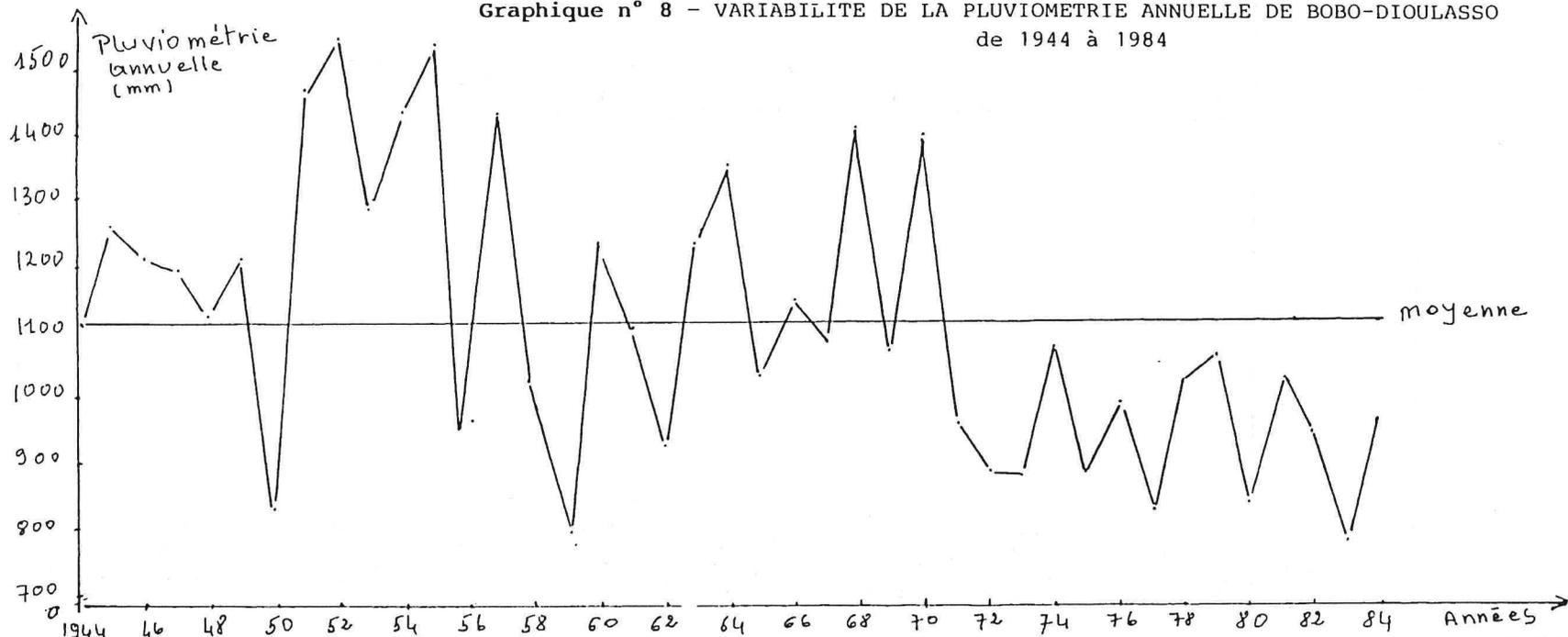
Malgré ces irrégularités et ces variations inter-annuelles, les quantités d'eau tombées annuellement sont en général à quelques exceptions près, suffisantes pour les besoins biologiques des plantes annuelles cultivées : (Sorgho, mil, maïs et coton) et cette région reste toujours très privilégiée par rapport au reste du pays. Les irrégularités dans les productions agricoles que nous constatons sont surtout dues à la répartition saisonnière des précipitations dans le temps.

Nous allons examiner cette répartition à travers les pluviométries mensuelles de Bobo-Dioulasso, Houndé et Dédougou.

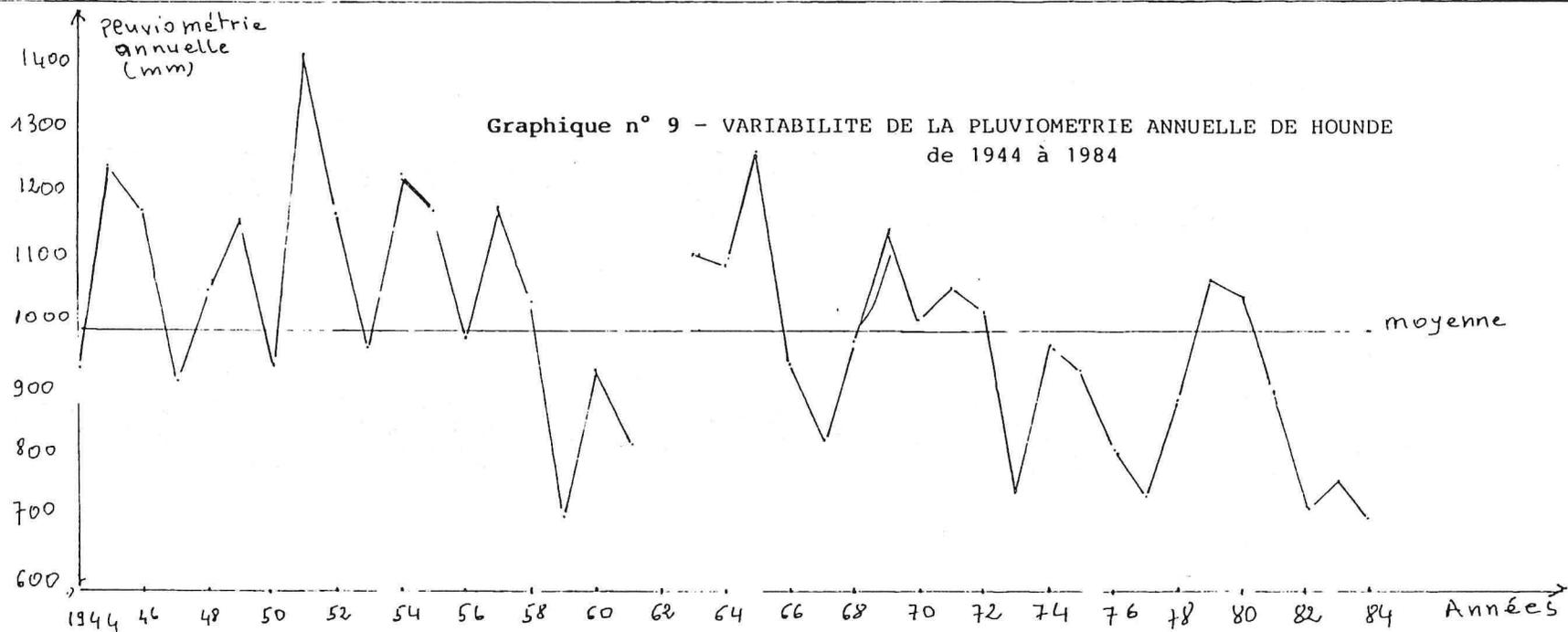
TABLEAU N° 7
 PLUVIOMETRIES ANNUELLES SUR UNE PERIODE DE 40 ANS
 DE BOBO DIOULASSO, HOUNDE et DEBOUCOU

ANNEES	BOBO DIOULASSO	HOUNDE	DEBOUCOU
1944	1 116.1	945.1	932/3
1945	1 270.0	1 247.5	997.2
1946	1 217.6	1 180.5	975.9
1947	1 202.0	921.3	852.0
1948	1 118.0	1 058.2	968.0
1949	1 227.2	1 172.1	867.0
1950	844.5	937.0	1 131.3
1951	1 484.2	1 422.0	1 100.4
1952	1 551.6	1 183.1	940.9
1953	1 296.5	975.3	713.8
1954	1 439.6	1 242.3	813.6
1955	1 548.0	1 179.3	981.9
1956	969.6	992.3	1 016.7
1957	1 470.9	1 194.2	982.6
1958	1 047.0	1 036.1	1 039.1
1959	802.9	712.5	857.3
1960	1 243.4	941.4	1 006.6
1961	1 113.4	823.9	795.2
1962	928.4		1 149.5
1963	1 236.7	1 110.6	1 076.9
1964	1 359.0	1 104.2	1 108.7
1965	1 028.6	1 275.6	992.1
1966	1 149.7	954.9	977.5
1967	1 087.0	832.0	786.0
1968	1 414.7	982.7	778.9
1969	1 078.0	1 149.3	840.7
1970	1 404.3	1 008.7	821.0
1971	963.6	1 072.5	788.9
1972	894.2	1 034.0	670.4
1973	888.5	751.4	649/0
1974	1 084.0	983.5	899.2
1975	888.1	939.5	512.2
1976	996.1	817.4	763.8
1977	835.4	740.6	594.1
1978	1 031.7	885.1	826.5
1979	1 065.7	1 084.4	904.6
1980	837.9	1 052.4	673.1
1981	1 042.3	915.4	
1982	948.3	735.3	
1983	778.1	772.7	
1984	971.6	715.8	
Année moyenne	1 118.9	1 002.1	886.1
Minimum	778.1 (1983)	712.5 (1959)	512.2 (1975)
Maximum	1 551.6 (1952)	1 422.0 (1951)	1 131.3 (1950)
Écart à la moyenne	- 44% et + 4%	- 41% et 99%	- 73% et + 120%

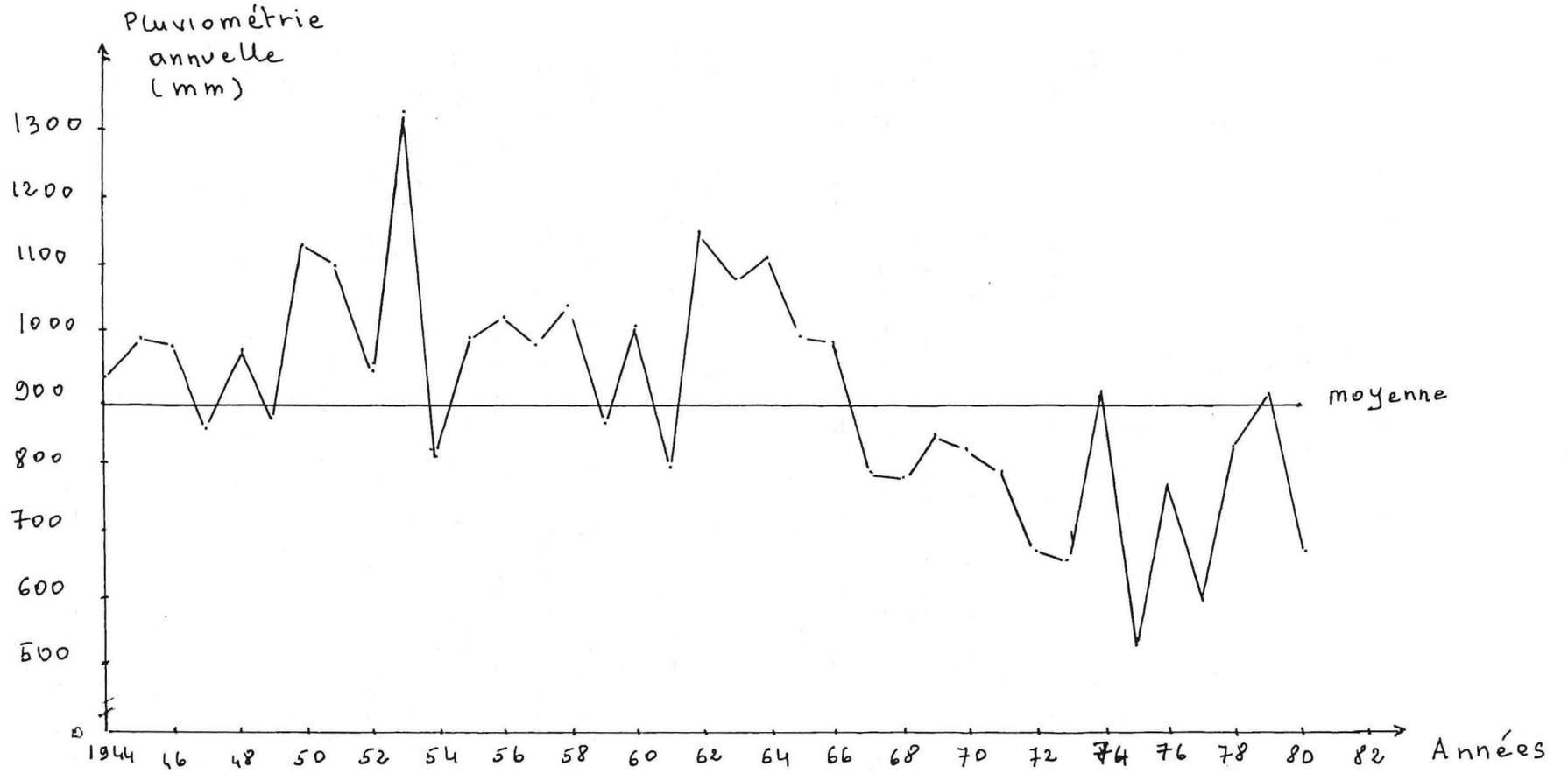
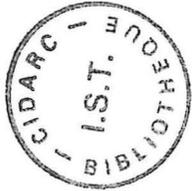
Graphique n° 8 - VARIABILITE DE LA PLUVIOMETRIE ANNUELLE DE BOBO-DIOULASSO
de 1944 à 1984



Graphique n° 9 - VARIABILITE DE LA PLUVIOMETRIE ANNUELLE DE HOUNDE
de 1944 à 1984



Graphique n° 10 - Variabilité de la pluviométrie annuelle de Dédoufa de 1944 à 1980



1.2.2. VARIABILITE SAISONNIERE ET IRREGULARITES
EN DEBUT ET EN FIN DE SAISON PLUVIEUSE

Les variations des précipitations mensuelles des pluies sont plus importantes que les variations annuelles dans cette région pour les plantes cultivées. Le cotonnier par exemple demande des pluies régulières et suffisantes à partir du semis jusqu'à la capsulaison, donc, pendant au moins trois mois pour les variétés actuellement vulgarisées. Il doit donc recevoir pendant cette période un minimum de 500 à 600 mm répartis le plus régulièrement possible. Une hauteur de 40 à 50 mm de pluies par décade pendant les deux premiers mois constitue le minimum indispensable. Après la capsulaison jusqu'à la fin du quatrième mois qui marque le début de la maturation, les pluies peuvent s'espacer et diminuer d'intensité. Lorsque les capsules arrivent à maturité, il est souhaitable que les pluies cessent.

Les céréales sont moins exigeantes en ce qui concerne les quantités totales d'eau, mais sur la répartition, elles ont aussi leurs besoins propres : le sorgho, plus résistant que le maïs, peut supporter une légère sécheresse entre la levée et le début de l'épiaison. A partir de l'épiaison jusqu'à la maturation, des pluies régulières de l'ordre de 30 à 40 mm par décade lui sont nécessaires. Le maïs à une production nulle si une sécheresse intervient en début d'épiaison. Elle est beaucoup plus exigeante en eau que le sorgho et il lui faut à peu près les mêmes quantités d'eau que le coton, régulièrement réparties jusqu'en septembre pour une bonne production.

Les rendements de toutes ces cultures, si toutes les autres conditions sont remplies seront fonction de la façon dont la pluviométrie se rapproche des conditions optimales ci dessus

décrites.

Le tableau n°8 et les figures n° 11a, 11b et 11 c nous permettent d'observer les répartitions mensuelles des pluies au cours de la saison. A leur examen, nous pouvons dire ce qui suit :

- les pluies utiles, pour les plantes cultivées dans la région, compte tenu de leurs cycles végétatifs et de l'importance des précipitations commencent en mai et finissent en octobre.

- la pluviométrie du mois de mai est en général faible surtout dans le Nord de la région cotonnière (Dédougou). Cette faiblesse a pour effet de retarder les travaux de préparation des sols, les semis des cultures vivrières et partant celui du coton.

- la pluviométrie des mois de juin et juillet a tendance également à être faible, mais elle est en général suffisante.

- le mois d'août a une pluviométrie trop forte dans les trois cas et constitue de ce fait un facteur défavorable : risques d'asphyxie par excès d'eau, ensoleillement insuffisant pouvant freiner le développement des plantes.

- le mois de septembre a, comme le mois de juin une pluviométrie faible, mais suffisante.

- la pluviométrie du mois d'octobre a une importance capitale, surtout si le mois de juin a été peu pluvieux. D'une manière générale, dans la région cotonnière le mois d'octobre est pluvieux. Les pluies d'octobre expliquent en partie

l'importance de la production cotonnière de ces deux dernières années car elles ont permis de compenser l'insuffisance et l'irrégularité des pluies des mois précédents.

La répartition des pluies en début de saison revêt une extrême importance pour la mise en place de la campagne agricole. Les plantes cultivées et particulièrement le cotonnier et le maïs sont extrêmement sensibles à la sécheresse après la levée. Un mauvais démarrage, consécutif à des périodes de sécheresse après la levée, jouera toujours sur les rendements.

Les chiffres de pluviométrie mensuelle font très insuffisamment ressortir l'existence de ces périodes de sécheresse en début de saison. La pluviométrie par décade est beaucoup plus parlante à cet égard et pour illustrer ce fait, nous avons pris comme exemple la pluviométrie de Houndé (cf *tableau n°9 et figure n°12*). Nous avons utilisé la pluviométrie décadaire des huit dernières années (de 1976 à 1983). Nous pouvons en tirer les conclusions suivantes :

1° Pluviométries mensuelles : les pluviométries des mois de mai et juin sont bonnes par rapport aux besoins des plantes cultivées, sauf celles de mai 1978, 1982, et celle de juin 1978. Les mois de juillet 1976, 1981 et 1982 sont nettement plus secs que la normale.

2° Pluviométrie par décade. La répartition par décade montre des chiffres insuffisants pour la préparation des sols dans la première décade de mai, sauf en 1983. Malgré les bonnes pluviométries des mois de juin, il existe des "trous" très nets durant les premières décades sauf en 1976 et en 1980. (dans le cas du coton 40 mm par décade constitue le minimum indispensable après semis ; le maïs a presque les mêmes exigences ;

20 à 30 mm semblent suffire pour le sorgho et le mil). Les mois de juillet de cette période ont été suffisamment pluvieux et n'ont pas présentés de "trous".

L'examen des moyennes décadaires sur huit ans nous permet de dire que la pluviométrie du mois de mai est en général insuffisante pour la préparation des sols et que des "trous" fréquents en juin compromettent les rendements de beaucoup de cultures.

Analysant la pluviométrie des mois de mai, juin et juillet pendant cinq ans, une étude de la CFDT (1) tire les conclusions suivantes :

BOBO-DIOULASSO : mai : trou très net en 2ème décade 5 années/5 et en première décade 4 années sur 5.
juin : trou en deuxième décade 4 années/5
juillet : pluviométrie suffisante

HOUNDE : mai : pluviométrie insuffisante 4/5 en première décade 5/5 en deuxième décade, 3/5 en troisième décade. 2
juin : correcte en moyenne, mais insuffisante 2 années/5 en première et deuxième décade.
juillet : pluviométrie suffisante.

DEDOUGOU : mai : pluviométrie moyenne insuffisante en première et deuxième décade, suffisante en troisième décade.
juin : pluviométrie moyenne suffisante, mais risques de déficit 3 années/5 années en première décade, 2 années/5 années en deuxième et troisième décade.
Juillet : pluviométrie moyenne insuffisante.

CFDT : Etude des possibilités de développement de la production cotonnière en Haute Volta.

TABLEAU N° 8

PLUVIOMETRIES MENSUELLES, EXTREMES ET MOYENNES

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
BOBO DIOULASSO	Max	15,8	36,2	94,5	133,0	262,2	199,6	437,3	608,5	401,8	144,2	67,1	33,0
	Moy	1,4	3,5	18,7	48,4	107,1	130,9	224,2	321,5	207,2	67,7	8,7	2,4
	Mini	0	0	0	1,0	21,0	37,9	58,3	116,1	97,5	2,4	0	0
HOUNDE	Max	23,4	49,6	112,4	111,6	206,0	261,5	380,5	400,9	351,9	159,1	51,0	27,8
	Moy	1,3	3,1	8,6	46,5	94,4	127,8	206,9	277,2	199,5	53,3	10,3	2,1
	Mini	0	0	0	0	24,3	28,9	60,4	140,0	103,0	0	0	0
DEDOUGOU	Max	1,9	13,0	60,0	188,5	200,7	222,4	383,4	491,5	297,7	188,8	17,7	6,6
	Moy	0,1	0,7	5,7	26,8	69,1	118,8	206,8	269,9	159,4	52,9	1,8	0,5
	Mini	0	0	0	0	6,5	48,1	90,3	136,0	46,8	0	0	0

Période utile

- 49 -

Figure n° 11 - Diagramme des pluviométries mensuelles moyennes sur 41 ans

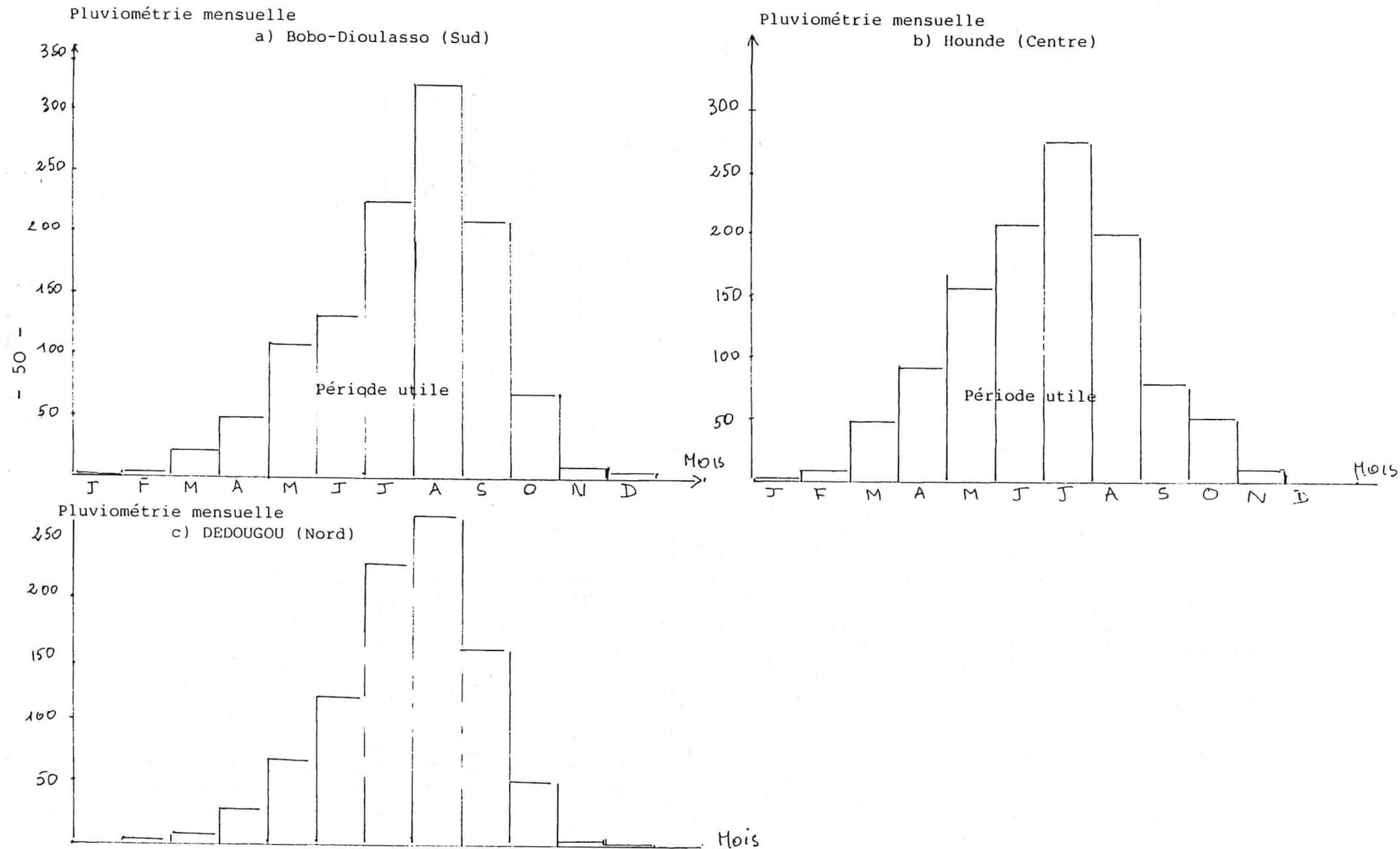


TABLEAU N° 9 - REPARTITION MENSUELLE ET PAR DECADE DE LA PLUVIOMETRIE DE HOUNDE (MOYENNE SUR LES 8 DERNIERES ANNEES DE 1976 à 1983)

ANS	A			M				J				J				A				S				O			
				88.1				110.6				180.0				203.6				137.7				47.6			
	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T
76				20	47.7	88.7	155.9	73.0	57.7	17.4	148.1	76.9	48.3	41.6	166.8	12.5	95.8	34.5	142.8	39.2	66.8	26.5	132.5	24.5	30.3	29.9	84.7
77																											
78				14.8	6.5	26.4	47.7	11.3	13.2	25.2	49.7	46.5	87.7	79.3	213.5	71.5	99.4	93.6	264.5	51.5	76.9	70.5	188.9	19.7	13.9	0	33.6
79																											
80				8.1	18.3	43.2	69.6	71.4	27.3	17.9	116.6	76.9	81.2	73.8	231.9	61.7	66.7	136.1	314.5	55.7	0	38.5	94.2	24.9	27.6	35.7	88.2
81				8.8	45.3	61.8	115.9	2.2	84.5	91.5	179.2	27.6	74.8	50.2	161.8	43.1	33.9	32.7	109.7	78.4	37.5	17.1	133.0	4.4	0	0	4.4
82				6.8	9.1	35.6	51.5	23.4	22.1	31.0	76.5	22.3	50.5	37.2	110.0	50.2	41.8	111.7	203.7	61.9	11.1	30.5	103.5	28.3	14.2	31.5	74.0
83				30.6	57.8	0	88.4	22.1	67.4	4.9	94.4	39.4	57.4	99.5	196.3	117.6	35.2	33.7	186.5	71.0	82.3	11.1	164.4	0.9	0	0	0.9
				14,85	30,7	42,4	88,1	33,9	45,4	31,2	110,6	48,3	66,6	63,6	180,0	67,7	62,1	73,7	203,6	59,6	45,8	32,4	137,7	17	14,3	16,2	47,6

EXPÉRIENCE ANSON, MONTÉDIER, PERS. A. LEBLANC EN FRANCE

Fig. 12 - Représentation graphique de la pluviométrie de HOUNDE
Moyenne sur 8 années (1976 à 1983)

Month	Decade 1	Decade 2	Decade 3
Mai	14.85	30.7	42.4
Juin	33.9	45.4	31.2
Juillet	110.6	48.3	66.6
Août	67.7	62.1	73.7
Sept.	203.6	59.6	45.8
Octobre	32.4	137.7	17

En résumé, la région cotonnière représentée par les trois postes, ont une pluviométrie moyenne insuffisante durant les deux premières décades de mai ; avec risques de sécheresse relative durant la troisième décade deux ou trois années sur cinq, sauf Bobo-Dioulasso.

En juin et juillet, la pluviométrie moyenne est suffisante.

L'irrégularité des pluies en fin de saison (septembre octobre) revêt une énorme importance à l'égard des rendements, surtout lorsque les semis ont été tardifs ; d'après ce que nous venons de voir, cela arrive souvent dans la région cotonnière (beaucoup moins que dans les autres régions du pays). La région de Didougou présente fréquemment des pluviométries insuffisantes et irrégulières dans le mois de septembre-octobre.

Bobo-Dioulasso et Houndé sont relativement pluvieuses (20 à 40 mm en moyenne) durant les deux premières décades d'octobre.

En conclusion, nous pouvons dire que les quantités d'eau tombées annuellement sont suffisantes pour assurer une bonne production céréalière et cotonnière. Mais la mauvaise répartition des pluies en début et en fin de saison pluvieuse compromettent de temps en temps les productions agricoles.

Les résultats des cultures, surtout ceux des cultures cotonnières sont très étroitement conditionnés par la précocité des semis et par la pluviométrie du mois d'octobre, ce facteur ayant des effets d'autant plus déterminant que les semis sont tardifs.

Les paysans bien encadrés de la région arrivent à atténuer les aléas climatiques par des méthodes culturelles appropriées : choix des terres, fumure organique, façons préparatoires et assurent ainsi une auto-suffisance alimentaire régionale et une production cotonnière croissante.

CHAPITRE II

UN RELIEF PEU ACCIDENTÉ, DES SOLS FERRUGINEUX TROPICAUX LESSIVÉS SUR SOCLE GRANITIQUE OU SUR BIRRIMIEN PARTICULIÈREMENT FAVORABLE À L'AGRICULTURE

Les sols sont le reflet de la roche sous-jacente. Ils dépendent également du climat, du relief, de la végétation et de l'action de l'homme. Nous venons de parler du climat et du caractère violent des précipitations en début et en fin de saison des pluies favorisant l'altération de la roche mère et provoquant le lessivage des horizons supérieurs du sol. Avant de parler des sols, nous allons donner un aperçu du relief peu accidenté et des formations géologiques rencontrées.

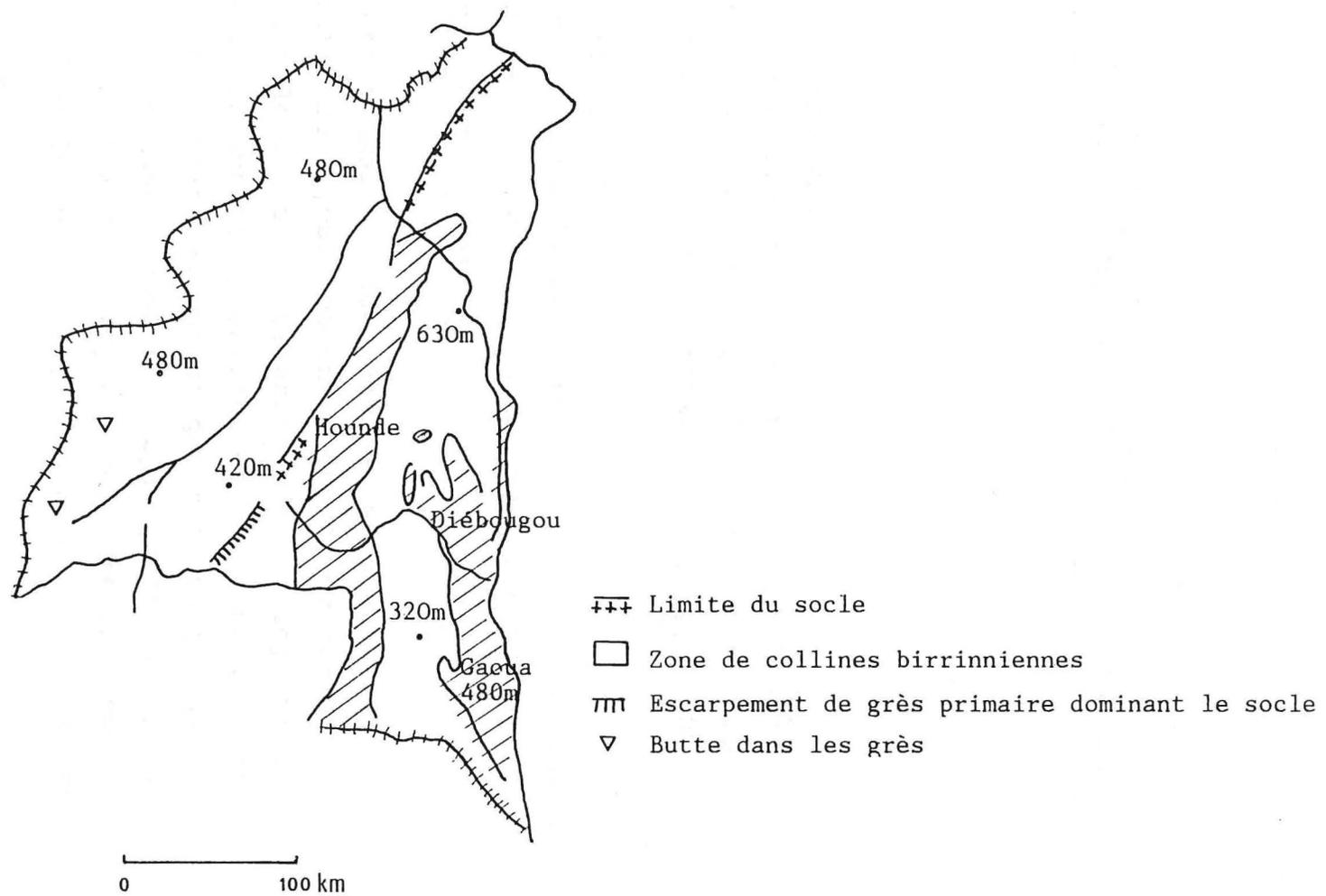
2-1- UN RELIEF PEU ACCIDENTÉ

Selon PALLIER Ginette(1), le Burkina Faso peut être partagé en deux unités principales : une plaine centrale et deux plateaux latéraux (cf carte n°7).

La plaine centrale, qui correspond à l'affleurement du socle occupe plus des deux tiers du pays. Elle est formée de roches magmatiques (granites) et métamorphiques. Elle a une altitude moyenne de 300 m.

(1) PALLIER Ginette : Géographie Générale de la Haute Volta. UER des lettres et Sciences Humaines. Limoges, 2ème édition, 1981

CROQUIS DU RELIEF ET DE LA STRUCTURE EN REGION COTONNIERE
(selon G. Pallin)



Les plateaux latéraux s'élèvent au dessus de la plaine centrale, limités par des falaises. Ils sont localisés dans l'Ouest, le Sud Ouest (Région de Banfora) et dans le Sud Est sur une étroite bande à la frontière du Togo et du Benin. Ils sont essentiellement constitués de grés. Leur altitude moyenne est de 550 m. Les plus grandes hauteurs sont : le Piton de Bergadougou (717 m), le Tenkourou (747 m) dans le Sud Ouest et le Gobnangou (500 m) dans le Sud Est.

La région cotonnière est située dans la plaine centrale où l'altitude d'ensemble varie de 250 à 350 m. Des centres comme Houndé, Béréba, Boromo et Dédougou ont respectivement 324, 291, 264 et 308 m d'altitude. La platitude d'ensemble de cette région n'exclut pas une certaine variété ; c'est ainsi qu'on y rencontre des collines : à Bagassi, près de Boromo, les monts de Koukoliko (621 m), de Nakongo (561 m) ; dans le Sud du secteur de Houndé, des collines Birrimiennes dominent la plaine depuis Kongolikan au Sud Ouest de Houndé jusqu'à Boni au Nord Est.

2-2- DES ROCHES MAGMATIQUES ET MÉTAMORPHIQUES

Deux systèmes géologiques se partagent le pays. Le socle précambrien et la couverture sédimentaire. (carte n°7).

- le socle précambrien, qui occupe trois quarts du pays environ, comprend deux types de formations :

- les granites archéens comprenant deux séries : les granites intrusifs anciens et les granites post-tectoniques alcalins ou calco-alcalins souvent associés au birrimien.

- les formations précambriennes où domine le birrimien. On en distingue deux types : le birrimien inférieur, constitué de schistes argileux et le birrimien supérieur, caractérisé par des roches métamorphiques dites roches vertes.

- la couverture sédimentaire, qui repose sur le socle et qui comprend :

- . les formations infra-cambriennes et primaires qui constituent trois ensembles d'importance inégale :
 - au Nord, les séries sédimentaires de la Boucle du Niger, composées de grès et de calcaire dolomiques,
 - au Sud-Est, les séries sédimentaires du système Voltaïen, composées de grès et de schistes,
 - au Sud-Ouest, le plus vaste ensemble sédimentaire du pays qui comprend essentiellement des grès.
- . les formations tertiaires représentées par les formations continentales argilo-sableuses (la plaine du Gondo au Nord Ouest),
- . les formations récentes qui sont des alignements dunaires (le Sahel).

La région cotonnière est concernée par les roches magmatiques (granites intrusifs anciens) qui se rencontrent un peu partout, particulièrement dans la région de Boromo, et par le Birrimien rencontré dans la région de Houndé. Les grès cambréens occupent une bande étroite allant de l'Ouest du secteur agricole de Houndé jusqu'au Sud Ouest de Dédougou.

C'est sur ces roches, avec l'action du climat et de l'homme que se sont formés les sols dont nous allons maintenant parler.

2-2-3- DES SOLS FERRUGINEUX TROPICAUX LESSIVÉS SUR SOCLE GRANITIQUE OU SUR BIRIMMIEN PARTICULIÈREMENT FAVORABLES À L'AGRICULTURE

Selon Ginette PALLIER (1), les sols au Burkina Faso sont le résultat d'une évolution très ancienne. Ils portent la trace des paléoclimats. Leur éventail est large, depuis les

(1) PALLIER (G) op. cité.

sols ferralitiques propres à la zone forestière jusqu'aux sols ferrugineux tropicaux lessivés en passant par les sols minéraux bruts, les sols brun rouge sub arides des cordons dunaires ou les sols hydromorphes.

La carte n°8 montre la répartition et l'importance de ces différents sols sur la grande et la petite région cotonnière. Les conditions climatiques soudaniennes de la région ont contribué à une évolution pédologique généralisée donnant lieu à des sols ferrugineux tropicaux lessivés. Dans le Nord Ouest de la région, ces sols sont associés à des sols minéraux bruts ou peu évolués. Dans le Centre et le Centre Est, on rencontre des sols bruns eutrophes. Le long des cours d'eau, se répartissent les sols hydromorphes.

- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés, les plus importants se sont développés sur matériaux d'altération kaolinique de roches granitiques ou sur colluvions sableuses provenant de grès. Ils se caractérisent par une richesse en oxydes et hydroxydes de fer et de manganèse qui leur donne une couleur rouge ou ocre. Leur horizon de surface, de couleur gris-beige est généralement pauvre en matière organique. Ils présentent une texture argilo-sableuse. Leur structure est massive, fréquemment compacte et leurs qualités chimiques sont faibles : carence en chaux et magnésium.

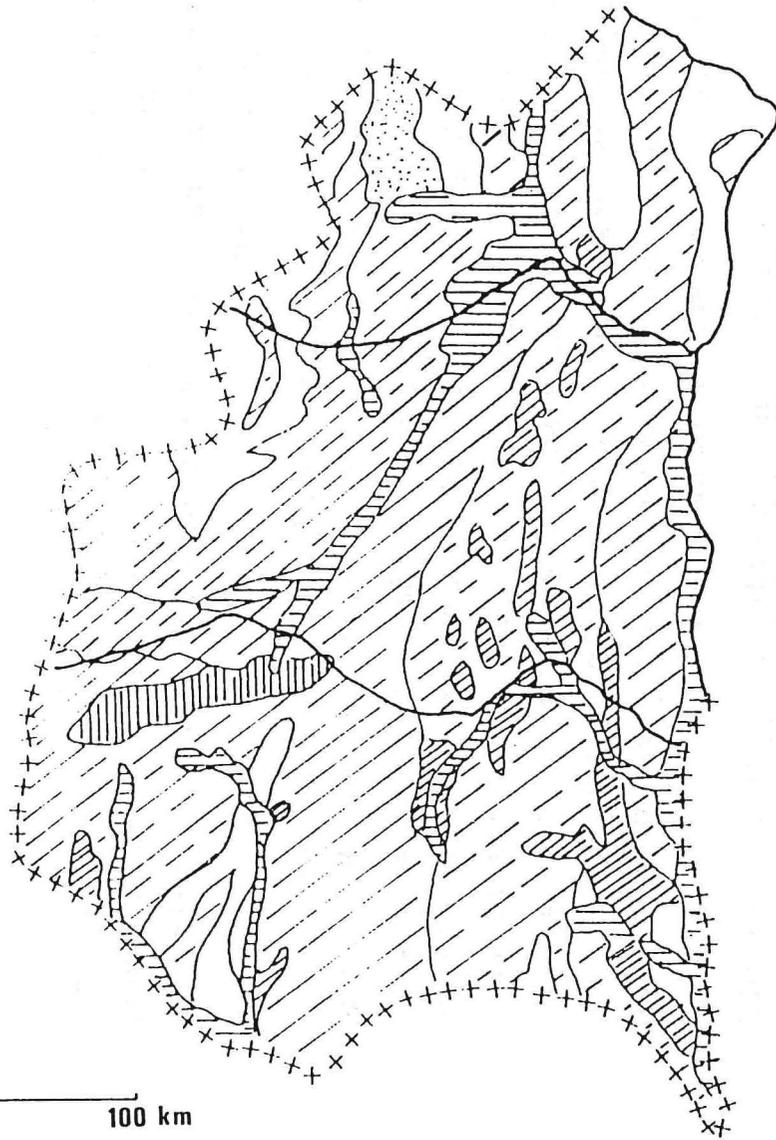
La valeur agronomique de ces sols est souvent fonction de leur position topographique : les sols en haut de pente, où la cuirasse ferrugineuse affleure en surface n'ont pas d'horizon nettement différencié et sont généralement pauvres en matière organique. Ils ont par contre un drainage facile dû, d'une part aux matériaux grossiers qui les constituent et d'autre part à leur pente. Compte tenu très souvent de l'importance de la cuirasse, ces sols ont une valeur agronomique très faible et sont très peu intéressants pour la culture cotonnière.

Dans une position topographique légèrement plus basse on observe des sols beiges à concrétions ferrugineuses en

LES SOLS DE LA REGION COTONNIERE

BURKINA - FASO

- 59 -



- +++++ Frontières pays
- Limites de la petite région cotonnière
-  Sols minéraux bruts ou peu évolués
-  Sols ferrallitiques
-  Sols ferrugineux lessivés
-  Association de sols minéraux bruts ou peu évolués et de sols ferrugineux lessivés
-  Vertisols
-  Sols bruns eutrophes
-  Sols hydromorphes

profondeur et qui subissent malgré une faible pente des phénomènes d'érosion suffisants pour provoquer un entrainement de la couche humifère et un enrichissement superficiel en gravillons ferrugineux. Ces sols ont généralement une structure très compacte et offrent, dans des conditions non appropriées d'exploitation, de faibles rendements tant en cultures vivrières qu'en culture cotonnière.

Dans les zones topographiques horizontales, on rencontre des sols beiges profonds, avec horizon humifère plus ou moins développé. Les phénomènes de lessivage se traduisent par une légère accumulation d'argile en profondeur, par la présence de tâches ferrugineuses. Ces sols, d'une superficie très importante constituent le principal domaine des cultures vivrières. Ils conviennent également à la culture cotonnière, à condition que des méthodes rationnelles de culture soient utilisées.

- Les sols bruns eutrophes ; ces sols se sont développés sur roches basiques (alluvions ou colluvions) issues de roches basiques des collines Birrimiennes. Les deux types de birrimien inférieur et supérieur ont donné deux types de sols assez peu différents du point de vue vocation agricole.

Le birrimien inférieur a donné naissance aux sols ocres ou ocres-jaunes, à texture limoneuse, à bonne structure grumeleuse. Ils sont riches en éléments minéraux. On les rencontre dans la région de Houndé, sur l'Ouest de Boromo et dans la région de Dédougou.

Le birrimien supérieur est à l'origine des sols bruns ou bruns-ocres. Ces sols ont une texture argileuse, une bonne richesse minérale, un bon complexe absorbant qui leur donne une bonne structure malgré une teneur assez faible en humus. Dans la région cotonnière, on les rencontre au Nord Est de Houndé.

Les sols bruns eutrophes, du fait de leur bonne teneur en argile, de leur importante réserve minérale assurant une bonne rétention pour l'eau nécessaire à la végétation et à la fructification du cotonnier en début de saison sèche viennent en tête des sols du pays du point de vue vocation cotonnière.

Dans de bonnes conditions de culture, ces sols sont susceptibles de donner plus de deux tonnes de coton graine à l'hectare.

- Autres types de sols

D'autres types de sols, de moindre importance pour la culture cotonnière sont rencontrés çà et là dans la région : ce sont essentiellement les sols minéraux bruts ou peu évolués souvent associés aux sols ferrugineux lessivés de valeur agricole médiocre, des sols hydromorphes le long des cours d'eau pouvant avoir une valeur agricole dans le cadre des aménagements hydro-agricoles.

En conclusion, la région cotonnière, malgré la fragilité des sols tropicaux est très favorisée par rapport au reste du pays. Les sols qu'on y rencontre peuvent permettre une très bonne production vivrière et cotonnière à condition toutefois d'une bonne année pluviométrique.

CHAPITRE III

UN RÉGIME HYDROLOGIQUE IRRÉGULIER LIMITÉ À LA VOLTA NOIRE ET À SES AFFLUENTS

Les cours d'eau qui arrosent le Burkina Faso appartiennent à trois bassins versants principaux :

- le bassin des Volta, au centre avec la Volta Noire, la Volta Blanche et la Volta Rouge.

- le bassin de la Comoé au Sud Ouest.

- le bassin du Niger, dans l'Est et le Nord du pays.

La région cotonnière est parcourue par la Volta Noire et ses affluents (cf carte n° 9). Elle prend sa source dans la région de Banfora, à une altitude de 550 m et où les précipitations dépassent 1 000 mm. Elle coule tout d'abord en direction du Nord Est sur une pente de 0,15 ‰ environ. Elle reçoit, avant de changer de direction, sur sa rive gauche, la Pendia et le Woumhou et sur sa rive droite, le Kou dont la vallée est une vaste plaine d'inondation aménagée pour la riziculture. Au Nord de Dédougou, à la faveur d'un coude de capture, la Volta Noire change de direction et coule vers le Sud. Elle quitte le plateau sédimentaire pour le socle. La pente est réduite à 0,06 ‰ jusqu'à la frontière du Ghana. Dans le prolongement exact de son cours amont coule le Sourou, rivière à pente peu accusée, dont le sens du courant s'inverse lorsque les eaux sont refoulées par les crues de la Volta Noire.

Sur cette partie de son cours, le fleuve reçoit plusieurs affluents dont le Tui (Grand Balé), la Bougouriba et le Poni.

La Volta Noire a un régime tropical irrégulier qui reflète le rythme des précipitations. Pendant la saison des pluies, saison de hautes eaux, en août septembre, la hauteur de l'eau peut atteindre 6 m ; les débits sont forts, pouvant atteindre, voire dépasser 100 m³/s. Pendant la saison sèche, le niveau baisse progressivement et en mars-avril, il atteint à peine 1,50 m avec des débits très faibles de l'ordre de 6 m³/s.

En plus de ces variations saisonnières, on observe également une baisse des écoulements, aussi bien en saison de hautes eaux qu'en saison de basses eaux pendant les périodes sèches comme entre 1974 et 1983 (cf graphique n°13).

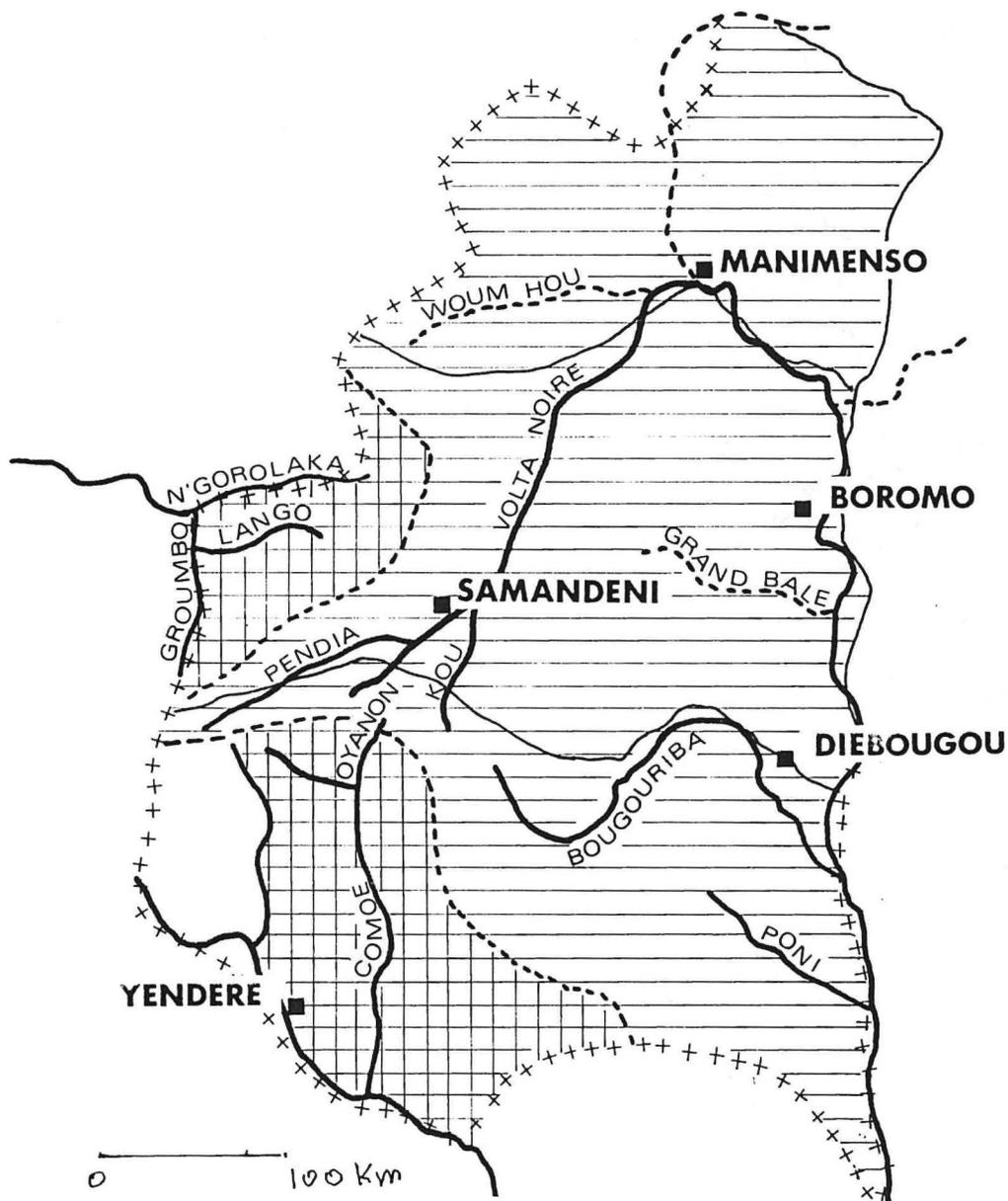
Ce régime irrégulier de la Volta Noire se retrouve également sur les affluents qui tendent vers un régime tropical pur, car en saison sèche, leur écoulement s'arrête.

Dans ces conditions, la Volta Noire est difficilement navigable surtout en saison de hautes eaux où le régime est torrentiel. En période de basses eaux, elle est néanmoins remontée par des pêcheurs achantis du Ghana.

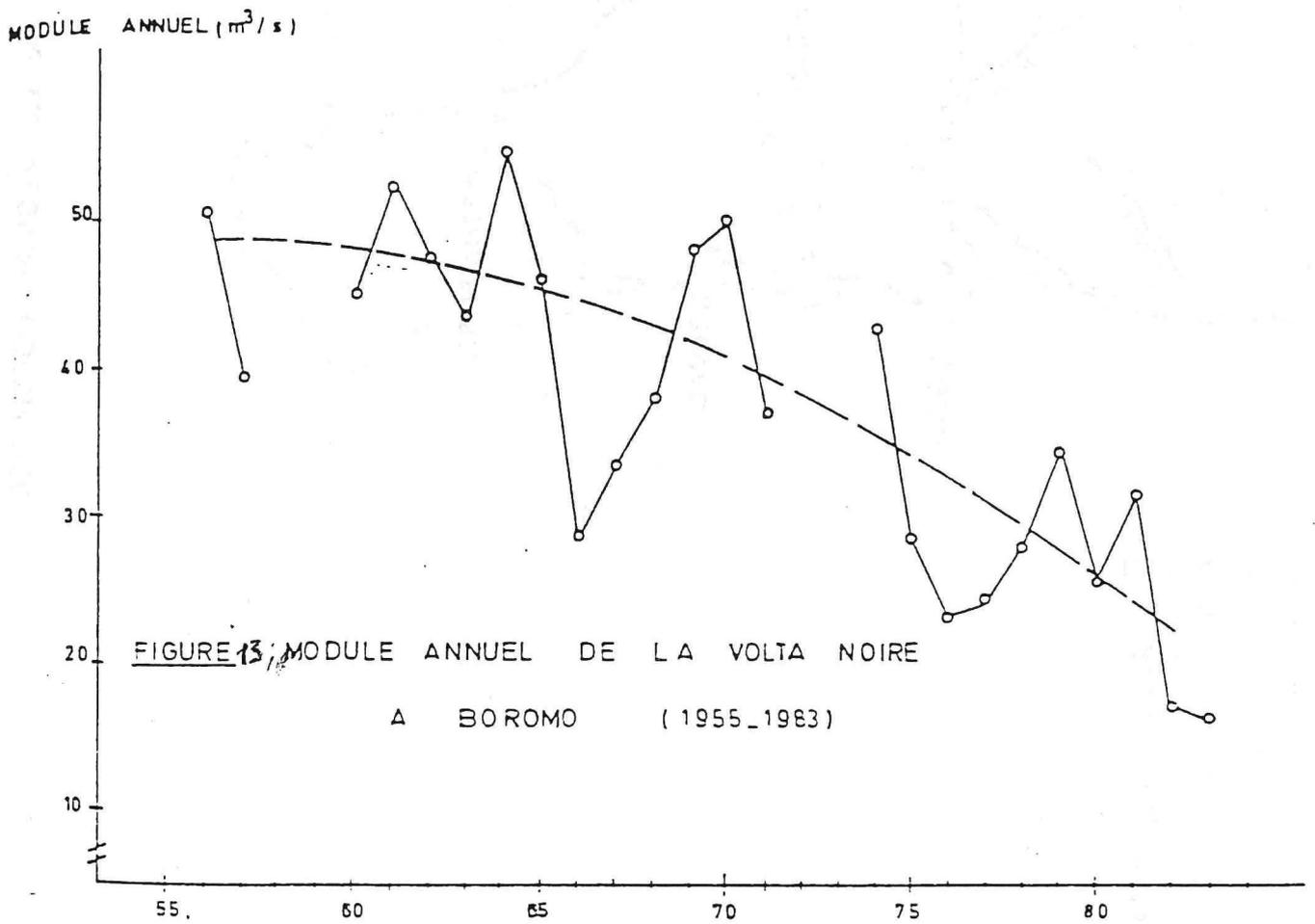
Ce fleuve et ses affluents, qui parcourent une bonne partie de la zone cotonnière offrent des potentialités pour le développement d'une agriculture tant pluviale qu'irriguée, l'onchocercose y étant radiée. En effet, les ressources en eau, comme nous venons de le constater et malgré leurs irrégularités sont relativement élevées.

CARTE N°9 - LES COURS D'EAU DE LA REGION COTONNIERE

- 64 -



-  Réseau hydraulique des Volta
-  - - - de la Comoé
-  Cours d'eau



Les ressources en sols, souvent non exploitées tout au long du fleuve et de ses affluents sont importantes : c'est le domaine des sols hydromorphes argilo-limoneux ou limoneux-sableux. Ces sols présentent de fortes potentialités pour la mise en valeur agricole : riziculture, céréaliculture (mil, maïs, sorgho), maraîchage, arboriculture fruitière . Certains d'entre eux dont l'inondation peut durer jusqu'à six mois, ne peuvent être exploités qu'en saison sèche sous irrigation.

Malheureusement, nous constatons pour le moment que les potentialités en eau et en sols de ces cours d'eau n'ont pas encore participé, ou n'ont participé que très faiblement au développement de la région. Cela est regrettable dans un pays où ces ressources sont rares.

Les raisons de la non exploitation de ces potentialités peuvent être les suivantes :

- l'insuffisance des aménagements hydro-agricoles devant permettre la maîtrise de l'eau. Les aménagements existants se limitent à la vallée du Kou, au barrage sur le Sourou, à la plaine de Banzon et à quelques autres petits barrages dans les régions de Dédougou et de Boromo.

- au manque de moyens des populations qui ne peuvent pas travailler les sols hydromorphes qui exigent pour donner de bons rendements des labours profonds. La mise en valeur de ces sols nécessite donc des moyens importants.

- au manque de maîtrise de la part des populations des techniques d'irrigation et d'aménagement.

- au caractère temporaire de l'écoulement des eaux, notamment sur les affluents.

CHAPITRE IV

UNE VÉGÉTATION DE SAVANE ARBORÉE, DOMINÉE PAR LE KARITÉ ET LE NÉRÉ

La formation la plus fréquente est celle de la savane, avec un tapis de graminées sous une végétation arborée. Mais, elle offre, en fonction du type de climat, notamment des précipitations et de la longueur de la saison pluvieuse de grandes variétés. Cependant, dans une même zone climatique, on observe des variations locales en fonction de la nature du sol, du relief (présence plus ou moins permanente d'humidité et exposition), de l'action de l'homme, qui joue par ces destructions et ses cultures ou par son respect des espèces qui lui sont utiles (Karité, Néré).

Malgré certaines difficultés rendant délicate une délimitation précise des zones de végétation (pluviométrie variant d'une manière continue d'une zone climatique à l'autre, relief peu accusé), les géographes se sont accordés pour diviser le pays en trois grands domaines. Ces domaines sont en partie délimités, comme pour les zones climatiques, par des isohyètes et sont à peu près conformes à ces zones climatiques :

. le domaine Soudano-Guinéen, au Sud de l'isohyète 1 000 mm qui offre des savanes arborées et boisées et des forêts claires, avec, le long des cours d'eau principaux, des galeries de forêts denses,

. le domaine Soudanien, entre 1 000 et 650 mm. Les espèces végétales qui doivent ici supporter une plus longue sécheresse donnent une savane arborée qui va en s'éclaircissant

et en diminuant de taille du Sud vers le Nord. Au Nord, ce n'est même déjà plus qu'une savane arbustive.

. Le domaine Sahélien, au Nord de l'isohyète 650 mm. La diminution des précipitations élimine la plupart des espèces rencontrées dans les domaines précédents, à l'exception des épineux qui ne forment plus que des savanes arbustives. Au Nord de l'isohyète 500 mm, la savane est en partie remplacée par la steppe, essentiellement formée de graminées auxquelles viennent çà et là s'ajouter quelques buissons.

La carte n°10 donne les principaux types de végétation et leur répartition dans la région cotonnière.

Cette région est située dans l'Ouest du pays, entre les isohyètes 700 et 1 000 mm. Elle est donc entièrement concernée par le domaine Soudanien. On y distingue trois districts (1) :

. le district Sud-Soudanien situé entre les isohyètes 1 000 et 900 mm (Nord de Bobo-Dioulasso, régions de Houndé). Ce district est arboré. Les arbres ont dix mètres de hauteur en moyenne ; les espèces dominantes sont : *Butyrospermum parkii* (Karité), *Parkia biglibosa* (Néré), le prunier, *Pterocarpus érinaceus* (Vène), *Entada africana*, *Terminalia avicenioides*, *Detarium microcarpum*, *ximenia americana*, auxquels se mêlent des espèces du Sahel : *Zizyphus Mauritiana* (jujubier), *Balanites aegyptiaca*. Dans les bas fonds, s'ajoutent au Karité et au Néré, *Khaya Senegalensis* (le caïlcédrat), *Anogeissus léiocarpus*, *Cassia siberiana* et de nombreuses combretacées. Au bord de la Volta Noire et de ses affluents poussent *Isoberlinia grandiflora*. Sur les bowé (plateaux cuirassés), la végétation n'offre que des buissons et des arbustes appartenant pour la plupart aux espèces sahéliennes : Acacias, *Balanites aegyptiaca*, *Commifora*

(1) PALLIER G. op cité. L'auteur divise chaque domaine en districts pour tenir compte des zones de transition, dont font état d'autres auteurs.



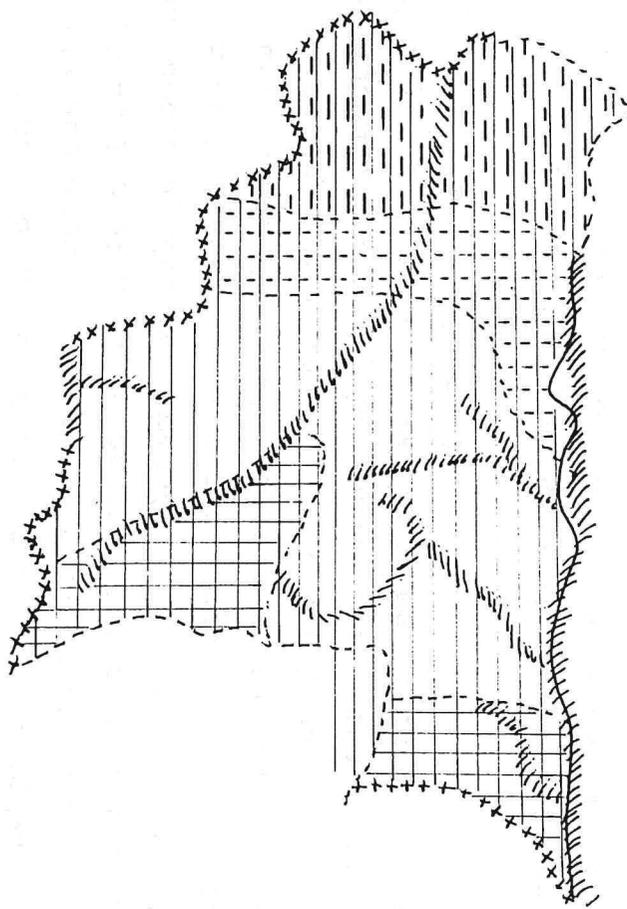
africana et de temps à autres des kapokiers (*Ceiba pentandra*).

le district soudanien est situé entre les isohyètes 900 et 750 mm (Région de Dédougou). L'étage herbacé est formé de plusieurs strates avec pour espèces essentielles *Andropogon pseudapricus*, *ampectens* ou *gayanus*, *Bérinisetum pedicillatum*, *Dactyloctenium aegyptum*, *Evagrotis tremula* ou *ciliaris*, *Schaenefeldia gracilis* et *Loudetia simplex* ou *togoensis*. L'étage arbustif se maintient aux environs de 7 à 8 m. Les espèces les plus typiques sont *Anogeissus leiocarpus*, généralement accompagnées de termitières et *Pterocarpus lucens*. La végétation de buissons entre l'étage arbustif et le tapis de graminées est formée de *Terminalia avicennioïdes*, *Piliostigma thonnighii* et *Guiera senegalensis*. Avec les Kapokiers et *Pterocarpus lucens*, ces mêmes buissons constituent avec *Loudetia simplex* le paysage des bowé. Sur les rives des cours d'eau les galeries sont très claires.

le district Nord Soudanien est situé entre les isohyètes 750 et 650 mm, donc à la limite de la région cotonnière. Ce qui domine dans ce district est la savane arborée voire arbustive. Les espèces de la zone précédente sont plus petites (5-7 m) et elles se rarefient au profit des épineux dont les *Balanites aegyptiaca*, le jujubier, l'*Acacia Seyal* et l'*Acacia raddiana*. De même, les buissons de combretacées et les tapis de *Loudetia simplex* ou *togoensis* ne sont plus le monopole des bowé.

Dans tout ce domaine, notamment au niveau du district soudanien qui nous intéresse le plus, la végétation a subi d'une manière très marquée l'influence de l'homme. Le peuplement naturel est très souvent détruit pour les besoins de l'agriculture et de l'élevage. Ne sont souvent conservés que les arbres les

LES PRINCIPAUX TYPES DE VEGETATION
DANS LA REGION COTONNIERE



-  Forêt galerie
-  Savane boisée et savane arborée
-  Savane arborée (avec apparition des espèces du Sahel)
-  Savane arborée (avec étage intermédiaire d'une végétation de buissons)
-  Savane arborée (avec majorité d'espèces du Sahel)

0 100 km

plus utiles, dont le Karité et le Néré qui demeurent les espèces dominantes des champs cultivés partout dans la région. Un autre arbre est souvent épargné par l'homme, il s'agit de l'Acacia Albida qui peut devenir un grand arbre de plus de 30 m. Il forme des peuplements importants autour de nombreux villages. Il perd ses feuilles en saison des pluies et les retrouve en saison sèche d'où son rôle important en agriculture et en élevage.

CONCLUSION

Nous venons de faire la description du milieu naturel de la région cotonnière dont les grands traits sont :

- un climat tropical de type soudanien caractérisé par deux saisons : la saison sèche qui ne permet aucune activité agricole en culture sèche, la saison des pluies où il tombe annuellement entre 800 et 1 000 mm. Malgré des irrégularités inter-annuelles et saisonnières, ces dernières caractérisées par des "trous" en début de saison et des fins parfois brusques, la saison des pluies permet l'obtention d'une bonne production vivrière et cotonnière.

- prédominance de sols ferrugineux tropicaux lessivés très fragiles dans de mauvaises conditions de production, existence de sols bruns eutrophes sur birrimien très favorables aux productions agricoles dans les conditions climatiques de la région.

- un régime hydrologique irrégulier dominé par la Volta Noire participant très peu au développement régional.

- une végétation de savane dominée par le Karité et le Néré, préservés lors de défrichements culturaux et protégés en raison de leur intérêt économique.

L'analyse de l'ensemble des conditions physiques du pays, dominées par un climat sec de type sahélien ou Soudano-Sahélien, avec des précipitations insuffisantes et irrégulières des sols très fragiles et très pauvres du fait d'une surexploitation de plus en plus insupportable surtout sur le plateau mossi, nous permet de constater que la zone cotonnière est située dans la région la plus favorisée du pays.

Malgré ces conditions favorables, force est de constater que cette région fait partie des régions les moins peuplées du Burkina Faso. La production cotonnière si elle existait traditionnellement était sans importance majeure et les hommes se consacraient surtout à des activités vivrières de substance avec des techniques bien maîtrisées. L'étude du peuplement et des formes d'organisation économiques et sociales traditionnelles nous permettront de comprendre les raisons de cette situation. Elle nous permettra également par la suite de comprendre le rôle du coton sur la transformation des systèmes de production et des systèmes agraires.

DEUXIEME PARTIE

FAIBLE DENSITE DE POPULATION,
FORMES D'ORGANISATION ECONOMI-
QUES ET SOCIALES TRADITIONNEL-
LES STABLES

CHAPITRE V :

LES GRANDS TRAITES DE LA POPULATION BURKINABÉ

La population est un facteur très important dans le processus de développement d'un pays. Malheureusement, dans les pays du tiers-monde, ce facteur est souvent mal connu. Dans le cas du Burkina Faso, le dernier recensement général de la population date de 1975. Ce recensement avait révélé que la population du pays était de 5 638 203 habitants. Une enquête démographique par sondage, réalisée en 1960 par l'I.N.S.E.E. (1) à la demande du gouvernement de l'époque, donnait au pays une population de 4 435 722 habitants. Entre ces deux dates, soit sur une période de quinze ans, la population a augmenté de 1 202 481 habitants, soit un taux de croissance annuel de 1,8 %, ce qui représente le taux de croissance le plus bas parmi les pays de la région. Mais, la stabilité du taux brut de natalité (50 ‰ en 1960 et 49 ‰ en 1975), la baisse du taux brut de mortalité (31 ‰ en 1960, 25 ‰ en 1975), grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et à la diminution probable du phénomène d'émigration liée aux différentes poli-

(1) INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, service de la Coopération : 1964. La situation démographique de la Haute Volta, fasc. I (1960-61), 1964.

tiques nationales des pays voisins d'accueil (contrôles de l'immigration, expulsions), amèneront la population du Burkina Faso à un taux de croissance supérieur à 3 % par an, avec toutes les conséquences socio-économiques que cela entraîne. La population actuelle du pays est estimée à 7 000 000 d'habitants.

Les grands traits de cette population peuvent être présentés de la façon suivante :

5.1. UNE POPULATION EN RAJEUNISSEMENT

L'analyse des pyramides des âges de l'enquête démographique de 1960 et du recensement de 1975 (fig. n° 14 et 15 et tableaux en annexe) montre que la population est composée en majorité de jeunes. Dans les deux cas, les moins de quinze ans représentent respectivement 41,35 % et 45,39 % de la population, les moins de vingt ans 39,22 % et 55,06 %, les moins de vingt cinq ans 57,56 % et 62,36 %. Ces deux enquêtes révèlent également un rajeunissement de la population, puisque les moins de vingt cinq ans en 1975 sont supérieurs à 4,8 % à ceux de 1960.

La tranche d'âge située entre quinze et soixante ans correspondant à la population active était de 53 % en 1960 et de 48,73 % en 1975. Actuellement, la population active est de l'ordre de 50,3 % de la population rurale.

5.2. DES PHENOMENES MIGRATOIRES IMPORTANTS

Ces phénomènes qui touchent la population active du pays, concernent essentiellement le plateau Mossi. Ils peuvent prendre plusieurs formes :

- Mouvements saisonniers : ces mouvements peuvent être des émigrations vers la Côte d'Ivoire ou le Ghana où les émigrants offrent leur force de travail dans les plantations de café ou de cacao, pendant les récoltes.

Ils peuvent être des migrations internes, des exodes

Fig. 14 - ENQUETE ET RECENSEMENT URBAIN (1960-1961)

PYRAMIDE DES AGES

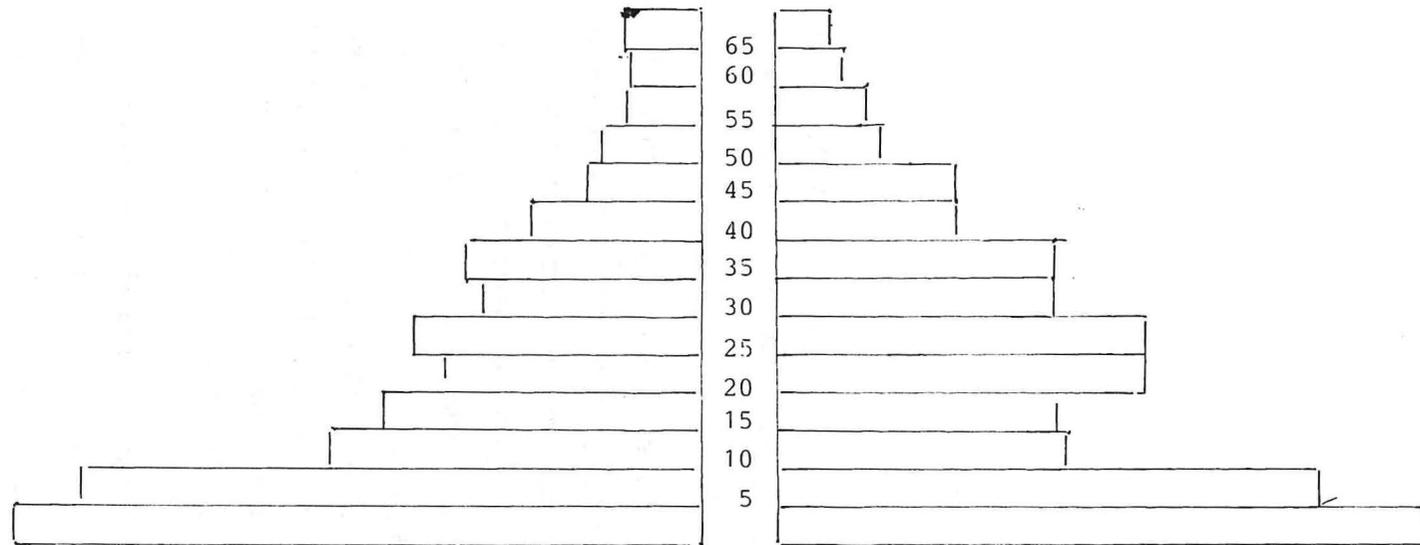
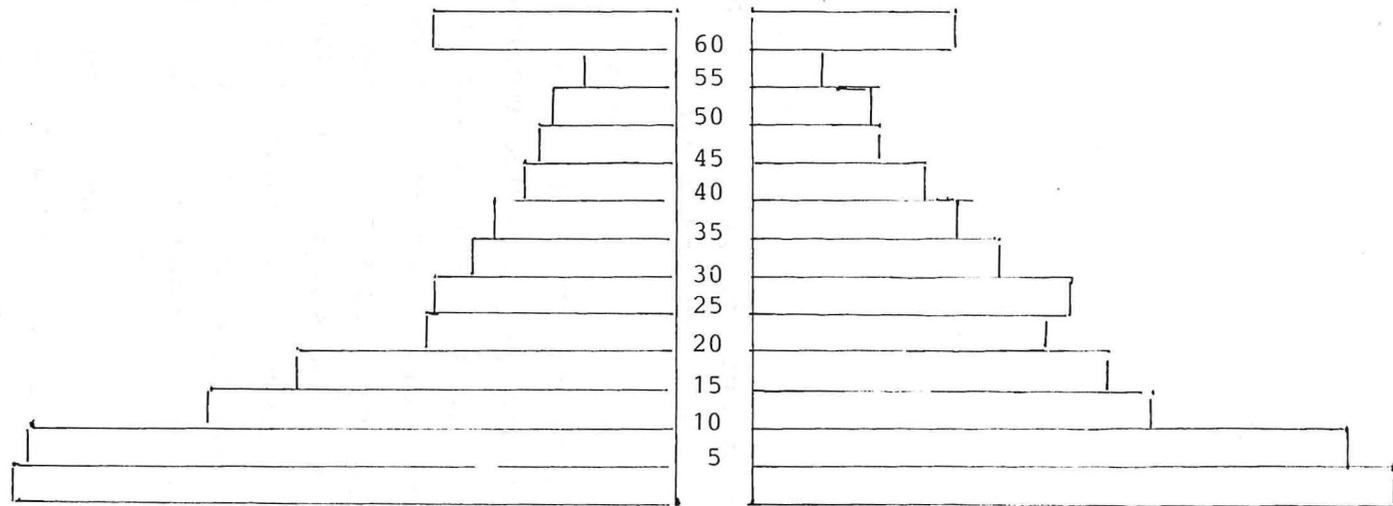


Fig. 15 - RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION (1975)



ruraux de la campagne vers la ville pendant la saison sèche. Ces migrants de saison sèche, en général des jeunes, partent pour deux à six mois dans les centres semi-urbains ou urbains à la recherche de travail dans les secteurs secondaires et tertiaires. Les campagnes du centre et du nord du pays se vident pratiquement pendant cette période de l'année.

- Mouvements de longue durée : ils peuvent être des migrations des régions surpeuplées du pays vers les zones de faibles densités. Ils sont soit organisés par l'Etat ; c'est le cas de l'Autorité de l'Aménagement des Vallées de Volta qui installe les paysans du plateau mossi dans les zones où l'éradication de l'onchocercose a été entreprise ou sur les plaines aménagées comme la vallée du Kou ; soit spontanés ; c'est le cas des migrants mossi ou des éleveurs peuls qui s'installent dans l'ouest ou le sud-ouest du pays, où les conditions de production et d'élevage sont meilleures .

Le tableau n° 10 donne les soldes migratoires internes par département en 1975, époque où les migrations internes n'étaient pas encore très importantes.

Tableau n° 10 : Soldes migratoires internes par département,
population résidente : recensement 1975

	Hommes	Femmes	Total
1. <u>DEPARTEMENTS D'EMIGRATION</u>			
1.1. Nord (Ourahigouya)	- 24 167	- 21 874	- 46 041
1.2. Centre Ouest (Koudougou)	- 18 070	- 16 593	- 34 663
1.3. Centre Nord (Kaya)	- 7 921	- 2 480	- 10 401
1.4. Centre Est (Kenpelo)	- 4 240	- 3 884	- 8 124
1.5. Sahel (Dori)	- 1 611	- 1 884	- 3 495
1.6. Sud Ouest (Gaoua)	- 1 018	- 1 338	- 2 156
Total	- 57 027	- 47 853	-104 880
2. <u>DEPARTEMENTS D'IMMIGRATION</u>			
2.1. Hauts bassins (Bobo)	+ 30 454	+ 26 812	+ 57 266
2.2. Volta noire (Dédougou)	+ 16 503	+ 12 683	+ 29 186
2.3. Centre (Ouagadougou)	+ 7 021	+ 5 063	+ 12 084
2.4. Est (Fada N'Gourma)	+ 3 049	+ 3 295	+ 6 344
Total	+ 57 027	+ 47 853	+104 880

Ces mouvements de longue durée sont aussi des émigrations surtout vers la Côte d'Ivoire qui durent plus de cinq ans. Elles modifient profondément la structure de la force de travail dans les villages mossi. Ce sont les jeunes hommes qui partent d'abord, suivis quelques temps après de leurs jeunes femmes.

L'émigration touche environ 1 000 000 de Burkinabé, dont 9 % sont des émigrants de longue durée. C'est un phénomène qui a tendance à baisser, compte tenu d'une politique nationale limitant les sorties d'une part et de la saturation progressive des débouchés et d'une politique de limitation des entrées dans les pays d'accueil d'autre part.

D'une manière générale, les phénomènes migratoires sont provoqués par le sous-emploi rural saisonnier, aucune activité agricole n'étant envisagée en saison sèche, la faiblesse des revenus agricoles, le manque de terre cultivable, dû à une grande pression démographique et à la sécheresse chronique que nous connaissons depuis une quinzaine d'années. Elles ont des conséquences désastreuses pour le pays dans le cas des émigrations et dans tous les cas pour les villages de départ, qui, vidés de leurs forces vives, sont ainsi peuplés de vieillards improductifs. Certains auteurs (1) trouvent que les migrations internes où les agriculteurs se déplacent d'une région à l'autre, contrairement à l'exode rural qui se traduit par un appauvrissement net du secteur agricole, augmentent le taux de mise en valeur des terres exploitables, contribuent à la redistribution nécessaire des actifs, peuvent avoir des effets positifs à long terme sur les rendements et la production globale de l'agriculture. Quant à nous, nous pensons que les migrations spontanées sous la forme actuelle, avec ses formes extensives d'exploitation, conduisant à long terme à une destruction totale du potentiel de production, ne peuvent que contribuer à la diminution de la production globale du secteur rural.

(1) GAMSONRE (M.L.) : L'administration du développement agricole en Haute Volta. Thèse de 3e cycle, Université Montpellier I, 1983, 397 p.

5.3. UNE POPULATION ESSENTIELLEMENT RURALE

Le Burkina Faso compte environ 7 000 villages de moins de 5 000 habitants, 40 centres semi-urbains dont la population est comprise entre 5 000 et 10 000 habitants et 7 centres urbains.

L'essentiel de la population se trouve dans les villages de moins de 3 000 habitants. En 1975, selon le recensement, la population rurale résidente était de 5 240 000 habitants, soit environ 93 % de la population résidente.

5.4. UNE REPARTITION INEGALE DE LA POPULATION

Pour des raisons liées à l'histoire du pays, la population est très inégalement répartie sur le territoire national. On y trouve :

- une zone centrale, de plateau mossi, avec des densités de population très fortes (plus de 70 habitants au km²) qui accueille 42 % de la population.

Dans cette région, le C.I.C. (1) dépasse 50 %, ce qui rend impossible la pratique d'un assolement même bis-annuel culture/jachère.

- Des zones extrêmes, à peuplements moyen faible ou presque nul. Dans l'Est et le Nord-Est, les faiblesses des densités de population (moins de dix habitants au km²) s'expliquent par la quasi permanence de la sécheresse, tandis que dans les vallées des cours d'eau, l'onchocercose rendait les conditions de peuplement difficiles. Dans l'Ouest et le Sud-Ouest, bien que les conditions physiques soient favorables, la densité moyenne de population était inférieure jusqu'à ces dernières années à douze habitants au km². Ceci peut s'expliquer en partie, comme nous le verrons plus loin, par l'insécurité dans laquelle vivaient les populations avant la colonisation.

Dans ces zones, le C.I.C. est inférieur à 20 % .

(1) C.I.C. : coefficient d'intensité culturelle.

Cette répartition inégale de la population induit à la fois de forts courants de migrations intérieures, comme nous l'avons déjà vu (cf carte n° 2), de fortes potentialités agricoles (Ouest du pays), de fortes zones de dégradations des écosystèmes (Centre).

5.5. UNE POPULATION CONSTITUEE D'UN GRAND NOMBRE D'ETH D'ETHNIES NUMERIQUEMENT DOMINEES PAR LES MOSSI

La population du Burkina Faso est très hétérogène. Elle est composée d'environ soixante ethnies que la Revue Jeune Afrique, ⁽¹⁾ dans l'Atlas du Burkina Faso (1) regroupe en quatre grandes familles:

- les populations les plus anciennement installées dans le pays,
- les populations néo-soudaniennes
- les populations mandé
- les populations du Sahel.

La carte n° 11 donne la composition ethnique de ces différentes familles et leurs localisations géographiques.

Deux grandes familles de langues sont parlées par ces ethnies (1) :

- les langues burkinabé ou Gour qui comprennent : le Gourma-mooré, le Grousi, le Lobiri, le Bwamu, le Senoufo et le Dagari.
- les langues mandé qui sont le Dioula, le Bisa et le Sa.

Dans la zone sahelienne, on parle le Foulfouldé et le Tamacheq qui ne sont pas classées dans les deux familles de langues.

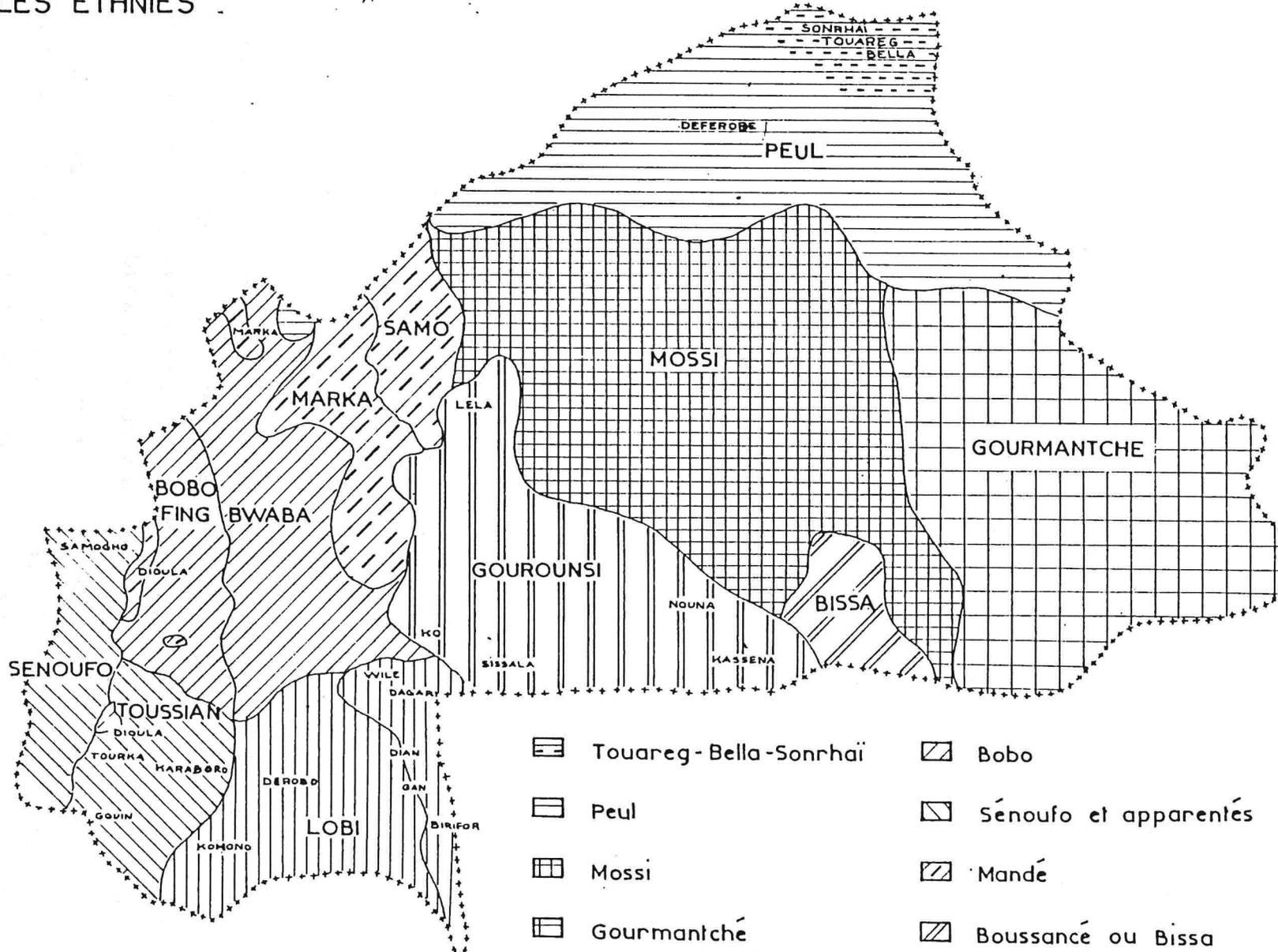
Les groupes ethniques sont d'importance numérique inégale : les Mossi à eux seuls représentent 48 % de la population. Les autres groupes ethniques se classent de la façon suivante :

(1) Jeune Afrique, op. cité.

les Peul (10,4 %), les Lobi (7 %), la famille mandé (6,9 %), les Bobo (6,7 %), les Senoufo (5,5 %), les Gourounsi (5,3 %), les Bisa (4,7 %), les Gourmantché (4,5 %).

Cette présentation rapide des caractéristiques de la population du Burkina Faso, nous permettra de mieux comprendre la situation des populations de la région cotonnière, située dans l'Ouest du pays, région qui accueille les migrants mossi.

LES ETHNIES



0 100 km

CHAPITRE VI :

UNE POPULATION AUTOCHTONE DE LA RÉGION COTONNIÈRE A CROISSANCE LENTE, DE PLUS EN PLUS DOMINÉE PAR LES MIGRANTS MOSSI

Nous rappelons que la grande "région cotonnière" de l'Ouest du Burkina est celle formée par les ORD de la Volta Noire, des Hauts-Bassins et de la Bougouriba, que cette région compte dix huit secteurs agricoles et que sept de ces dix huit secteurs que nous avons appelés la "petite région cotonnière" produisent l'essentiel du coton du Burkina Faso.

Le *tableau n° 11* donne la répartition de la population par ORD et par secteurs de la "grande région". A l'examen de ce tableau, nous constatons qu'en 1975, la population rurale de ces trois ORD était de 1 243 000 habitants, soit 22 % de la population rurale du pays.

Actuellement, cette population est estimée à 1 649 000 habitants, soit 25 % de la population rurale nationale. A l'intérieur de cette région, la population est assez régulièrement répartie comme l'indiquent les densités de population par ORD, qui en 1984, étaient de l'ordre de 22 habitants au km². L'ORD des Hauts Bassins, qui avait une densité de population de 12 habitants au km² en 1975, a vite comblé son retard par un afflux important d'immigrants.

La population de la région, à l'image de la population du pays est rurale et agricole. La seule ville importante est Bobo-Dioulasso, avec 150 000 habitants. On y rencontre une dizaine de centres semi-urbains, qui sont les chefs-lieux des circonscriptions administratives ayant une population comprise entre 5 000 et 10 000 habitants.

D'après le *tableau n° 13*, le taux de croissance de la population entre 1975 et 1984 est de l'ordre de 3,3 % par an. Ce taux est supérieur au taux national. Cela s'explique par l'importance des phénomènes migratoires et non par une augmentation de la population autochtone régionale. C'est surtout

l'ORD des Hauts Bassins qui est le principal ORD d'accueil des migrants, le taux de croissance annuelle de sa population ayant été de 7,3 % entre 1975 et 1984.

Tableau 11 : Répartition de la population par ORD et par secteurs 1975 et 1984.

Densité de population et taux de croissance entre ces dates.

ORD ET SECTEURS	Population rurale		Superficie (km ²)	Densités		Taux de croissance	
	1975	1984		1975	1984	1975-84	Annuel
HAUTS BASSINS	299 000	518 000	24 782	12	21	73	7,3
Bobo Nord)	146	336					
Bobo Sud)							
Houndé	41	51					
N'Dorola	55	62					
Orodara	52	69					
VOLTA NOIRE	604 000	724 000	33 106	18	22	20	2
Dédougou	92	112					
Boromo	132	159					
Nouna	109	131					
Solenzo	48	63					
Tougan	157	187					
Koungny	66	72					
BOUGOURIBA	340 000	407 000	17 488	19	23	20	2
Dano	87 065	104 058					
Diébougou							
Dissin							
Nako							
Gaoua							
Batié							
REGION COTONNIERE	1 243 000	1649 000	75 376	17	22	33	3,3
BURKINA-FASO	5 638 000	7000 000	274 000	20		24	2,4

Actuellement, aucune étude ne permet de donner avec certitude les structures démographiques régionales. Celles-ci sont fonction des différents groupes ethniques. A cet égard, il est important de noter que des études réalisées dans la région sur la population BWA (1), principal groupe ethnique autochtone, ont permis de constater une certaine dénatalité au niveau de ce groupe ethnique, dénatalité dont les causes seraient les maladies vénériennes (syphilis) . Nos propres enquêtes, réalisées cette année (1985) dans la région de Houphouët nous ont conduit aux mêmes constatations ; une pyramide des âges établie à partir de la population de Dohoun (tableau n° 12.) nous permet de constater que la tranche d'âge des moins de vingt cinq ans représente 58,6 % de la population, alors qu'au niveau national, cette tranche d'âge représente 62,36 % de la population. On peut ainsi penser à une population autochtone vieillissante à faible taux de croissance que l'importance de notre échantillon ne permet pas d'affirmer.

Tableau n° 12 : *Pyramide des âges de la population BWA de Dohoun*

	EFFECTIF			POUR 100		
	H	F	Total	H	F	Total
< 15 ans	184	184	368	20,5	20,5	41,0
15-24	84	74	158	9,4	8,2	17,6
Total des < 25 ans	268	258	526	29,9	28,7	58,6
25-34	44	50	94	4,9	5,6	10,5
35-44	39	43	82	4,3	4,8	9,1
45-54	25	37	62	2,8	4,1	6,9
> 54 ans	76	57	133	8,5	6,4	14,9
Total population BWA	452	445	897	50,4	49,6	100,0

La population de la région cotonnière est composée des groupes ethniques suivants :

- Les Bobo : le groupe communément appelé Bobo regroupe un certain nombre d'ethnies rencontrées dans l'ouest du pays. Selon G. LE MOAL (1), il semble qu'il faille retenir deux groupes ethniques, d'importance inégale et d'origine différente : les BWA (Bobo oulé), sont de beaucoup les plus nombreux et leur langue, le Bwamu appartient au fonds burkinabé. Les Bobo Fing sont de langue mandé. L'aire d'expansion des BWA qui est le groupe qui nous intéresse le plus dans le cadre de cette étude, est extrêmement vaste, puisqu'ils sont à cheval sur le Mali et le Burkina Faso sur une bande large de 10 à 150 kms, qui commence au Nord avec la région de San (Mali) et finit au Sud d'une ligne joignant Bobo-Dioulasso à Boromo. Au Burkina-Faso, on les rencontre seulement dans la région cotonnière, sur les secteurs agricoles de Bobo-nord, Houndé, Nouna, Solenzo, sur une partie des secteurs de Boromo (Bagassi, Yaho), de Dano (Founzan) et de Dédougou.

Les Bobo vivent au sud de l'aire d'expansion des BWA. Tout en étant différents de ceux-ci, ils ont les mêmes cultures et les mêmes modes de vie.

- Ces deux groupes représentent 6,7 % de la population Burkinabé.

- Les Lobi-Dagari : ces populations sont venues de la rive gauche de la Volta Noire. On les rencontre au Burkina Faso, dans le Nord de la Côte d'Ivoire (Lobi) et dans le Nord Ouest du Ghana (Dagari, Birifor). Elles se subdivisent en quatre ethnies principales qui sont : les Lobi, les Dagari, les Birifor et les Wile. Ces ethnies se partagent l'ORD de la Bougouriba de la façon suivante : les Lobi dans les secteurs agricoles de Gaoua, Kampti, Nako et Baité ; les Dagari, au Nord du pays Lobi dans les secteurs de Diébougou, Dano, Dissin,

Les Birifor et les Wile sont mêlés aux Lobi et aux Dagari.

(1) LE MOAL (Guy) : note sur les populations "Bobo", Etudes Voltaïques, mémoire n° 1, 1960.

- Les Senoufo : ils sont à cheval sur trois pays : la Côte d'Ivoire (autour de Korogho, le Mali (région de Sikasso) et le Burkina Faso. Au Burkina Faso, les Senoufo sont répartis dans deux régions : l'une de plateaux plus ou moins accidentés (région de Otodava), l'autre de plaine, au Sud des Collines de Kankalaba. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à ceux qui sont dans la région de Orodara, secteurs de Orodara et de N'Dorola.

- Les Mandé : ils regroupent les Samo et les Marka. L'aire de peuplement marka au Burkina-Faso s'étend depuis la frontière malienne dans le secteur agricole de Nouna et Tougan jusqu'aux limites du pays Mossi et Gourounsi dans les secteurs de Boromo et Tenado. Les villages Marka sont donc disséminés à travers les villages BWA et Samo. En réalité, il n'existe pas de zone à grande superficie dont le peuplement soit uniquement Marka.

- Les Samo et les Samogho sont représentés au Burkina Faso par deux groupes géographiquement distincts : un groupe, au Nord d'une ligne allant de Bobo-Diaoulasso à Sikasso (Samogho) et un autre groupe, plus important, concentré dans les secteurs de Tougan et Koungny-Toma et qui débordent sur le Mali (Samo). Les Samo et les Samogho, dont l'aire de peuplement est plus restreinte que celle des Marka vivent dans des villages homogènes, constitués le plus souvent que de Samo.

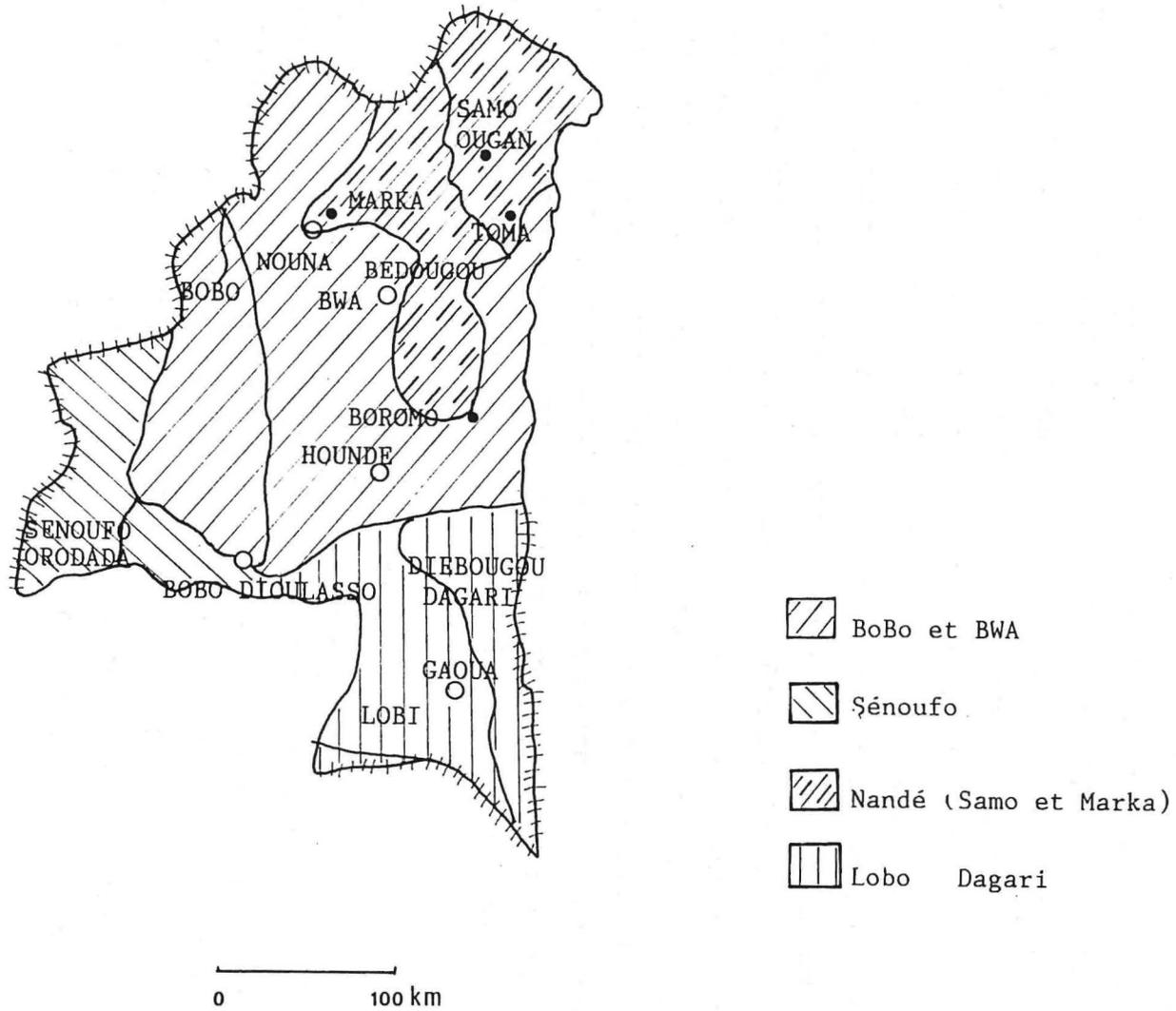
Tels sont les principaux grands groupes ethniques autochtones rencontrés dans la grande région cotonnière. Le *Tableau n° 13 et la carte n° 12* nous permettent de voir leur localisation. L'examen du tableau et de la carte nous permet de constater que les groupes qui sont rencontrés dans la petite région cotonnière, donc ceux dont les systèmes de production sont susceptibles d'être modifiés par la culture cotonnière sont : les Bobo, particulièrement les BWA, les Dagari et les Senoufo. A ces groupes ethniques autochtones, nous adjoindrons les migrants Mossi, installés çà et là dans la "petite région "

et dont les pratiques culturelles peuvent modifier les systèmes agraires de l'ouest du pays. Ainsi, l'étude des formes d'organisation économiques et sociales que nous allons maintenant aborder concernera ces groupes ethniques.

Tableau n° 13 : Répartition de la population par groupe ethnique dans la grande et petite région cotonnière.

GROUPES ETHNIQUES	Nombre d'habit. du groupe eth. au Burkina Faso		LOCALISATION	
	1975	1984	Dans la grande région (sect.)	Dans la petite région (secteurs)
BOBO : Bobo Oulé (BWA) et Bobofing	377 760 (1)	469 000	Bobo Nord, Bobo Sud, Houndé, Dédougou, Boromo, Nouna, Solenzo, Dano	Bobo Nord, Houndé, Solenzo, Boromo, Dédougou, Dano
LOBI-DAGARI	349 674	490 000	Gaoua., Diebou-gou, Kampti, Dano, Nako, Dissin, Batié	Dano (Dagari)
SENOUFO	310 101	385 000	N'Dorola, Orodara	N'Dorola
MANDE : SAMO et MARKA	389 036	483 000	Nouna, Tougan, Boromo (Ouahabou)	Boromo (Marka)
MOSSI			Dispersés dans tous les secteurs	Dispersés dans tous les secteurs

(1) Selon G. LE MOAL, en 1960, on dénombrait 123 881 BWA (Bobo Oulé en Burkira-Faso).



CHAPITRE VII :

L'ORGANISATION SEGMENTAIRE DE LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE, LES SYSTÈMES TRADITIONNELS DE PRODUCTION STABLES

Nous pensons que pour bien comprendre les formes d'organisation traditionnelles de l'ouest du pays, il est important de rappeler quelques traits de l'histoire de cette région et en cela, nous partageons le point de vue de J.L. BOUTILLIER (1) qui dit que *"la vision que l'on peut avoir des systèmes dits traditionnels, qu'ils soient sociaux, économiques ou fonciers est déformée par l'ignorance de l'histoire, aussi bien de l'histoire précoloniale que de l'histoire coloniale proprement dite"*.

C'est ainsi que de la région qui nous intéresse, on peut retenir que la période qui a précédé la pénétration française est caractérisée comme suit : au XIXème siècle, elle reçoit le contrecoup des guerres coloniales qui marquent tout l'Ouest Africain, conduite d'abord par El Hadj Omar et ensuite par Samory. Ces guerres secouent la région et donnent naissance à une multiplicité de petits chefs de guerre qui profitent du désordre, des alliances des uns et des autres pour créer de véritables bandes armées se déplaçant à l'intérieur de péri-mètres plus ou moins grands ; ils vivent en razziant les populations autochtones qui, dans cette région, comme nous le verrons plus loin, n'ont pas d'organisations politiques capables de contrebalancer l'action de ces pillards. On rencontre aussi dans la région de Diebougou, Léo, les Djermabé qui mettent à sac toute la population. Dans la boucle de la Volta Noire, les Marka du Marabout Ladjî Mohamadou, puis de son fils Karamko Moktar, originaires de la région de Safané, mais basés autour de Ouahabou-Boromo pillent toute la région. En trente ans, plusieurs dizaines de villages Nounouma, Bobo, Koho sont détruits et seuls quelques gros villages, tel Bagassi (près de

(1) BOUTILLIER (J.L.) : Les structures foncières en Haute-Volta. Etudes voltaïques; nouvelle série, 1964, mémoire n° 5.

Boromo) résistent aux agissements du Marabout.

Dans la région Samo et Marka, plus au Nord, on rencontre les troupes peuls des chefs de Barani et des toucouleurs d'Ahmadou Cheikou qui tiennent en suggestion et exploitent plus ou moins régulièrement toute la région.

Ainsi, on peut dire que la période précoloniale était caractérisée, dans l'ouest du pays par :

- une grande fluidité des populations qui au hasard des guerres, des razzias, des alliances étaient amenées par groupes plus ou moins nombreux, à se déplacer dans un périmètre parfois assez grand.

- Une grande insécurité tendant à faire replier les groupes sur eux-mêmes (habitats fortifiés, production et défense collectives).

La colonisation, en dominant ces guerriers et ces pillards locaux, a complètement changé les conditions de l'évolution de ces populations. Les conséquences de cette colonisation sur l'implantation des populations ont été considérables. Pendant les premières années de l'époque coloniale, le peuplement s'est figé tel que la pénétration française l'avait trouvé, les règles nécessaires au maintien d'une certaine sécurité ont empêché le déplacement de groupes importants, tandis que l'arrêt des razzias en supprimait la cause. Par la suite, la sécurité a permis aux populations de se desserrer et de se répandre sur leurs terroirs.

Cette présentation historique rapide ne permettra certainement pas de comprendre tous les aspects de l'organisation économique et sociale. Au contraire, cette organisation, sous formes de villages indépendants, sans pouvoir politique centralisé, explique l'impuissance de ces populations à résister aux assauts répétés des bandes de pillards organisés. Elle explique par contre pourquoi un droit foncier ne pouvait pas avoir de sens ni de réalité véritable, sauf au cours de la période coloniale où la fixation des peuplements a permis de modeler les

droits fonciers dans les formes et avec les mécanismes que l'on peut observer aujourd'hui. Elle explique également comme nous l'avons déjà constaté, pourquoi la région ouest est sous-peuplée par rapport au centre du pays où les populations ont une organisation politique à pouvoir centralisé.

L'histoire n'est pas le seul élément explicatif de l'organisation traditionnelle des peuples. La géographie, notamment le milieu naturel, peut jouer un grand rôle dans cette organisation. C'est ainsi que dans l'étude sur le Bassin du Moyen Logone, J. CABOT (1) fait ressortir trois types de milieux naturels : les montagnes de la pénéplaine du bassin, les plateaux de piémonts, les plaines inondables. A chacun de ces milieux particuliers correspond des variantes de types d'habitat ou de genre de vie. Dans le cas de notre région cotonnière, située entièrement dans la plaine centrale, avec un climat de type soudanien, l'homogénéité du milieu naturel a induit un type d'habitat peu différencié, groupé en tas ou en nébuleuses, auréolé de champs.

7.1. DES FORMES D'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUES SE LIMITANT AU VILLAGE ET A LA FAMILLE ETENDUE

Au Burkina-Faso, il existe un grand nombre de type d'organisations. J.L. BOUTILLIER (2) les classe en trois principales catégories :

- des systèmes segmentaires dans lesquels l'organisation politique est fondée sur la juxtaposition et l'équilibre entre les lignages (BWA, Lobi, Dagari, Senoufo) ;
- une organisation à pouvoir centralisé, mais n'englobant que de faibles populations, groupes ou confédérations de villages (pays Gourounsi) ;
- une organisation à pouvoir centralisé, formant de

(1) CABOT (J) : Le Bassin du Moyen Logone (Thèse), Lettres, 1966

(2) J.L. BOUTILLIER, op. cité.

véritables royaumes (Mossi, Gourmantché, Peul, Touareg).

La région cotonnière est le domaine des populations à systèmes segmentaires. Dans de tels systèmes, comme le souligne J.L. BOUTILLIER, organisation en lignages et organisation territoriale forment comme une trame de la société : l'appartenance à un lignage ne définit pas à un moment donné une seule résidence, mais un nombre fini de résidences possibles, ces résidences étant déterminées au niveau d'un segment de lignage. Le groupe local qui représente l'unité politique, même s'il existe des groupements et des hiérarchies entre unités voisines, est composé d'une agglomération de segments de différents lignages pouvant être de profondeurs généalogiques très diverses et impliquant là aussi une hiérarchie entre ces segments. Souvent, ce groupe, correspond à une constellation de villages voisins, ou même à un seul village. C'est au segment de lignage à généalogie la plus profonde auquel généralement a appartenu le fondateur du village que revient la chefferie du village (ou celle de la terre suivant les dénominations particulières à telle ou telle ethnie).

Suivant les groupes ethniques (BWA, Senoufo, Dagari), ce type d'organisation présente quelques variantes, allant de la famille élémentaire à la grande communauté villageoise.

7.1.1. L'unité socio-économique de base (USEB)

Nous entendons par unité socio-économique de base, le plus petit ensemble social au sein duquel s'organise la production et la vie sociale. L'USEB peut être une famille élémentaire (ménage) ou un groupe de familles élémentaires. Pour expliciter cette notion qui est à la base de l'organisation sociale traditionnelle, nous prendrons l'exemple de la société BWA où l'USEB est intégré dans une communauté villageoise et celle des Dagari à organisation segmentaire, se limitant à la famille étendue.

Les BWA

La société BWA est organisée en village. Le village est en général habité par un seul lignage, celui-ci étant la réunion de plusieurs familles ayant une origine familiale commune, descendant en ligne masculine, d'un ancêtre commun. Le lignage dès qu'il devient important, se subdivise en fractions qui sont regroupées dans des concessions appelées "cases" par P. GUEBHARD (1) ou "maison" par J. CAPRON (2). Selon ce dernier, le terme "maison" est la traduction littérale du terme BWA "zu", les BWA entendant par ce terme la réunion d'un certain nombre de familles élémentaires (ménages) issues généralement d'une même souche, soumise à l'autorité d'un seul chef, travaillant en commun les champs de mil, vivant dans une unité d'habitation.

La "maison" peut être définie comme étant une unité familiale de type patriarcale qui réunit dans une unité d'habitation, sous l'autorité d'un aîné, ses frères, ses fils, leurs femmes, leurs enfants non mariés, des parents recueillis. La "maison" ainsi envisagée en fonction des liens de parenté est également la plus petite unité existant d'exploitation agricole et de consommation.

La "maison" terme que nous adoptons, correspond ainsi à la définition que nous avons donnée de l'USEB.

Dans le cadre traditionnel d'une économie de subsistance, cette cellule économique autonome vit en autarcie. Elle produit la quasi totalité des produits de consommation courant dont elle a besoin.

(1) GUEBHARD (P) : notes contributives à l'étude de la religion, des mœurs et des coutumes Bobo du cercle de Koury (Soudan Français), Revue d'Ethnologie et de Sociologie, 1971, page 128.

(2) CAPRON (J) : Univers religieux et cohésion interne dans les communautés villageoises traditionnelles. Etudes Voltaïques, Nouvelle série, 1963, mémoire n° 4, pp. 73-124.

L'étendue de la "maison" dans la Société traditionnelle est très importante. Elle peut varier de vingt à cent vingt membres (1). Cette importance de l'USEB peut s'expliquer par une certaine recherche de sécurité. En effet, la mise en valeur en commun par une abondante main d'oeuvre de l'exploitation de la "maison" est du point de vue technique, la formule la plus rationnelle d'exploitation du sol, les conditions climatiques exigeant que les travaux agricoles et particulièrement les semis soient effectués dans un laps de temps très court. L'importance de la main d'oeuvre permet également un travail intensif en commun, travail rythmé que ne permet pas un groupe restreint. *"Plus le groupe de travail est restreint, plus il est exposé à des déboires tragiques puisqu'il s'agit de gagner en quelques mois la nourriture de toute une année entière"*.

GUEBHARD (1), à propos de l'importance de la famille BWA note : *"Isolés ou peu nombreux, les indigènes sont impuissants à réaliser les travaux importants de débroussaillage, de labours, de semailles, les multiples soins culturels qui exigent les opérations agricoles ; la famine, la pauvreté sont l'apanage des "cases" restreintes qui le plus souvent, fusionnent avec une case nombreuse pour profiter de l'effort que décuple le grand nombre et de la direction qui le rend fécond"*.

Le fonctionnement de la "maison" est assuré par le chef de "maison", celui-ci est l'ainé et les membres lui doivent une obéissance totale. Les fondements de son pouvoir sont liés à un triple rôle socio-politique, économique et religieux qu'il joue.

Dans le système traditionnel d'échanges matrimoniaux, le chef de "maison" contrôle l'entrée dans la maison des femmes reçues en échange et est le seul habilité à conclure des allian-

(1) CAPRON (J) : op. cité page 89.

(2) GUEBHARD (P) : op. cité.

ces. Les jeunes dépendent de lui pour l'obtention d'une femme.

Il contrôle toutes les cérémonies (mariages, fêtes coutumières organisées au niveau de la "maison".)

Sur le plan religieux, il est le prêtre de tous les autels de famille ; il détient le couteau, symbole de la religion BWA et nul ne peut procéder à un sacrifice sans son concours ; il assure la liaison avec les ancêtres et par là même dirige leur intervention.

Economiquement, il a entre les mains le contrôle absolu des moyens de production, de la production et de la consommation. Il dirige les travaux agricoles. Il est le seul à avoir accès aux greniers où est stockée la récolte indivise de l'ensemble de la "maison". C'est lui qui distribue aux femmes la quantité de vivres nécessaire à la nourriture des membres de la maison. Le chef de maison décide également de tous les travaux d'intérêt général et affecte à leur réalisation le nombre de travailleurs nécessaires. Il est aussi le gardien de tous les biens immeubles et mobiliers de la "maison". Ainsi, l'autorité en pays BWA semble être exercée par les seuls chefs de "maison". La mise en place de cette autorité répond à un certain nombre de préoccupations dont : assurer la cohésion et l'indépendance de la maison, garantir cette indépendance en instaurant une coopération technique et économique entre les membres de la famille. Le pouvoir absolu du chef de "maison" est donc utilisé pas au profit de ce dernier, mais dans l'intérêt de cette "maison", car chaque pouvoir correspond à un devoir : nourrir tous les membres, les loger, les habiller, leur fournir les moyens de production, les marier, satisfaire les ancêtres pour que ceux-ci interviennent favorablement dans les affaires des vivants du groupe.

Le pouvoir du chef de maison, qui se transmet de frère aîné à frère cadet est une charge de naissance dont le titulaire doit se montrer digne.

La mise en valeur des terres de la "maison" est le fruit du travail en commun de tous les membres adultes de la maison. Ceux-ci assurent sous la direction du chef de "maison", la culture des céréales vivrières principales (sorgho, mil), du coton appelé culture du chef de "maison". Les champs individuels, s'ils existent, car ils sont rares dans cette société, sont cultivés dans le cadre de la famille élémentaire (ménage) et ne représentent qu'une proportion infime des superficies cultivées.

La réalisation des travaux est faite suivant le sexe ou l'âge :

- les hommes adultes effectuent sous la direction technique d'un chef de culture (Faranyuso), les défrichements, le labour, les travaux d'entretien et la récolte.

Les femmes réalisent les travaux d'ensemencement, sous la direction de la plus âgée. Elles sont souvent aidées par les hommes adultes.

Après le semis, elles se livrent au filage du coton, aux travaux ménagers et à la cueillette. Elles redeviennent actives agricoles pendant les récoltes. Elles assurent également le transport de la production du champ jusqu'au village.

Les enfants, vers l'âge de 10 à 13 ans, assurent la surveillance des champs contre les oiseaux et les singes au moment de l'épiaison. Ils gardent également les animaux domestiques durant la saison des pluies.

Nous pensons avoir donné quelques éléments de l'organisation familiale BWA. Cette organisation économique et sociale correspond au type I décrit par J.L. BOUTILLIER (1) : *"Exploitation coïncidant avec un segment de lignage localisé et où prédominent des formes collectives d'exploitation : habitat collectif, travail en commun sur des champs collectifs, appropriation par le groupe en tant que tel d'une portion du ter-*

(1) J.L. BOUTILLIER, op. cité, page 32.

roir, gestion de l'exploitation par le chef de ce groupe lignager à qui sont dévolus les biens à la mort de son prédécesseur".

Les Senoufo ont une organisation familiale dont les principaux traits ne diffèrent pas beaucoup de ceux des BWA. Le principal trait distinctif est la coexistence chez les Senoufo de formes collectives et individuelles d'exploitation.

Par contre, les Dagari, dont nous allons parler ont une organisation économique et sociale qui se limite au segment de liguage.

Les DAGARI

Le terme abstrait de famille n'a pas d'équivalent en Dagara (1). Le terme employé est "YIR" qui désigne à la fois la résidence que les personnes qui l'occupent. Le "YIR" ou maisonnée comprend, outre le chef de la maisonnée (Yir Sob), ses femmes et ses descendants, des parents proches ou éloignés et parfois même des étrangers. La maisonnée se subdivise en "unités économiques" plus ou moins autonomes, mais qui restent assujetties au chef de la maisonnée. Ces "unités économiques" réunissent autour d'un aîné, des frères, des cousins célibataires ou mariés. Parfois même des amis. Tous, cultivent en commun les terres octroyées à cet aîné, mais, chacun d'eux peut obtenir à titre personnel un lopin de terre qu'il mettra en valeur et dont les produits lui reviendront en totalité. Dans les champs personnels, seules sont autorisées les cultures commercialisables : riz, arachide, igname. Les productions vivrières (mil, sorgho) sont exclusivement réservées au chef d'unité économique. Au moment de la récolte, chaque membre du groupe devra présenter ses produits à l'aîné, avant de pouvoir en disposer librement et chaque chef d'unité économique devra à son tour présenter au chef de la maisonnée,

(1) Dagara : langue des Dagari

le fruit du travail collectif. Le chef de la maisonnée n'en retient qu'une fraction symbolique. L'autorité est donc hiérarchisée : au sommet, le chef de la maisonnée, puis les chefs d'unités économiques responsables devant le chef de la maisonnée des activités, du groupe et enfin les membres de l'unité économique.

L'unité économique correspond à l'unité socio-économique de base, car c'est à son niveau que se mènent toutes les activités de production et de la vie sociale. Bien que plus lâches que par le passé, les liens qui unissent le chef de la maisonnée à ses différents fils restent vivaces. En effet, lorsque des difficultés se présentent à lui, le jeune chef d'exploitation demande conseil à son aîné et une entraide étroite continue à se manifester au moment des grands travaux : défrichage, semis, binage, récolte.

Le rôle du chef de la maisonnée dans son organisation est primordial, car il coordonne les activités agricoles dans toute la maisonnée, règle les différends, préside au sacrifice religieux sur les autels. De sa personnalité dépend le prestige de la maisonnée. Souvent, c'est lors de son décès que se produit l'éclatement du groupe familial qui s'explique par les structures de parenté chez les Dagari. En effet, ces structures sont mixtes, en partie patrilinéaire, en partie matrilinéaire. A la mort du chef de la maisonnée qui est l'aîné, ses terres et ses champs reviennent aux fils majeurs. L'aîné de ses frères prend en charge ses femmes, ses enfants en bas âge et son troupeau. Il doit verser les redevances matrimoniales afférentes à leurs premières femmes. Les enfants portent le nom de leur mère et c'est l'oncle maternel qui paie la dot de la deuxième femme de ses neveux. Le neveu utérin du père défunt hérite du troupeau et du pécule en l'absence de tout frère germain.

Dans tous ces partages de biens qui ne favorisent pas toujours les enfants du défunt, qui se sentent frustrés des

biens qu'ils ont amassés avec leur père, des conflits peuvent s'élever entre ces derniers et les autres ayant-droits coutumièrement. Le successeur, frère cadet du défunt ou à défaut son fils aîné devra, pour sauvegarder la cohésion du groupe, faire preuve d'une ferme autorité. Actuellement, l'évolution de la coutume tend de plus en plus à favoriser la lignée paternelle.

L'importance de la maisonnée est de l'ordre de trente à quarante personnes. Lorsqu'elle dépasse ce seuil, l'autorité du chef est de plus en plus contestée.

Le travail au niveau de l'unité économique est répartie de la façon suivante.

En saison sèche :

- les hommes s'occupent de la construction ou de la réfection des bâtiments, des greniers, des abris pour la basse-cour ou le bétail. Ils chassent seuls ou en groupe.
- Les femmes s'adonnent aux travaux ménagers : (cuisine, soins aux enfants, approvisionnement en eau et en bois) ou à la fabrication de poteries et vanneries.

Les enfants très jeunes, dès l'âge de six à huit ans, apprennent à travailler, les filles avec leurs mères, les garçons avec leurs pères. Garçons et filles âgés de plus de dix ans se voient confier la garde des troupeaux pendant toute l'année.

En saison pluvieuse, certaines tâches agricoles sont communes aux hommes et aux femmes : binages, sarclages. Les tâches plus pénibles comme le défrichage sont réservées aux hommes. Les semis, les récoltes sont du ressort des femmes. Au moment des semis et peu avant les récoltes, les enfants protègent les champs contre les dégradations animales.

Nous venons de voir assez rapidement l'unité socio-économique de base au niveau des différents groupes ethniques rencontrés dans la région cotonnière. Elles sont représentées par la "maison" chez les BWA et par l'unité économique chez

les Dagari. Maintenant, nous allons voir comment se fait le passage de l'unité socio-économique de base au village et quelle est l'importance du village pour ces groupes ethniques.

7.1.2. Les villages

La communauté villageoise BWA

Dans la société BWA, toutes les enquêtes que nous avons faites au niveau des villages nous confirment leur autonomie politique. Tous les "vieux" des villages où nous avons eu à nous informer nous ont fait savoir qu'ils n'ont jamais été dépendants d'un autre village. A ce propos, J. CAPRON (1) écrit : *"l'un des faits qui a le plus frappé les premiers observateurs est un fait d'ordre politique : autonomie complète des villages, absences de tout pouvoir central que ce pouvoir soit d'origine familiale étendue (organisation classique ou tribale) ou d'origine plus purement politique (organisation cantonale ou étatique)."*

Parlant toujours des BWA, P. GUEBHARD écrit (2) : *"Il n'y a pas de régime politique général chez les Bobo. Les villages sont indépendants les uns des autres, même des plus voisins, d'une indépendance farouche qui pour les moindres motifs les plus futiles, leur met les armes à la main."*

Les BWA ne possèdent donc aucune organisation politique centralisée. L'organisation est de type communautaire au niveau village, ce qui se traduit par la superposition de deux systèmes d'autorité, l'un à l'échelon de la famille, l'autre au niveau de la communauté villageoise. Le village paraît être le centre de référence privilégié pour l'étude des manifestations de la vie sociale. Les villages BWA ont l'aspect de villages fortifiés. Les murs extérieurs sont continus sans autres ouvertures qu'une ou deux sorties très étroites. A l'intérieur du village, de petites ruelles tortueuses délimitent les

(1) CAPRON (J) : op. cité, pp. 73-124.

(2) GUEBHARD (P) : Notes contributives à l'étude de la religion, des mœurs et des coutumes Bobo du cercle de Koury (Soudan Français), page 108, Revue d'Ethnologie et de Sociologie, 1911, pp. 125-145

concessions. Toutes les concessions ouvrent vers l'extérieur. La vie du village s'organise autour d'une place publique, seul emplacement libre préservé et toutes les manifestations du village ont lieu à cette place ; c'est le lieu de réunion ; les femmes s'y rencontrent pour les travaux ménagers, les hommes y passent la majeure partie de leur temps pendant la saison sèche, les jeunes garçons et filles y dansent et le soir, c'est là que les vieillards récitent au profit de leurs fils et petits fils, de vieux contes, enseignent les proverbes et l'histoire du village. Ainsi, on peut dire que la communauté villageoise BWA est une communauté de fait, vécue quotidiennement. De ces contacts, de ces échanges naît une sorte d'équilibre entre les individus et entre les générations.

La vie en commun au sein du village s'exprime également par un certain nombre d'organisations qui fonctionnent généralement, dans le cadre des classes d'âge. Suivant les activités qu'elle organise, la classe d'âge est désignée par des expressions qui illustrent bien sa fonction : entraide, amusement.

L'entraide qui se manifeste très souvent sous la forme de sociétés de culture joue un rôle très important dans la communauté villageoise BWA ; les circonstances et les formes sont multiples :

Dans le cadre des classes d'âge nous avons :

- association de tous les hommes adultes de même classe d'âge pour effectuer des travaux agricoles déterminés (défrichement d'un nouveau champ, houage...) chez l'un d'entre eux, dans le champ d'un futur beau père, d'un membre de la classe d'âge, chez un "vieux" ou un malade du village ne pouvant pas réaliser certains types de travaux.

- Association surtout en saison sèche, pour réaliser des travaux non agricoles : construction d'une case ou d'un grenier, réfection d'une terrasse. ;

- Association des femmes de même classe d'âge pour les semis, les récoltes et le transport des récoltes.



- Association de culture pour les fêtes : dans ce cadre, les jeunes gens de la même classe d'âge louent leur force de travail pour une journée à un chef de "maison" contre du sorgho ou du mil, qui sera transformé en dolo ou contre un animal (chèvre ou boeuf) qui sera abattu lors des fêtes au profit de la classe d'âge.

En dehors des classes d'âge, il existe des sociétés de culture par affinité, ne tenant pas compte de l'âge. Les membres de ces sociétés qui ont pour souci l'augmentation du rendement du travail par le grand nombre de travailleurs et le désir de travailler ensemble, cultivent à tour de rôle, les champs de chacun des associés par ordre d'ancienneté.

Dans le cadre des associations par classe d'âge, tous les travaux prennent une allure de fête. Ils sont rythmés par les balafons et les tambours et les griots, toujours présents commentent les défaillances et les prouesses des uns et des autres.

Le village est habité presque exclusivement par les descendants en ligne masculine, d'un même ancêtre ou d'un même groupe de fondateurs.

Ce fait atteste de l'attachement des BWA à leur communauté villageoise et rend compte d'une certaine stabilité d'implantation dans une zone géographique limitée des cellules sociales appartenant à la même famille. Aujourd'hui encore, 50 à 80 % des habitants d'un même village descendent d'un même ancêtre.

Le village a un chef de village qui est en même temps chef de terre. Il est divisé en quartiers ; coutumièrement, il n'y a pas de chef de quartier. Chacun des quartiers comprend plusieurs groupes familiaux ; chaque groupe familial a son propre chef.

Comme nous l'avions déjà dit, l'indépendance absolue du village fait de lui l'unité politique la plus étendue. Se ré-

férant à la formation d'un village et à son développement, J. CAPRON (1) résume la formulation politique de l'unité d'habitation du groupe ou des groupes familiaux le composant de la façon suivante :

- tant que le village est formé d'une seule "maison", le pouvoir politique vis à vis de l'extérieur est assumé par le chef de maison qui est en même temps chef de village.

- Lorsque la maison d'origine se scinde par accroissement démographique en plusieurs "maisons" économiquement autonomes, l'ancien chef de "maison" devient véritablement chef de village, c'est à dire représentant vis à vis de l'extérieur de l'unité territoriale et politique de l'ensemble des groupes familiaux composant désormais le village et, garrant vis à vis de l'intérieur de la cohésion sociale au sein d'une communauté d'intérêts villageois de ces mêmes groupes familiaux.

Il dispose alors provisoirement des biens et des personnes des différents groupes familiaux dont il en use pour la sauvegarde de l'intégrité territoriale du village et de sa cohésion interne.

- Les groupes familiaux issus de l'éclatement de la "maison" d'origine se développent et se transforment en plusieurs "maisons." Les pouvoirs du chef de village diminuent et sont de plus en plus contestés. Ne disposant d'aucun pouvoir économique son rôle se réduit à celui de personnalisation de l'unité territoriale du village et à celui de propriétaire des autels de la collectivité villageoise, assisté dans ce rôle de l'assemblée des chefs de "maisons".

Le chef de village, qui est en même temps et surtout chef de terre a un triple rôle : religieux, juridique et économique. Il est en droit le seul dépositaire des droits de jouissance acquis par les ancêtres sur le terroir du village. Son

(1) CAPRON (J) op. cité.

pouvoir économique est limité, car il ne possède aucun droit particulier d'exploitation, de location, de cession. Il se borne à faire respecter le partage primitif ou les partages successifs du terroir intervenus entre les différents groupes composant le village. Il ne bénéficie d'aucun privilège matériel. La fonction de chef de village est héréditaire et il est en principe le plus âgé des chefs de famille, issus de la maison d'origine du village. Il ne se maintient à la tête du village qu'avec l'assentiment de l'assemblée des chefs de "maison" qui peuvent le destituer s'il se heurte de front à eux, ou si son comportement quotidien n'est pas en harmonie avec les pouvoirs qu'il exerce. Il est dans ce cas évincé et remplacé par son suivant immédiat. Les multiples rôles du chef de village lui confèrent une grande importance aux yeux des villageois qui le rendent responsable des bonheurs et des malheurs du village. Il est, par exemple, responsable de la réussite ou de l'échec des cultures : *"c'est sa faute si elles ne réussissent pas ; c'est la preuve que son intervention n'est pas agréable à la divinité et aux ancêtres auprès de qui les sacrifices qu'il fait ne sont pas agréés"* (1).

L'organisation et le fonctionnement du village répondent à un impératif strict : sauvegarder l'autonomie politique des "maisons" composant le village.

Les "localités" Dagari

Le terme village, entendu dans le sens de communauté villageoise avec toutes les formes de solidarités et de contraintes ne s'applique pas aux villages Dagari. En effet, le Dagari n'exprime pas son appartenance à un village, mais se situe toujours dans un contexte familial. G. SAVONNET (2) trouve que cette attitude est liée à son instabilité traditionnelle. Peu attaché à la terre qu'il occupe momentanément, l'individu se

(1) GUEBHARD (P) op. cité page 128.

(2) SAVONNET (G) Pina : étude d'un terroir de front pionnier en pays Dagari (Haute Volta). Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 4 (ORSTOM), 1970.

rattache à un ensemble qu'il estime moins précaire qui est la maisonnée (pyir) terme qui correspond, comme nous l'avons déjà dit, aussi bien à la résidence qu'au groupe familial. La vie sociale elle aussi ne s'exprime qu'au niveau familial. Le terme "localité", toujours selon le même auteur, semble mieux convenir à cet ensemble de fermes installées plus ou moins temporairement en un même lieu par le jeu de circonstances diverses. La société villageoise apparaît dans ces conditions comme un agrégat de familles indépendantes, chaque famille se comportant comme une micro-société autonome.

En conclusion, nous dirons que sur le plan de l'organisation socio-économique, nous avons au niveau de la région cotonnière deux types de sociétés : l'une composée d'agriculteurs sédentaires, à organisation communautaire au niveau village, très attachés à leur terroir ; l'autre, à organisation segmentaire au niveau famille, étendue, dont le village est un ensemble d'unités autonomes.

Dans les deux cas, le pouvoir économique est détenu par le chef de l'unité socio-économique de base (la "maison" chez les BWA, "l'unité économique" chez les Dagari). L'unité socio-économique de base, de 20 à plus de 100 personnes est donc très importante et très souvent formée de plusieurs ménages.

L'habitat et l'occupation de l'espace est fonction de l'organisation socio-économique des différents groupes ethniques. L'étude des terroirs que nous allons maintenant aborder nous permettra de l'observer.

7.2. LES TERROIRS : DE L'HABITAT GROUPE EN TAS AUREOLE D'UNE LARGE CEINTURE DE CHAMPS, A L'HABITAT GROUPE EN NEBULEUSES OU DISPERSE OUCHAQUE CONCESSION EST ENTOURES DE CHAMPS

7.2.1. L'habitat et l'habitation

L'habitat est fonction des conditions climatiques, des groupes ethniques, de l'histoire régionale de la disponibilité des matériaux de construction. C'est ainsi qu'au Burkina Faso,

on rencontre plusieurs types d'habitat . G. PALLIER (1) en distingue deux :

- l'habitat dispersé, qui est assez rare et qui se rencontre en pays Mossi, Gourounsi (Léba), Dagari ou Lobi ;

- l'habitat groupé, très largement répandu et très varié et qui se subdivise en quatre sous-types :

- . l'habitat groupé en nébuleuses
- . l'habitat groupé en ordre lâche
- . l'habitat serré
- . l'habitat groupé en tas.

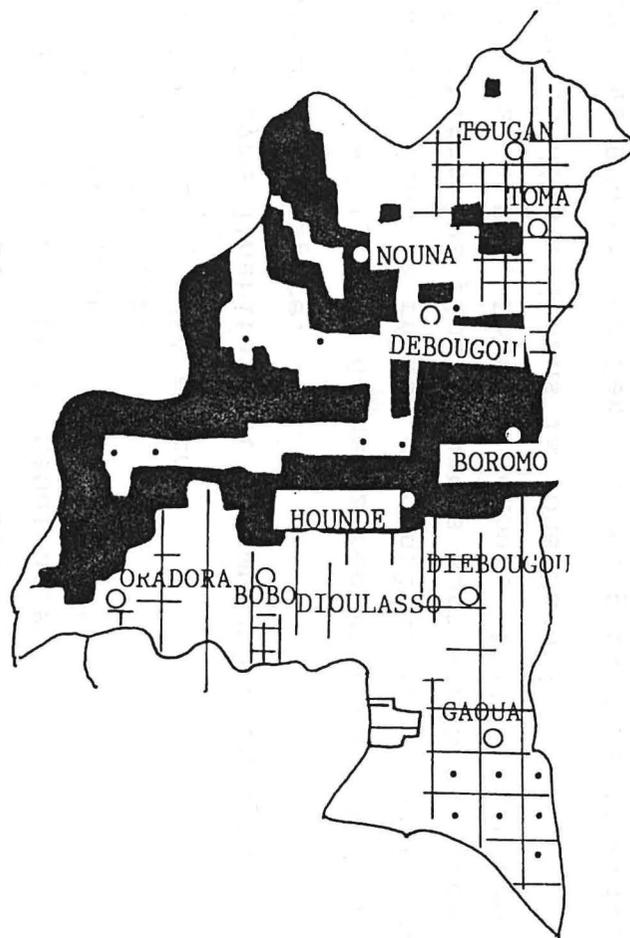
Chaque type d'habitat est accompagné d'un type de l'organisation de l'espace.

La carte n° 13 nous donne la répartition des différents types d'habitat dans la région cotonnière. Nous voyons que les types d'habitat les plus répandus sont l'habitat groupé en tas dans la zone BWA, Bobo et Senoufo et l'habitat groupé en nébuleuses ou dispersé dans la zone Dagari.

Chez les BWA et les Senoufo, où prédomine l'habitat groupé en tas, il n'y a pas d'espace entre les concessions, permettant la moindre culture. Les concessions d'un même quartier sont accolées les unes aux autres et les quartiers sont individualisés par des sentiers étroits au tracé très irrégulier. M. BENOIT (2) situe le regroupement de l'habitat BWA au XIXe siècle et explique ce phénomène par les faits suivants : pression peul et dioula (razzias), conquête coloniale, révolte de 1916 contre l'administration française et répression. La *figure n° 16* représente le terroir du village de Dohounen 1985. L'habitat traditionnel BWA reste toujours groupé en tas à gauche de la route. L'habitat dispersé que nous remarquons le long de la route est celui des colons Mossi d'installation récente.

(1) PALLIER (G) op. cité.

(2) BENOIT (M) : mutations agraires dans l'ouest de la Haute Volta. Le cas de Daboura (sous préfecture de Nouna) cahier de l'Orstom, série Science: humaines, vol XIV, n° 2, 1977, pp. 95-111



-  Habitat groupé en Nébuleuses
-  Habitat groupé ordre lache
-  Habitat en groupement serre
-  habitat en t a s
-  Dispersjon intercalaire

0 100 km



Chez les Dagari, l'habitat est groupé en nébuleuses ou parfois même dispersé. L'habitat groupé en nébuleuses est formé de concessions isolées rassemblées en petites grappes. Chaque grappe correspond généralement à un quartier. La figure n° 17 présente un terroir Dagari. Le caractère nébuleux ou dispersé de l'habitat chez les Dagari traduit le manque de liens solides entre les différentes concessions et le caractère segmentaire de l'organisation sociale.

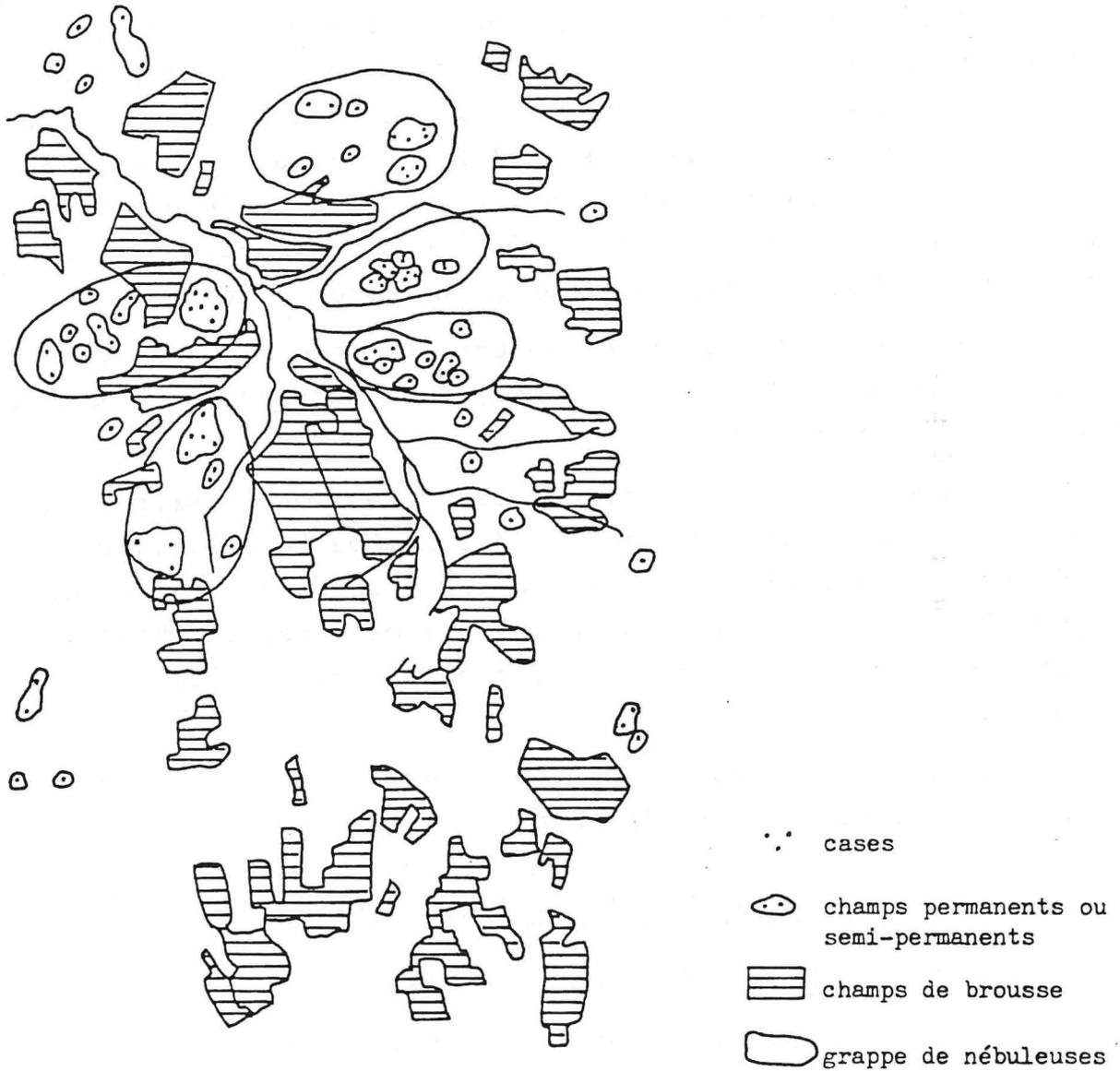
L'habitation : chez les BWA et les Dagari, l'habitation sous forme de case est rectangulaire avec un toit en terrasse. La concession rassemble plusieurs cases généralement imbriquées les unes dans les autres. Certaines cases sont en étage. Elles sont soit communes, soit individuelles. Les cases communes sont propres aux femmes et aux enfants. Les cases individuelles, dont celles qui sont à l'étage sont réservées aux hommes mariés. Les greniers sont à l'intérieur des cases communes qui servent également de cuisine pendant la saison des pluies.

Les Senoufo, quant à eux vivent dans des cases circulaires avec des toits coniques. Les cases sont groupées autour d'un espace central de forme plus ou moins ovale et unies entre elles par un mur de clôture. De dimensions modestes, leur nombre dépend de l'importance du groupe familial. Chaque femme possède sa case, sa cuisine, ses greniers. Elles y habitent avec leurs enfants en bas âges. Les garçons de plus de neuf ans habitent une case commune et ceux ayant plus de dix huit ans peuvent avoir des cases individuelles. Dans l'espace central de la concession, se trouvent les greniers, les poulaillers, les meules et les mortiers.

Qu'il s'agisse des BWA, des Dagari ou des Senoufo, les matériaux de construction sont à base de terre, de bois ou de paille. Les murs des cases rondes des Senoufo sont élevés en banco, protégés par un crépi de terre mélangée de bouse de vache. Le sol est damé, souvent badigeonné avec un liquide provenant de fruit de néré. La toiture, posée sur un groupe de perches en forme de cône est formée d'une couche de sechos re-

FIGURE 17

KOKOLIBOU : Village Dagari en nébuleuses avec dispersion intercalaire (d'après la couverture de photographies aériennes de la Haute-Volta au 1/50 000ème - 1952 - N° 42).



couvertes de rangées très serrées de paille, réunies par des fibres végétales. Les portes sont en natte ou en bois, très solidement fermées par des serrures de même matériaux.

Les murs des cases rectangulaires des BWA et des Dagari sont formés de couches de banco de plus en plus étroites de la base vers le sommet. Le toit sous forme de terrasse est en terre damée, posé sur une armature de poutres de bois capitonnées de branchages et de paille. Chez les BWA, la terrasse est soutenue par les murs de la case. Chez les Dagari, elle repose sur des poteaux de bois alignés le long des murs. Les terrasses sont légèrement en pente dans les deux cas, de manière à permettre à l'eau de s'écouler ; du côté de l'extrémité la plus basse sont installées des gouttières en terre ou en bois.

Les greniers sont généralement en banco, mêlé à de l'herbe finement hachée ou en séchos, soutenus par des armatures en bois et de grosses pierres.

Les meubles de l'intérieur des cases sont sobres : escabot de petite taille, nattes placées à même le sol, lits formés de baguettes reliées par des lanières de cuir. Les femmes ont en plus, les ustenciles de cuisine : paniers, calabasses, marmites et canaris sont empilés les uns sur les autres dans leurs cases.

Autour des cases, la disposition des champs est fonction de l'organisation de l'habitat.

7.2.2. Les champs et leurs dispositions

- L'habitat groupé, auréolé de champs

La disposition des champs autour de l'habitat est fonction de celui-ci. Dans le cas de l'habitat groupé en tas, tous les champs cultivés qu'ils soient permanents ou temporaires, sont renvoyés à la périphérie. Le village est ainsi théoriquement auréolé de trois types de champs :

o le premier type de champ, appelé champs de cases, est situé dans le voisinage immédiat du groupe d'habitations. Ces champs, appelés "fuyo" dans la région de Houndé est un vérita-

ble jardin permanent. Il est parfois protégé par une haie circulaire en paille. Ces champs sont uniquement exploités par les hommes en pays BWA, reçoivent pendant la saison sèche toutes les ordures ménagères qui sont répandues en début de saison de pluies. La richesse de ces sols fait que la culture y est faite à plat. Les champs de cases sont le domaine des cultures hâtives : maïs, sorgho rouge ; elles permettent ainsi d'assurer la soudure alimentaire en août-septembre. Après la récolte de ces cultures ou même souvent pendant leur plein développement, le paysan implante sur les mêmes champs du tabac très bien entretenu. Les femmes sèment, en bordure des routes, les cultures comme le gombo, le piment devant servir de condiments. Ces champs ont un rayon d'environ 20 à 25 m à partir du centre du tas d'habitations.

Nous avons constaté l'inexistence de champs de cases dans certains villages BWA de la région cotonnière. C'est le cas de Dohoun et de Beréba. Ce fait étant inhabituel, nous avons mené une enquête et les villageois nous ont fait savoir que c'est à cause de la divagation des animaux en saison des pluies. G. SAVONNET ayant constaté les mêmes faits dans les mêmes villages, les explique autrement; A Dohoun, l'agglomération a été déplacée par voie d'autorité, sur une surface latéritique gravillonnaire ne permettant pas l'aménagement de champs de cases. Par contre, à Béréba, confondu à Lopikahoun, village faisant l'objet de notre enquête, G. SAVONNET trouve *"que le village est en pleine décadence, les épidémies ayant diminué la population de moitié en vingt ans. L'indolence des paysans est telle qu'ils n'ont pas le courage ni l'initiative d'utiliser les terres fertiles du tour du village"* (1). Nos enquêtes confirment absolument ces dires, car actuellement la population autochtone de Béréba (Lofikahoun) est en voie de disparition, comme nous le verrons dans la suite de notre étude.

(1) SAVONNET (G) : Un système de culture perfectionnée pratiqué par les BWABA-BOBO OULE de la région de Houndé (Haute-Volta). Etudes voltaïques, nouvelle série, 1960, Mémoire n° 1.

Le deuxième type de champs, que nous appellons champs de village ("Bembera" en BWAMU (1)) est beaucoup plus vaste. Ils sont établis autour des champs de cases et s'étendent jusqu'à la limite des Acacias albida, chaque terroir ayant son parc à Acacias albida, situé en dehors de la zone habitée, mais entourant le village. Ces champs sont semi-permanents et leur surface dépend de l'importance du troupeau du village et de l'importance de la population. La forme des champs de village épouse souvent celle des champs de cases, donc celle du village, mais il peut également suivre le cours de marigots plus riches ou plus humides. Dans ces champs, on trouve une multitude d'associations variétales : maïs, sorgho, coton, mil, haricots sur terres hautes, maïs tardif, patates douces, igname, riz dans les zones les plus humides. Les femmes sèment le long des routes, du gombo, du da, du piment, ou de l'indigo.

Le troisième type de champs est représenté par les champs de brousse. Les caractéristiques de ces champs sont :

- leur éloignement du village : ils sont distants de trois à cinq kms des habitations.

- Leur grande superficie. Ils sont plus vastes que les autres types de champs du fait de la disponibilité en terres et par le fait que le travail y est très extensif.

- Le débroussement pour un champ en ouverture est une opération très difficile, compte-tenu de l'importance de la brousse, les terres étant restées plusieurs années en jachère. Ce travail demande beaucoup de main d'oeuvre et se fait en équipe.

- Les plantes cultivées sur les champs de brousse, le sont en fonction de la nature du sol : sorgho et maïs tardif sur sol riche et profond, petit mil sur sol gravillonnaire.

- Les champs de brousse sont temporaires, car le cultivateur n'y apporte aucun soin particulier, sauf la lutte anti-érosive sur les sols en pente. Ils sont abandonnés progressivement en commençant par les parties les plus épuisées, après six à sept ans de labour, pour une période de 10 à 15 ans.

(1) BWAMU : langue des BWA (ou des BWABA)

- Habitat en nébuleuses avec les maisonnées entourées de leurs champs

Dans ce type d'habitat où les maisonnées sont séparées les unes des autres, les champs de cases (ou saman) ceinturent étroitement chaque maisonnée. Ces champs de cases sont enrichis chaque année par les détritiques ménagers et le fumier des animaux domestiques. Leurs dimensions sont fonction du nombre de travailleurs de la maisonnée. Ils sont travaillés en buttes de 30 à 40 cm. Ils reçoivent les cultures hâtives et c'est là également que la ménagère sème ses condiments.

Les champs de village (ou tampour) s'étendent dans le prolongement des champs de cases. La limite entre ces deux types de champs est difficile à noter en saison sèche ; elle apparaît avec netteté en saison des pluies où les champs de village sont moins exubérants : cultures plus clairsemées, moins vigoureuses. Ils sont plus vastes que les champs de cases et ne sont engraisés que par le passage des troupeaux libres en saison sèche. Ces champs semi-permanents sont mis en jachère pendant 2 ou 3 ans, lorsque les récoltes deviennent faibles. Pendant ce temps, ils se transforment en pâturage pour les animaux de la maisonnée en saison des pluies.

Le paysan consacre très peu de temps aux champs de village pendant la période de gros travaux. La plupart des cultures sont en buttes, sauf l'arachide. Des cultures comme l'igname, le piment, la patate douce, reçoivent des soins plus particuliers : buttes plus hautes, installations dans des bas-fonds ou à l'ombre pour le piment.

Les champs de brousse ou "pone" : ils sont séparés du village par une zone plus ou moins vaste qui n'est pas cultivée. La distance maximale qui sépare les cases des champs de brousse ne dépasse guère trois kms. Le "pone" est le champ qui accapare le plus clair des activités du paysan Dagari et lui donne le plus de peine et de soucis. En effet, ces champs sur sol souvent sablonneux ou gravillonnaire, loin des habitations, crai-

gnent la sécheresse et redoutent également les pluies violentes qui déchaussent les plants. Il faut y monter la garde contre les animaux déprédateurs. Ces champs sont mal maîtrisés par le paysan, à l'opposé des champs de cases qui sont humanisés. Comme ils ne sont pas fumés, ils sont complètement épuisés après six à sept années de culture continue et sont de ce fait, abandonnés à une très longue jachère de 30 à 40 ans. Sur ces champs, on cultive du sorgho, du petit mil, associé au niébé à l'arachide et même au voandzou.

Les "pones" ont deux traits caractéristiques : leur étendue liée au caractère extensif de leur exploitation et à l'importance de la maisonnée et leur forme allongée frappante qui s'explique par les coutumes qui régissent l'implantation des champs et organisent la distribution des terres entre maisonnée et entre unités économiques d'une même maisonnée. Dans son étude sur Pina, village Dagari du Burkina, G. SAVONNET explique la raison de la forme allongée des champs par le fait que les maisonnées étant situées le long des rivières de manière à avoir chacune des champs de bas-fonds et des champs vers les terres sèches, la coutume Dagari oblige pratiquement tous les exploitants à occuper une bande de terre délimitée à partir de la berge de la rivière et se développant perpendiculairement à l'axe du cours d'eau vers la brousse.

Ainsi, à la forme groupée, auréolée autour du village des champs BWA, s'oppose l'émiettement des champs Dagari qui encadrent chaque maisonnée.

La forme des champs et leur mise en place sont souvent fonction des différents régimes fonciers. L'examen du régime foncier des populations de la région cotonnière nous permettra de le préciser.

7.3. LA TERRE ET LE REGIME FONCIER

D'une manière générale et comme dit le dicton, la terre appartient aux premiers occupants. C'est le cas dans la plupart

des sociétés rurales burkinabé et les liens qui attachent l'homme à la terre sont d'ordre religieux, politique, social et économique. Le pays peut être considéré comme assez homogène sur le plan foncier, car on y rencontre les mêmes principaux types de droit, mais les différents aspects sociologiques et économiques propres à chaque région et à chaque groupe ethnique introduisent des variantes que nous soulignerons en examinant le régime foncier chez les BWA, les Senoufo et les Dagari, qui sont les groupes qui nous intéressent dans le cadre de cette étude.

Le droit coutumier Burkinabé s'intègre alors dans une réalité économique et sociale différant du droit civil français sur trois points essentiels :

1° l'existence d'un droit éminent sur la terre, représenté par un personnage présent sur presque tous les terroirs : le chef de terre.

2° L'existence du droit d'appropriation collective au niveau des lignage ou des segments de lignage superposés à des droits de culture.

3° L'existence dans de nombreuses régions de terres non encore définitivement appropriées.

L'étude de ces trois points à travers le rôle du chef de terre nous permettra de comprendre le régime foncier dans la région cotonnière.

7.3.1. Le droit éminent et le rôle du chef de terre

G. SAVONNET (1) décrit le droit éminent comme résultant d'un accord conclu, après sacrifices propriétaires, entre les dieux du sol, maître de la terre et le premier homme installé là, qui a ainsi reçu des puissances surnaturelles l'autorisation de mettre en valeur la brousse vierge. Parlant des BWA, toujours à propos du droit éminent, J.L. BOUTILLIER nous dit (2) que *"chaque communauté villageoise possède sur le terroir qui l'entoure, une sorte de droit éminent, naturellement inaliéna- qui remonte aux ancêtres fondateurs du village que les autres communautés doivent respecter"*. La source des conflits que l'on

(1) SAVONNET (G) : op. cité.

(2) BOUTILLIER (J.L.) op. cité.

rencontre en pays BWA provient de cette inalinéabilité qui fait que les communautés qui émigraient, même pendant une longue période, veulent récupérer leurs terres à leur retour, même si celles-ci sont mises en culture par d'autres communautés.

Ce droit éminent est détenu par le chef de terre. L'implantation de tout groupe humain dans la région cotonnière sur un terroir géographiquement bien délimité (communautés villageoises BWA, localités Dagari) est liée à l'existence d'un chef de terre ; c'est le "labasso" des BWA ou le Sarfolo" des Senoufo. Il est toujours le descendant des premiers occupants de la terre. Son rôle est d'ordre plus religieux et juridique qu'économique, bien qu'il soit gérant des terres non appropriées du village.

Le rôle religieux du chef de terre

Dans ces populations où l'agriculture est à peu près l'unique activité et la source de toute nourriture, il n'est pas surprenant d'y trouver des cultes essentiels, célébrés à la terre. Le chef de terre est l'intercesseur entre les hommes et les puissances surnaturelles liées à la terre. Il dirige différentes sortes de rituels dédiés à la terre, généralement en début de chaque type d'activité agricole. Ces rituels sont des sacrifices faits sur des autels pour demander au nom des communautés dont il est l'intercesseur, à la terre et aux ancêtres qui y sont insérés, pluies, récoltes abondantes. Pour les BWA, la symbolique utilisée est le couteau. La science du chef de terre est immense : il est faiseur de pluie, il prévoit l'abondance et la disette. Il est craint et respecté par toute la communauté et son autorité est incontestable dans son domaine.

Les fonctions juridiques du chef de terre

Le chef de terre est juge en cas de conflits concernant la terre. La plupart des litiges concernant les droits fonciers sont réglés par lui au niveau du village et il est souvent fait appel à lui dans le cadre des tribunaux coutumiers après la colonisation comme témoin.

Les fonctions économiques du chef de terre

Elles sont très limitées, car en réalité la terre est possédée par les différents groupes familiaux. Il a néanmoins droit de regard sur toutes les terres du village et il en est l'administrateur. Un étranger qui s'installe dans le village doit s'adresser à lui pour avoir de la terre. Il sert d'intermédiaire entre ces derniers et les vrais détenteurs de la terre.

7.3.2. Les droits d'appropriation collective

Le droit d'appropriation de la terre est généralement détenu par des groupements sur la base de parenté ou d'appartenance à une communauté villageoise. Le groupe titulaire de droits fonciers est le clan ou le lignage, dont la dimension comme nous l'avons vu, est supérieure à cent personnes. Les modes d'acquisition des droits d'appropriation collective sont classés sous les rubriques suivantes (1) :

- l'occupation de la terre depuis des temps immémoriaux. C'est le cas des BWA qui ont colonisé des terres vierges. Toutes les études sont d'accord pour dire que les BWA ont toujours occupé le terroir qu'ils occupent actuellement.

- La conquête : c'est le cas des Dagari qui sont venus du Ghana sous la pression des Dagomba. Eux-mêmes ont colonisé par la force les terres occupées, soit par les Pougouli, soit par les Sissala. Ainsi, dans les régions occupées par les Dagari, les Pougouli ou les Sissala sont restés chefs de terre. G. SAVONNET nous décrit la façon dont le droit d'appropriation collective, qu'il appelle droit d'usage est exercé à Pina (2) : le chef de terre Sissala accorde aux familles Dagari les terres dont elles ont besoin après avoir procédé selon sa propre coutume aux sacrifices qui précèdent leur installation. Il leur octroie ainsi un droit d'usage sur les terres dont il est gestionnaire. Ce droit d'usage s'applique à un domaine foncier déli-

(1) BOUTILLIER (J.L.) op. cité.

(2) SAVONNET (G), op. cité.

mité par le chef de village, celui-ci étant le "yir sob" de la plus ancienne famille Dagari du village : il comprend les terres du tour de case et une portion de brousse qui prolonge généralement les premières. Il appartient collectivement à toute une famille (la maisonnée), ce qui le rend imprescriptible et implique l'inaliénabilité des terres confiées au titulaire de ce droit : le "yir job". Mais celui-ci peut cultiver, prêter les terres de son domaine sans solliciter de nouvelles autorisations.

6.3.3. Les droits de culture

C'est un concept différent du droit d'appropriation. Il est individuel et de nature plus économique que sociale. Il garantit à celui qui le détient d'une façon permanente (membre de la famille) ou temporaire (emprunteur), la jouissance des parcelles mises en valeur. Tant que le champ reste cultivé, le propriétaire (ayant droit d'appropriation de la terre) ne peut le reprendre pour ses besoins personnels ; ce n'est qu'à partir du moment où le sol est abandonné à la jachère que ce dernier peut de nouveau exercer ses droits.

6.3.4. Les droits sur les arbres

Dans le pays, la propriété des arbres est généralement distincte de la propriété de la terre. Cette distinction est surtout valable pour les paysans n'ayant que des droits de culture et elle concerne surtout les arbres fruitiers. Cela s'explique quand on sait que très souvent, la production agricole dépasse de peu le niveau de subsistance, et que les arbres fruitiers peuvent dans ces conditions, jouer un rôle économique certain. Chez les BWA, les arbres fruitiers, notamment le néré et le karité sont exploités comme suit :

1° N'importe qui peut récolter les noix de karité quel que soit l'endroit où se trouvent les arbres.

2° L'exploitation du néré est réservée aux titulaires

des droits d'appropriation collective. Les ayant-droit de culture récoltent les nérés qui se trouvent dans leurs champs ou autour de leurs cases; ils présentent la totalité de la récolte aux propriétaires de la terre et ceux-ci leur en rétrocèdent une partie.

Ainsi, les principaux traits du régime foncier dans la région cotonnière sont :

- les caractères sacrés des droits des premiers occupants de la terre ;
- des systèmes fonciers fondés sur les jonctions surtout religieuses du chef de terre ;
- l'appropriation collective de la terre ;
- le droit de culture superposé au droit d'appropriation, ce droit de culture pouvant être individuel ;
- des formes de prêts de terre, dans le cas des droits de culture, avec des conditions souples et gratuites.

Ce système correspond aux formes d'organisation sociales et économiques en place. Il est adapté d'une part aux techniques mises en place, et d'autre part, à une situation où la terre n'est pas rare. Un changement des techniques, introduisant des aménagements importants et une augmentation de la densité de la population nécessiterait une remise en cause de ce régime foncier ou entraînerait des conflits.

Nous allons donc examiner les techniques et les systèmes techniques traditionnellement utilisés dans la région.

7.4. LES TECHNIQUES ET LES SYSTEMES TECHNIQUES

Une des caractéristiques des sociétés traditionnelles est selon C. MEILLASSOUX (1) : "*la connaissance des techniques agricoles et artisanales, permettant la pratique de l'agriculture de productivité assez élevée pour satisfaire aux besoins alimentaires, nécessaires à l'entretien et à la reproduction de ses membres*". En effet, les sociétés traditionnelles, qu'elles

(1) MEILLASSOUX (C) : Femmes, greniers et capitaux, Editions MASPERO, PARIS, 251 pages.

soient BWA, Senoufo ou Dagari avaient une parfaite connaissance de leur milieu pour le type d'agriculture qu'ils pratiquaient. L'examen des systèmes techniques et des techniques nous permettront de le vérifier.

"Le système technique de production est le produit de l'interaction entre les formes d'organisation sociales de la production et les écosystèmes d'un espace de production déterminé, espace mis en valeur par les forces productives disponibles et notamment par le moyen de techniques socialement praticables". Il s'agira alors pour nous de voir comment les différentes ethniques au niveau des USEB ("maison" BWA, "unité économique" Dagari) ou au niveau de la communauté villageoise en fonction du climat, du sol, du relief et par la pratique d'une certaine technique, pouvaient organiser leur production.

Les systèmes techniques sont donc fonction :

- 1° de la position des champs par rapport à l'habitat (champs de cases, champs de village, champs de brousse),
- 2° de la position topographique des champs (haut de pente et bas de pente),
- 3° de la situation des champs par rapport à l'alimentation en eau (terres hautes et bas-fonds).

Les techniques utilisées seront fonction des cas qui se présentent.

- Les champs de cases

Quelque soit le groupe ethnique, les pratiques au niveau des champs de cases diffèrent peu. Pendant la saison sèche, le paysan dispose dans ces champs ses ordures ménagères. Elles sont épandues et enfouies par un houage en début de saison des pluies. Dans ces champs qui sont régulièrement fumés, le travail est à plat.

En début juin, après le houage du sol, le maïs hâtif est semé. Après quelques semaines, quand il aura atteint environ 15 cm, on lui associe le sorgho rouge, semé entre les jeunes plants de maïs. Le champ de case est biné deux fois pour éliminer les mauvaises herbes.

Après la récolte du maïs (fin août), et celle du sorgho rouge (fin septembre), les tiges de sorgho sont ramenées au village pour la fabrication de nattes et de clôtures, tandis que les tiges de maïs sont coupées et enfouies dans de profonds sillons, creusés par le paysan qui retourne en même temps toute la végétation laissée après le second binage. Sur cette terre retournée, les "vieux" des familles, qui ne peuvent plus aller dans les champs de brousse, repiquent du tabac, préalablement mis en pépinière sur un lopin de terre accolé au mur des cases. Cette culture est minutieusement entretenue car les "vieux" patiemment, mettent auprès de chaque pied de tabac, du fumier provenant des enclos des vaches et des chèvres. Les mauvaises herbes sont arrachées au jour le jour et les binages sont fréquents.

Après les dernières pluies, le tabac, en général très réussi est récolté en commençant par les feuilles et plus tard les tiges.

Quand le village est établi à proximité d'une colline, (cas très fréquents dans les zones des collines berriniennes), les sols sur pentes, très fertiles sont cultivés. Dans ce cas, le paysan tient par des murettes de pierres, les banquettes de terre qu'il a engraisées. Il réduit ainsi l'érosion. Sur ces sols, il pratique les mêmes cultures, avec les mêmes semis, les mêmes successions que sur les sols plats. Quand les rochers sont très nombreux et la pente très accentuée, les aménagements sont en niches de quelques mètres carrés. G. SAVONNET (1) décrit cette pratique très perfectionnée dans la région de Houndé (Dossi) : *"c'est un émerveillement en début d'hivernage de contempler du haut des collines occidentales de Dossi, cette végétation naturelle d'un vert tendre, brillant sous le soleil, étagée par bandes de même niveau et contrastant vivement sur le gris des murettes"*.

Contrairement aux BWA, les Dagari et les Senoufo pratiquent des buttes au niveau des champs de cases. En plus des

(1) SAVONNET (G), op. cité page 29.

cultures déjà citées, les champs de cases (saman) chez les Dagari portent également les condiments de la ménagère (piments, gombo...).

- Les champs de village

Le "Wa" BWA offre des associations variétales très variées :

- sur les terres hautes et profondes où sont cultivés le maïs hâtif, le sorgho rouge, le coton, le petit mil et le niébé, le paysan apporte en saison sèche, à partir du mois de mars, des détritrus ménagers et de la poudrette recueillis dans les parcs à mouton, chèvres et boeufs, les apports organiques et minéraux sont déposés en tas à travers les champs et sont utilisés en début de saison des pluies. Il procède à un binage dès les premières pluies qui permet un mélange de la terre et de la fumure et le semis suit cette opération. Le maïs et le sorgho rouge sont semés à plat les premiers. Après un premier binage, dès que les mauvaises herbes commencent à envahir le champ, il sème l'arachide, le voandzou, le niébé et le coton. Après ce semis, il fait un deuxième binage qui élimine à nouveau les mauvaises herbes et c'est lors de ce dernier binage qu'il procède au buttage du maïs et du sorgho. C'est également au niveau des champs de village que les femmes BWA sèment les condiments : gombo, da, piment. La récolte se fait progressivement : maïs en août, sorgho hâtif en septembre, voandzou et arachide en octobre, sorgho blanc et mil en novembre, coton en décembre.

Chez les Dagari, sur les mêmes types de champs et de sol (tampours), les cultures sont faites sur buttes, excepté celles de l'arachide.

Sur les champs de villages en pente, l'érosion est limitée par des murettes en pierres perpendiculairement à l'axe de la plus grande pente, mais l'insuffisance de la fumure épandue chaque année ne permet pas un maintien de la fertilité nécessaire pour perreniser la culture de ces champs.

Les champs de village sur terres hautes sont plus vastes que les champs de case. Ce sont des champs semi-permanents parce que faiblement fumés. Ils sont laissés en repos pendant deux ou trois années, lorsque les récoltes sont devenues faibles, marquant ainsi leur épuisement.

- Les bas-fonds et leurs aménagements

La plupart des villages sont à côté d'un marigot ou d'un bas-fonds, avec des sols riches, mais dont l'exploitation nécessite des aménagements. L'aménagement des bas-fonds exige des techniques particulières et des efforts pour la maîtrise de l'eau et pour lutter contre l'envahissement des mauvaises herbes. D'une manière générale, les bas-fonds sont très faiblement exploités. Les paysans BWA et dans une certaine mesure les Dargari, malgré la faiblesse de leurs moyens, ont su aménager leurs bas-fonds.

Sur les champs de bas-fonds légèrement en pente, pour limiter les dégâts provoqués par les eaux d'écoulement qui déterrent les racines, le cultivateur sème son mil ou son maïs sur des buttes élevées.

Dans les zones où le danger d'érosion est plus faible par absence de pente, les buttes élevées en saison sèche, sont volumineuses et allongées perpendiculairement à l'axe du courant. Ces buttes de plusieurs mètres, sont plantées en patates douces et vers les berges, le paysan sème du riz à plat. Sur les terres plus hautes, humides mais non inondables, il pratique sur billons la culture du maïs, et du sorgho, celle du riz entre les billons.

Ces aménagements sont souvent sporadiques. Dans certains villages, les aménagements sont organisés d'une façon systématique. Nous avons observé le cas de Karaba cité également par G. SAVONNET (1). Dans ce village, dès la fin de la saison sèche, le cultivateur remue la terre encore humide près de la rivière et élève, perpendiculairement à l'axe du cours d'eau des billons. Les terres les plus éloignées de la rivière sont

(1) SAVONNET (G) : op. cité.

également transformées en billons dès les premières pluies. A la limite des zones inondables, sous les Acacias albida, il élève des buttes pour l'igname et les patates douces. Dès les premières pluies, il sème du maïs au sommet des billons, du riz sur leur flancs. Ces cultures sont entretenues en fonction des possibilités du paysan. Après la récolte du maïs, en août, les chaumes coupées sont déposées sur la crête des billons où ils pourrissent.

Le riz est récolté progressivement, allant des rives qui se dessèchent plus tôt vers le lit de la rivière et le paysan, au fur et à mesure, place entre les billons récoltés, les chaumes de maïs et de riz et refait de nouveaux billons à l'emplacement des sillons. Sur ces buttes fraîches, il repique du tabac qu'il entretient soigneusement.

Les villages Dagari, établis à proximité des bas-fonds pratiquent deux types d'aménagements en fin de saisons pluvieuses :

- après que les eaux se soient retirées, ils construisent, sur les sols riches, encore faciles à travailler, des buttes énormes, aplaties aux sommets sur lesquels ils ensemencent des céréales dès les premières pluies. Ces buttes se présentent comme des îlots verts, lorsque la vallée est inondée en août septembre.

- En décembre, toujours après le retrait de l'eau, les cultivateurs installent des clôtures plus ou moins circulaires en terre, surmontées d'épineux.

A l'intérieur, ils y font des planches sur lesquelles ils plantent des légumes et des condiments. Un petit puits à côté des planches leur permet d'arroser les plants à l'aide d'une calebasse.

- Les champs de brousse

Ce sont les "ma" BWA ou les "pɔŋe" Dagari.

Ces champs sont conquis sur la brousse par défriche-

ment et par brulis. Le débroussement épargne certains arbres soit pour leurs fruits, (karité, nérés), soit pour l'ombrage. Après le débroussement, la terre est travaillée à la daba et reçoit la même année un semis à la volée de sésame. Ensuite, le champ de brousse reçoit chaque année, le sorgho blanc associé au maïs tardif sur les sols plus riches, le mil, l'arachide et le voandzou sur les sols gravillonnaires.

Aucune fumure n'est apportée sur ces champs et ils sont de ce fait, laissés en jachère pendant de longues années après quelques années de culture.

- Les techniques

Un certain nombre de techniques, dont nous venons de parler, ont des fonctions très particulières dans le système traditionnel.

Défrichage et brulis

Le défrichage ou débroussement débute parfois pendant l'hivernage, au mois d'août, pendant la période creuse, les travaux d'entretien étant terminés. C'est le moment également où les troncs d'arbres, gorgés d'eau sont plus faciles à couper. Cette opération consiste à supprimer la végétation basse et les arbres, à l'exception des arbres fruitiers (néré, karité), à condition que leurs densités ne gênent pas le développement des cultures.

Ce travail se fait sans dessouchage, ce qui permettra aux souches laissées en place de reprendre dès que le champ sera laissé en jachère.

Le défrichage concerne seulement les champs en ouverture. Pour les champs déjà en culture, le paysan procède à un simple nettoyage.

Le défrichage est un travail difficile, se pratiquant souvent en équipe. Il fait appel à tous les membres adultes de l'USEB et même à des parents proches et à des beaux parents.

Le travail de défrichage est complété d'un brûlis. Le paysan met en tas toute la végétation abattue et y met le feu. Le brûlis a un double but : nettoyer le terrain encombré de troncs et de branchages, produire et épandre de la cendre dans le champ afin de permettre aux cultures de bénéficier des éléments minéraux libérés.

- Billonnage et semis

Le billonnage est une pratique courante dans les techniques des paysans de la région. Les BWA le pratiquent dans les champs de brousse. Les Senoufo et les Dagari pratiquent le billonnage, et surtout le buttage dans tous les types de champs.

Le billonnage consiste à retourner deux bandes de terre l'une sur l'autre de manière à former un billon. C'est une opération pénible, réservée aux hommes. La confection des buttes, vise les mêmes effets que le billonnage. Dans les conditions traditionnelles d'exploitation, ces pratiques permettent une meilleure utilisation du sol, comme nous venons de le voir dans le cadre de l'association et de la succession des cultures. Elles permettent l'enfouissement de la matière organique et favorisent un bon usage de l'humus. Elles permettent de lutter contre l'érosion et une meilleure utilisation de l'eau.

Les semis et les resemis sont faits sur les différentes parties du billon et de la butte (crête et flancs).

Ainsi, nous voyons que le paysan de la région cotonnière dispose d'associations et de successions de cultures, en fonction du type de champs, de pratiques et de techniques en fonction du sol, permettant la reproduction de son système.

Pour chaque type de travail que nous avons abordé, le paysan dispose d'outils manuels, adaptés comme nous allons maintenant le voir.

7.5. UN OUTILLAGE ENTIEREMENT MANUEL

Quelque soit le type de travail, l'outillage utilisé

est manuel. La traction animale n'étant pas utilisée. Les pièces travaillantes sont généralement ferrées, avec des manches en bois, relativement peu puissants. La *figure n° 18* représente les différents types d'outils agricoles utilisés.

- Outils de défrichage : ce sont les haches à lames tranchantes appelées "lô" en bwamu (1 a) et "ler" en Dagari (1 b). Elles sont fabriquées de manière qu'on puisse donner au tranchant la position souhaitée. Elles sont utilisées surtout pour l'abattage des arbres et le tronçonnage.

- Outils d'ameublissement et de désherbage :

Dans tous les groupes ethniques, l'outil utilisé pour la confection des buttes et des billons est une houe formée par une lame de fer large, légèrement incurvée et fixée sur un long manche à dos arrondi : c'est le "soumalion" BWA (2 a) ou le "kour" Dagari (2 b).

Pour le désherbage et le travail en sols plus légers, l'instrument utilisé a une lame moins incurvée et moins large : "Boho" chez les BWA (2 e) et "koulé" chez les Dagari (2 d).

- Un autre instrument, la pioche, également appelée lô chez les BWA, avec une lame longue et étroite permet de retourner le sol par piochage dans les rizières en saison sèche et dans les sols des jardins de tabac.

- Instruments utilisés pour la récolte :

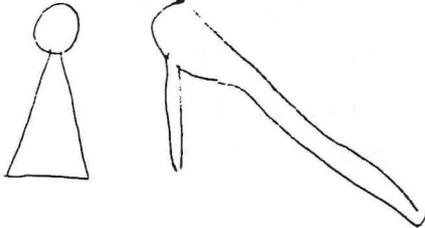
Ce sont : le couteau utilisé pour séparer l'épis du mil de sa tige et la faucille servant pour la récolte du foin.

A côté des outils traditionnellement fabriqués, les paysans utilisent le coupe-coupe, constitué par une longue lame métallique fixée à un manche en bois. Il est d'introduction allemande et sert dans le défrichage pour l'abattage des arbres ou pour faire des trous étroits et profonds dans la confection des clôtures.

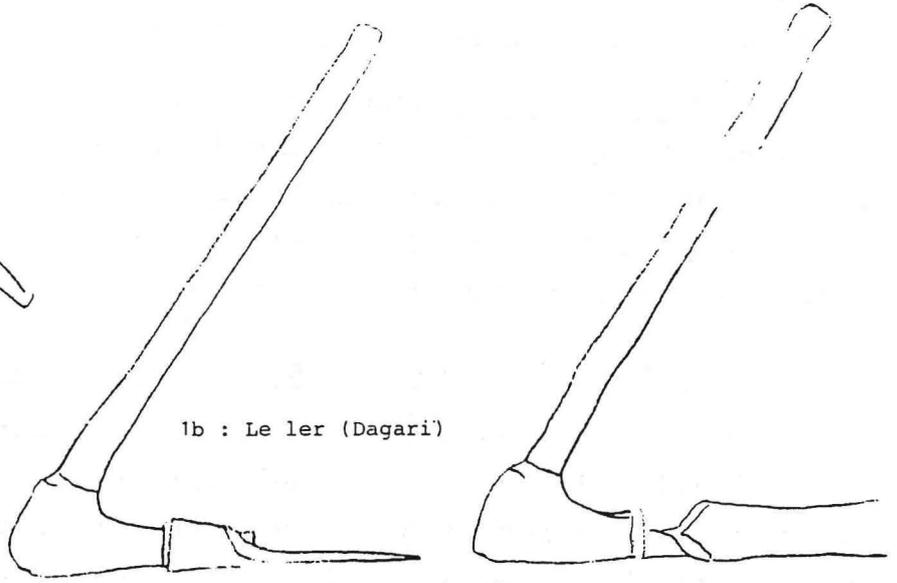
Comme nous venons de le voir, l'outillage est simple et bien adapté au type de travail demandé, mais il est évident

Fig. 18 - OUTILS AGRICOLES TRADITIONNELS

1 - Outils de défrichage

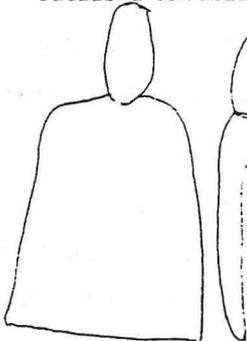


1a : Le lô (Bwa)

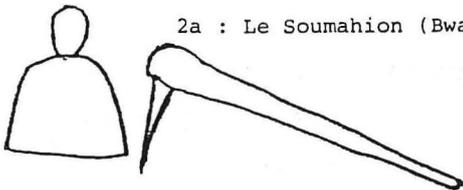


1b : Le ler (Dagari)

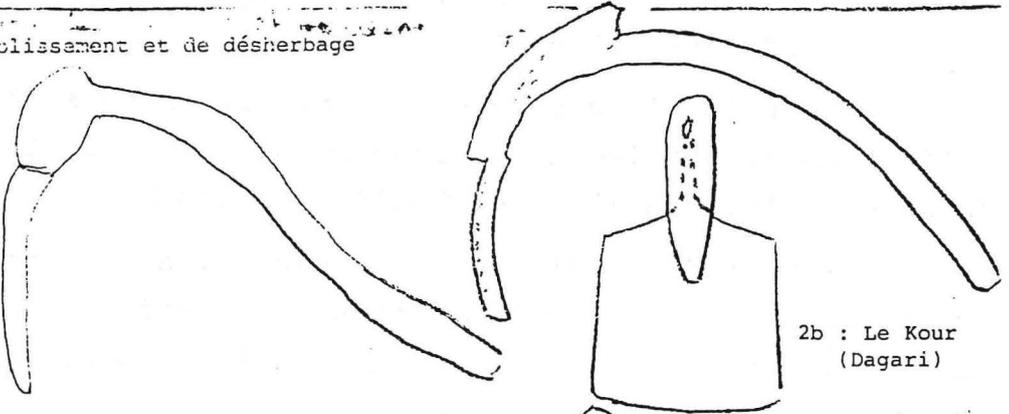
2 - Outils d'ameublissement et de désherbage



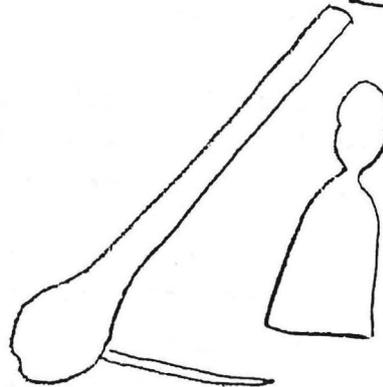
2a : Le Soumahion (Bwa)



2c : Le Boho (Bwa)



2b : Le Kour (Dagari)



2d : Le Koulé (Dagari)

3 - Outils de récolte



3a - Le couteau

3b : La faucille

qu'un tel type d'outillage ne permet pas la mise en valeur individuellement, de grandes superficies de champs. Cela explique en partie, l'importance des unités de production dans la société traditionnelle et l'importance de l'entraide et des associations de culture.

Après avoir examiné les systèmes techniques, les techniques et les outils, nous allons maintenant voir les productions et leur nature.

7.6. LES PRODUCTIONS

La principale activité des populations est l'agriculture. Tous les actes de la vie se conforment aux activités agricoles.

Ainsi, les productions sont essentiellement agricoles et végétales.

7.6.1. L'agriculture et les productions agricoles

Dans notre étude des systèmes techniques, nous avons cité toutes les cultures annuelles traditionnellement pratiquées dans la région cotonnière. Comme nous le constatons à travers ces plantes, l'agriculture est dominée par les cultures céréalières, vivrières (mil, sorgho, maïs). Elles sont en association avec d'autres cultures plus ou moins secondaires, telles que l'arachide, le haricot niébé, le voandzou, le fonio et quelquefois le coton pour les besoins artisanaux.

Dans les bas-fonds, sont cultivés l'igname, la patate douce et le riz.

Cette diversité des cultures dont presque toutes se retrouvent au niveau de chaque USEB, est la conséquence d'une vie en autarcie, où chacun doit satisfaire tous ses besoins alimentaires. Chaque type de culture a ses caractéristiques et ses exigences propres.

1°) Les sorghos :

Nous distinguons le sorgho rouge et le sorgho blanc.

Le sorgho rouge est cultivé partout dans les champs de case et dans les champs de village. Il est précoce (9 - 110 jours) et pour ce faire, il joue un rôle important dans la soudure alimentaire en juillet août. Semé en fin mai, début juin, il est récolté en août. En plus du rôle qu'il joue dans la soudure, il est utilisé dans les conditions normales de production des autres céréales, pour la préparation de la bière de mil (dolo), boisson bien appréciée des paysans. Cette boisson joue également un rôle dans les cérémonies religieuses.

Le sorgho blanc est plus tardif (150-200 jours), et de plus grande taille que le sorgho rouge. Il est semé quelquefois dans les champs de village, toujours dans les champs de brousse. Sa farine est utilisée pour la préparation des tô, au même titre que le maïs et le petit mil.

Les rendements des sorghos sont fonction de la nature du sol, de la pluviométrie de l'année et de la technicité du paysan. Ils varient entre 400 et 1000 kgs (à l'ha).

2°) Le mil (millet ou mil chandelle) a un cycle semi-tardif (90 - 150 jours). Il est moins exigeant en eau et en sol, et est de ce fait, cultivé sur les champs gravillonnaires de brousse. Ses rendements sont faibles (400 - 500 kg/ha).

3°) Le maïs : les hâtifs sont cultivés dans les champs de case et participent au même titre que le sorgho rouge à la soudure. Semé en fin mai-début juin, il est récolté en fin juillet-début août.

Le maïs tardif est cultivé dans les champs de village ou de brousse, sur les sols les plus riches.

Dans de bonnes conditions de culture, la production de maïs peut atteindre deux tonnes à l'hectare.

4°) Les autres cultures (arachide, voandzou, haricot niébé, ainsi que les condiments (gombo, piments...) nécessaires dans la ration alimentaire, sont cultivées en association avec les trois principales céréales, elles même souvent associées dans un même champ. Le coton, cultivé pour le filage et le

tissage local est également associé aux céréales.

7.6.2. Les productions animales

Dans la région, les animaux suivants sont rencontrés : les bovins : les zébus cohabitent avec les taurins dans toute la région cotonnière où les conditions climatiques (isohyètes 800-900 m) sont supportables pour les deux races.

Les ovins et les caprins rencontrés sont de types soudanien de petite taille.

Les volailles, poules, pintades sont élevées par toutes les familles.

D'une manière générale, l'élevage dans la région comme sur l'ensemble du pays est extensif et semi-nomade. Les groupes ethniques de notre région ne sont pas très éleveurs et s'il leur arrive d'avoir des animaux, ils les confient à des bergers Peul ou à des enfants dans le cas des petits ruminants. L'élevage de toutes les façons, n'est pas associé à l'agriculture. Le fumier des animaux, s'il existe, est très mal exploité et jusqu'à la colonisation, les animaux n'étaient pas utilisés comme animaux de trait, la culture attelée étant inconnue.

Le troupeau dans les sociétés traditionnelles joue beaucoup plus un rôle de prestige qu'un rôle d'utilité économique.

Chez les Dagari, son rôle social est important, car il constitue un bien d'échange matrimonial : la dot est payée en boeufs.

7.6.3. Activités et productions annexes

En plus de l'agriculture, le paysan de la région pratique un certain nombre d'activités qui sont souvent fonction de l'époque de l'année.

- La cueillette : les activités de cueillette se font sur des espèces végétales et animales et ont comme objectifs

la recherche de produits de consommation alimentaire ou d'utilisation domestique.

La plus importante des activités de cueillette est le ramassage des noix de karité. L'arbre, comme nous l'avons déjà dit est protégé par les paysans lors des travaux de défrichage. Les fruits, qui commencent à murir dès le mois de mai, ont une pulpe très succulante et très nourrissante, appréciée de toute la population et qui remplace très souvent, le repas de la journée. L'amande de karité est transformée artisanalement par les femmes en beurre qui entre dans la préparation de beaucoup de plats et est utilisée comme pommade de la peau par les femmes et les enfants, surtout pendant le froid de décembre - janvier, quand souffle l'harmattan.

Pendant les périodes de production de karité, les noix sont ramassées quotidiennement et décortiquées par les femmes et les enfants. Une partie de l'amande est transformée sur place en beurre pour la consommation locale et l'autre partie est vendue par des commerçants, acheteurs de produits du cru pour l'exploitation.

Nous avons mené une enquête devant nous permettre de savoir les quantités d'amandes de karité obtenues annuellement par village, dans la zone BWA. Les femmes qui étaient les seules à posséder l'information sur cette denrée, nous ont fait savoir que chaque femme valide pouvait avoir dix tines (17 kg) d'amandes dans l'année. Les commerçants achetant la tine à mille francs CFA, nous apercevons l'importance économique que représente cette plante pour la famille et le village.

Au plan national, l'importance du karité est incontestable. On estime à trente millions le nombre de plants de karité dans le pays et on évalue la production nationale par arbre à sept kilogrammes d'amandes par an, ce qui représente un potentiel à protéger de 210 000 tonnes d'amandes.

- Le néré, arbre protégé comme le karité est également apprécié pour son fruit qui donne une poudre jaune, consommée

soit directement, soit sous forme de pâte. Les graines très riches en protéines sont transformées par fermentation par les femmes, en un condiment appelé le "soumbala". La sauce à base de "soumbabe" très répandue permet un complément protéique appréciable dans l'alimentation régionale. Nous informant toujours à côté des femmes par enquête, nous avons pu savoir que chaque famille autochtone de la région BWA pouvait obtenir annuellement trois à quatre tines de graines de néré.

D'autres plantes sauvages sont cueillies tout au long de l'année par les femmes pour la préparation des sauces et par les hommes pour la fabrication de médicaments.

Les activités de cueillette concernent aussi les espèces animales. C'est ainsi qu'en début de saison des pluies, on remarque çà et là, la nuit, après les grandes tornades, des feux allumés à travers la brousse, pour attirer ces insectes ailés qui sont les éphémères, insectes également riches en protéines et en matière grasse, consommés par beaucoup de groupes ethniques.

Certains vers qui se développent sur les arbustes, bien connus des populations sont consommés sous forme de grillade ou dans les sauces et participent ainsi à l'équilibre alimentaire.

Pour la confection des toits des maisons, des clôtures, les paysans utilisent des fibres végétales de cueillette.

- La chasse : la chasse individuelle était très peu pratiquée. Par contre, les paysans organisent après les récoltes de grandes parties de battues à travers la brousse. Ils arrivent ainsi, avec des moyens rudimentaires à tuer ou à capturer lièvres, écureuils, biches et autres animaux sauvages. Le feu de brousse est malheureusement très souvent utilisé, surtout quand la grande taille des arbres gêne les chasseurs, ce qui rend dérisoire l'apport de la chasse, eut égard à la brousse détruite.

- La pêche : les paysans de la région cotonnière ne sont pas des pêcheurs. C'est ainsi que les nombreuses rivières, la

Volta Noire et ses affluents restent mal ou peu exploités. Une fois par an, quand le niveau des eaux des rivières et des marigots a baissé, les populations organisent comme pour la chasse, une pêche de groupe à l'aide de nasses et de harpons. Ainsi, ils ramassent, en un seul passage tout le contenu de la rivière avant que celle-ci ne se dessèche complètement et ils attendent l'année suivante pour recommencer.

- Les activités artisanales :

Elles sont nombreuses, car chaque village est autonome pour la fabrication de ses moyens de production et elles sont souvent liées à l'agriculture.

La plus importante est la fabrication des outils agricoles. Le groupe ethnique des forgerons est le seul à travailler le fer, donc à fabriquer ces outils.

Etre forgeron est beaucoup plus qu'un métier, car il n'est pas permis à tout le monde d'apprendre à forger. La pratique de la forge se transmet de père en fils. Les femmes des forgerons fabriquent tous les récipients en poterie.

Dans chaque village, on rencontre également des tisseurs, des cordonniers, des fabricants de nattes, des maçons. Tout est fait pour que le village puisse se passer de l'extérieur, donc vivre en autarcie.

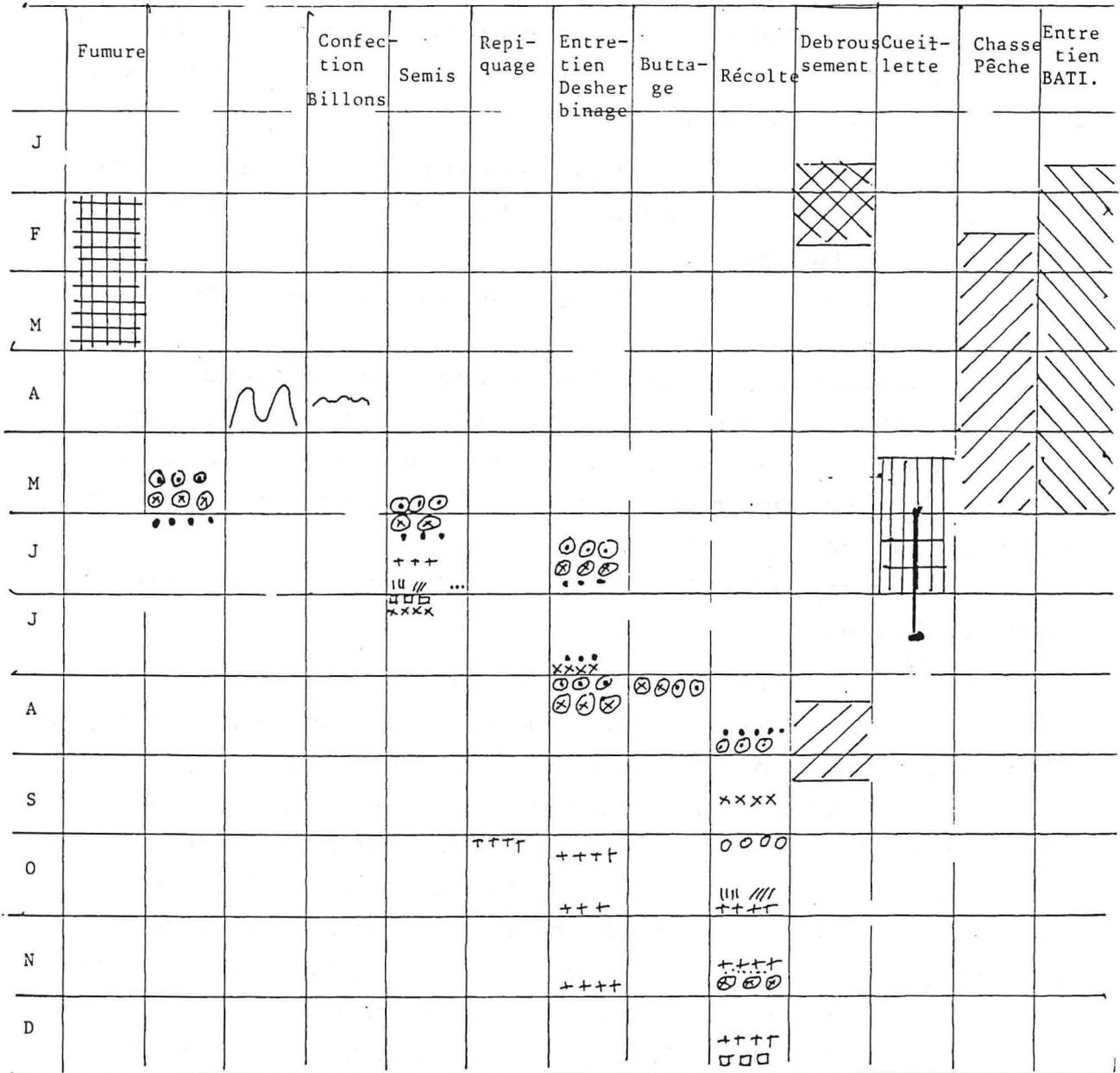
La figure n° 19 résume le calendrier annuel des activités agricoles et non agricoles de la région cotonnière.

CONCLUSION

A travers l'analyse que nous venons de faire des formes d'organisations économiques et sociales traditionnelles de la région cotonnière, nous pouvons dire que cette région avait les caractéristiques d'un "mode de production domestique" :

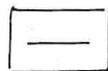
- une population autochtone à faible taux de croissance et une faible densité de population,
- importance et disponibilité de la terre, utilisée comme moyen de travail, du fait de la faible densité de population,

Fig. n° 19 - Calendrier Annuel des activités dans la région Cotonnière.

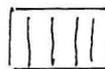


- 1 maïs hâtif
- 2 " tardif
- 3 sorgho rouge
- 4 " blanc
- 5 mil
- 6 riz
- 7 tabac
- 8 arachide
- 9 Voundzou

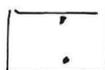
- 10 Niébé
- 11 Coton
- 12 Igname et Patate



KARITE



NERE



INSECTES

Buttes
 Bafond

- un régime foncier basé sur le droit coutumier, permettant l'accès gratuit à la terre à tous les exploitants,
- des unités socio-économiques de base, disposant d'une importante force de travail du fait de leur importance numérique rendue possible par leur stabilité. Cette stabilité elle-même est le fait de liens sociaux (familiaux) et de pressions religieuses et économiques.

- Une bonne organisation technique du travail et une bonne connaissance des techniques pour la satisfaction des besoins alimentaires,
- utilisation de l'énergie humaine comme source unique, sinon dominante d'énergie,
- utilisation d'outils de production individuels,
- productions essentiellement de subsistance, dominées par les céréales annuelles. L'élevage, notamment, participe très peu au développement de cette production, lui-même ayant un rôle plus social qu'économique,
- des rapports de production et sociaux familiaux, donc précapitalistes.

La colonisation et ses conséquences qui sont : l'ouverture sur le monde extérieur, la monétarisation de la société, l'introduction de nouvelles productions et de nouvelles techniques de production, a transformé ces sociétés. Une des causes de transformations techniques, économiques et sociales est l'introduction de la culture cotonnière sous la forme de culture d'exploitation. La suite de notre travail et même son objectif, est l'analyse de ces transformations liées au coton et leurs conséquences. Avant d'y parvenir, nous pensons qu'il est indispensable d'étudier le coton, son histoire et toutes les structures, toutes les techniques et tous les moyens mis en oeuvre dans le cadre du développement de cette culture.

TROISIEME PARTIE

LE COTON : DE LA CULTURE FORCEE AU DEVELOPPEMENT INTEGRE EN PASSANT PAR L'ENCADREMENT SECTORIEL ; LES FORMES D'OR- GANISATION DE LA PRODUCTION

La culture cotonnière dans le monde a connu un développement sans précédent au XIXème siècle, notamment aux Etats Unis, avec la révolution industrielle du XVIIIème siècle qui a permis la fabrication d'égréneuses. Les pays Européens, dont la France, dépendaient des Américains pour leur approvisionnement en coton-fibre. En raison de l'importance de l'industrie cotonnière française et de la multiplicité des applications du coton (vêtements, pneumatiques d'automobile et d'aviation, poudre de guerre et explosifs...) et face à la situation de dépendance dont elle se trouvait vis-à-vis des Etats Unis, la France a décidé de promouvoir la culture cotonnière dans ces colonies partout où les conditions climatiques le permettaient.

Or, le Burkina Faso, dont la partie la plus importante se trouve dans la zone Soudanienne avait des conditions physiques favorables au cotonnier. La plante demande, en effet, des pluies régulières et suffisantes à partir du semis jusqu'à la capsulaison. Elle doit recevoir pendant cette période 500 à 600 mm régulièrement répartie pour bien s'exprimer. Après la capsulaison jusqu'à la maturation, les pluies peuvent s'espacer et diminuer d'intensité, par contre, il exige pendant cette deuxième phase un ensoleillement suffisant. Les températures

doivent être situées entre 25° et 27°. D'une manière générale, le facteur le plus limitant est la pluviométrie dont les hauteurs annuelles doivent se situer entre 650 et 1000 mm étalées sur quatre à cinq mois. Or, l'étude du climat du Burkina Faso que nous avons faite dans la première partie de notre travail a montré que ces conditions sont plus ou moins réunies, notamment dans l'Ouest du pays.

Le cotonnier n'a pas d'exigence particulière en sols. A l'exception des sols hydromorphes ayant un mauvais drainage, asphyxiant de ce fait les plants et des sols sablonneux, très pauvres en éléments minéraux et à faible capacité de rétention en eau, le cotonnier peut être cultivé sur tous les autres types de sols. Il donne néanmoins de meilleurs résultats sur les sols profonds, ayant une bonne structure, riches en éléments minéraux et en matière organique. Les sols bruns eutrophes dubirrimien sont les meilleurs sols pour le cotonnier au Burkina Faso.

C'est ainsi que la culture cotonnière pour l'exportation fut imposée au Burkina Faso et à toutes les autres colonies françaises ayant des conditions favorables de production.

CHAPITRE VIII

DE L'ÉPOQUE COLONIALE AUX SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES D'INTERVENTION

8.1. L'ÉPOQUE COLONIALE ET LA CULTURE FORCÉE DU COTON

Bien avant l'imposition, le cotonnier était connu et cultivé en Afrique. Au Burkina Faso, les espèces cultivées avant la période coloniale étaient : *Gossypium Punctatum* (koroniba) qui était un cotonnier vivace, à port érigé, donnant une fibre courte de 20 à 24 mm, avec un rendement à l'égrenage très faible de 20 à 25 % ; *Gossypium hirsutum* (koronini) qui était un cotonnier annuel ; *G. peruvianum* et *G. bardadense* étaient des cotonniers perennes cultivés dans le Sud du pays.

Ces cotonniers rustiques étaient surtout cultivés en association avec les cultures vivrières. On rencontrait deux types de culture associées :

- celui qui consistait à semer quelques cotonniers à la volée au travers de la dernière culture du cycle cultural. Pour qu'ils puissent supporter les saisons sèches, ces cotonniers étaient semés sous des arbres. Ce type de culture, très extensif a une production nulle la première année et ne donnait que des récoltes maigres les années suivantes.

- le type le plus fréquent est celui qui consiste à semer le coton en association avec le sorgho ou le maïs, tous les deux hatifs et en général, seulement dans les champs du village, donc généralement fumés et bénéficiant des apports occasionnés par la présence d'*Acacia albida*, plante légumineuse dont les vertus engraisantes sont connues et dont la

feuillaison a lieu en saison sèche et sous laquelle les animaux qui se reposent pendant les grandes chaleurs laissent leurs déjections enrichissantes. Dans les meilleures conditions, le semis du coton précède celui des céréales.

Les façons culturales sont très variées, mais le coton est toujours associé à une plante hative qui libère le terrain dans le mois de septembre-octobre, permettant ainsi au cotonnier de se développer normalement. Cette pratique permettait au paysan d'obtenir sur un bon terrain, de bons rendements de céréales et de coton.

La culture pure du cotonnier était rarement pratiquée dans le système traditionnel de culture. La culture associée, présentait beaucoup d'avantages :

- Elle ne demandait pas beaucoup de travail supplémentaire aux paysans. Le travail supplémentaire réside dans le semis effectué tantôt à la volée, suivi d'un binage de la céréale, tantôt en poquets. Parfois un binage est effectué après la récolte de la céréale et ensuite, aucun travail n'est effectué jusqu'à la récolte, réalisée en décembre, à un moment où tout le temps est libre, par les femmes, les enfants et les vieillards.

- La culture associée, où le cotonnier est la culture secondaire comme nous le constatons, ne nuit donc en rien aux surfaces consacrées à la production vivrière et très peu aux rendements de ces cultures principales.

Le cotonnier ainsi cultivé, donnait suffisamment de fibre pour les besoins de l'artisanat local de tissage et de filage dont les produits donnaient lieu à un commerce relativement

important avec des régions parfois très éloignées. Les graines de cotonniers, bien que toxiques, étaient utilisées en petites quantités dans la préparation des sauces alimentaires.

Ainsi, le cotonnier, traditionnellement cultivé, était bien intégré au système de culture et les quantités produites si minimes soient elles permettaient la satisfaction des besoins domestiques. Mais, ces méthodes et ces techniques utilisées donnaient des résultats insignifiants, eu égard aux besoins de l'industrie française et la qualité du coton était à améliorer pour correspondre aux exigences des filateurs. Il fallait donc bouleverser les habitudes du paysannat pour la satisfaction de ces besoins nouveaux et étrangers à la population.

De nombreux efforts ont donc été faits depuis 1900 pour accroître et améliorer la production. C'est ainsi qu'il a été fondé en 1902, l'Association cotonnière Coloniale (ACC) qui avait pour but de développer par tous les moyens la culture du coton dans les colonies françaises. En 1920, la Compagnie générale des colonies (CGC), faisant suite à l'ACC est chargée du développement de la culture du coton en AOF. Un arrêté du 8 mars 1924 organisait la production des textiles en AOF par la création de services locaux des textiles et une inspection générale de la production des textiles auprès du gouvernement général à Dakar. Un autre arrêté du 18 avril 1926 organisait les études agronomiques du coton.

L'objectif de toutes ces institutions était : l'amélioration de la production "indigène" en quantité et en qualité, ce qui supposait l'amélioration des semences, des méthodes de culture, la mise en place d'un système de commercialisation, d'égrénage et d'un réseau routier.

Il a donc été installé :

- des fermes écoles, où on expérimentait les variétés et on apprenait à utiliser la charrue et les méthodes "rationnelles" de culture. C'est ainsi que les fermes-écoles de Saria, au centre du pays, de Banakélédaga, à l'Ouest de Bobo-Dioulasso et de Poundou au Sud de Dédougou furent créées,

- des marchés de coton pour réaliser les achats, régulariser les cours et surveiller les transactions,

- des centres d'égrenage et de pressage mécaniques.

Pour l'évacuation du coton depuis les grands centres de production jusqu'à la gare de la voie ferrée la plus proche qui est Tafiré en Côte d'Ivoire, le réseau routier a été amélioré.

Ces améliorations d'ordre techniques, variétales et commerciales n'ont pas été suffisantes pour que le paysan produise du coton au delà de ses besoins traditionnels, surtout quand ce coton s'installe sur ces meilleurs terres, lui demande un travail supplémentaire et diminue ses productions vivrières. Comme a dit J. CABOT (1) *"Les principales difficultés auxquelles se heurtent l'introduction de la culture nouvelle furent essentiellement d'ordre humain. Les cultivateurs, habitués à une agriculture de subsistance, ne virent pas l'intérêt d'un surcroît de travail destiné à leur procurer des signes monétaires dont ils ignoraient l'usage jusqu'alors"*.

Cette citation, dans le cadre du Bassin du Moyen Logone s'applique bien au Burkina Faso où face à la réticence

(1) CABOT (J.) op. cité



de la population on finit par assurer la culture cotonnière par la coercition. Celle-ci n'a été qu'une affaire administrative réglée par voie autoritaire.

Une des méthodes employées était l'impôt payé en argent. Etabli par arrêté de 1906, l'impôt per capita était la contribution due par chaque "indigène" de plus de dix ans. Fixé à 25 F par personne imposable, cet impôt devait être payé exclusivement en argent, alors que la monnaie d'échange traditionnelle était le cauri. Le seul moyen de se procurer de l'argent était de produire une marchandise qui intéresse l'unique détenteur de celui-ci. Le paysan se vit ainsi dans l'obligation de faire du coton pour s'acquitter de son impôt. Le coton était acheté à 6 F le kg pour le premier choix et à 1,80 F pour le deuxième choix. Compte tenu du nombre d'imposables par famille qui était assez important et compte tenu des rendements à l'hectare très bas, de l'ordre de 70 kg de coton graine, le paysan était obligé de cultiver de grandes superficies, donc au détriment de ses cultures vivrières.

Une autre méthode employée était l'institution du champ collectif ou "champ du commandant".

Malgré l'impôt per capita, les réticences à la culture cotonnière continuent à être nombreuses et la production au niveau familial ne donnait pas satisfaction à l'administration. Elle fixa alors par village un tonnage qu'il fallait annuellement fournir. Chaque village devait, pour ce faire délimiter sur des "champs de village" un champ collectif appelé "champ du commandant". Sur ce champ, il était exigé la culture pure et pour faciliter le contrôle, il devait être près des pistes. Le champ collectif était préparé, ensemencé, entretenu par des corvées désignées par les chefs de village. Les travaux étaient effectués sous la surveillance étroite de ce



dernier, représentant dévoué de l'administration. Pour comprendre l'importance qui était accordée à ces champs, il est utile de lire Albert Sarraut , Ministre des colonies : *"Il faut faire comprendre aux indigènes que nous voulons du coton en grande quantité; pour plus de précisions, chaque village doit être avisé du nombre de charges à fournir. Chaque charge doit consister en une natte dont les deux côtés sont reliés bout à bout et contenir 20 à 25 kg"*.

L'administration ne tolérait aucune faille dans l'exécution des travaux des champs collectifs, ni aucun retard dans le paiement des impôts. Au cas où une famille se trouvait dans l'impossibilité de s'affranchir de son impôt, il devait fournir des journées de travail supplémentaires sur le champ collectif du village jusqu'à concurrence de la somme due.

Les directives de l'administration portant sur les méthodes culturales, surfaces à ensemercer, production à obtenir étaient transmises aux chefs qui par l'intermédiaire de leurs représentants répercutaient sans plus de discernement ces directives en les renforçant pour être sûrs d'atteindre les objectifs fixés : *"Ce n'était donc pas des considérations écologiques, économiques qui entraient en compte pour la détermination des surfaces à cultiver, mais la situation politique : bonne volonté des chefs, autorité de ceux-ci"* (1).

Les graines cultivées étaient souvent du Punctatum ; or cette plante de faible productivité n'était pas adaptée à la culture pure qu'on exigeait désormais des paysans dans le cadre des champs collectifs.

Ces graines étaient livrées aux chefs-lieux des subdivisions administratives et les chefs de village devaient

(1) Rapport Tourancheau et Le Neuf

envoyer à des jours précis des porteurs à ces chefs-lieux souvent distants de plus de 100 kms. Les délais de route, pour 120 kgs selon les documents que nous avons consultés étaient de 4 jours pour l'allée, 5 jours pour le retour pour le transport de 20 tonnes de semences par une centaine de porteurs.

Si l'on ajoute que le coton fourni par les paysans était payé aux chefs, on comprend aisément les mauvais souvenirs laissés par la culture forcée du coton à la population.

Les inconvénients de cette méthode d'intervention avaient été relevés par certains chefs de subdivision, de l'époque coloniale. C'est ainsi qu'en 1928 et en 1929, la situation de la culture cotonnière était décrite comme suit par ces chefs de subdivision : *"Après une propagande active faite par l'administration, la production cotonnière était montée à 2 400 tonnes, elle retombe l'année suivante à 380 tonnes.... Les raisons de cette catastrophe économique ont été exposées longuement dans le rapport qui a été fourni le 1er mai 1928. Certes la disette de mil, le mauvais choix des emplacements de semences médiocres, tout avait contribué à cette diminution de production. Mais, la raison majeure réside dans le dégoût des indigènes pour une culture qui leur demande beaucoup de travail et ne paie pas... Le coton de "Haute Volta" est un produit de 2ème qualité ; les pieds sont chetifs, les capsules fort maigres et les fibres très courtes ; il n'aura jamais une grosse valeur sur les marchés d'Europe, il est grévé de frais de transport considérables de Ouagadougou à Tafiré, les commerçants ne donnent pas plus de 1 F du kg en moyenne.... et les indigènes trouvent ce prix insuffisant.... Un produit ne devient la richesse d'un pays qu'au moment où sa culture devient volontaire et est recherchée par le cultivateur qui y trouve son profit. La pression*

administrative ne peut donner que des résultats passagers, incertains et médiocres..."

Malgré ce signal d'alarme qui ne demande pas de commentaires, les méthodes coercitives ont continué, excluant toute forme de persuasion pacifique. A cela il faut ajouter les bas prix pratiqués qui rendaient très peu fiable la culture cotonnières.

Les résultats obtenus sur le coton au Burkina Faso, malgré les contraintes, et peut être à cause d'elles, ne donnèrent pas satisfaction et furent mêmes décevants pour le colonisateur, à tel point qu'en 1952, le Gouverneur écrivait : *"Le bilan de tous ces efforts est en fin de compte, négatif. D'un côté, une action poursuivie pendant cinquante ans et de l'autre, un résultat plus médiocre : espèces dégénérés, non commercialisables, rendement à l'ha très faible, de l'ordre de 70 kg de coton graine à l'ha. C'est incontestablement un échec"*.

Après la suppression de l'indigénat en 1945 et l'abolition des travaux forcés en 1946 et compte tenu de l'échec enregistré pendant les cinquante années de culture obligatoire de coton, l'administration se vit obligé de changer de méthode. De la coercition, on passe à la persuasion et c'est dans cet environnement nettement défavorable que la CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Textiles) se voyait en 1952, chargée du développement et de l'intensification de la culture cotonnière burkinabé.

8.2. LA CFDT ET LA SOFITEX : L'ENCADREMENT VERTICAL SECTORIEL PAR PERSUASION

Créé en 1949 par arrêté du gouvernement français, la CFDT est une société anonyme d'économie mixte à participation majoritaire de l'état. C'est un organisme d'assistance technique spécialisé en matière de vulgarisation de la production cotonnière. Compte tenu de l'échec rencontré par les méthodes d'intervention administratives dans la production cotonnière, le rôle de la CFDT en s'installant au Burkina Faso en 1952 était le remplacement de ces méthodes par des méthodes d'encadrement et de vulgarisation, donc de persuasion, l'amélioration de la productivité des cultivateurs en introduisant des

facteurs de production (engrais, insecticides, matériels agricoles). La tâche n'était pas facile étant donné qu'elle rencontrait l'opposition de l'administration de l'époque, ainsi que celle des paysans eux-mêmes qui avaient gardés une réaction de méfiance vis-à-vis de la culture cotonnière et qui voyaient dans le coton (dont il avaient abandonné la culture sous forme de champs collectifs), le retour à la coercition. De plus, ils n'entendaient pas modifier sans raison valable leur système traditionnel de production.

Après deux campagnes d'observation et d'étude du potentiel de production (sols), la CFDT a défini la "zone cotonnière" du pays et divisé cette zone en quatre secteurs cotonniers (voir carte n° 14).

1° Le secteur Bobo Dioulasso groupant les cercles de Bobo Dioulasso et la subdivision de Diébougou.

2° Le Secteur Dédougou-Tougan avec les cercles de Dédougou et de Tougan.

3° Le Secteur Centre, regroupant les cercles de Koudougou Ouagadougou, Ouahigouya.

4° Le secteur Est, comprenant les centres dispersés dans les cercles de Terkodogo et Kaya.

Au niveau de chaque secteur, il y a un certain nombre de centres dans lesquels le moniteur responsable donnait des conseils cultureaux aux cultivateurs qui avaient accepté volontairement des semences.

Carte n° 14

LA ZONE COTONNIERE ET LES SECTEURS COTONNIERS

(mis en place par l C.F.D.T. en 1952)

- Limites Pays
- Limites zone cotonnière
- - - Limites secteurs cotonniers
- Limites cercles



Secteur Est



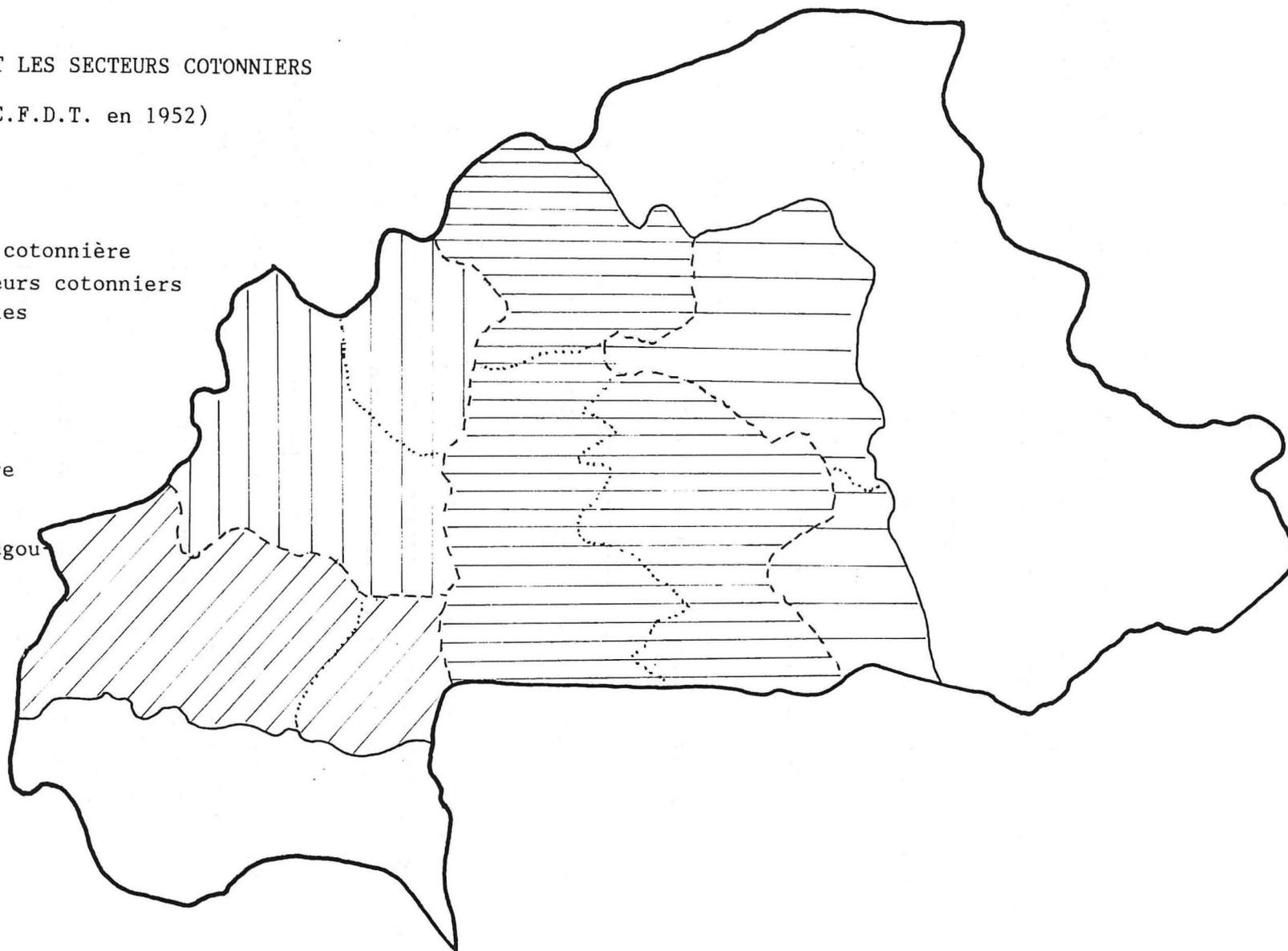
Secteur Centre



Secteur Dédougou
Tougan



Secteur BoBo
Dioulasso



0 100 Km

Les secteurs et la zone cotonnière sont dirigés par des Européens. Les centres sont tenus par des moniteurs formés à un centre de formation créé par la CFDT à Sakabi, près de Bobo-Dioulasso.

Après deux années d'observations, d'études, de mise en place de structures et de formation de personnel, la CFDT a mis en marche sa stratégie d'intervention :

1° La hausse des prix

Le coton Allen, qui est la variété vulgarisée était acheté à 18 F le kg avant l'implantation de la CFDT. Les cotons "indigènes" sur le marché du village valaient à la même époque 40 à 45 F le kg (vendus par petits tas). Il fallait donc, pour relancer la culture que le cultivateur reçoive un prix au moins égal à celui des cotons indigènes. Le prix fut ainsi fixé pour 1951/1952 à 35 F pour la première qualité, 30 F pour la deuxième qualité. La CFDT s'est chargée de la commercialisation à la place des traitants qui pouvaient ne pas respecter les prix fixés. Dans un autre point de vue, elle pensait par là profiter de l'opération d'achat pour faire sa propagande : l'achat du coton par l'agent vulgarisateur ne confirmait-il pas l'autorité de ce dernier ? La CFDT pensait qu'encouragés par les prix, les cultivateurs suivraient les conseils cultivatoires des vulgarisateurs et constateraient qu'avec peu de travail supplémentaire, les rendements passeront de 100 kg à 300 kg/ha.

2° Le système des récompenses

Les récompenses visaient à susciter, tant au niveau des individus qu'à celui du village une émulation. Elles se faisaient en nature et se composaient d'une charrue pour le

premier producteur du village, d'un fusil pour le second et d'une bicyclette pour le troisième.

Ces étapes, selon la CFDT, "*précède la grande vulgarisation de l'utilisation de l'énergie animale, des mesures de conservation des sols, d'amélioration de leur fertilité par engrais verts, assolements étudiés, toutes choses qui, pour le moment ne présentent aucun avantage aux yeux du cultivateur qui, plus mal que bien, arrive cependant à satisfaire des besoins très réduits*".

3° La vulgarisation

Il a été mis en place dans les centres, des champs de démonstration servant en même temps à la multiplication des semences. Ces champs de démonstration devaient permettre aux moniteurs de convaincre les paysans que l'application des méthodes simples peut permettre d'augmenter la production. La CFDT a également utilisé la persuasion verbale. Celle-ci, grâce à laquelle des résultats ont été obtenus s'appuyait sur les moteurs de l'action humaine: l'imitation par les autres du travail effectué par un bon cultivateur, l'envie de l'argent qu'il a obtenu lors de la campagne précédente, l'orgueil légitime du cultivateur qui sert d'exemple.

Cette action de vulgarisation demande des qualités particulières des vulgarisateurs qui doivent acquérir et conserver la confiance des paysans par une bonne connaissance de leurs coutumes, de leur langue, par l'intérêt sincère qu'ils leur portent, autant d'éléments qui rendent sévères le choix des moniteurs.

4° L'encadrement

Les moniteurs, au niveau de chaque centre, doivent appliquer des recettes simples, nécessitant néanmoins l'acquisition d'une certaine autorité auprès de la population. Les résultats obtenus sont à la mesure de la valeur professionnelle et du moniteur. L'encadrement était organisé comme suit :

- A l'échelon exécution, pour un ou plusieurs villages, un auxiliaire, bon cultivateur, notable, fils de chefs, chef de terre, proposé par la population. Il reçoit une faible rémunération durant la campagne. Il cultive son champ et son rôle est de donner le signal de l'exécution des consignes culturales dans les villages qu'il contrôle.

- A l'échelon contrôle, un moniteur, ayant une certaine formation technique. Son rôle est de rendre compte au chef de zone de l'exécution des consignes, de l'état des cultures. Il est chargé de retenir les emplacements convenables au coton pour les paysans, de les mesurer, de donner les mesures devant servir aux espacements des semis. Le moniteur contrôle environ 500 ha, répartis entre 5 et 10 auxiliaires. Il est doté de moyens de transport (bicyclette ou cheval).

- A l'échelon commandement, un Chef de Zone. Européen, il doit pouvoir contrôler inopinément, sur le terrain et régulièrement tous les moniteurs et en prenant à l'occasion contact avec les villageois. Il doit être vu et connu de la plupart des villageois, lors des inspections de parcelles cotonnières car, quelle que soit la valeur de ses subordonnées, les populations ne voient en eux qu'une émanation de sa personne. Ces attributions sont de l'ordre de 2000 à 5000 ha de coton, avec sous ses ordres, 4 à 10 moniteurs, 20 à 50 auxiliaires.

La CFDT a ainsi procédé pour la relance de la production cotonnière. Les résultats enregistrés pendant la première décennie comme nous le verrons en étudiant les productions, compte tenu des difficultés que nous avons développées, n'ont pas été très satisfaisants. Après avoir progressé très lentement la production a connu un fléchissement enregistré au moment de l'indépendance, les paysans ayant toujours tendance à considérer le coton comme ne faisant pas partie intégrante de leurs préoccupations, une culture "forcée" liée à la colonisation qu'ils s'apprétaient à abandonner avec l'indépendance.

Après l'indépendance, à compter de la campagne 1960/1961, la stratégie a été reprise dans un climat nouveau et avec l'aide du Gouvernement "voltaïque", qui comptait déjà sur le coton pour se procurer des devises et pour modifier l'ensemble de l'économie. Même avec cet appui de l'administration aidé du parti politique, la reprise fut très lente mais sûre et en 1968/1969, la production atteignait 31 360 tonnes. Les succès de la CFDT résultent de la prise en compte de toute la filière coton, avec des actions en amont et en aval de la production.

Les relations entre le Burkina Faso et la CFDT depuis l'indépendance et jusqu'en 1969/1970 ont été régies par des conventions qui confiaient à cette dernière l'encadrement des producteurs de coton, le monopole d'achat du coton graine et la vente de la fibre.

En 1970, après la création des Organismes Régionaux de Développement (ORD) qui prirent en main toutes les opérations de vulgarisation et d'encadrement, et à l'occasion de la mise en place du projet coton Ouest Volta, des aménagements furent faits aboutissant à la création d'une association dénommée "Association en Participation République de Haute Volta .CFDT"

gérée par la CFDT. Cette association a été remplacée par la SOFITEX (Société "Voltaïque" des Fibres Textiles, en 1979, pour d'une part "affirmer le caractère national et la personnalité juridique de la structure responsable de l'activité cotonnière" et d'autre part "aménager la possibilité pour la nouvelle société d'apporter en tant que de besoin, son appui aux ORD et autres organismes de développement rural pour la promotion de la culture cotonnière et des fibres textiles et celle des cultures associées. La SOFITEX société d'économie mixte, créé par décret a pour objet :

- l'achat et l'égrenage du coton graine,
- la vente de la fibre et de la graine de coton,
- l'aide au développement de la culture cotonnière

et des cultures associées, par son appui technique, ses services et sa participation au financement des mesures nécessaires aux recherches et au développement de la production.

Ainsi, nous voyons qu'à partir de 1969/1970, avec la mise en place des ORD (Organismes Régionaux de Développement) la CFDT, l'Association en participation et la SOFITEX ne s'occupent plus directement de l'encadrement et de la vulgarisation mais participent à la production cotonnière en se situant en amont et en aval de la production et en fournissant une assistance technique aux structures d'encadrement.

8.3. L'ORGANISATION DE L'AGRICULTURE ET LE ROLE DES SOCIETES D'INTERVENTION

En même temps que l'administration coloniale mettait en place des structures verticales d'encadrement (CFDT pour le coton, IRHO pour l'arachide), elle créait une structure au niveau central pour l'organisation de l'agriculture en général. Après l'indépendance en 1960, la politique d'intervention

s'est faite d'abord à travers des projets régionaux financés et gérés par des sociétés étrangères.

8.3.1. L'organisation de l'agriculture et les interventions avant l'indépendance

La première organisation de l'agriculture date de 1949, avec la création de la chefferie de l'agriculture, suivie en 1955 de la Direction des Services de l'agriculture.

Ces structures avaient pour rôle la conception, l'élaboration et la supervision des opérations de développement agricole. Les interventions se faisaient à travers des divisions du territoire en circonscriptions et secteurs agricoles sous la chefferie et en régions et correspondances agricoles sous la directions des services de l'agriculture.

Pendant cette période et jusqu'en 1965, les actions menées visaient à l'augmentation de la production agricole à partir d'introduction de techniques nouvelles avec comme support la vulgarisation didactique et pratique, la commercialisation des productions et la viabilisation des moyens de communication. Ces supports humains, techniques et socio-économiques peuvent être résumés comme suit :

- la vulgarisation par l'enseignement. Par cette méthode, les moniteurs d'agriculture diffusaient de nouvelles techniques agricoles sans supports pratiques. Pour diverses raisons, dont l'insuffisance de moyens humains et matériels, l'impact de ce type de vulgarisation a été négligeable sur le développement agricole et les transformations du système de production.

- la vulgarisation par démonstration. Cette méthode a été mise en place face aux insuffisances de la vulgarisation déductive, l'administration s'étant rendu compte qu'il ne suffisait pas d'enseigner, mais faire vivre l'expérience sur le terrain aux paysans. Pour ce faire, deux systèmes ont été utilisés :

. les champs de démonstration où on comparait sur le terrain, dans un même champ les techniques traditionnelles et les thèmes nouveaux de vulgarisation. En 1959 le rapport de la Direction des Services Agricoles indiquait pour les céréales l'existence de 290 champs de démonstration dont les parcelles traditionnelles donnaient 456 kg/ha et les parcelles recevant les nouvelles techniques 721 kg/ha.

. les fermes pilotes de 1952 à 1958, dont l'objectif est le développement de la culture attelée et la bonne gestion d'une exploitation par la création d'un effet d'imitation. Cette méthode consistait à choisir dans un village un paysan qui recevait une formation dans un centre rural à l'issue duquel on lui proposait un capital d'exploitation moderne comprenant un domaine aménagé, des bâtiments d'exploitation, une charrue bovine et des outils divers, le tout pour une valeur estimée à 1 400 000 F CFA remboursables. Il devait en retour s'engager à suivre tous les conseils du moniteur d'agriculture. Au bout de trois ans, 461 fermes pilotes ont été installées sur 800 de prévues en quatre ans. Mais, l'expérience s'était arrêtée au bout de cette troisième année par manque de nouvelles adhésions face aux échecs que rencontraient les premiers fermiers pilotes, échecs dus au mauvais choix des fermiers (anciens combattants, commerçants, notables) l'exiguïté des surfaces (3 ha) et l'isolement du fermier pilote de son milieu social et le suréquipement par rapport à ses besoins réels.

- Les Sociétés Indigènes de Prévoyance, de secours et de Prêts Mutuels Agricoles. Situés en amont et en aval de la production, elles devaient répondre aux préoccupations des paysans adhérents, en donnant satisfaction aux demandes de crédit et d'avance agricole, en assurant la vente des facteurs de production, en facilitant l'échange des surplus agricoles entre régions excédentaires et régions déficitaires. Leur ressource de fonctionnement sont des crédits publics alloués par l'administration et les cotisations obligatoires de ses membres. A travers ces sociétés créées depuis 1910 il y eut beaucoup d'espoir, car on y voyait se dessiner un certain développement communautaire, mais des déviations telles que les faibles prix d'achat des surplus agricoles, la livraison des stocks acheminés dans les régions déficitaires aux fonctionnaires et aux notables le formalisme administratif ne permettant pas toujours aux paysans d'accéder aux services de ces sociétés, ne leur ont pas permis d'atteindre leurs objectifs. On a ainsi fini par rendre l'adhésion obligatoire et à partir de 1946, elles furent progressivement dissoutes et leurs ressources remises à des caisses de Crédit Social dont le capital était détenu par la Caisse de la France d'Outre mer, ont servi à la création de la Banque Nationale de Développement (BND).

- Les sociétés Mutuelles de production rurale (SMPR)

Du point de vue organisation et mission, les SMPR ressemblent aux Sociétés Indigènes de Prévoyance. Installées dans chaque chef lieu de subdivision, elles devaient regrouper les paysans selon un système d'adhésion obligatoire et leur mission consistait à assister leur membres dans la production, le crédit agricole, la commercialisation. Leur originalité résidait dans l'institution d'un conseil d'administration dans lequel siège les députés de la circonscription, les

responsables de l'encadrement et un certain nombre de conseillers et de notables locaux dont le rôle est d'étudier les modalités d'application au plan local de la stratégie retenue à l'échelon national. Compte tenu du manque de moyens et malgré leur structure participative, les SMPR n'ont pas pu transformer sensiblement la vie économique des populations et elles seront abandonnées en 1959.

Les résultats obtenus à travers les institutions et les méthodes de l'époque coloniale n'ont pas toujours été satisfaisants comme nous venons de le voir. Dans la politique de développement qui va s'élaborer au moment de l'indépendance les méthodes d'intervention se sont axées sur des projets régionaux dont le plus important à travers l'ampleur de ses interventions fut la Société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC).

8.3.2. Les projets d'Intervention après l'indépendance : l'exemple de la SATEC

Dès les premières années de l'indépendance, les actions de développement ont été régionalisées et leur exécution confiée à des organismes d'intervention étrangers. Ils avaient tous des objectifs précis qui sont fonction des problèmes ou des potentialités régionales. C'est ainsi que la CFDT a vu ces actions qui couvraient l'ensemble du pays se confiner dans les régions de Kaya, Bobo Dioulasso et Dédougou. Le BDPA (Bureau de Développement de la Production Agricole) organisme français devait mener ces actions au Yatenga (Ouahigouya) où il a été précédé par le GERES (Groupe d'Etudes et de Restauration des sols). Il devait assurer la vulgarisation particulièrement celle de la production arachidière dans les zones restaurées par le GERES. La SATEC est chargée essentiellement de l'introduction de la culture attelée dans les régions de Ouagadougou, Koupela

et Koudougou : la SOTESA intervenant dans la région de Banfora et la CIDR à la Bougouriba.

La carte n° 15 nous permet de voir l'occupation du pays par les sociétés d'intervention étrangère.

L'exemple de la SATEC nous permettra de comprendre la philosophie et les méthodes d'intervention de ces sociétés.

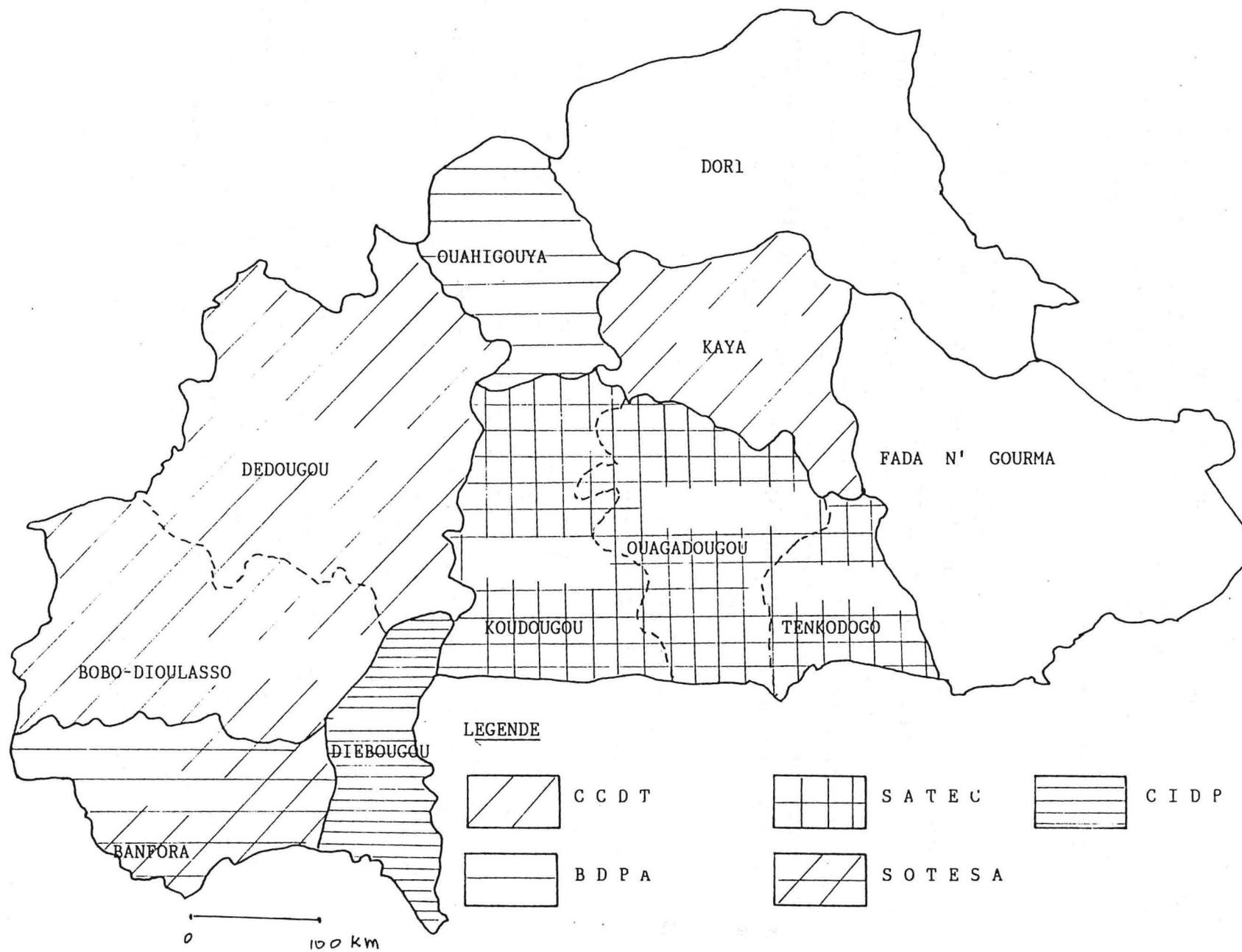
La SATEC, dont le rôle est d'apporter son concours au développement de la production et l'amélioration des conditions de vie de la région s'est installée sur le plateau mossi. Son domaine d'action couvre une superficie de 50 000 km², concerne une population de 1 300 000 habitants pratiquant une agriculture de subsistance sur des sols surexploités. Les rendements des cultures céréalières dépassaient rarement 400 kg/ha et ne permettaient pas de ce fait la couverture des besoins alimentaires.

L'objectif de la SATEC en s'installant dans cette région était la résolution des problèmes alimentaires en agissant sur les rendements et les superficies, l'augmentation des revenus par le développement des cultures de rente, l'association agricole-élevage.

Les moyens mis en oeuvre pour répondre à ces objectifs étaient de trois ordres :

. techniques : il s'agissait de moderniser les exploitations par la vulgarisation de thèmes tels que la traction animale, la fertilisation minérale, les produits phytosanitaires, les semences améliorées, le semis en lignes. L'originalité de l'action réside dans les efforts mis pour la vulgarisation de la culture attelée. Il fallait faire adopter

Carte n° 15 LES INTERVENTIONS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES
 AU DÉBUT DE L'INDÉPENDANCE



massivement cette pratique et c'est ainsi qu'un instrument simplifié, la houe manga à traction asine fut vulgarisé. Cet attelage avait l'avantage de ne pas coûter cher (10000 F FCFA), d'être d'un maniement relativement facile et de ne pas travailler profondément le sol ; ce qui permettait de le conserver. Il était accessible grâce à un système de crédit moyen terme.

. sociaux : il a été mis en place dans un premier temps des groupements précoopératifs devant servir de caution solidaire aux demandes d'avance ou de prêt de ses différents membres en vue d'acquiescer les moyens de production et dans un deuxième temps des coopératives devant jouer le rôle de structure d'utilisation en commun par les paysans de tous moyens techniques et économiques en vue de faciliter leur production agricole et de valoriser les produits de l'exploitation.

La SATEC s'était fixée comme objectif la création de 8 000 coopératives en cinq ans.

. financiers : le projet, financé par le FAC (Fonds d'aide et de coopération) a eu une dotation initiale de l'ordre de 220 000 000 FCFA entre 1962 et 1964, ce qui correspondait à un investissement moyen de 20000 FCFA par coopérateur. Ce crédit a permis aux paysans d'accéder à l'équipement et aux facteurs de production.

La SATEC a organisé sa zone d'intervention qui couvre trois grandes régions administratives en régions, secteurs, sous-secteurs et zones d'encadrement. Le Chef de mission administre et supervise l'ensemble. Les Assistants techniques, au nombre de six, tous expatriés supervisent l'encadrement dans les régions, les secteurs, les sous-secteurs et les zones.

Les agents régionaux, au nombre de 171 assistaient les coopératives et supervisaient les encadreurs . Les encadreurs, au nombre de 152 étaient chargés de la vulgarisation de base, aidés en cela par une trentaine d'animateurs, soit au total environ 200 intervenants.

En 1964, la SATEC avait pu mettre en place 175 agents qui a pu encadrer globalement 80 % des exploitations ; 391 coopératives sur un objectif de 8 000, 8695 houes manga, ce qui représente un équipement de 5 % des exploitations.

Les rendements agricoles ont évolué comme suit :
mil : de 631 kg/ha à 780 kg/ha ; sorgho : de 660 kg/ha à 940 kg/ha ; arachide : de 827 kg à 900 kg/ha.

Suivant ces résultats, il est difficile de dire que l'opération SATEC est un succès. Nous pensons que les moyens mis en oeuvre étaient infimes par rapport à l'ampleur des problèmes à résoudre, que les encadreurs étaient insuffisamment formés et que les assistants techniques connaissaient mal le milieu. Malgré ces résultats, la SATEC a posé les bases d'une organisation du monde rural sur le plateau mossi.

A partir de 1966, compte tenu de l'importance du nombre des intervenants et compte tenu du caractère sectoriel de leurs interventions, fut créée la Direction du Développement Rural (DDR) qui conçoit et met en oeuvre les Organismes Régionaux de Développement (ORD) et en 1974 l'Autorité de l'Aménagement des Vallées des Volta (AVV).

CHAPITRE IX

LES ORD ET L'INTÉGRATION DE LA PRODUCTION COTONNIÈRE

9.1. LES OBJECTIFS DES ORD

Les ORD sont nés du fait qu'il fallait ordonner méthodiquement les moyens dont disposait l'Etat en vue de satisfaire les principales aspirations de la population. Dans le monde rural, les problèmes soulevés par le développement sont délicats et diversifiés et les solutions pour être efficaces doivent être globales et non sectorielles. Les problèmes techniques sur lesquels on a beaucoup travaillé avant la mise en place des ORD étaient suffisamment connus. Les difficultés résident dans l'organisation et la coordination de la vulgarisation et à ce stade, les problèmes rencontrés sont humains, nécessitant l'application de solutions adaptées à chaque cas particulier. En effet, le monde paysan, face au développement n'est pas un ensemble cohérent et la production rurale est constituée par la somme des productions familiales et individuelles et c'est à ce niveau que les problèmes doivent être résolus. Il importe en plus que le paysan puisse être associé dans la recherche des solutions et des moyens et qu'il puisse faire connaître ses aspirations. Les structures anciennes avec leur verticalité traditionnelle ne se prétaient pas à un échange constructif. C'est pourquoi et compte tenu de cette philosophie participative, il a été créé au niveau de régions homogènes, des ORD.

Etablissement public, à caractère industriel et commercial, et jouissant de l'autonomie financière, l'ORD a pour vocation la promotion du développement économique et social des populations rurales par :

- la promotion de la production agricole,

- le développement des équipements ruraux (points d'eau, aménagements fonciers etc...),
- la promotion sociale : information, formation, animation et organisation des exploitations

9.2. ORD ET ZONES HOMOGENES

Le principe des ORD est l'organisation du développement rural à partir de zones homogènes. Comme nous avons eu à le dire dans notre démarche, le Burkina Faso a deux types de découpages :

- un maillage d'administration, qui a subi beaucoup de changements depuis l'indépendance en 1960, époque où le pays était divisé en cercles, subdivisions, postes administratifs, cantons et villages, à nos jours où nous avons des provinces, départements et des villages.

- un zonage, qui est un découpage suivant les besoins de l'encadrement et de la vulgarisation agricole. Nous disons que c'est un zonage parce qu'il s'est agit de la "distribution ou de l'affectation de l'espace en aires agro-sylvo-pastorales avec manifestations différentes d'artificialisation du milieu naturel" (1). Les principaux critères d'homogénéité ayant permis la division du pays en ORD sont : l'homogénéité physique (sol et climat surtout), le système de culture, la culture dominante (elle-même étant fonction des potentialités naturelles), l'homogénéité humaine (densité de population, groupe ethnique, passé historique commune).

L'ORD devait recouvrir un espace qui soit le moins hétérogène possible.

(1) LE COZ (J.) Cours de DEA

Dans la pratique, chaque ORD est composé d'un certain nombre de cercles voisins ayant les mêmes caractéristiques physiques, sociales et économiques. La carte n°4 nous montre le groupement des cercles par ORD. Par la suite, la réforme administrative de 1974 qui créait les départements a superposé ces derniers aux ORD et à partir de ce moment, l'ORD est devenu à la fois maillage et zonage.

Le tableau n°1A présente les onze ORD du pays et les caractéristiques discriminantes de chacun d'eux.

9.3. AMENAGEMENT DES VALLES DES VOLTA (AVV)

Créé en 1974, l'AVV constitue la composante principale d'une politique d'aménagement du territoire visant au rééquilibrage du développement dans l'espace national. Son objectif est d'organiser le développement des "terres neuves" des Vallées des Volta jusqu'alors sous peuplées, en y installant des migrants originaires du Plateau Mossi surpeuplé et sur-exploité.

Les vallées des Volta avaient été jusque là évitées en raison de la trypanosomiase et de l'onchocercose. Mais des actions sanitaires d'envergure ont permis de réduire la trypanosomiase, tandis que le programme de lutte contre l'onchocercose tente depuis 1975 d'éliminer les insectes vecteurs de la maladie.

Il est devenu ainsi possible d'orienter les efforts de développement vers ces "terres neuves" et d'organiser un transfert de population dans le but de décongestionner le Plateau Mossi.

La finalité de l'AVV a été décomposée en trois parties :

TABLEAU N° 14

CARACTERISTIQUES DISCRIMINANTES DES DIFFERENTS ORD

ORD	CARACTERISTIQUES PHYSIQUES		CARACTERISTIQUES HUMAINES		ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES SECONDAIRES
	CLIMAT	SOLS	DENSITE POPULAT. Ha/Km2	ETHNIES		
SAHEL	Sahélien	Inaptes ou défavorables à l'agriculture	0 - 10	Peuls Touaregs	Elevage nomade zébus - caprins	Agriculture faible mil, + sorgho
NORD	Soudano-sahélien	Pauvre, sur exploités	30 - 50	Mossi Peuls	Culture du Sorgho et petit mil	Elevage sédentaire
CENTRE NORD	Soudano-sahélien	+ sur exploités	10 - 20	Mossi Peuls	Petit mil	Elevage transhumant
CENTRE EST	Soudanien		20 - 50	Mossi Bisso	Culture sorgho, mil coton	Elevage en association avec les peuls
CENTRE	Soudanien	Sur exploités	20 - 50	Mossi	Culture du sorgho blanc + mil +	Petit mil, arachide, Maïs Elevage sédentaire
CENTRE OUEST	Soudanien	Sur exploité	30 - 50	Mossi Gouronn	Culture du sorgho Mil,	Elevage sédentaire associé aux peuls
EST	Soudanien	Moyen, mais disponible	0 - 10	Gourmanturé + Peuls	Agriculture extensive sorgho + arachide	Elevage sédentaire 7 10
VOLTA NOIRE	Soudanien ou soudano-guinéen	Disponibles (présence de sols)	10 - 20	Samo Bwo	Coton, sorgho Maïs	Elevage sédentaire (en association avec les peuls)
HAUTS BASSINS	Soudano-guinéen	Disponibles pré ou sols	10 - 20	Bobo Bwo	Coton, Sorgho Maïs, Riz	Elevage sédentaire 7-10 (avec les peuls)
BOUGOURIBO	Soudano-guinéen	très bons	10 - 30	Lobi Da	Agriculture (sorgho + arachide + coton)	Elevage : sédentaire
COMOE	Soudano-guinéen	disponibles	8 - 10	Goin	Sorgho + maïs + + mil + arachide	Mil
RVV	Soudanien ou soudano-guinéen	Terres neuves	Inhabitée (endémies) F	Mossi	Agriculture/Elevage coton, sorgho, mil	

- l'aménagement rationnel de l'espace, confrontant potentialité et contraintes, devant permettre d'affecter les terres en fonction de leurs vocations dominantes.

- le peuplement planifié par le recrutement de migrants à partir des zones densément peuplées. Il était prévu l'installation de 30 000 familles (240 000 personnes) pratiquant des cultures sèches et 40 000 familles (320 000 personnes pratiquant la culture irriguée).

- le développement économique devait reposer sur l'agriculture et répondre au double objectif d'amélioration et l'autosuffisance alimentaire et d'accroissement des revenus monétaires en développant les cultures vivrières et la culture cotonnière. L'accroissement des rendements et l'extension des superficies cultivées devaient être obtenus en intensifiant et en mécanisant les systèmes de production agricoles.

Financé par huit bailleurs de fonds, le projet avait dépensé en 1983, 16,6 milliards de F CFA pour obtenir les résultats suivants :

. peuplement : en 1962, on comptait en tout 2 200 familles installées, soit 18 400 personnes, ce qui est loin des objectifs. Le rythme d'installation qui devait varier entre 600 et 1 000 familles par an à partir de 1977 n'a atteint l'effectif de 600 qu'en 1979 et retombé à 60 en 1982. Il est néanmoins important de signaler la stabilisation des familles installées (12,5 % de démission). Par contre, les migrants spontanés sur les Vallées des Volta, occupant les espaces interstitiels entre les villages AVV qui ne sont pas encadrés sont de 18 000 personnes, donc du même ordre que les migrants "dirigés". On peut dire que l'impact de l'AVV sur l'allègement de la pression démographique n'est pas atteint.

.productions paysannes : en 1981/82, la production des migrants encadrée était de 5 400 tonnes avec un rendement de l'ordre de une tonne à l'hectare. L'autosuffisance alimentaire de la zone est alors atteinte et il est même possible de dégager un surplus vivrier. La production de coton est de l'ordre de 6 % de la production nationale (3 300 tonnes en 1981/82) avec des rendements de plus de la tonne/hectare, ce qui constitue un des meilleurs rendements régionaux du pays.

.système de production : le système de production est fondé sur la combinaison de culture de sorgho et de coton complétée par quelques cultures secondaires (60 % en céréales et 40 % en coton). Grâce à un bon encadrement, dense, axé sur la mise en application d'un "paquet technologique" obligatoire, les thèmes ont été diffusés avec un succès certain.

.préservation des équilibres écologiques : l'augmentation de la pression humaine, l'exploitation relativement intensive des terrains, provoquent des dégradations du terrain. Par ailleurs, la destruction du couvert végétal par la poursuite de l'élevage traditionnel, les feux de brousse, les défrichements par les migrants spontanés, la déforestation par les bûcherons met en péril l'équilibre écologique. L'AVV a donc mis en oeuvre un programme en matière d'élevage et d'action forestière (plantations forestières de bois de feu).

En conclusion, les aspects positifs de l'opération ont été l'ouverture de terres neuves, la diffusion d'un système de production intensif, l'accroissement des revenus.

Masi, ces résultats ont été obtenus à un coût trop important aussi bien pour les investissements que pour le fonctionnement et le plateau mossi continue à être décongestionner par les migrations spontanées.

9.4. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORD

L'action de l'ORD devait reposer sur la participation des collectivités locales. Il devait donc associer dans ces activités les représentants locaux et les élus politiques, l'administration territoriale, les milieux professionnels et religieux. Deux organes devaient assurer son fonctionnement :

La Commission départementale de développement présidée par le pouvoir administratif et comprenant une trentaine de membres se réunissant au moins une fois par an dont le rôle est l'élaboration de la politique générale de l'ORD.

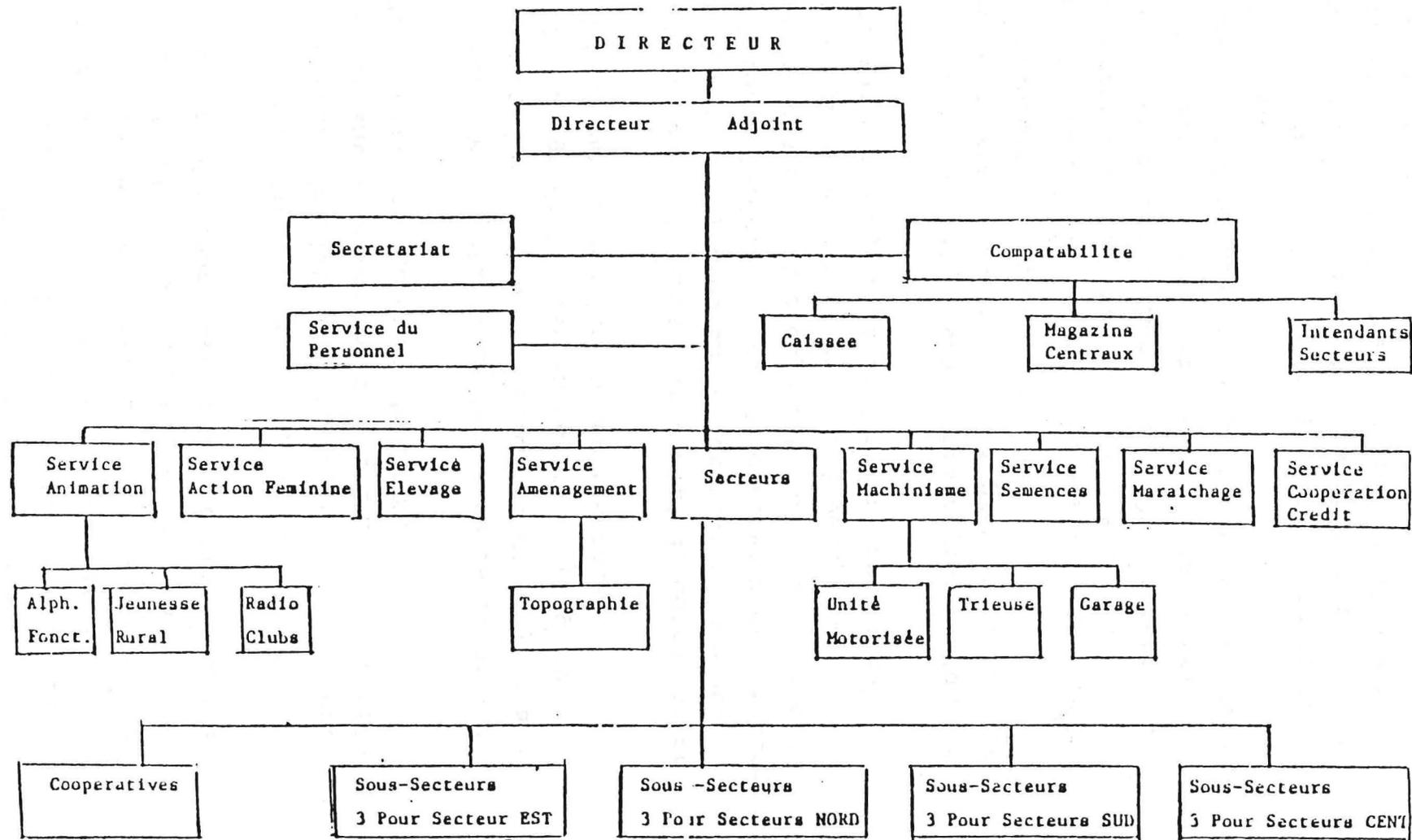
Le conseil de Direction, émanation de la commission départementale comprend environ quinze membres. C'est l'organe exécutif de l'ORD, chargé de la mise en oeuvre du programme d'intervention défini par la commission départementale.

Au niveau national, existe le Comité de Coordination du Développement Rural (CCDR) avec un secrétariat permanent. C'est un organe interministériel chargé de concevoir et d'élaborer la politique nationale de développement rural, de coordonner et d'harmoniser les programmes nationaux de développement, d'évaluer l'exécution des programmes de développement rural.

La figure n° 20 représentant l'organigramme d'un ORD, nous permet de constater que tout était prévu pour la mise en place d'un développement régional intégral.

Ainsi, les ORD ont été créés progressivement de 1966 à 1971 et l'étalement dans le temps de leur création traduit les difficultés majeures dont le manque de cadre nationaux et le manque de moyens financiers et matériels. C'est ainsi que les Sociétés étrangères dont nous avons déjà parlées ont continué à gérer les ORD.

Pour diverses raisons, la réorganisation politique et administrative prévue à l'échelon régional pour permettre à l'ORD de jouer pleinement son rôle ne s'est pas entièrement faite et la charge du développement régional est restée partagée entre les ORD et une série de services techniques dépendant des



ORGANIGRAMME D'UN ORD

Fig: 20

structures verticales nationales. Comme par ailleurs les ORD n'ont pas été guidés dans leur action par des plans nationaux comportant des objectifs régionaux précis et quantifiés leurs programmes ont d'abord été commandés par des centres d'intérêts de leurs promoteurs : groupements, ORD, Directions Nationales, aide extérieure.

C'est dans ce contexte que les ORD de la région cotonnière ont été créés et pris en charge par les sources de financement. Compte tenu des impératifs nationaux de développement rural intégré, les projets mis en place qui étaient dans un premier temps des projets uniquement cotonniers ont évolué vers la prise en charge de toute la production rurale régionale.

9.5. DU PROJET COTON AUX PROJETS DE DEVELOPEMENT INTEGRES DES ORD DE L'OUEST

Dès le début des années 1950, comme nous l'avons déjà vu, l'Ouest comme le plateau mossi ont fait l'objet d'actions systématiques pour le développement de la culture du coton. Les conditions climatiques de plus en plus défavorables du centre et de l'Est ont amené les populations de ces régions à abandonner la culture cotonnière pour se consacrer aux productions vivrières. Par contre, les bonnes conditions de climat et de sol de l'Ouest ont permis à ces populations de continuer à faire du coton et l'encadrement des deux ORD de la Volta Noire et des Hauts Bassins créés respectivement en 1966 et en 1970 fut confié à la CFDT.

A partir de 1971, le gouvernement et la Banque Mondiale ont lancé un projet spécifiquement cotonnier couvrant les deux ORD. C'est le projet coton Ouest Volta (PCOV). Le PCOV qui couvrait la période 1971 1976 avait les objectifs suivants :

- porter les surfaces cotonnières des deux ORD

des Hauts Bassins et de la Volta Noire de 44 000 ha à 76 000 ha et augmenter la production régionale de 33 000 tonnes.

- accroître le revenu de 46 000 exploitants et doubler les recettes cotonnières d'exportation.

- construire une nouvelles usine d'égrenage.

- aider à la mise en place des deux ORD nouvellement créés.

Comme nous le verrons par la suite, les objectifs ont été atteints en ce qui concerne la production cotonnière, mais compte tenu des difficultés céréalières du pays, le projet a changé d'orientation dans sa deuxième phase (1977-1981) devenant ainsi Programme de Développement Agricole de l'Ouest Volta (PDAOVI). Cette phase était financée par la Banque Mondiale et d'autres sources de financement. En plus des objectifs cotonniers que nous avons connus sous la phase du PCOV, le PDAOVI avait comme autres objectifs :

- augmenter la production céréalière.

- aménager des basfonds pour la production du riz.

- construire des hangars pour le stockage des céréales.

- procéder à une action pilote avec les migrants spontanés.

- améliorer la formation du personnel et des agriculteurs et la situation des femmes.

A la fin de cette phase, on constate que la production cotonnière a augmenté plus vite que prévu et que la production céréalière a stagné. Ce projet, malgré ces objectifs plus globaux, a dans son exécution, continué à favoriser le coton ; l'objectif de diversification n'a pas été atteint. Il a été sacrifié au bénéfice de l'intensification cotonnière.

Ainsi, à la demande du pays et avec le concours du CILSS (1) un projet spécifique de développement a été lancé sur financement de la CCCE (2) et du FAC (3) : Projet vivrier Ouest Volta (PVOV). Ce projet, qui s'étalait de 1979-1982 avait pour objectifs de compléter l'action du PPAOVI par un effort particulier sur les céréales.

Ces objectifs se résumaient comme suit :

- augmenter les rendements céréaliers donc la production par diffusion des moyens de l'intensification et un encadrement renforcé,

- accélérer la création de groupements villageois pour la commercialisation des céréales.

A partir de 1982, le Burkina Faso et toutes les sources de financement intervenant dans ces projets ont concouru pour définir une suite unique à ces deux projets (PDAOVI et PVOV) ; le PDAOVI dont l'objectif est d'assurer un développement global de la région.

Le projet de Développement Intégré de la Bougouriba mis en place en 1975, a évolué dans le même sens que les projets précités dans ces objectifs, à savoir un développement global autour du coton qui a la faveur des sources de financement, notamment de la Banque Mondiale.

Malgré les efforts faits ces dernières années pour le développement des cultures vivrières, on peut dire que les grands

(1) Comité InterEtats de lutte contre les effets de la sécheresse au Sahel.

(2) CCCE : Caisse Centrale de Coopération Economique de la République Française

(3) Fonds d'Aide et de Coopération de la République Française.

moyens investis dans l'Ouest du pays, l'étaient d'abord pour la production cotonnière, seule culture rentable pour la Banque Mondiale au Burkina Faso et pour le gouvernement celle qui devait entraîner le développement des autres cultures.

La nouvelle évolution vers un développement intégré permettra certainement au coton de jouer ce rôle.

CHAPITRE X

LES MOYENS ET LES MÉTHODES UTILISÉES DANS LA RÉGION COTONNIÈRE : DES SEMIS EN LIGNES AUX PAQUETS TECHNOLOGIQUES

10 .1. L'IMPORTANCE RELATIVE DES MOYENS FINANCIERS

Nous donnerons un exemple en nous limitant à la phase du projet Coton Ouest Volta (PCOV). Le financement de cette phase concerne essentiellement la culture cotonnière.

Il était assuré par la Banque Mondiale, le Fonds d'Aide et de Coopération de la République Française (FAC) et le Budget National. Relativement, la part de la participation de chacun était respectivement de 66,1 %, 18,6 % et 15,3 %. Ce financement était réparti et utilisé comme l'indique le tableau n°45 .

La nature des achats et des investissements, surtout lorsqu'on sait que les engrais et les insecticides ne sont utilisés que pour le coton confirme le caractère purement cotonnier du projet.

TABLEAU N° 15
FINANCEMENT DU PROJET COTON OUEST VOLTA
REPARTITION ET UTILISATION

a) Encadrement agricole	1 450 900 000 FCFA
dont :	
- investissements	215 500 000 "
- salaire	942 500 000 "
- fonctionnement	292 900 000 "
b) Facteurs de production (engrais, insecticides, matériels agricoles)	422 300 000 "
c) Usines d'egrenage	253 300 000 "
d) Brigade routière	348 000 000 "
e) Divers	130 600 000 "
T O T A L	2 605 100 000 FCFA

Ce financement laisse ressortir une participation de 84,7 % de la part de l'extérieur, donc une participation particulièrement infime de l'Etat.

Pendant la même période, le développement agricole de l'ensemble du pays (11 ORD) était financé pour 81 934 millions de FCFA. Le financement du projet coton qui couvre seulement deux ORD représente 29 % de cette somme, ce qui est très important.

Pour les années à venir, l'écart entre ces deux ORD (qui sont assurés d'être financés compte tenu de leur important potentiel de production) et les autres, particulièrement ceux de la région Centre et Nord du pays, va s'accroître car beaucoup de sources de financement arrêtent leur assistance dans ces régions à cause des mauvais résultats obtenus et le budget national est insuffisant pour la prise en compte du développement global régional.

10 .2. L'IMPORTANCE DE L'ENCADREMENT

Comme l'indique le *tableau n° 16* le taux d'encadrement est très variable. D'une manière générale, les zones à potentialité de production élevée, ayant la faveur des sources de financement sont privilégiées. C'est ainsi que l'Ouest du pays et particulièrement les ORD cotonniers qui constituent la "région cotonnière ont un taux d'encadrement des exploitations deux à trois fois plus élevé que celui des autres régions. Le taux d'encadrement des villages présente les mêmes caractéristiques, mais on ne doit pas lui accorder la même importance car, il est fonction de la dispersion de l'habitat (forte dans le pays Dagari/Lobi comme nous l'avons déjà dit).

Le nombre de cadres supérieurs de terrain joue sur l'efficacité de l'encadrement de base. Autant les paysans ont

TABLEAU N°16

TAUX D'ENCADREMENT

(Sources : Service National de la Vulgarisation et Développement des cultures pluviales en Haute-Volta)

	POPULATION RURALE	NBRE PERSON. PAR FAMILLE	NBRE FAMILLES (exploitation)	NOMBRE DE VILLAGES	TOTAL PERSONNEL	ENCADREMENT DE BASE	FAMILLE PAR ENCADREMENT	VILLAGE PAR ENCADREMENT
HAUTS BASSINS	321 000	9	35 700	365	325	102	350	3
VOLTA NOIRE	694 000	12	57 780	910	511	107	540	6
BOUGOURIBA	355 000	11	32 960	1 076	475	103	320	10
	1 370 000	11	126 440			312	405	
COMOE	200 000	10	20 280	201	233	39	520	5
CENTRE OUEST	887 000	9	102 180	662	409	131	780	6
CENTRE	859 000	8	108 780	982	228	98	1 110	10
EST	438 000	8	57 340			122	470	
CENTRE EST	443 000	13	34 200			45	760	
CENTRE NORD	681 000	9	72 240	580	284	84	860	6
SAHEL	402 000	7	59 160	444	160	68	870	
	645 000	7	94 500			70	1 350	17
	5 925 000	9	675 120			969	697	

besoin d'être suivis dans leur travail, autant l'encadreur de base laissé à lui même est inefficace. Les ORD de l'Ouest sont là encore très favorisés car la Banque Mondiale et les autres sources de financement ont mis à leur disposition des spécialistes de la vulgarisation d'un niveau élevé. La CFDT a également mis à leur disposition des spécialistes de la vulgarisation cotonnière chargés de les aider dans l'encadrement cotonnier.

Les moyens matériels, notamment de déplacement et de démonstration mis à la disposition des agents leur permettent de jouer efficacement leur rôle de vulgarisateur. L'importance de la part du fonctionnement dans le financement (voir tableau n° 15) montre que les moyens étaient disponibles.

D'une manière générale, l'encadrement dans l'Ouest est très important par rapport à ce qu'il est dans les autres régions et là nous ne sommes pas loin de l'objectif national qui était de un encadreur pour deux cent cinquante exploitations. Cet encadrement a son efficacité accrue du fait d'une bonne organisation du monde rural et d'un système de vulgarisation intégrant de plus en plus le coton dans le système de production.

10.3. L'ORGANISATION DU MONDE RURAL ET LE SYSTEME DE VULGARISATION

Le rôle du développement communautaire

La politique Burkinabé de développement rural devait se faire à travers le développement communautaire (DC) qui avait pour mission d'intervenir dans trois domaines :

- les actions collectives de production et de commerce : agriculture, élevage, boutiques, caisse de crédit.

- les actions sociales d'éducation et d'animation: formation d'accoucheuses, de secouristes, maisons de jeunes.

- les actions d'équipement, soit de construction (écoles, maternité, PMI, etc) soit d'aménagement (puits, banquettes anti-érosives).

Dès son avènement officiel, le DC ayant utilisé un crédit de l'USAID destiné à la culture attelée pour son lancement est apparu aux villageois comme un moyen d'obtenir des crédits particuliers et comme une opération de développement de la culture attelée.

Le DC avait donc dévié de ces objectifs et il a été nécessaire de relancer l'opération par la formation d'Agents de Développement Communautaires (ADC), la mise en place d'une structure au niveau national et de bureaux de DC au niveau des ORD.

C'est ainsi que furent créés des groupements villageois ayant pour objectif de mettre en oeuvre des projets villageois qui ne sont aidés que dans la mesure où il y a participation effective de la population.

Actuellement, il n'est guère fait référence au développement communautaire en tant que tel ; certains ORD ont même supprimé leur bureau de DC et tous les encadreurs, ADC ou non doivent promouvoir les groupements villageois (G.V.).

Le décompte des groupements villageois n'est pas aisé tant les formes sont multiples. Le tableau n° 17 nous permet de voir la répartition des GV sur le territoire et les types rencontrés par ORD.

L'ensemble des activités réalisées par les GV de l'ORD des Hauts Bassins en 1983/1984 nous permet de réaliser l'importance de leur rôle.

TABLEAU N° 17

ACTIVITE DES G.V., CAS DE L'ORD DES HAUTS BASSINS

TYPE D'ACTIVITES	REALISATIONS
Gestion des facteurs de production	
- engrais	8 316 tonnes
- phosphates	0.450
- Uvée	400
- insecticides	305 975
- herbicides	278
- semences	33 614
Champs collectifs	
- sorgho	57 Ha
- coton	108
- riz	2
- sésame	19.20
- mil	1.50
- maïs	450
- arachide	5.50
TOTAL	195 Ha
Constructions	
- magasins de stockage	
- logements (encadrement et occupants)	21
- supermarchés	4
- maternités villageoises	3
- p	3
- salles de réunion	2
- écoles	2
Reboisement	33 Ha
	20 932 plants
	62 % de réussite
Gestion des banques de céréales	
- nombre	34 ayant un fond de roulement, 211 tonnes (insignifiant)
Collectes primaires de produits	
- coton	24 540 642 tonnes (69.7%) de la production

Ce tableau nous permet d'apprécier l'importance du mouvement coopératif dans les réalisations des objectifs de l'ORD et le rôle prépondérant des marchés autogérés dans la commercialisation du coton.

- la vulgarisation et la généralisation de la méthode de "Taining and Visit" (TV)

Jusqu'à la création des ORD et pendant la période de PCOV (Projet cotonnier), la vulgarisation dans la région cotonnière avait comme principal objectif le développement du coton et les méthodes employées sont celle de l'époque de l'encadrement CFDT dont nous avons déjà parlées. Bien qu'efficaces, elles ne concernaient qu'une seule culture et ne prenaient pas en compte les autres problèmes rencontrés dans le monde rural.

Depuis 1977, la vulgarisation à travers le PDAOVI et le Projet de Développement Intégré de la Bougouriba vise à l'accroissement de la production agricole d'une manière globale et à l'amélioration des autres conditions de vie des agriculteurs. La vulgarisation a donc été réorganisée et il a été entre autre mis en place un système de vulgarisation dénommé "Taining and visit". C'est un système de vulgarisation en cascade, par formation et visites intensives devant permettre dans des délais brefs de prodiguer à des groupes d'agriculteurs des techniques et des "paquets technologiques" afin d'augmenter les rendements de toutes les productions agricoles et améliorer leur niveau de vie. La base de ce système est la concentration des agents sur une partie des agriculteurs, des rencontres fréquentes à des dates fixées et connues entre agriculteurs et agents, des programmes de tournées et thèmes à diffuser établis pour toute la campagne, la formation permanente des agents et leur suivi régulier par les cadres de l'ORD spécialisés dans la formation et la vulgarisation. Pour donner au système toute son efficacité, les agents

ont été libérés des tâches de gestion.

Cette méthode qui prend en compte les résultats de la recherche s'appuie sur des points d'appui de pré vulgarisation et d'expérimentation multilocale (PAPEM), des démonstrations en milieu paysan, des parcelles d'information, des champs d'intensification et des journées de démonstration. Cela fait beaucoup d'actions et de structures à mettre en place qui demandent beaucoup de moyens et d'efforts que seuls les ORD de l'Ouest, financés par des sources extérieures peuvent fournir.

Après quatre années de pratique, l'ORD de Hauts Bassins a pu mener les actions suivantes :

- chaque agent a encadré par le système TV 160 agriculteurs (200 prévus) et touchés indirectement 130 autres.

Sur un échantillon de 250 agriculteurs encadrés par le système TV en 1981/82 l'application de thèmes se présente comme suit : (tableau n° 18).

Avec cette méthode, la culture cotonnière ne reçoit plus des traitements particuliers de la part de l'encadrement. L'expérience pourtant nous montre que c'est le paysan qui donne désormais des soins particuliers à cette plante. D'une manière générale, le coton est largement intégré dans le système de production de l'Ouest du Burkina Faso.

10 .4. L'EQUIPEMENT AGRICOLE : DE LA DABA A LA CULTURE ATTELEE

Une des actions développées dans le cadre du développement rural et plus particulièrement dans l'extension et l'intensification de la culture cotonnière est l'équipement

TABLEAU N° 18

L'UTILISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

THEMES TECHNIQUES POURCENTAGE D'APPLICATION	CULTURES		
	Maïs	Sorgho	Coton
Semences sélectionnées	100		100
Rotation bi-annuel	27	31	-
Rotation tri-annuel	10	20	-
Rotation quadri-annuel	63	49	-
Labour en culture attelé ou sur billon	76	54	88
Semis en lignes	100	100	96
Respect des dates de semis	Bonne	étalée	75
Densité de pieds à l'ha	Passable	mauvaise	bonne
Engrais composés NPK	92	67	87
Dose moyenne à l'ha en Kgrs	110	105	128
Emploi de l'urée	53	33	-
Dose moyenne à l'Ha en Kgrs	50	50	-
Sarclage en culture attelée 1 fois	99	86	35
Rendement moyen à l'ha en Kgrs	2 112	1 774	1 182
Rendement moyen à l'ha en Kgrs témoin	1 464	1 113	"
Nombre de traitement pendant la campagne	-	-	4 fois
Litres d'insecticides à l'ha	-	-	8

Notes - Pour la culture du coton, c'est la moyenne de l'ORD sur 20 000 Ha de 16 800 agriculteurs, pour l'année 1978/1979

THEMES PASSES AU COURS DE LA CAMPAGNE 1983 - 1984

THEMES PASSES	% DES AGENTS AYANT PASSES LES THEMES
Labour en début d'hivernage	100
Labour en fin d'hivernage	52
Avantages des semences sélectionnées	61
Traitement des semences avant semis	21
Densité de semis	100
Entretien des cultures	33.64
Protection phytosanitaire du cotonnier	100
La fumure organique	83
La fumure minérale avec NPK	32
La fumure minérale avec Urée	13
La fumure minérale avec phosphate brut	4
Assolement rotation	35
Conservation des récoltes	50
Conservation du sol	53
Alimentation des animaux de trait	60

en matériel agricole. Comme nous avons eu à le dire, les moyens utilisés dans la société traditionnelle pour les productions vivrières étaient rudimentaires. Ils se limitaient à des instruments manuels comme la daba et ne s'accomodent pas de ce fait à une agriculture de productivité élevée, notamment, à la culture cotonnière, beaucoup plus exigeantes au point de vue travail du sol. La culture attelée est donc nécessaire dans le cadre et pour la promotion d'une agriculture moderne de productivité élevée. Ses avantages sont entre autres :

- un gain de puissance et de rapidité dans les travaux culturaux, dû à l'utilisation de la traction animale,
- l'amélioration de la fertilité des sols grâce aux labours et à l'entretien du bétail sur l'exploitation,
- la diminution de la pénibilité, car l'utilisation des instruments manuels, compte tenu de la position courbée qu'ils exigent est très pénible.

L'équipement agricole a concerné aussi la charrette utile et même de plus en plus nécessaire pour le transport du fumier et des récoltes.

Au Burkina Faso, les premières tentatives d'application de la traction animale date des années 1950 avec les fermes pilotes. Cette expérience, comme nous l'avons déjà vu, devait installer en quatre ans (1952-1958) 800 fermes équipées, dans le but de développer l'emploi de la traction animale, d'intensifier les cultures et d'améliorer la productivité des sols. Cette opération a pu installer 461 fermes, seulement à cause d'erreurs de conception et d'exécution.

La seconde expérience et la première diffusion de masse est celle de la SATEC sur le plateau central. A partir de 1962, cette institution s'engage dans la vulgarisation de la traction asine. Les houes diffusées de 1962 à 1965 se répartissaient comme suit :



1962	453	houes Manga
1963	1 485	
1964	3 040	
1965	3 364	

Cette expérience a également été un échec à cause d'une politique de crédit manquant de rigueur et à cause de la sous-estimation des contraintes financières des agriculteurs.

Depuis 1974/75, avec le concours de l'aide extérieure, le Burkina Faso s'est doté d'un appareil de production, de diffusion et d'entretien du matériel de traction attelée. Avant cette date, la seule entreprise importante de fabrication de matériel agricole était la SOVICA (Société Voltaïque d'Intérêt Collectif Agricole) qui produisait des charrettes asines, tombereau ou plateau au rythme de 3 à 4 000 par an.

Cet appareil de production se compose de trois ateliers régionaux de construction de matériel agricole (ARCOMA) basées à Ouagadougou (ARCOMA/CNPAR), à Bobo Dioulasso et à Tenkodogo (ARCOMA - COREMA) (FAAC) et de 12 COREMA (Centre Opérationnels pour la Mécanisation agricole) chargés de la diffusion et de l'entretien des matériels produits par les ARCOMA. Il existe une COREMA par chef-lieu d'ORD plus une à Solenzo dans l'ORD de la Volta Noire.

Les objectifs des ARCOMA/COREMA sont : accélérer les progrès de la traction attelée avec le concours des ORD, standardiser et adapter le matériel agricole aux conditions régionales et faciliter l'approvisionnement en pièces de rechange, réduire les importations, satisfaire les besoins nationaux en matériel agricole.

Depuis la mise en place des projets dans l'Ouest

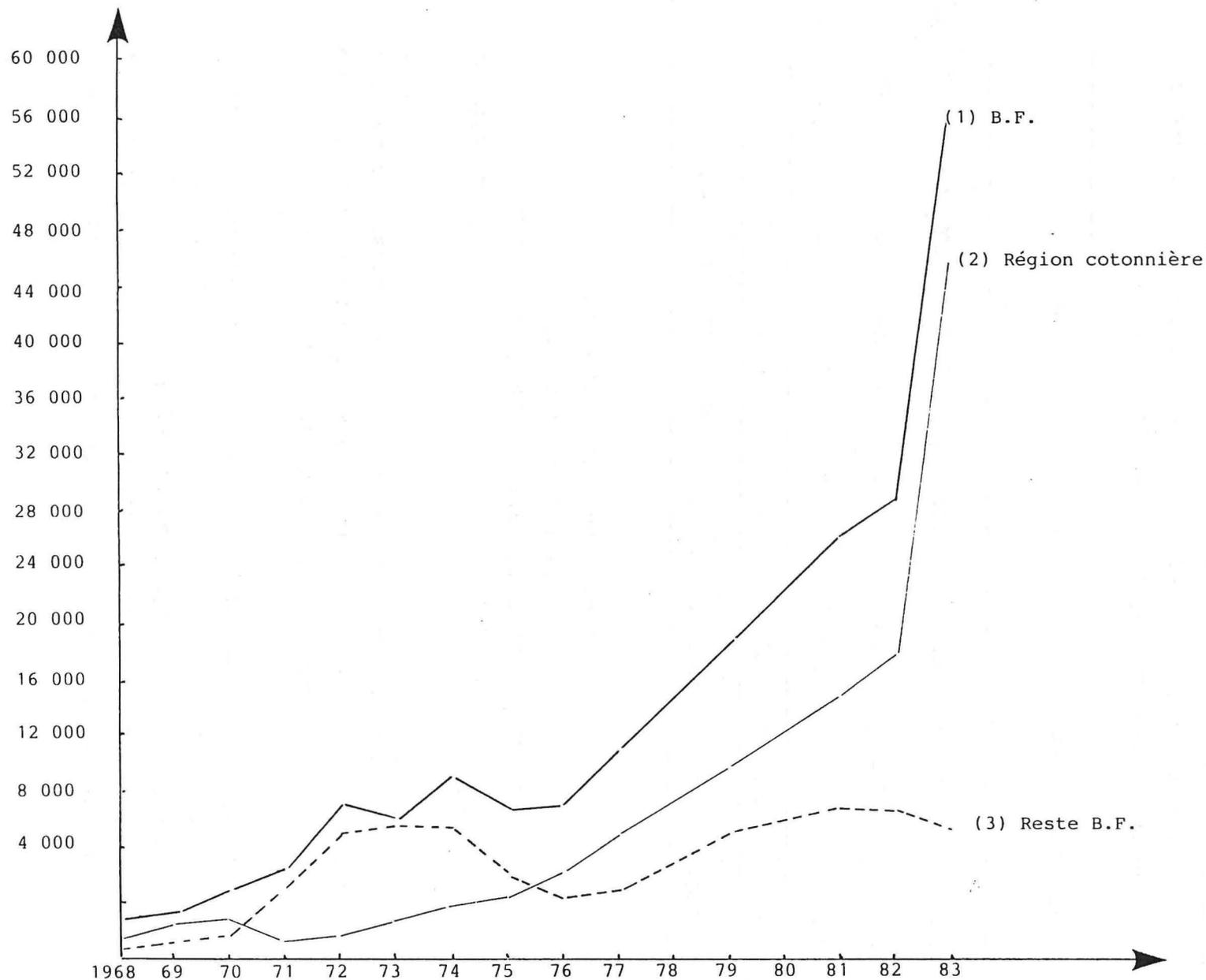
du Burkina Faso, les paysans se sont équipés progressivement à travers les ARCOMA/COREMA en multiculteurs, charrues, houes, et charrettes de tous types. Ils se sont également équipés en matériels de traitement insecticides spécifiques au coton. En ce qui concerne le matériel de culture attelée, le *tableau n°19* et la *figure n°20* nous permettent de voir son évolution.

TABLEAU N°19

EVOLUTION DE L'EQUIPEMENT EN CULTURE ATTELEE

	Région cotonnière (1)	Ensemble Burkina (2)	Reste Burkina (2 - 1)
1968	1 776	2 634	858
69	2 357	3 507	1 150
70	2 942	4 869	1 927
71	1 480	6 480	5 000
72	1 877	11 107	9 230
73	2 642	10 089	9 826
74	4 109	13 100	8 901
75	4 708	11 140	6 432
76	6 417	11 231	4 814
77	9 877	11 962	5 085
78			
79	14 179	23 699	9 520
80			
81	19 396	30 626	11 230
82	22 095	33 147	11 052
83	50 047	50 247	9 200

Fig. n°20 - EVOLUTION DES ATTELAGES EN SERVICE DE 1963 A 1983 (Sources : SOFITEX)



Nous constatons une augmentation croissante de la culture attelée dans la région cotonnière depuis 1973, début des activités du projet coton. A partir de 1975, les trois ORD de la région cotonnière sont nettement plus équipés en culture attelée que l'ensemble des huit autres ORD du Burkina Faso.

En supposant que chaque exploitation équipée n'a qu'un attelage, le tableau n° 20 nous permet de voir l'évolution du pourcentage des exploitations équipées entre 1975 et 1982.

TABLEAU N° 20.

EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EQUIPEES
ENTRE 1975 ET 1983
(% des exploitations totales)

	Nombre d'exploitations		Nombre exploitations équipées		% exploitations équipée	
	1975	1983	1975	1982	1975	1983
Région cotonnière	125 000	147 000	4 708	22 095	3,8	15,0
Burkina Faso	495 000	675 000	11 140	33 147	2,2	5,0
Reste Burkina Faso	370 000	528 000	6 432	9 200	1,7	1,7

A l'examen de ce tableau, nous pouvons faire deux constatations :

- entre 1975 et 1982, les exploitations de l'Ouest se sont beaucoup équipées, passant de 3,8 % à 15 % d'exploitations équipées, ce qui laisse voir un effort important fait depuis la mise en place des différents projets.

- les exploitations de l'Ouest sont beaucoup plus équipées que le reste du Burkina Faso (15 % et 1,7 % en 1983).

Le pourcentage des exploitations équipées dans la "grande région cotonnière" (15 %) est un nombre qui cache la réalité. En effet, dans ce que nous avons appelé la petite région cotonnière, beaucoup de villages sont équipés en culture attelée à plus de 30 % des exploitations comme nous le verrons dans l'étude que nous ferons de trois villages BWA. Un cas exceptionnel est celui du village de Sébédougou, village situé à trente kms environ au Sud de Houndé où tous les exploitants sont équipés en culture attelée et où le niveau d'appropriation des thèmes est tel qu'ils se sont passés de leur encadreur.

Compte tenu de ce succès et de la maîtrise des techniques en culture attelée dans la "petite région cotonnière", il a été lancé, au cours de la campagne agricole 1977/1978, conjointement par la CFDT et les ORD une opération de motorisation dite "Intermédiaire". Elle consiste à faire passer des exploitations de culture attelée de 15 à 20 ha, ayant atteint un bon niveau technique, à une culture motorisée (petit tracteur appelé BOUYER de 20 CV), devant permettre en principe de dégager un important surplus vivrier.

Après trois campagnes agricoles, l'opération est financée par un volet du Projet Vivrier Ouest Volta (PVOV) financement CCCE.

Ces exploitations qui cultivent entre 30 et 40 % de coton et le reste en céréale ont obtenu des résultats encourageants au cours des cinq premières années de motorisation, ce qui a permis d'obtenir un nouveau financement à partir de 1985. Ainsi, ces exploitations motorisées qui étaient au nombre de 16 en 1978 et 58 en 1983 seront augmentées de 250 à partir de 1985.

Un autre type d'équipement, les appareils de traitements insecticides sont spécifiques et nécessaires pour la culture cotonnière. Utilisés exclusivement pour les traitements antiparasitaires du cotonnier, leur nombre a rapidement évolué dans la région cotonnière, passant de 6 391 appareils en 1975/1976 à 18 555 en 1983/1984. La région cotonnière utilise 95 % des appareils.

Ainsi, nous voyons qu'un effort très important est fait pour l'équipement des paysans dans la zone cotonnière en matériel agricole. L'utilisation de ce matériel ne peut se concevoir que si elle est accompagnée de l'utilisation d'autres facteurs de production comme les engrais, les insecticides et autres intrants agricoles.

10.5. LES INTRANTS AGRICOLES : LES ENGRAIS ET LES INSECTICIDES

L'un des moyens les plus efficaces pour accroître les rendements des cultures est l'utilisation des intrants et particulièrement des engrais. Or, il existe un certain nombre de contraintes à l'utilisation de ces engrais dont les coûts sont les plus importants. Pour permettre la consommation des engrais sur certaines cultures (coton, céréales) la CFDT (et la SOFITEX) et la caisse de stabilisation ont été obligées de procéder par des subventions.

Le tableau n° 21 et la figure n° 22 nous montrent l'évolution de la consommation de l'engrais dans tous le pays. Ce tableau nous permet de tirer les conclusions suivantes :

D'une manière générale, le niveau de consommation des engrais reste faible. Jusqu'en 1980, elle était de 4 kg environ par habitant, de 10 kg par hectare cultivé. Mais, cette consommation a rapidement progressé depuis 1978. Entre 1971 et 1980, la consommation d'engrais a été multipliée par 8. Si

jusqu'en 1977 la totalité de l'engrais était de l'engrais coton NPKSB, depuis 1978, la SOSUCO (Société Sucrière) importe annuellement environ 3 000 tonnes d'autres types d'engrais et il y a eu également progression de l'importation de l'urée. Il faut également noter que 1978 est le début de l'utilisation de phosphates naturels nationaux. Les formes utilisées (engrais coton) et les doses recommandées ont également évolué tenant compte des exigences des plantes et de la situation des sols.

Enfin, il est important de noter la diversification de l'emploi de l'engrais sur les cultures. Si la culture du coton jusqu'en 1978, absorbait encore l'essentiel de la consommation, depuis, les cultures céréalières ont une consommation égale ou supérieure.

Le tableau n° 22 nous permet de voir l'utilisation de l'engrais dans la région cotonnière ; avec seulement trois ORD, elle a consommé à elle seule 36 % de l'engrais consommé au Burkina Faso (24000 tonnes) en 1980. Plus de 90 % de l'engrais utilisé sur coton l'est dans la région cotonnière (fig. n° 21).

Il est important de noter que le coton, avec 3 % des superficies cultivées au Burkina Faso, consomme presque 40 % de l'engrais utilisé. Si on ne tenait pas compte des consommations en cultures irriguées (canne à sucre, maraîchage), plus de 60 % de l'engrais est utilisé sur coton.

La SOFITEX (et avant elle la CFDT) assure jusqu'à présent et seule, l'approvisionnement du pays en engrais. Un service des intrants au niveau national vient d'être créé pour prendre la relève. La distribution de l'engrais est assurée par les ORD. Les engrais utilisés sont subventionnés sur coton par la SOFITEX, sur céréales par la Caisse de stabilisation.

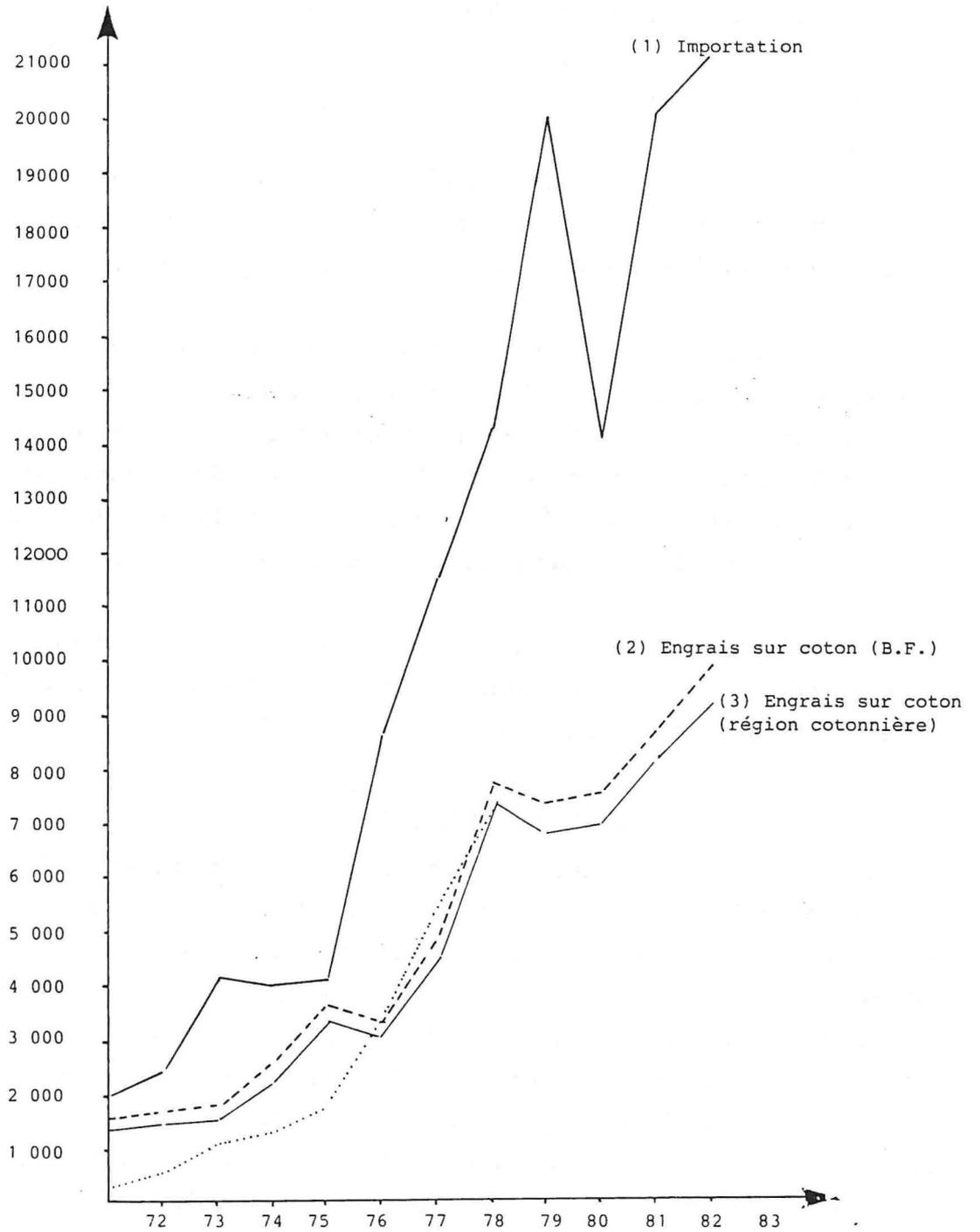
TABLEAU N° 21
 IMPORTATION, CONSOMMATION ET SUBVENTION DE L'ENGRAIS
 (Sources DSA/SOFITEX)

ANNEES	FORMULES N.P.K.S.B.	DOSES Kg à 1'Ha	QUANTITES D'ENGRAIS NPK IMPORTES (1)	QUANTITES D'ENGRAIS CONSOHMES (2)	DONT SUR		DONT SUR		COUT REEL DE L'ENGRAIS SUR COTON	VALEUR SUBSTIT. SUR ENGRAIS COTON
					COTON (3) 3/2 x 100	CEREALES (4) 4/2 x 100				
1972	18.35.0.6.1	100	1 998	2 856	2 000	70	292	10	63 791 052	
1973	"	"	2 410	5 920	1 680	43	562	14	82 723 200	24 000 000
1974	"	"	4 181	7 418	1 782	24	1 060	14	103 184 920	33 000 000
1975	"	"	4 000	5 933	2 550	43	1 361	23	348 052 050	260 000 000
1976	"	"	4 054	7 021	3 610	51	1 793	26	264 179 800	141 000 000
1977	"	"	8 621	8 418	3 723	39	3 432	41	233 190 290	119 000 000
1978	12.23.15.61	150	11 475	14 125	4 984	35	5 544	39	363 632 640	196 000 000
1979	"	"	14 289	18 889	7 755	41	7 240	38	609 201 780	
1980	14.23.15.61	"	20 000	24 000	7 371	31			689 232 720	
1981	"	"	14 000		7 526				831 352 060	
1982	"	"	20 000		8 703				1 030 400 300	
1983	13.24.14.61	"	21 000		9 958				1 206 800 000	

TABLEAU N° 22
 CONSOMMATION D'ENGRAIS DANS LA REGION COTONNIERE
 (Sources : DSA/SOFITEX)

ANNEES	CONSOMMATION D'ENGRAIS (tonnes)						CONSOMMATION SUR COTON						
	RC (1)	BF (2)		Reste BF (3)		RC (4)			BF (5)	Reste BF		6/5	
	1/2			3/2	(4)	4/1	4/5	5/2	6	6/3			
1972						1 387		90	1 546	159		10	
1973						1 491		89	1 680	189		11	
1974						15 225		85	1 782	257		15	
1975						2 195		86	2 550	355		14	
1976						3 353		93	3 610	257		7	
1977									3 728				
1978	7 687	54	14 125	3 788	33	4 528	59	91	4 984	43	456	12	9
1979	8 406	44	18 889	5 883	41				7 755				
1980	8 697	36	24 000	11 303	57	6 823	78	93	7 371	37	548	5	7
1981						6 906		92	7 526		620		8
1982						8 089		93	8 703		614		7
1983						9 924		93	9 958		734		7

Fig. n° 21 - CONSOMMATION DE L'ENGRAIS AU BURKINA FASO ET DANS LA REGION COTONNIERE



Les subventions sur coton, à plus de 50 % du coût réel, représentait en 1980 - 1981, 196 000 000 FCFA, soit l'équivalent de 18 000 tonnes de coton au prix producteur et 30 % de la production totale de l'année.

Nous voyons, à travers ce qui est dit que compte tenu d'un encadrement bien suivi, la consommation en engrais progresse régulièrement dans la région cotonnière.

Les insecticides, uniquement utilisés sur coton ont vu leur consommation régulièrement augmentée en fonction de l'augmentation des superficies en coton et surtout à cause de l'augmentation du nombre de traitements et du respect des doses conseillées (*figure n°21b*). La presque totalité des insecticides importés est utilisée dans la région cotonnière (environ 90 %).

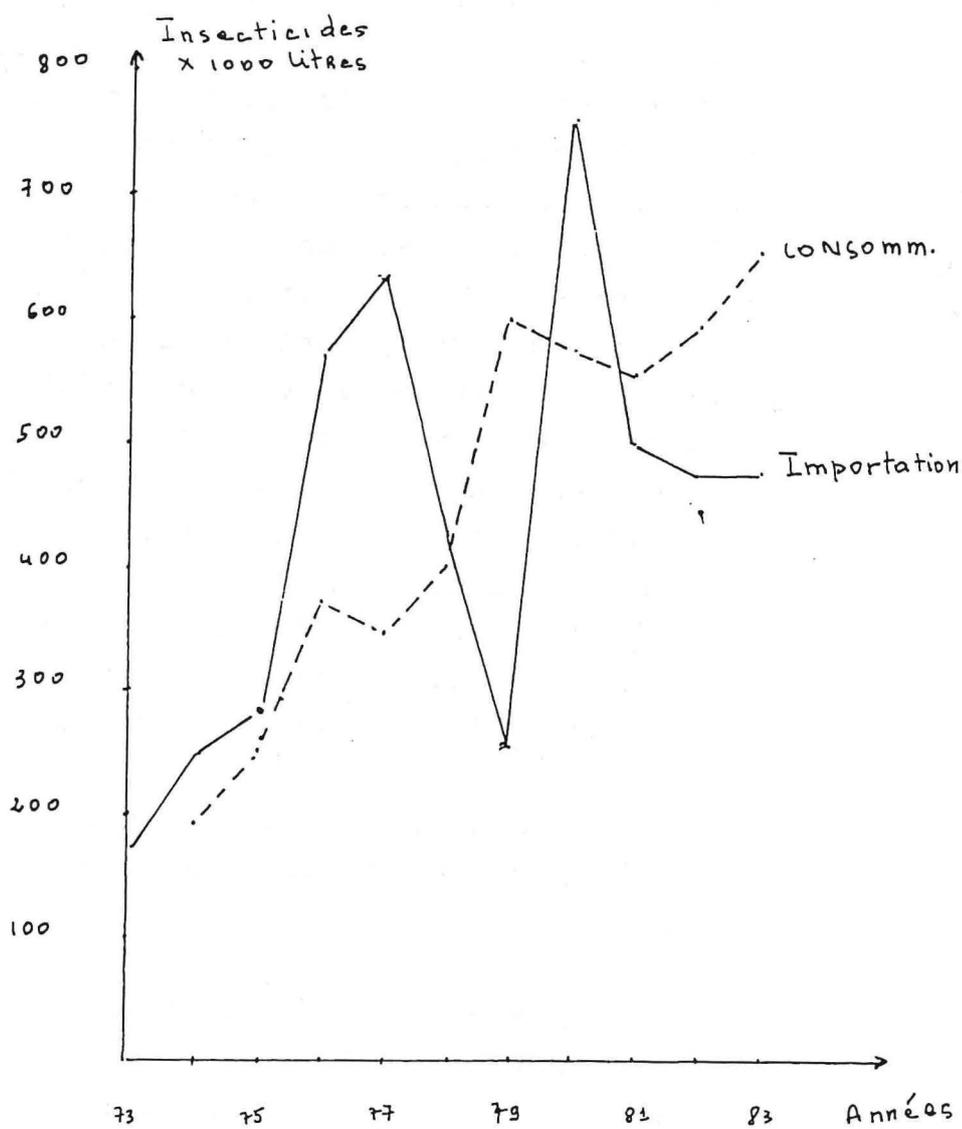
Comme les engrais, les insecticides coûtent chers : le coût réel à l'importation est de l'ordre de 1 200 FCFA le litre. Ils sont donc subventionnés à environ 50 % du coût réel.

10 .6. LE CREDIT AGRICOLE

Face aux difficultés que rencontrent les ORD et les paysans compte tenu de l'inexistence d'une épargne en milieu rural pour investir, s'équiper, s'approvisionner en facteur de production et pour la commercialisation, et tenant compte des difficultés rencontrées par certains projets dans le passé, il a été créé en 1979 la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA). La CNCA devait mettre fin aux situations désastreuses du crédit qui sont : la multiplicité et la diversité des sources et des modalités d'accès, la discontinuité et l'inégalité dans la mobilisation des ressources et dans leur répartition sectorielle et régionale, la non contribution d'un fonds de roulement et la rétention des remboursements des exploitants par les ORD pressés par leur difficultés de trésorerie, l'impos-

Fig. n° 2163 - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'INSECTICIDES (x 1000 litres)

	73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84
Importés	171	246	280	570	630	425	254	763	503	475	475
Consommés		195	250	370	346	397	600	550	514	592	663



sibilité de programmer une véritable politique agricole.

La CNCA dont le capital social est de 1300000 00 FCFA a comme structure d'accueil au niveau régional l'ORD qui a constitué en son sein un bureau du crédit agricole.

Il fonctionne avec la participation des paysans travers les groupements villageois. En effet, les modalités d'attribution des crédits (court et moyen terme) exigent que le groupement villageois élise en son sein un comité villageois de crédit de trois à quatre membres qui statue sur toutes demandes et ne transmet au Comité Régional de Crédit, présidé par le Directeur de l'ORD que les dossiers jugés bons par lui, sous réserve des critères de bonne moralité et de solvabilité potentielle. Les membres des groupements villageois se portent caution solidaire et le comité villageois de crédit n'a donc pas intérêt à transmettre de mauvais dossiers. Le comité régional de crédit, après examen, envoie pratiquement tous les dossiers à la caisse nationale de crédit agricole. Une fois le crédit accordé, sa mise en place incombe à l'ORD qui doit déposer le matériel et les intrants au niveau même de l'utilisateur. Les bénéficiaires par l'intermédiaire du groupement villageois participent à l'achat des animaux et à la répartition du matériel.

La récupération du crédit est faite par les responsables des groupements villageois avec l'assistance des agents de l'ORD.

Comme on le voit, l'ORD joue un rôle de premier plan dans le circuit de crédit CNCA. Le crédit est volontairement limité à certains groupements bien structurés et suffisamment responsabilisés pouvant participer efficacement à leur gestion.

Les crédits accordés par la CNCA sont de trois ordres : des crédits d'investissement et d'équipement, des crédits d'approvisionnement en facteurs de production et des crédits de commercialisation. Ces crédits peuvent être attribués à des individus, aux groupements, aux sociétés, aux coopératives, à des sociétés de développement ou conventionnées (ORD, AVV, SOFITEX...).

En 1981-82, les crédits accordés se répartissaient comme suit :

- le court terme pour les intrants, d'un montant de 121,5 millions de CFA a été accordé à la SOFITEX (74 millions) et aux ORD (47,5 millions).

Ce crédit a été employé à raison de 61 % pour le coton 39 % pour les céréales et autres cultures.

- le crédit moyen terme (culture attelée) s'est élevé à 415 millions de francs CFA. C'est un crédit de 5 ans avec un an de différé et au taux de 14 %.

- des crédits consortiaux :(10 % d'intérêt) ont également été accordés à la SOFITEX, notamment pour la commercialisation du coton.

Les crédits consortiaux représentaient 74 % des crédits alloués par la CNCA, dont 54 % de ce crédit à la SOFITEX.

- des crédits d'investissement - équipement ont été accordés à des individus (14 millions) et à des coopératives (7 millions).

Le tableau n° 23 de l'exercice 1982/1983 montre une augmentation du crédit culture attelée de 81 %.

La répartition des crédits entre la région cotonnière et le reste du Burkina Faso nous permet de constater une fois de plus que trois ORD sur onze sollicitent et obtiennent plus de 35 % du crédit.

10.7. LES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES : LES USINES D'EGREPAGE

Les seules installations industrielles concernant la production cotonnière au Burkina sont des usines d'égrepage qui appartiennent à la CFDT. En effet, il n'a pas été créé d'huileries au départ, la production de graines de coton, après distributions de semences, n'étant pas suffisante pour alimenter une usine de trituration. Depuis que la production est devenue importante et régulière, la trituration des graines de coton est faite par l'usine de CITEC, conçue au départ pour la fabrication de l'huile d'arachide.

Avant la mise en place du projet coton, les installations d'égrepage étaient réparties comme suit :

Lieu d'implantation	Capacité (tonnes)	Date de création
Bobo-Dioulasso	14 000	1956
Ouagadougou	8 000	1958
Doudougou	14 000	1968
Bobo dioulasso	<u>25 000</u>	1969
	61 000	

Le projet coton et le PDAOVI, compte tenu de leur vocation cotonnière et face à un développement rapide éventuel

TABLEAU N° 23
CREDITS D'EQUIPEMENT
(Sources : CNCA)

	1981/1982	1982/1983	
	x 1 000	Nombre	Coûts (x1000)
1. MATERIEL			
1.1 - Charrues + houes			
Bovines		5 797	
Asins		2 226	
B		2 600	
Semoirs		26	
TOTAL			232 010
1.2 - Charrettes		1 420	
Bovins		1 420	
Asins		1 100	
TOTAL		2 520	165 048
2. ANIMAUX			
2.1 - Boeufs		5 773	254 120
2.2 - Anes		1 780	51 710
2.3 - Chevaux		24	2 400
TOTAL			308 388
TOTAL GENERAL	415 000		796 288

REPARTITION DU CREDIT D'EQUIPEMENT
ENTRE REGION COTONNIERE ET RESTE DU BURKINA FASO

	COUT TOTAL MATERIEL	COUT MAT.+ ANIMAUX	APPORTS PERSONNELS	CREDITS SOLLICITES
Ensemble du Burkina Faso	488 057 (100 %)	796 287 (100 %)	46 254 (100 %)	750 053 (100 %)
Région cotonnière	136 193 (28 %)	280 788 (35 %)	21 690 (47 %)	259 098 (35 %)
Reste du Burkina Faso	351 864 (72 %)	515 499 (65 %)	24 544 (53 %)	490 965 (65 %)

du coton dans l'Ouest, ont prévu la construction de deux usines, une à Koudougou, et l'autre à Dédougou. La SOFITEX, gérante de toutes les usines, compte tenu de l'importance de la production de la région de Houndé a déplacé une des usines de Koudougou dans cette ville. Ainsi, le tableau n° 24 donne la répartition des usines et leur capacité d'égrenage.

La capacité d'égrenage, qui était de 61 000 tonnes avant le développement de la culture cotonnière par des projets et un encadrement très suivi, est maintenant de 92 000 tonnes.

TABLEAU N° 24

REPARTITION DES USINES D'EGREPAGE

Implantation de l'usine	Bobo 1 Bobo 2	Houndé	Dédougou	Koudougou	Ovagadougou	Total
Capacité d'égrenage	35 000	20 000	20 000	12 000	5 000	92 000

Malgré un effort dans les investissements, le progrès très rapide de la production cotonnière de ces dernières années, comme nous le verrons, risque de rendre insuffisantes la capacité actuelle d'égrenage.

Parallèlement à la mise en place des moyens importants pour le développement de la région cotonnière, un effort est fait d'abord favorisant la culture cotonnière, ensuite dans le sens d'un développement rural intégré pour la mise au point de méthodes et de nouvelles techniques de production et pour l'utilisation de l'innovation sous forme de "paquets technologiques".

10.8 METHODES ET TECHNIQUES NOUVELLES DE PRODUCTION

Les moyens mis en oeuvre dans la région cotonnière ont été accompagnés par la mise au point et la diffusion de nouvelles technologies adaptées, techniquement, économiquement et socialement applicables par la population. Quelques unes de ces technologies sont spécifiques à la culture cotonnière, d'autres participent à la modification de l'ensemble du système de production.

Utilisation de variétés améliorées

A l'exception de celles du coton, les semences améliorées sont d'un emploi très limité par rapport aux superficies cultivées. Actuellement, un effort est fait dans ce sens par l'organisation au niveau national d'un service de production semencière. Parmi les céréales, les variétés sélectionnées de maïs commencent à être utilisées en grande culture dans la "grande région cotonnière".

En ce qui concerne le coton, la recherche a mis au point des variétés adaptées à chacune des deux grandes zones cotonnières du pays qui sont l'Est et l'Ouest. Ces variétés donnent satisfaction par leur bon comportement, leur bonne production au champ, leur rendement à l'égrenage et leur caractéristique technologique. La vulgarisation totale des variétés améliorées du coton procède d'une bonne organisation de la multiplication et de la diffusion de celles-ci qui se font à travers des fermes semencières et par une technique dite de rinçage permettant d'éliminer progressivement les variétés indésirables au bout de trois à quatre ans.

Des techniques culturales bien adaptées

Comme nous l'avons vu dans l'analyse des techniques traditionnelles, le paysan pratiquait un semis direct, sans préparation, sauf dans certains champs de case où il y réalisait

un semis sur billons ou dans les terres inondables où le semis est fait sur buttes. Le semis lui même était réalisé sans ordre apparent et la pratique de la culture associée était généralisée. Tous les travaux étaient réalisés manuellement et la nature des outils (fig. n° 18) ne permettait pas la réalisation d'un travail profond du sol qui de toutes façons se limitait très souvent à des sarclages après semis.

Les nouvelles techniques proposées ont modifié profondément ces pratiques, car elles sont plus ou moins hiérarchisées et leur utilisation nécessite une nouvelle répartition dans l'espace.

La préparation du sol avant semis : le labour a pour but la constitution d'un profil cultural suffisamment profond pour que les racines des plantes puissent croître dans les meilleures conditions possibles. Son exécution nécessite une charrue et il doit être réalisé avant semis.

Le semis conseillé est le semis en ligne qui se pratique soit avec un rayonneur manuel ou tracté, soit avec des cordes marquées à des distances correspondant aux écartements souhaités. L'avantage du semis en ligne est de permettre le respect des densités préconisées, de faciliter les travaux d'entretien tels que le sarclage mécanique ou les traitements insecticides.

L'épandage de l'engrais est une technique liée à l'utilisation des engrais chimiques. Il est conseillé au paysan de réaliser l'épandage en localisant l'engrais le long de la ligne de semis tout en essayant de respecter une dose qui est conseillée par la vulgarisation.

Les travaux d'entretien qui se résument à des sarclages fréquents, suivis de buttages, notamment sur coton et sur

mais peuvent être réalisés mécaniquement. Ils ont pour objet la destruction des mauvaises herbes, l'ameublissement du sol et le soutien de la plante face aux tornades de fin de saisons de pluies.

Les traitements insecticides sont propres à la culture cotonnière et se réalisent avec des pulvérisateurs. Un certain nombre de traitements sont conseillés dans la campagne avec des espacements réguliers.

Toutes ces techniques sont intégralement appliquées sur la culture cotonnière et celles qui modifient le plus les rendements sont les labours, la fertilisation et les traitements insecticides.

Le tableau n° 25 et la figure n° 22 nous permettent de voir l'évolution de ces actions de productivité dans l'ensemble du pays et dans la région cotonnière.

L'application de ces techniques, qui est un signe de progrès n'a pas été sans poser des problèmes. La pratique du semis en ligne a mis du temps avant de s'installer car elle a nécessité un bouleversement dans les habitudes paysannes. En effet, celui-ci qui semait plusieurs plantes dans un même champs quelquefois même par un même geste, dans un même poquet avait de ce fait éliminé la notion de concurrence entre plante en ce qui concerne la date de semis et l'utilisation de la force de travail. En plus, cette pratique de culture associée avait l'avantage de minimiser les risques dans une agriculture de subsistance. Le semis en ligne est incompatible avec ces pratiques et le paysan qui voulait le réaliser devait faire violence sur lui-même pour les abandonner.

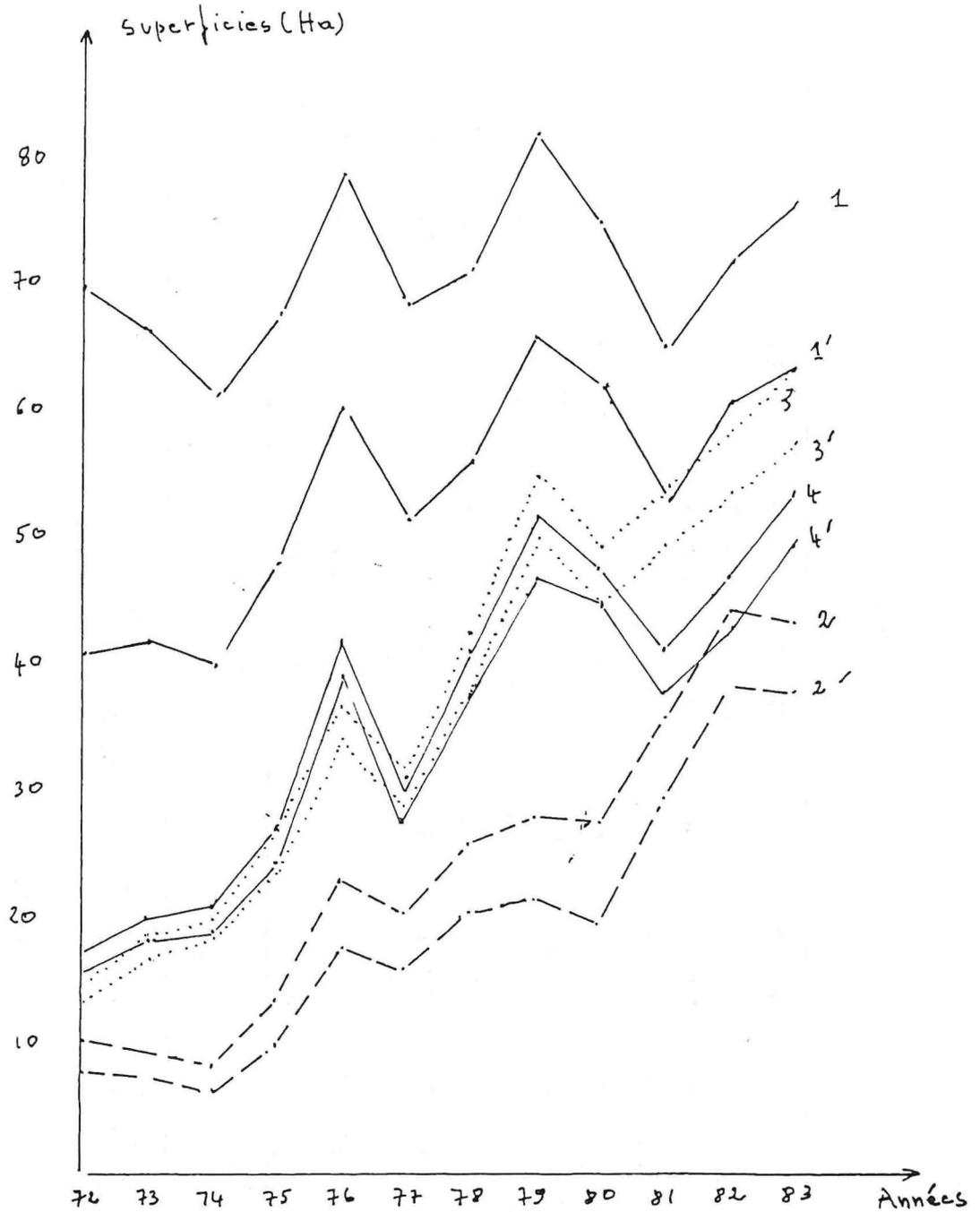
TABLEAU N° 25

EVOLUTION DES ACTIONS DE PRODUCTIVITE
(source SOFITEX)

	SUPERFICIES EN COTON		SUPERFICIES EN COTON LABOUREES			SUPERFICIES EN COTON FERTILISEES			SUPERFICIES EN COTON TRAITEES 3 FOIS		
	BF	RC	BF	RC	%	BF	RC	%	BF	RC	%
	1	2	3	4	4/2	5	6	6/2	7	8	8/2
1972	70 058	40 970	10 588	7 941	19	14 905	13 563	33	17 572	15 990	39
1973	66 601	41 874	9 700	7 275	17	18 812	17 118	41	20 342	18 511	44
1974	61 520	40 400	8 458	6 343	16	20 170	18 354	45	20 886	19 006	47
1975	18 005	48 390	13 690	10 267	21	26 848	23 912	49	27 014	24 852	51
1976	79 225	60 616	23 449	18 187	30	37 245	34 675	57	41 988	39 916	67
1977	68 767	51 442	20 467	15 964	53	31 904	29 060	56	30 098	27 389	53
1978	71 714	55 014	26 157	20 406	35	42 608	38 673	70	43 502	41 328	75
1979	82 030	66 130	28 201	21 997	33	55 178	50 212	76	51 826	47 162	71
1980	74 984	62 335	27 350	19 529	31	49 464	45 217	72	47 742	45 336	72
1981	65 240	53 045	36 187	29 683	56	53 929	49 408	93	41 097	37 570	70
1982	71 970	61 056	44 490	38 738	63	58 734	53 617	88	47 108	43 067	80
1983	76 790	64 140	43 562	38 254	60	63 423	57 599	90	54 178	49 421	77

BR : BOURKINA FASO ; RC : Région cotonnière

Figure n° 22 - Evolution des Actions de Productivités



- (1) Superficie Coton du Burkina-Faso
- (1') " " de la Région Cotonnière
- (2) " Coton labourées du Burkina-Faso
- (2') " " de la Région Cotonnière
- (3) " " Fertilisée du Burkina
- (3') " " de la Région Cotonnière
- (4) " " traitées (3 fois) du Burkina-Faso
- (4') " " de la Région Cotonnière

Le labour avant semis qui était conseillé a également posé des problèmes, car beaucoup de paysans estiment que c'est courir un risque que de ne pas profiter des premières pluies pour réaliser au plus vite leur semis. Le labour, pour eux était une perte de temps et c'est ainsi que nous assistons hélas, auprès de certains paysans qui ont beaucoup dépensé pour l'achat d'une paire de boeufs et d'une charrue, à l'utilisation de la charrue seulement pour tracer les lignes de semis. Nous avons même assisté à l'utilisation du minitracteur pour réaliser des lignes de semis direct.

Le labour avant semis et le semis en lignes ont d'abord été acceptés sur les cultures dites de rente et particulièrement sur coton pour plusieurs raisons : il pouvait être dissocié plus facilement des autres cultures vivrières et être mis en place après les autres, son échec posant moins de problèmes ; la pression de la vulgarisation a également joué un rôle ; la pratique des travaux d'entretien et particulièrement les traitements insecticides et les sarclages mécaniques nécessitaient que le semis soit fait en ligne. La découverte progressive des avantages de ces nouvelles techniques ont amené les paysans à les appliquer aux autres cultures et c'est ainsi que s'est réalisée le passage de la culture associée à la culture pure nécessitant une nouvelle organisation de la production avec assolément et rotation.

Assolément et rotation - Utilisation des arrières effets de la culture cotonnière

La rotation est définie comme étant la succession des cultures sur une même parcelle dans le temps ; l'assolement est la répartition de ces mêmes cultures dans l'espace à un moment donné. Ces deux notions ne sont valables d'une manière stricte que dans le cadre des cultures "pures".

Dans les pays où elles sont pratiquées ont leur reconnaît un certain nombre d'avantages dont l'augmentation de la fertilité des sols, la lutte contre les adventices, la défense naturelle contre les ravageurs et les maladies. La pratique de la culture pure dans la région cotonnière partie d'abord du cotonnier avant de concerner les cultures vivrières a introduit ces notions. D'abord, le cotonnier a été seul, dans le cadre de l'encadrement spécial CFDT, a bénéficié des fournitures des facteurs et moyens de production. Pendant cette période d'encadrement vertical, les cultures vivrières n'ont pas toujours bénéficié de ces moyens, l'engrais subventionné pour le coton leur étant interdit. De toutes les façons, la rentabilité économique des cultures vivrières qui n'étaient pas commercialisées n'incitait pas les paysans à leur appliquer des moyens coûteux de production. Néanmoins, pour permettre aux céréales de bénéficier des biens faits de l'engrais, il a été conseillé une certaine rotation : en première année, culture du coton avec apport d'engrais ; en deuxième année, une céréale ne recevant pas d'engrais, mais devant bénéficier des arrières effets de l'engrais coton; en troisième, une légumineuse (arachide) moins exigeantes et ne recevant pas d'engrais. Le coton engraisé devait revenir en quatrième année. Ce type de rotation, de plus en plus biennal avec l'abandon en grande culture de l'arachide a survécu pendant plusieurs années dans la région cotonnière et a permis d'augmenter la production céréalière. Depuis un certain nombre d'années, avec la prise en charge de la vulgarisation par les ORD, avec des projets ayant une vocation de promouvoir le développement intégral, le coton perd de plus en plus le privilège qui lui était accordé. Il est intégré dans un système de culture où toutes les plantes reçoivent les mêmes soins, avec comme souci majeur l'utilisation optimale des ressources et le maintien du potentiel de production. Le coton à notre avis est entièrement intégré, sur le plan technique, au système de production qu'il a contribué à sédentariser.

Si aujourd'hui un privilège est accordé au coton, il l'est par les paysans qui voient en cette plante une source de revenus sûrs, compte tenu de la certitude qu'ils ont de vendre intégralement leur production dans le cadre d'un marché organisé.

10.9 COMMERCIALISATION DU COTON : LA DOUBLE GARANTIE D'UN ECOULEMENT ET D'UN PRIX CONNU AVANT LA CAMPAGNE

La situation de la culture cotonnière est totalement différente de celle des autres cultures et particulièrement de celle des céréales en matière de commercialisation. En effet, les producteurs de coton sont les seuls à avoir la double garantie d'un prix connu avant la campagne agricole et d'un écoulement total de leur production.

10.9.1. La garantie de l'écoulement

Compte tenu de l'intérêt du coton depuis l'époque coloniale, la première organisation de la commercialisation de cette production date des années 1927 . A l'époque, il était organisé de "grandes foires régionales" de coton et de Kapok. Le jour de la foire, les produits étaient apportés au chef lieu de chaque cercle, pesés et vendus à un prix fixé d'avance par l'administration. Ce système a permis d'augmenter les quantités de coton achetées à l'époque, mais il s'était surtout préoccupé d'aider l'acheteur beaucoup plus que le vendeur qui devait parcourir de longs trajets fatigants que lui imposait l'apport de sa récolte à la grande foire régionale.

En plus, le paiement se faisant par le canal de représentants locaux, les sommes n'allaient pas toujours à leurs destinataires. Ces foires furent donc supprimées et remplacées par des marchés où la commercialisation était assurée par des "traitants" privés

sous la surveillance de l'administration coloniale.

A l'installation de la CFDT en 1951/52, elle dût se charger de la commercialisation pour éviter que les traitants ne baissent les prix qu'elle avait fixés pour encourager la production. Elle en garda le monopole jusqu'en 1973. En 1974 cette opération délicate fut confiée aux ORD, en même temps que la commercialisation de tous les produits agricoles. Les ORD n'ayant ni les moyens, ni l'expérience, la CFDT a dû continuer à participer aux achats, en mettant à la disposition des ORD toute la logistique qu'elle avait : (véhicules, hangars, bascules...). Les bénéfices réalisés sur la commercialisation étaient répartis comme suit : 70 % à la caisse de stabilisation des prix des produits agricoles, 20 % à la CFDT/SOFITEX et 10 % aux ORD. Actuellement, dans le cadre des groupements villageois, le coton est acheté dans certains villages au cours de marchés autogérés et dans ces conditions, les frais de commercialisation leurs reviennent.

Dans le cadre des marchés coton CFDT-SOFITEX-ORD, le coton est acheté à jour fixe dans des villages précis choisis pour la quantité de coton qu'il peuvent produire. Un minimum d'un "camion" était exigé pour bénéficier d'un marché coton. L'achat du coton, qui se fait sur une place préalablement nettoyée par les habitants du village, est assurée par une équipe d'achat composée d'un acheteur, d'un peseur, d'un marqueur, d'un conditionneur, d'un garde, d'un gardien et d'un manutentionnaire. Pour éviter les fraudes, les personnalités suivantes sont admises dans l'enceinte du marché : le représentant de l'administration, les représentants de la chefferie traditionnelle, remplacé depuis 1983 par les CDR (1), le responsable de la récupération des échéances, le chargé de l'ordre du marché, les manoeuvres qui sont obligatoirement du village.

(1) Comité de Défense de la révolution

Durant tout le marché, chaque producteur est responsable des manutentions de son coton jusqu'à ce qu'il soit payé. Le coton acheté est mis en tas jusqu'à ce qu'il soit ramassé et transporté à l'usine d'égrenage la plus proche.

Depuis 1975, la CFDT avait lancé une opération d'achat du coton par les villageois eux-mêmes organisés en groupement villageois avec en son sein une structure de commercialisation appelée marché autogéré (MAG). Les MAG s'organisent par produits. Ceux qui fonctionnent le mieux sont les MAG coton dans la région cotonnière. Les MAG ne peuvent être créés que dans le cadre d'un groupement villageois fonctionnel, ayant un minimum d'éléments aptes à tenir les divers documents nécessaires aux opérations de commercialisation. Là encore, la commercialisation du coton se fait suivant un calendrier assez précis et les jours sont choisis par les paysans eux-mêmes. Les membres du marché autogérés qui constituent l'équipe d'achat choisis par les paysans eux-mêmes sont formés par la SOFITEX. Ils doivent s'organiser et prendre toutes les précautions pour que les opérations se déroulent normalement. L'achat du coton se fait suivant un calendrier, établi par les paysans eux-mêmes en fonction du coton disponible dans le village. Le coton pesé est mis en tas et la SOFITEX informée procède à son enlèvement. Le village est payé globalement à travers les membres du groupement villageois faisant partie du MAG.

Les villageois achetant le coton à la place de la SOFITEX reçoivent une ristourne par tonne achetée. Cette ristourne était de 2 500 F CFA en 1975 et de 3 500 F CFA en 1983. Ainsi, le paysan prend en main la commercialisation de ses produits à partir des MAG coton.

Les ristournes servent essentiellement à des investissements au niveau des villages : construction de dispensaires,

d'écoles, de puits...

Compte tenu des avantages que procurent les MAG, ils se généralisent dans la région cotonnière (surtout dans la petite région) et en 1983, on y dénombrait deux cent cinquante.

10.9.2. La politique des prix

A la certitude de vendre tout son coton, s'ajoute un autre avantage : celui de connaître le prix d'achat avant la mise en place de la campagne agricole. En effet, les prix étaient fixés et connus et chaque fois qu'un changement intervenait, les paysans étaient largement informés par tous les moyens : encadreurs, radios et autres médias. Cette pratique permet aux producteurs de prendre une décision quant aux superficies à cultiver et aux moyens à mettre en oeuvre. La fixation des prix est malheureusement arbitraire, car elle ne tient pas compte des coûts de production. Depuis la mise en place de la CFDT en 1951/1952, le prix du kilogramme de coton a évolué lentement passant de 21 F à 70 f (1983) comme l'indique le tableau n° 26 et le graphique n° 23.

Beaucoup plus que la rentabilité économique, ce qui incite le paysan à faire du coton est la vente assurée, l'apport d'argent en bloc et le prix de vente constant et prévisible.

Après l'étude sur les moyens mis en oeuvre pour la production cotonnière, nous voyons que cette plante est particulièrement suivie, d'abord par les structures de production et de commercialisation (CFDT, SOFITEX, ORD) ensuite par les sources de financements (Banque Mondiale, FAC, CCCE...). La recherche a mis au point des variétés et des techniques qui sont prises en compte par la vulgarisation et adoptées par les paysans. Les interventions sur la production cotonnière sont

Tableau n° 26 - EVOLUTION DES PRIX DU KG DE COTON DE 1951 A 1984

Années	Prix/kg	
	1er choix	2e et 3e choix
1951-1960	21	15
1960-1963	27	21
1963-1968	34	30
1968-1973	32	28
1973-1974	35	28
1974-1977	40	33
1977-1981	55	45
1981-1983	62	45
1983	70	50

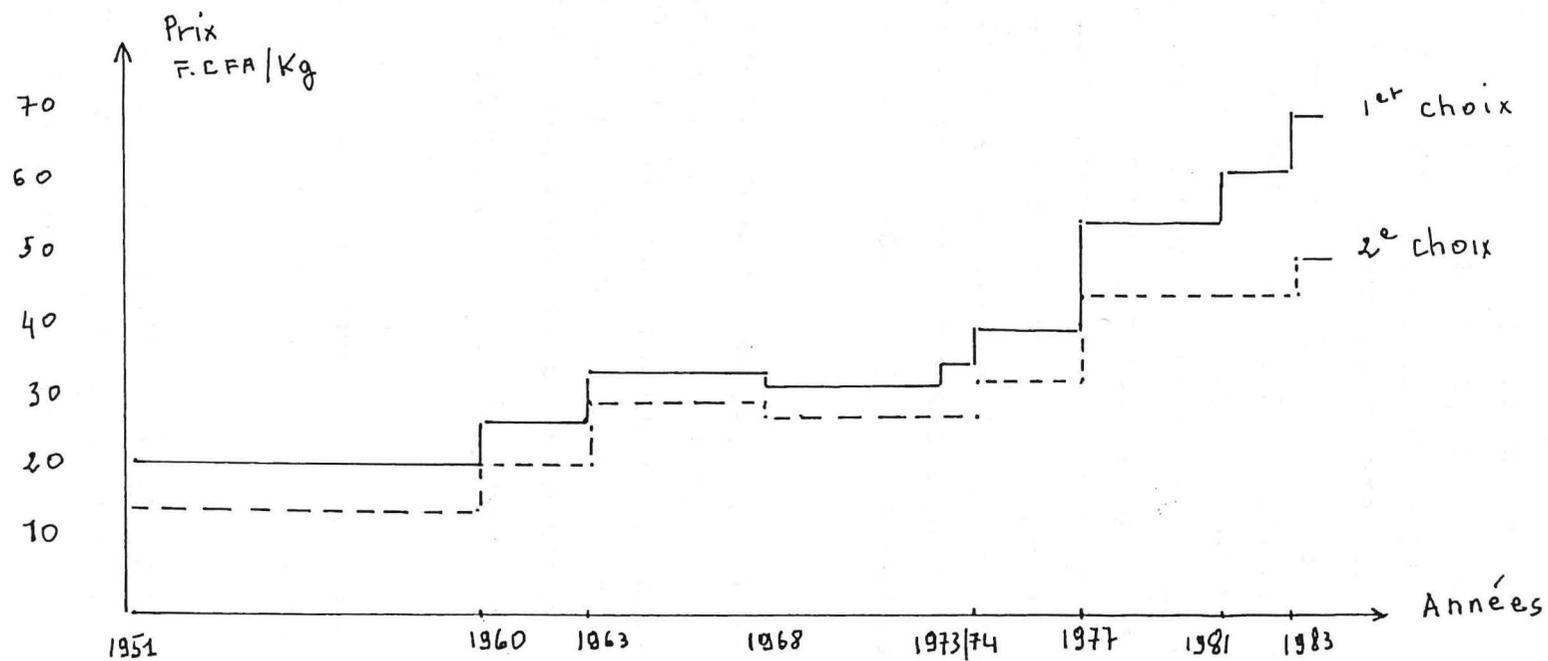


Fig. n° 23 - EVOLUTION DES PRIX DU KG DE 1951 A 1984

assurées en amont de la production (encadrement, approvisionnement en intrant, subvention des engrais et des insecticides) et en son aval (commercialisation, à travers les marchés classiques de coton et les MAG coton).

Tous ces efforts ont amené une progression de la production cotonnière dans la "grande région cotonnière" que nous allons maintenant examiner.

10.10 EVOLUTION DE LA PRODUCTION COTONNIERE

Les interventions dont nous venons de parler, se sont traduites par une augmentation des superficies cultivées dans la région cotonnière, par une augmentation de la production et des rendements cotonniers. *Le tableau n° 27 et les figures n° 24 et 25 nous permettent d'apprécier l'importance des évolutions.*

Depuis l'installation de la CFDT en 1951, les activités cotonnières (superficies et production) nationales ont progressé lentement avant d'enregistrer un fléchissement en 1960, année de l'indépendance. Elles ont repris régulièrement à partir de 1961 et les records de superficies encemencées ont été battus en 1969 avec 84 076 ha. Avec la sécheresse des années 1970, les conditions écologiques ne permettaient plus la production cotonnière dans le centre et l'Est du pays. C'est ainsi que des régions traditionnellement productrices de coton comme Kaya, Koukoussi, Yako ont vu leur production cotonnière disparaître. La culture cotonnière s'est alors cantonnée dans l'Ouest où depuis l'installation du projet coton et avec l'appui de la CFDT et de la SOFITEX, les superficies et les productions ont régulièrement augmenté. Depuis 1977, on assiste à une stabilisation de ces superficies cotonnières dans l'Ouest autour de 60 000 ha, comme si on avait atteint un seuil qui ne pouvaient plus être dépassé.

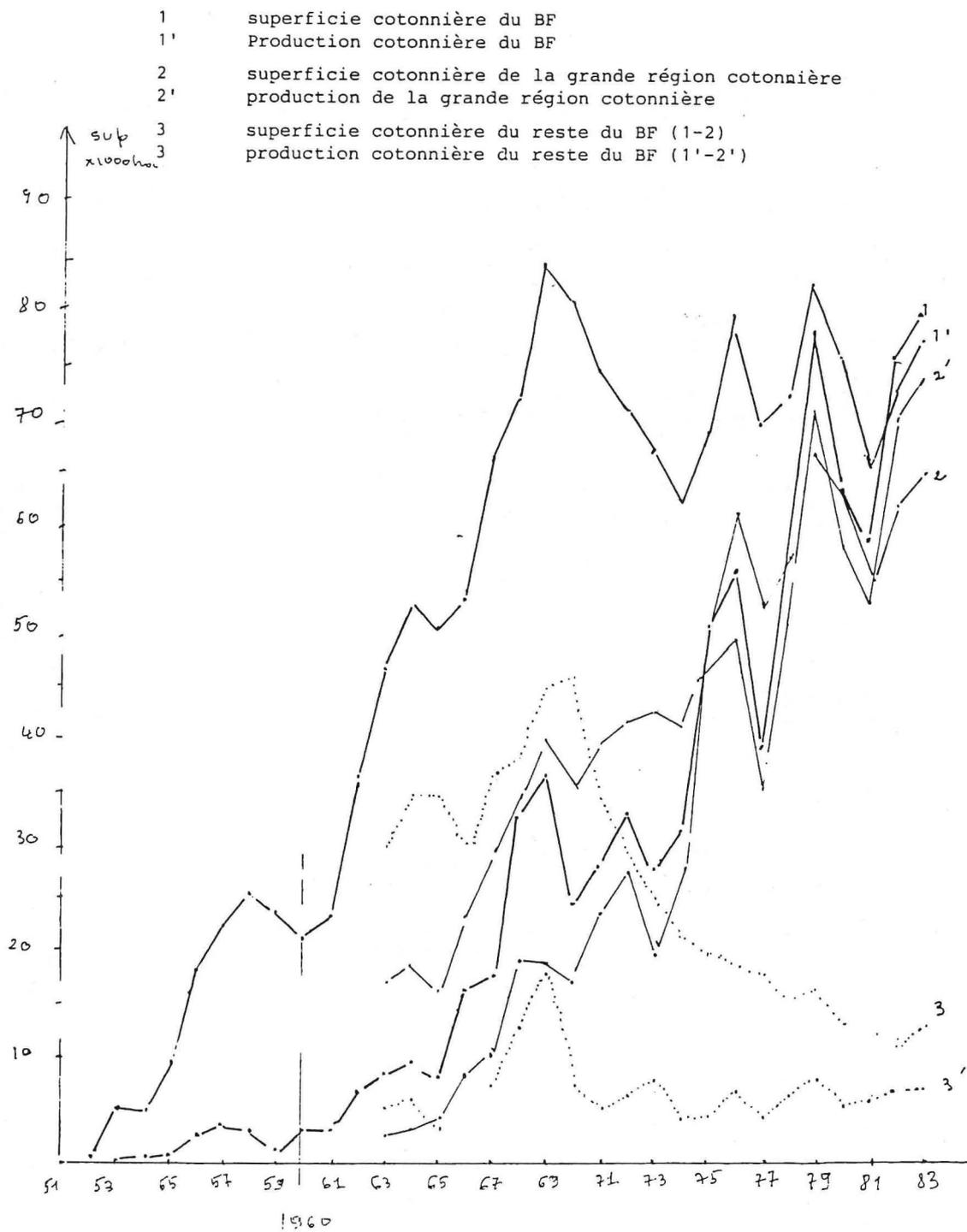
TABLEAU N° 27

EVOLUTION DES SUPERFICIES ET DES PRODUCTIONS COTONNIERES

ANNEES	BURKINA FASO			GRANDE REGION COTONNIERE			PETITE REGION COTONNIERE			RESTE DU B.F.			4/1 x 100	7/4 x 100	10/1 x 100	5/2 x 100	8/5 x 100	11/2 x 100
	SUPER (1)	PROD. (2)	RDT. (3)	SUPER (4)	PROD. (5)	RDT. (6)	SUPER (7)	PROD. (8)	RDT (9)	SUPER (10)	PROD. (11)	RDT (12)						
51-52	315	52	165															
52-53	2 310	136	58															
53-54	5 620	254	45															
54-55	4 950	610	123															
55-56	8 720	824	94															
56-57	18 140	2 605	143															
57-58	22 015	3 490	158															
58-59	25 270	2 875	113															
59-60	23 355	1 018	43															
60-61	20 560	2 772	134															
61-62	22 925	2 341	113															
62-63	36 000	6 600	183															
63-64	45 800	8 048	186	16 410	2 672	163				29 390	5 376	183	36		64	33		67
64-65	52 500	8 762	170	18 707	2 921	156				33 793	5 848	173	36		64	33		67
65-66	49 720	7 463	137	15 926	4 206	264				33 796	3 257	96	32		68	56		44
66-67	52 355	16 297	311	22 982	8 286	360				29 373	8 011	273	44		56	51		49
67-68	65 408	17 275	264	29 046	10 408	358				36 362	6 867	189	44		56	60		40
68-69	71 648	32 077	447	33 933	10 226	567				37 715	12 801	339	47		53	60		40
69-70	84 076	36 248	431	39 575	18 582	469				44 500	17 666	397	47		53	51		49
70-71	80 557	23 484	291	35 148	16 446	470				45 409	7 038	155	44		56	70		30
71-72	74 056	28 126	379	39 212	23 299	622				34 764	4 827	139	53		47	83		17
72-73	70 058	32 574	465	40 970	26 591	670				29 088	5 983	206	58		42	82		18
73-74	66 601	26 669	413	41 874	19 174	554				24 727	7 495	303	63		37	72		28
74-75	61 520	30 562	497	40 400	26 464	712				21 120	4 099	194	66		34	87		13
75-76	68 005	50 694	765	48 390	46 590	905				19 615	4 105	209	71		29	92		8
76-77	79 225	55 253	697	60 616	48 930	807	54 999	45 483	827	18 679	6 323	338	76	91	24	89	93	11
77-78	68 767	38 043	553	51 442	34 414	669	46 058	31 920	693	17 325	3 629	209	75	89	25	90	93	10
78-79	71 714	59 957	837	56 059	53 711	958	42 273	50 299	1 100	15 415	6 246	405	78	75	22	90	94	10
79-80	82 030	77 520	945	66 130	69 825	1 056	60 438	64 908	1 074	15 900	7 695	484	81	91	19	90	93	10
80-81	74 948	62 539	834	62 335	57 448	922	55 647	13 813	967	12 613	5 091	417	83	89	17	92	94	8
81-82	65 240	57 534	882	53 045	52 200	984	48 181	48 783	1 012	12 195	5 334	423	81	91	19	91	93	9
82-83	71 970	75 572	1 050	61 054	69 044	1 131	56 133	64 885	1 156	10 914	6 528	598	85	92	15	91	94	9
83-84	76 790	79 287	1 032	64 140	72 936	1 137	59 386	68 641	1 157	12 650	6 350	502	84	93	16	92	94	8
		88 108			80 349							7 759				91		9

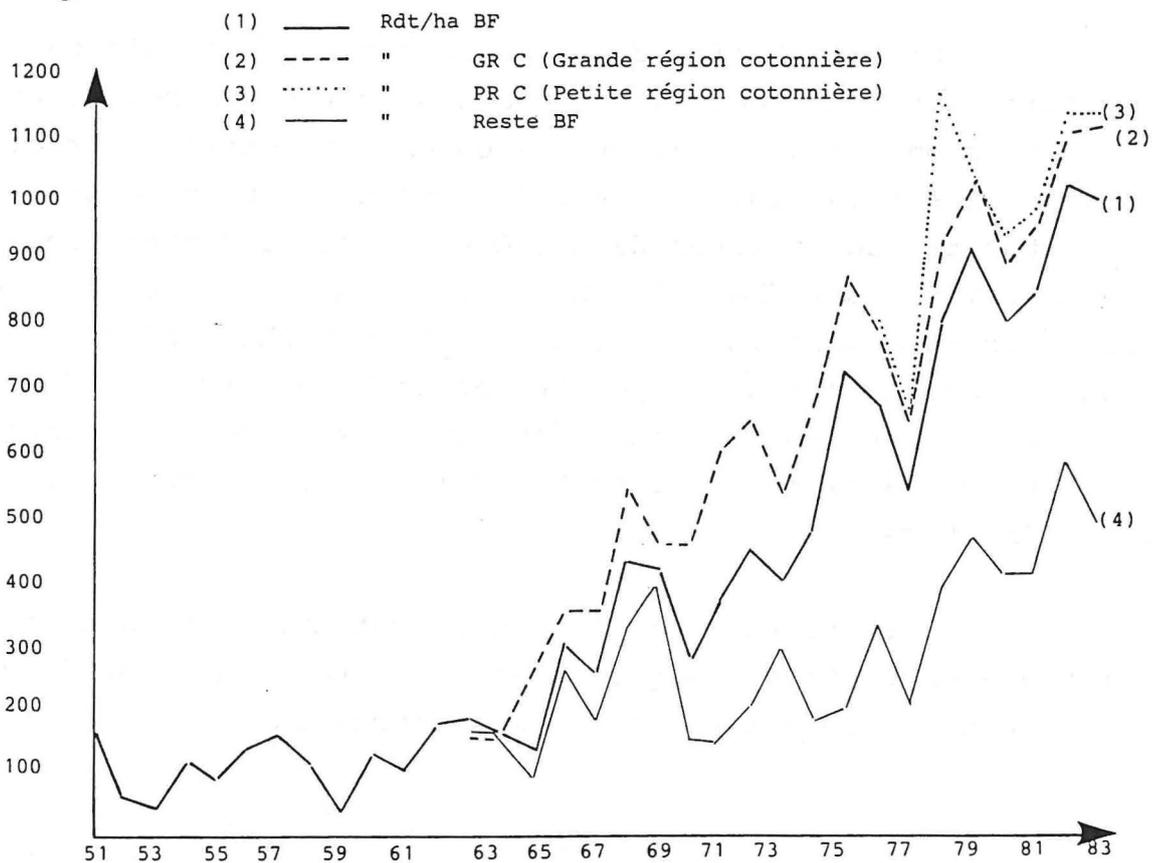


Fig. n° 24 - SUPERFICIES ET PRODUCTION COTONNIERE



Années	BF 1	GR C 2	PR C 3	Reste BF 1-2	Années	BF 1	GR C 2	PR C 3	Reste BF (1-2)
51	165				68	447	567		339
52	58				69	431	469		397
53	45				70	291	470		155
54	123				71	379	622		139
55	54				72	445	670		206
56	143				73	413	554		303
57	158				74	497	712	194	194
58	113				75	745	905		289
59	43				76	697	807	827	338
60	134				77	553	449	693	209
61	113				78	837	958	1190	405
62	183				79	945	1056	1074	484
63	186	163		183	80	834	922	967	417
64	170	156		173	81	882	984	1012	423
65	137	244		94	82	1050	1141	1156	598
66	311	360		273	83	1032	1137	1157	582
67	264	358		189	84				

Fig. n°25



Dans ces conditions, l'augmentation de la production ne pourra plus se faire que sur les actions de productivité.

Depuis la mise en place du projet coton en 1972, les superficies cotonnières ont été multipliées par 1,60. Elles représentaient 72 % des superficies cotonnières nationales en 1972, et 92 % en 1983.

La production cotonnière quant à elle a évolué en dents de scies en fonction de la pluviosité de l'année. L'examen des tableaux et des graphiques nous permet de voir que cette production provient depuis 1973 de la région cotonnière. A cette date, la part de la région cotonnière dans la production nationale était de 63 % et en 1983, soit dix ans après, elle est de 84 %.

La production totale du Burkina Faso a été multipliée par 2,4 passant de 32 574 tonnes en 1974 à 79 287 tonnes en 1983.

L'augmentation de la production est le fait de l'augmentation des rendements à l'hectare de coton graine. Le graphique n° 25 nous permet d'apprécier les efforts accomplis dans ce domaine. Avant la mise en place du projet coton et le déplacement des activités cotonnières dans l'Ouest, les rendements ont rarement atteint 400 kg/ha. Ils ont régulièrement progressé et depuis 1982, ils dépassent au niveau national la tonne à l'hectare. Beaucoup de paysans de la petite région cotonnière ont des rendements qui sont souvent au dessus de deux tonnes l'hectare. Certains villages (secteur de Houndé) font une moyenne de 1,400 tonne à l'hectare.

Les efforts sur la culture cotonnière se sont traduits par une augmentation des quantités de fibres, qui sont fonction de la quantité de coton graine, mais aussi du rendement fibres.

Le tableau n° 28 nous donne l'évolution des productions de fibres et celles des rendements à l'égrenage depuis 1972.

TABLEAU N° 28

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES FIBRES ET DES RENDEMENTS A L'EGRENAGE

	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84
Production coton	32 574	26 668	30 562	50 694	52 253	38 043	59 965	77 520	62 538	57 533	75 572	79 286
Production de coton fibre	11 951	9 823	11 328	18 168	20 242	13 901	22 347	28 715	23 314	21 627	28 812	30 074
Rendement égre- nage (%)	36,68	36,84	37,08	36,80	36,99	36,86	37,24	37,11	37,18	37,50	38,15	37,96

La production cotonnière joue un rôle de plus en plus important dans l'alimentation humaine, car les graines sont transformées en huile. Les quantités de graines transformées et les quantités d'huile et de toureaux annuellement produites depuis 1979 figurent dans le tableau n° 29

TABLEAU N° 2

PRODUCTION DE GRAINES, D'HUILE ET DE TOURTEAUX

ANNEES	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85
Graines coton tonnes	25 700	26 532	24 408	32 325	36 500	35 000
Huile de coton raffiné tonnes	3 847	4 176	3 440	4 372	4 729	5 500
Tourteau coton tonnes	10 280	11 802	10 282	12 464	13 186	13 000

Signalons, dès à présent, que l'huile de coton remplace petit à petit l'huile d'arachide qui est de plus en plus rare compte tenu de la faible production d'arachide commercialisable du pays et peut être de la rentabilité moins élevée pour la CITEC de la fabrication de l'huile d'arachide.

L'huile de coton, vendue à 235 F CFA le litre (540 F CFA/l d'huile d'arachide) couvre pratiquement la consommation d'huile de Burkina Faso qui est d'environ 700 tonnes.

En conclusion, nous pouvons dire que des efforts ont été faits à tous les niveaux pour augmenter la production cotonnière du Burkina Faso et que ces efforts se sont traduits par une augmentation des superficies cultivées dans l'Ouest, par une intensification de la production et par une augmentation de la production du coton graine, de la fibre et de la graine.

La culture cotonnière a été utilisée comme moteur à la mise en place d'un développement rural de plus en plus intégré. Les techniques utilisées pour la production du coton que les paysans de l'ouest maîtrisent et les moyens tant matériels que d'organisation sont maintenant utilisés pour le développement de l'ensemble des productions. Le cotonnier est de plus en plus intégré dans le système de production.

Néanmoins, le développement des activités cotonnières a des conséquences, tant positives que négatives au niveau du système des productions et des systèmes agraires, et au niveau de la nation toute entière. Notre dernière partie nous permettra d'apprécier ces transformations tant au niveau villageois par une étude de cas qu'au niveau national.

QUATRIEME PARTIE

COTON ET SYSTEMES DE PRODUCTION :

LE CAS DE TROIS VILLAGES DIFFÉREMMENT MARQUÉS PAR LA PRODUCTION COTONNIÈRE

LA NOTION DE SYSTÈME DE PRODUCTION

Selon MALASSIS (L) (1), *"un système agricole de production peut être regardé comme résultant des écosystèmes, des formes d'organisation socio-économiques et des techniques praticables"*. Cette définition nous permet de dire que le système de production repose sur un espace de production, sur des formes d'organisation économiques et sociales (dont les plus élevées dans notre région sont les communautés villageoises et les plus élémentaires, donc les USEB sont les "maisons" BWA) sur des techniques et sur des productions.

Les activités cotonnières, développées par des moyens et des méthodes souvent étrangers au milieu traditionnel, ont, avec d'autres innovations, bouleversé les habitudes et transformé les méthodes paysannes. Au niveau villageois BWA, le système de production reposait sur l'opposition au niveau du terroir entre une zone de champs permanents, coïncidant avec l'habitat et une zone où les champs sont cultivés de façon discontinue (champs de brousse). A travers trois villages différemment marqués par la culture cotonnière, nous allons essayer de dégager les transformations dues à la culture cotonnière.

(1) MALASSIS (L) : Formation et développement des systèmes agricoles de production, IAM, Montpellier, 1976.

CHAPITRE 11 :

TROIS VILLAGES BWA DIFFÉREMMENT MARQUÉS PAR LA PRODUCTION COTONNIÈRE

11.1. PRESENTATION ET LOCALISATION

Nous avons choisi de comparer trois villages BWA qui pour diverses raisons, ne pratiquent pas avec la même intensité la culture cotonnière. Il s'agit de Dohoun, de Lofikahoun et de Lollio, trois villages dont la population autochtone est BWA. Ils sont tous situés dans notre petite région cotonnière, subissant donc le même type de climat et on y rencontre les mêmes types de sols, donc des conditions, comme nous l'avons vu, favorables au développement des cultures annuelles. La carte n° 5 permet de situer les trois villages dans la région cotonnière et le tableau n° 31 résume l'ensemble des données chiffrées ayant permis de les choisir, comme représentatives de situations souvent rencontrées.

Les villages de Dohoun et de Lofikahoun sont situés respectivement à 12 et à 25 kms de Houndé, chef lieu du secteur agricole dans l'ORD des Hauts Bassins. Ils sont sur l'axe routier qui part de Houndé vers l'ouest, traverse la voie ferrée au niveau de Lofikahoun et croise la route Bobo - Dioulasso - Dedougou à Sara à 745 kms de Houndé.

Dohoun est situé au pied d'une colline et dans sa partie Nord, un petit bas-fonds permet d'obtenir de l'eau à partir de puisards en saison sèche au moment où les nappes phréatiques ont beaucoup baissé. Notre enquête nous a permis de savoir que la seule raison qui avait justifié l'implantation du village à cet endroit était donc cette possibilité d'avoir de l'eau potable en toute saison et la disponibilité des terres

Lofikahoun est également situé dans un bas-fonds souvent inondé en saison de pluies, à côté de la voie ferrée, à l'emplacement même de la gare ferroviaire communément appelée Béréba. Les activités de ce village sont beaucoup influencées

TABLEAU N° 31 : PRINCIPALES DONNEES DES TROIS VILLAGES

	Pop 83/84 pop	Nbre Expl. ex	Surf culti S.C.	Surf en coton C. Ct	prod. coton P. Ct	Ex.en C.A. (1) Ex Ca	Cons. engrais	S.:C. pop	S Ct pop	S Ct C	P Ct pop	EX CA ex
DOHOUN	1400	234	797	321	417	92	75	0,57	0,23	40	299	39
LOLLIO	893	77	-	194	141	37	-	-	0,26	-	-	48
LOFIKAHOUN	1200	120	531	91	91	52	29	0,44	0,07	17	76	43

C. A. = culture attelée

par la gare avec laquelle il vit.

Lollo est un village de l'ORD de la Bougouriba situé dans le secteur de Dano, sous-secteur de Founzan. Il est à environ 25 km à l'ouest de Houndé sur la frontière de l'ORD des Hauts-Bassins. Il est à 5 kms de Founzan, lui-même situé sur l'axe Pä-Diéboukou, à 11 kms à l'est de la route principale Ouagadougou - Bobo - Dioulasso.

En résumé, on peut dire que ces trois villages BWA sont situés à l'intérieur d'un cercle dont le centre serait Houndé, ayant 25 kms de rayon.

11.2. LA POPULATION

Nous disposions avant de réaliser notre enquête des données sur la population totale de chaque village, obtenues à partir du dernier recensement de 1975. L'ORD a régulièrement actualisé cette population sur la base de 2 % de taux de croissance annuel. Pour confirmer ces données et surtout pour obtenir d'autres données démographiques (taille des exploitations par exemple), nous avons réalisé un recensement exhaustif au niveau de chaque village qui nous a permis d'obtenir les données qui vont suivre. Les difficultés rencontrées pour effectuer ce travail étaient liées au fait que certaines familles entières étaient absentes au moment de nos fréquents passages. Il s'agissait de celles des griots qui profitaient de la saison sèche pour assister à toutes les cérémonies marquant des anniversaires de funérailles dans les villages voisins.

Dohoun

Le recensement général de la population de 1975 donnait à ce village 984 habitants. Les estimations de l'ORD en 1984/85 sont de 1 400. Notre recensement de 1985 nous a permis d'obtenir 1 378 personnes. Nous pouvons dire que le recensement de 1975 à partir duquel l'ORD a estimé la population de Dohoun est assez précis, car ces données concordent avec celles de notre recensement. Le *tableau n°32* permet d'apprécier l'évolution de cette population.

Tableau n° 32

	1975	1985	Croissance	Taux de crois- sance en (10 ans)	Moyenne annuelle
Population totale (1)	984	1378	394	40 %	4 %
Population autochtone (2)	884	897	13	1,5 %	0,15 %
Population allochtone (3)	100	479	379	37,9 %	3,8 %
Rapport 2/1 x 100	10%	35%			

La population est composée de deux groupes ethniques : les BWA autochtones et les Mossi allochtones. Tous les Mossi sont venus du Yatenga (nord du pays). Un couple de Samo dont le mari est artisan rural, vient de s'installer cette année dans le village. Il faut également y ajouter deux instituteurs et l'encadreur qui sont tous des étrangers. Nous faisons également mention des peuls qui viennent de temps en temps s'installer dans la périphérie du village et disparaissent dès que la saison sèche avance et que l'eau se fait de plus en plus rare pour l'abreuvement des animaux. Comme l'indique le tableau n° 32 en dix ans, la population totale de Dohoun a augmenté de 394 personnes, soit un accroissement moyen annuel de l'ordre de 4% d'accroissement qui est au-dessus du taux de croissance annuel national qui est estimé à 1,8 %. Pendant cette même période, la croissance de la population autochtone était presque nulle pour des raisons que nous avons déjà évoquées (dénatalité due à des maladies), alors que les migrants Mossi augmentaient annuellement en moyenne de 38 %. En 1975, ils représentaient 10 % de la population totale et en 1985, ils en représentaient 35 %. Le phénomène des migrations Mossi n'est pas un fait récent dans la région. La première famille Mossi s'est installée à Dohoun il y a 30 ans et le premier fils de ce migrant, né à Dohoun,

s'est même marié, fait rare, avec une fille BWA de Dohoun. Le flux migratoire s'est accéléré avec le phénomène de la sécheresse des années 1972/1973 et cette migration touchait des familles Mossi dont les chefs avaient entre 40 et 50 ans. Si le rythme d'installation des Mossi ne change pas, ils seront bientôt aussi nombreux que les autochtones, ce qui ne manquera pas de poser des problèmes d'organisation et de relations sociales. C'est surtout au niveau des rapports entre l'homme et la terre que ces problèmes se poseront avec le plus d'acuité.

La composition religieuse est le reflet de la composition ethnique. Sur 182 exploitations agricoles (USEB) que compte le village de Dohoun, 89 chefs d'exploitations et leurs dépendants sont animistes, 42 sont chrétiens et 51 sont musulmans. Notre enquête nous a révélé que tous les animistes et tous les chrétiens sont des BWA. Les Mossi sont tous musulmans. Nous pouvons alors dire que les BWA, malgré l'influence extérieure, sont solidement attachés à leur religion de terroirs, car, cette religion permet le maintien d'un certain équilibre surtout au niveau des cellules familiales. Même ceux parmi eux qui sont devenus chrétiens par le baptême, pratiquent toujours les rites traditionnels des ancêtres.

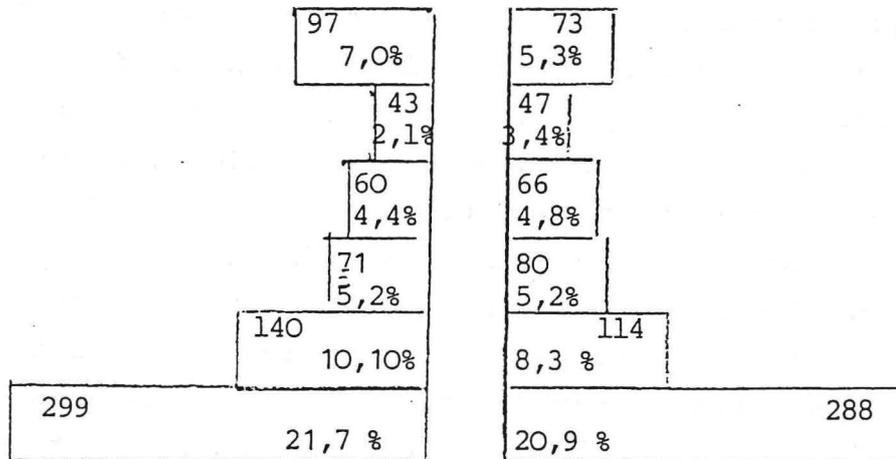
La presque totalité de la population se consacre à l'agriculture. Il existe néanmoins un certain artisanat, lié aux activités agricoles, pratiqué par des forgerons, vaniers, tisserands, ces derniers étant tous en même temps griots. Compte tenu de l'importance de la culture attelée, un forgeron Mossi a suivi un stage de formation lui permettant de réparer les charrues et même de fabriquer certaines pièces travaillantes, comme les socs. Un autre, de même formation, vient de s'installer cette année. Ces artisans ruraux sont devenus nécessaires. Compte tenu de l'importance de la culture attelée qui s'est développée parallèlement au développement de la culture cotonnière.

Le *tableau n° 33* et la pyramide des âges (fig. n° 27) présentent la répartition par tranche d'âge de la population.

Tableau n° 33 : Répartition de la population de Dohoun par tranches d'âge

TRANCHE D'AGE	VALEUR ABSOLUE		TOTAL	VALEUR RELATIVE		TOTAL
	H	F		H	F	
< 15 ans	299	288	587	21,7	20,9	42,6
15 - 24 ans	140	114	254	10,1	8,3	18,4
25 - 34 ans	71	80	151	5,2	5,8	11,0
35 - 44 ans	60	66	126	4,4	4,8	9,2
45 - 54 ans	43	47	90	3,1	3,4	6,5
> 54 ans	97	73	170	7,0	5,3	12,3
Total	710	668	1 378	51,5	48,5	100

Figure n° 27 : Pyramide des âges : Dohoun



En 1985, il y avait presque autant d'hommes que de femmes à Dohoun. La situation matrimoniale des chefs d'exploitations nous permet de constater l'importance des monogames. Le village avait en effet 6 célibataires, 115 mariés n'ayant qu'une épouse (63 %), 39 mariés ayant deux épouses (21 %), 8 mariés ayant trois épouses et plus (5 %) et 14 veufs. Il y a donc 63% de monogames et 26 % de polygames dans le village. Nos enquêtes nous ont révélé que presque tous les polygames sont des Mossi musulmans.

La population active que nous avons arbitrairement délimitée entre 15 et 55 ans représente 45 % de la population. Elle est inférieure à la moyenne nationale qui est estimée à 50 %. Dans le milieu rural BWA, la notion de population active est très difficile à appréhender car des enfants de moins de dix ans participent très activement à certains travaux agricoles tels que gardiennage des troupeaux, surveillance des champs, récoltes et des "vieux" de plus de soixante ans continuent de travailler.

En fait, les seuls vrais inactifs sont les malades et les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer. Néanmoins, le pourcentage de personnes âgées est très élevé à Dohoun. Il est nettement au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 8 %.

Lofikahoun

Ce village avait 430 habitants en 1975. Nous en avons dénombré 1 141 en 1985. Le *tableau n° 34* en donne la composition et l'évolution.

La particularité de la population de Lofikahoun est la tendance à la disparition de la population autochtone. Comme nous avons déjà eu à le dire, la décadence de Lofikahoun (Béréba) est due à des épidémies. Ainsi, actuellement, les BWA, au nombre de 100 environ, ne représentent que 10 % de la population totale du village. Le groupe ethnique le plus important est celui des Mossi, qui constitue 70 % de la population. Les autres groupes ethniques représentent 20 %.

Tableau n° 34 : Evolution de la population de Lofikahoun

	1975	1985	Crois.	Taux de crois. (10 ans)	Moyenne croissance annuelle
Population totale (1)	430	1 141	711	165	16,5
Population autochtone (2)	-	71			
Population allochtone (3)	-	1 057			
Mossi (4)	-	803			
Autre (5)	-	254			
Rapport 2/1 x 100 (%)	-	10			
Rapport 3/1 x 100 (%)	-	93			
Rapport 4/1 x 100 (%)	-	70			
Rapport 5/1 x 100 (%)	-	22 %			

Sur 123 chefs d'exploitation, 23 sont animistes, 23 sont chrétiens et 77 sont musulmans. A la différence de Dohoun, beaucoup de familles Mossi, venant de la région de Yako (plateau Ouest Mossi) sont animistes ou chrétiennes.

La population se consacre partiellement à l'agriculture et partiellement à la gare. En effet, certains y sont employés, d'autres pratiquent un petit commerce intéressant les passagers du train. Les femmes vendent à chacun de ces passages toutes sortes de nourriture. Ces activités, qui permettent d'avoir de l'argent tout au long de l'année, expliquent peut-être pourquoi les habitants de Lofikahoun refusent de faire du coton. L'importance du nombre de migrants Mossi qui font très peu de coton permet également d'expliquer la situation.

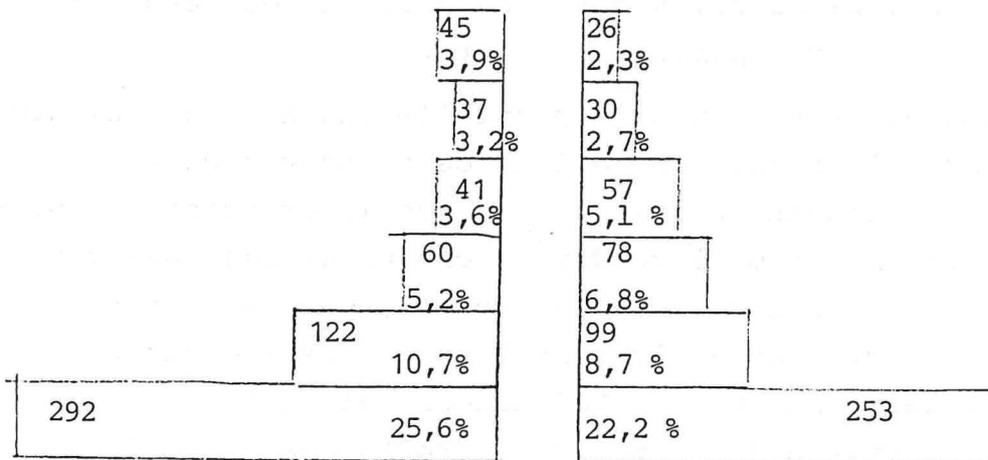
En examinant le tableau n° 35 et la pyramide des âges n° 28 de 1985, nous pouvons tirer les enseignements suivants :

- il y a plus d'hommes que de femmes à Lofikahoun,
- la situation matrimoniale des chefs d'exploitation

Tableau n° 35 : Répartition de la population de Lofikahoun par tranches d'âge

TRANCHE D'AGE	VALEUR ABSOLUE		TOTAL	VALEUR RELATIVE		TOTAL
	H	F		H	F	
< 15 ans	292	253	545	25,6	22,2	47,8
15 - 24 ans	122	99	221	10,7	8,7	19,4
25 - 34 ans	60	78	138	5,2	6,8	12,9
35 - 44 ans	41	57	99	3,6	5,1	8,7
45 - 54 ans	37	30	67	3,2	2,7	5,9
> 54 ans	45	26	71	3,9	2,3	6,2
Total	597	544	1 141	52,5	47,7	100,0

Fig. n° 28 : Pyramide des âges de Lofikahoun



qui est de 4 célibataires, 66 mariés à une femme, 39 mariés à 2 femmes, 14 mariés à 3 femmes et plus et 7 veufs montre que le nombre de monogames est très importants (54 %) par rapport à celui des polygames (37 %).

La partie de la population située entre 15 et 55 ans représente 47,3 % de la population, soit une population active relativement plus importante que celle de Dohoun, quoiqu'inférieure à la moyenne nationale. La population âgée est relativement peu nombreuse du fait de l'importance des migrants Mossi, cette migration ne concernant très souvent que des personnes de moins de cinquante ans.

Lollio

Comme pour les autres villages, le *tableau n°36* nous permet de voir l'évolution et la composition de la population.

En 1975, la population totale était de 762 personnes. En 1985, elle est de 783, soit une augmentation moyenne annuelle de 0,3 %. La population autochtone quant à elle est restée stationnaire. Cette situation ressemble fort bien à celle que nous avons vue à Dohoun, à savoir une population BWA qui ne croît pas, pour les mêmes raisons. La population allochtone est insignifiante et se limite à une famille de peuls, subdivisée en cinq USEB installée à deux kms du village, depuis 1975 et à deux familles de Mossi situées également en dehors du village. Ces deux groupes de migrants ne participent pas à la vie du village et on peut ainsi dire qu'un des traits remarquables de Lollio est son homogénéité ethnique, ce qui est rare dans notre petite région cotonnière.

Compte tenu de cette homogénéité et de son peu d'ouverture sur l'extérieur, la structure religieuse de Lollio est simple : la totalité des BWA, donc toute la population autochtone est animiste, tandis que les peuls et les Mossi sont musulmans.

Tableau n°36 : Données démographiques de Iollio

	1975	1985	Crois.	Taux de crois. (10 ans)	Moyenne crois- sance annuelle
Population totale (1)	762	783	71	2,7	0,3
Population autochtone (2)	676	677	Pas de croissance		
Population allochtone (3)	86	106	20	23	2,3
Mossi (4)	0	20	20	100	10
Autre (5)	86	86	Pas de croissance		
Rapports 1/1 x 100 (%)	89	86			
Rapports 3/1 x 100 (%)	11	14			
Rapports 4/1 x 100 (%)	0	3			
Rapports 5/1 x 100 (%)		11			

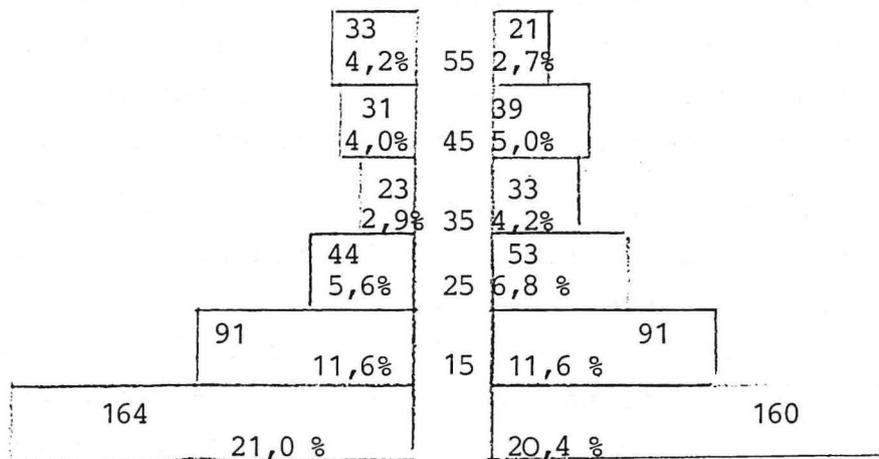
Toute la population se consacre totalement à l'agriculture et jusqu'à ces dernières années, on ne cultivait que des plantes vivrières. L'artisanat se limite aux forgerons. Les activités de cueillette sont importantes (ramassage de noix de karité, néré).

La structure démographique peut être analysée à travers le tableau n° et le graphique n°

Tableau n° 37 : Structure démographique de Lollio

TRANCHE D'AGE	VALEUR ABSOLUE			VALEUR RELATIVE		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
< 15 ans	164	160	224	21,0	20,4	41,4
15 - 24 ans	91	91	182	11,6	11,6	23,2
25 - 34 ans	44	53	97	5,6	6,8	12,4
35 - 44 ans	23	33	56	2,9	4,2	7,1
45 - 54 ans	31	39	70	4,0	5,0	9,0
> 54 ans	33	21	54	4,2	2,7	6,9
Total	710	668	1 378	51,5	48,5	100

Figure n° 29



La population active est importante (51,7 % de la population). Elle est nettement supérieure en valeur relative à celle des deux autres villages et est même au-dessus de la moyenne nationale. Par contre, la population jeune, les moins de 15 ans, ne représentent que 41,4 % de la population, ce qui nous permet de penser que c'est une population qui a tendance au vieillissement.

Il y a presque autant de femmes que d'hommes. La situation matrimoniale des chefs d'exploitation est la suivante : 1 célibataire, 26 mariés à une épouse, 23 mariés à deux épouses et 8 mariés à trois épouses et plus et 5 veufs. Les polygames représentent 50 % des chefs d'exploitation.

L'étude démographique des trois villages nous permet surtout de comparer Dohoun à Lolloio, Lopikahoun se trouvant dans une situation toute particulière à ce point de vue, la population de migrants Mossi tendant à s'y substituer complètement à la population autochtone. Cette tendance s'accroît grâce à la disparition naturelle des BWA de ce village et à l'influence de la gare.

Dohoun vit la situation que vivent la plupart des villages de la petite région cotonnière, à savoir une population autochtone à croissance très faible, une infiltration progressive de migrants Mossi, une création d'un nouveau type d'artisanat, lié au développement de la culture cotonnière.

Lolloio, bien que se plaçant dans une économie de marché, conserve encore les caractéristiques des villages traditionnels : homogénéité du groupe ethnique, conservation de la religion de terroir, population totalement agricole. L'étude des transformations au niveau de l'unité socio-économique de base nous permettra de confirmer les tendances qui se dessinent déjà au niveau de la population.

11.3. L'EVOLUTION DE L'UNITE SOCIO-ECONOMIQUE DE BASE (USEB)

Nous avons défini l'USEB comme étant le plus petit en-

semble social au sein duquel s'organisent la production et la vie sociale. Elle peut être une famille élémentaire (ménage), ou un groupe de familles élémentaires (et peut-être même un individu). Elle est caractérisée par une unité de consommation et d'accumulation.

Dans la société traditionnelle BWA, l'USEB correspondait à la "maison" qui était définie comme de type patriarcal réunissant en son sein sous l'autorité de l'ainé, ses frères, ses fils, leurs femmes, leurs enfants, des parents accueillis. Les caractéristiques principales de la "maison" était la vie en autarcie qui se traduisait par une production essentiellement vivrière, son importance numérique qui était maintenue par l'autorité incontestable d'un chef de "maison" qui détenait son pouvoir par les fondements religieux de la société, et par le contrôle de toute la production et des moyens de production.

Comment ont évolué les "maisons" et qu'est-ce qui correspond aujourd'hui à l'USEB.

Dohoun

Les tableaux n° 38⁽¹⁾, 39, 40 et la figure n° 30⁽¹⁾ nous résumement la situation de ce village.

Les concessions, qui correspondent aux anciennes "maisons" sont au nombre de 77. Le nombre d'USEB, c'est à dire les plus petites unités regroupant des individus vivant ensemble, travaillant ensemble, mettant ensemble leur production et mangeant ensemble, correspondant également à l'exploitation agricole, est de 182. Nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il y a éclatement de l'USEB. En moyenne, une "maison" a donné 2,36 exploitations agricoles actuelles. Ce qui reste des anciennes "maisons" est l'unité de résidence. Nous verrons dans l'étude de l'habitat de Dohoun qu'une évolution s'introduit à ce niveau également, car les grands producteurs de coton ont tendance à se mettre à l'écart pour pouvoir construire un type d'habitat plus moderne. Au sein de l'USEB actuel, on rencontre en moyenne 1,44

(1) Voir en annexe.

ménages. Sur 182 USEB, que compte Dohoun, 127 (69,9 %) sont à un seul ménage, (*Tableau n° 39*). Le nombre de personnes par USEB dont la moyenne est de 7,57 varie de une personne à 36 personnes (*Tableau n° 40, fig. n° 30*). Les exploitations ayant entre 2 et 3 personnes sont les plus nombreuses.

Lofikahoun

Les données concernant ce village figurent dans les *tableaux n° 38, 39, 41* et sur la *figure n° 31* en annexe. ⁽¹⁾ ⁽¹⁾

Nous avons dénombré 86 concessions, 123 USEB. A Lofikahoun, il est difficile de parler d'évolution, car en fait, les concessions sont surtout celles des migrants et il est difficile d'utiliser cette donnée pour justifier l'évolution des USEB. Chaque USEB renferme 2,31 ménages. Les exploitations à deux ménages sont les plus nombreuses. Elles représentent 68,3 % des ménages (*Tableau n° 39*). Le nombre moyen de personnes par USEB est de 1,28.

Le *tableau n° 41* et la *figure n° 31* nous permettent de constater que le nombre de personnes par exploitation varie de 2 à 31 personnes et que les exploitations de 5 à 6 personnes sont les plus nombreuses (15 exploitations).

Lollio

Le village compte 22 concessions, 63 USEB ; chaque USEB renferme en moyenne 2,33 ménages ; le nombre de ménages par exploitation est plus élevé que celui de Dohoun. Les USEB à 1 et 2 ménages sont les plus nombreux (38,1 et 31,7 %).

Le nombre de personnes par USEB est en moyenne de 12,43 : le *tableau n° 42* et la *figure n° 32* (en annexe) montrent que le nombre de personnes par exploitation varie de 2 à 44 et que la plus grande partie des USEB s'étalent entre 6 et 19 personnes. C'est à Lollio qu'on trouve les USEB les plus importants.

L'étude des USEB au niveau de ces trois villages différents nous permet de tirer les conclusions suivantes :

(1) voir en annexe.

TABLEAU N° 38 : EVOLUTION DES USEB ;
LES MOYENNES

	DOHOUN	LOFIKAHOUN	LOLLIO
Nombre de "maisons" (concessions)	77	86	22
Nombre d'U S E B (Exploitations)	182	123	63
Nombre de ménages	262	284	147
Nombre de personnes	1378	1141	783
Nombre de ménages par U S E B	1,44	2,30	2,33
Nombre de personnes par U S E B	7,57	9,28	12,43

TABLEAU N° 39 : REPARTITION DES MENAGES PAR U S E B

MENAGES	U S E B					
	DOHOUN		LOFIKAHOUN		LOLLIO	
	Nbre USEB	%	Nbre USEB	%	Nbre USEB	%
0	6	3,3	0	0	0	0
1	127	69,9	4	3,2	24	38,1
2	25	13,7	84	68,3	20	31,7
3	18	9,9	28	22,8	8	12,7
4	2	1,1	7	5,7	2	3,2
5	2	1,1	0	0,00	5	7,9
6	1	0,5	0	0,00	2	3,2
7	1	0,5	0	0,0	2	3,2
	182	100	123	100	63	100

- d'une manière générale, l'importance numérique des USEB a beaucoup diminué par rapport à la maison ancienne qui regroupait toujours plus de 20 personnes.

- Les USEB sont beaucoup plus petites à Dohoun, village beaucoup plus marqué par l'agriculture commerciale qu'à Lolloio, village resté plus ou moins traditionnel.

Peut-on dire que la culture cotonnière est à la base de la scission des USEB. Avant de répondre à cette question, il est important de noter que les USEB BWA, même avant l'introduction de la culture commercialisée, se transformaient périodiquement. De génération en génération, la poussée démographique obligeait les groupes dont l'effectif était devenu très important à la division de l'USEB initial. Le chef de "maison" donnait ainsi l'autonomie à certains de ses membres, avec la certitude qu'ils pourront l'exercer avec bonheur. Le nouveau chef de "maison" entraînait à la suite ses dépendants (épouses et enfants) et obtenait le droit de cultiver une partie du terroir familial.

Cette évolution était normale, car elle tenait compte des conditions optimales de mise en valeur. Il s'agissait surtout d'un phénomène de réajustement.

Le fondement de la scission des "maisons" en unités plus petites que nous connaissons aujourd'hui à Dohoun et partout dans les communautés marquées par des activités marchandes, est la nécessité de s'adapter à la transformation et à l'organisation de la production. Ces changements structurels sont entre autre : le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché, la monétarisation croissante de la société, la naissance de nouveaux besoins. Ainsi, pressés par la multiplication des besoins, attirés par les nouveaux objets de consommation (bicyclettes, mobylettes, transistors), les dépendants, notamment les jeunes ménages des "maisons" BWA ne supportent plus la tutelle de l'ainé, chef de "maison" qui était seul à contrôler la force de travail et la production. Les contestations deviennent nombreuses et toutes sortes de raisons ont été évoquées et utilisées pour l'obtention de l'autonomie.

Compte tenu de l'irréversibilité du mouvement, beaucoup de paysans ont favorisé un éclatement en douceur des anciennes structures de production. C'est ainsi que les scissions étaient quelquefois préparées pour éviter au nouveau chef d'unité de se trouver dans une situation alimentaire difficile. L'acceptation ou la provocation d'une scission exigeait plusieurs conditions : avoir une situation matrimoniale, contrôler un groupe de dépendants suffisamment important. Ces conditions de prudence ne sont plus respectées et nous assistons actuellement à une atomisation des USEB avec beaucoup d'exploitations mononucléaires comme nous l'avons remarqué à Dohoun, dont les conséquences peuvent être désastreuses.

En effet, quand la production vivrière de l'année repose sur deux ou trois actifs, les répercussions des maladies peuvent être catastrophiques, surtout si elles surviennent lors des semis ou des sarclages. Cette fragilité est encore accrue avec le recul des pratiques communautaires (disparition des formes traditionnelles d'entraide).

Cette atomisation est préjudiciable au développement agricole, car les USEB mononucléaires ne peuvent que satisfaire à leur propre besoin alimentaire, sans possibilité de dégager un surplus. Elles sont par ailleurs incapables de participer aux efforts de modernisation agricole, ne remplissant pas, par exemple, les conditions d'accès au crédit pour s'équiper en matériel de culture attelé. celui-ci exigeant un minimum de trois hectares en culture manuelle, la possibilité en terre et en main d'oeuvre et de cultiver dès la deuxième année cinq à sept hectares, afin de dégager des surplus commercialisables pour payer les échéances.

La scission et les prises d'autonomie n'ont pas beaucoup concerné l'unité de résidence et tous les membres d'une même maison ont continué à vivre ensemble. L'autonomie s'est surtout réalisée au niveau de la force de travail, de la consommation et de l'accumulation.

Cet éclatement des "maisons" traditionnelles lié à la monétarisation de la société et aux nouvelles formes d'organisation de la production a également transformé le terroir villageois, comme nous allons maintenant le voir, aidé en cela par l'importance des migrations.

11.4. TRANSFORMATIONS DES TERROIRS ET DES FORMES D'OCCUPATION DE L'ESPACE

"Les terroirs sont définis comme étant l'ensemble des parcelles homogènes caractérisés par une même structure et une même dynamique écologique, ainsi que par un même type d'aménagement agricole" (1). "Le finage est l'espace d'exploitation agro-sylvo-pastoral dépendant d'une communauté. Il repose sur le principe de complémentarité des terroirs dont la permanence et la stabilité est une caractéristique de la vie rurale (2).

"Le terroir au sens le plus large est défini comme l'espace à l'intérieur duquel les habitants dispersent leurs champs" (3). Nous employons le terme terroir ici dans cet esprit. Nous lui donnons le même sens que le finage tel que défini plus haut et il englobe alors l'habitat, les différents types de champs, les terres non cultivées et en jachère qui sont sous la responsabilité de la communauté villageoise.

11.4.1. Evolution de l'habitat et des habitations

L'habitat traditionnel BWA, comme nous avons déjà eu à le dire est groupé en tas. Les concessions sont accolées les unes aux autres et ne sont individualisées que par des ruelles étroites. Les cases de petite taille, sont rectangulaires avec des toits en terrasses. Les matériaux de construction sont d'origine locale (terre, bois, paille).

(1) CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement, la Gazette des Systèmes.

(2) Le COZ (J) : Cours de D.E.A. de géographie, option espace rural.

(3) BARRAL (H) : Togo, Atlas des structures agraires au Sud du Sahara, 2.

Suivant le degré de monétarisation de chaque village, lié aux activités cotonnières, un certain nombre de transformations interviennent au niveau de l'habitat et des habitations.

Dohoun : le "vieux noyau" et les constructions périphériques :

La figure n° 33 représente l'habitat de Dahoun en 1985. Cette figure nous permet de constater l'existence d'un noyau central, avec un habitat de type groupé en tas comme précédemment décrit. Ce noyau que nous avons appelé le "vieux noyau" représente le Dohoun traditionnel. Dans la périphérie Nord de ce noyau, s'étale un nouveau type d'habitat qui est plus ou moins dispersé. Il est construit par deux catégories sociales:

- des autochtones ayant quitté le vieux noyau parce que, grâce à la culture cotonnière, ils ont suffisamment accumulé pour se construire un nouveau type d'habitation permettant une vie plus aisée, le stockage du matériel et le parcage

des animaux de trait. C'est le cas de Gilbert KAHOUN et de ses frères avec qui ils forment une seule USEB. Bien que le vieux François, leur père fasse partie de la même USEB, il est resté par esprit de conservatisme dans le vieux noyau. Notre enquête nous a révélé que tous ceux qui se sont installés dans ces conditions ont un revenu cotonnier au moins égal à 500 000 F C.F.A. par an. Parmi les autochtones qui s'installent dans la périphérie, on y rencontre aussi de jeunes ménages dont la seule justification en quittant le "vieux noyau", est de se soustraire de l'emprise des "vieux". Une visite rapide de ce vieux noyau nous a permis de constater ça et là des maisons abandonnées ou en ruine.

- Des migrants, presque tous des Mossi, venus du Yatenga à la recherche d'un type de climat plus favorable et de terres plus fertiles. De plus en plus nombreux, comme nous l'avons déjà vu, ils se sont installés de chaque côté de la route. Ils ont reconstitué ici l'habitat dispersé de type Mossi.

A ces deux catégories sociales, se sont ajoutés un certain nombre de services : l'église, les installations liées à l'encadrement (magasins logement de l'encadreur, la banque des céréales, l'école).

Les habitations du noyau central sont différentes de celles de la périphérie. Nous avons déjà décrit les cases traditionnelles BWA que l'on rencontre toujours dans le vieux noyau. Le nouveau type d'habitations, construites par ceux que nous pouvons appeler les "nouveaux riches", sont beaucoup plus hautes et spacieuses, avec des ouvertures (portes et fenêtres) plus larges. Elles comportent généralement plusieurs pièces dont une salle de séjour. C'est le même type de maisons que l'on rencontre dans les centres urbains et semi urbains. Elles sont toutes en dur, à partir de matériaux importés comme le ciment ou à partir de pierres taillées. Les toitures, en pente sont en tôle. Le sol est bien lissé avec du ciment et les murs sont souvent badigeonnés de chaux. Les cuisines sont extérieures et les greniers ont tendance à être supprimés car, le coton est vendu immédiatement après la récolte et les céréales sont battues et mises en sac stockés dans une des chambres de la maison. Par contre, on construit de plus en plus d'enclos pour les animaux de traits. Le nombre de ce nouveau type d'habitation augmente régulièrement et leur importance est non seulement un signe de progrès pour les intéressés et pour le village tout entier, mais leur confère aussi un prestige social.

En dehors d'une maison en dur appartenant à un ancien combattant, toutes les autres sont construites à partir des revenus du coton.

Ainsi, la culture cotonnière, de part les revenus monétaires qu'elle introduit, transforme le type d'habitat et le type de case BWA. Nous sommes dans une phase de transition où on constate une certaine différenciation sociale. D'un côté, les riches qui quittent le village, de l'autre les pauvres et les vieux qui y restent. Les "nouveaux riches" n'étant pas ceux qui l'étaient, avant l'introduction de la culture cotonnière

il y a également une nouvelle répartition des places sociales, car, ceux qui viennent d'avoir les moyens deviennent les notables.

Lofikahoun

La *figure n° 34* nous donne une image d'un habitat très dispersé, n'ayant rien à voir avec l'habitat traditionnel BWA. Cette situation s'explique par la disparition presque totale de la population autochtone qui a été selon les informations que nous avons reçues d'un vieux griot du village, victime d'épidémies. Sur une population actuelle totale de 1 141 habitants, les BWA ne sont que 100 environ, soit 10 % de la population. Comme nous le constatons sur la figure, les maisons BWA sont représentées par une tâche volumineuse autour de laquelle se dispersent les cases des migrants, en majorité Mossi. Les Mossi de Lofikahoun comme ceux de Dohoun, ont reconstruit le type d'habitat Mossi dispersé. Il est par conséquent difficile de parler d'évolution de l'habitat. On peut seulement dire que l'habitat Mossi dispersé s'est substitué à l'habitat BWA traditionnel.

Les seules habitations modernes sont représentées par celles qui sont rattachées à la gare : la gare elle-même, les logements des cheminots et les magasins. Bien que le village vive avec la gare, celle-ci n'a pas contribué à améliorer l'habitat de Lofikahoun.

Lollio

L'habitat de Lollio n'a subi aucune transformation, comme nous pouvons le constater sur la *figure n° 35*. C'est un habitat groupé, malgré un certain espacement entre les différents quartiers ; toute la population (800 habitants environ) tient sur un kilomètre carré environ. Les quatre concessions isolées que l'on observe sont celles d'une grande famille de peuls et de deux familles Mossi, qui participent très peu à la vie sociale du village.

Fig. N°33: HABITAT DE DOHOUN

246

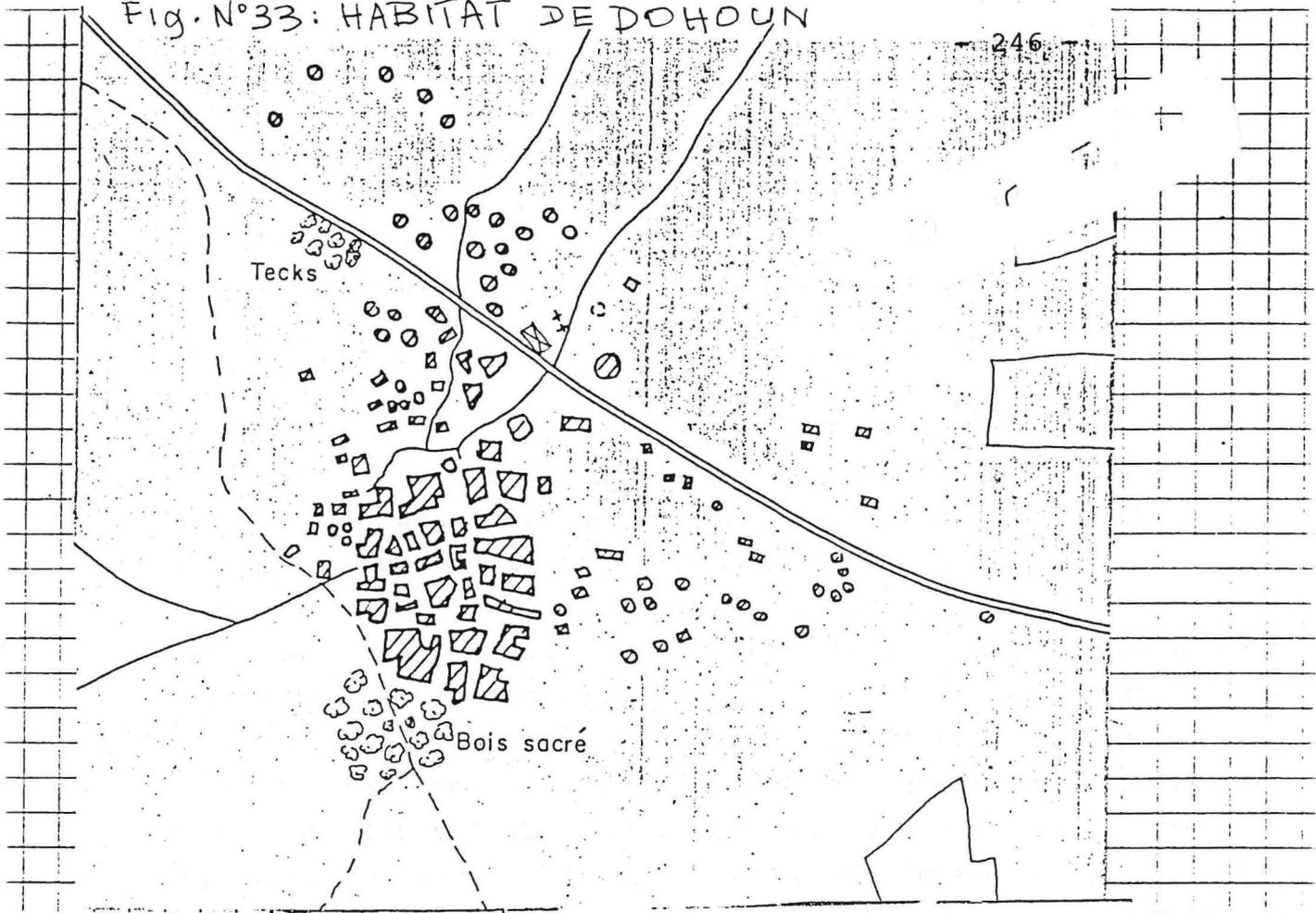


Fig. N°35: HABITAT DE LOLLIO

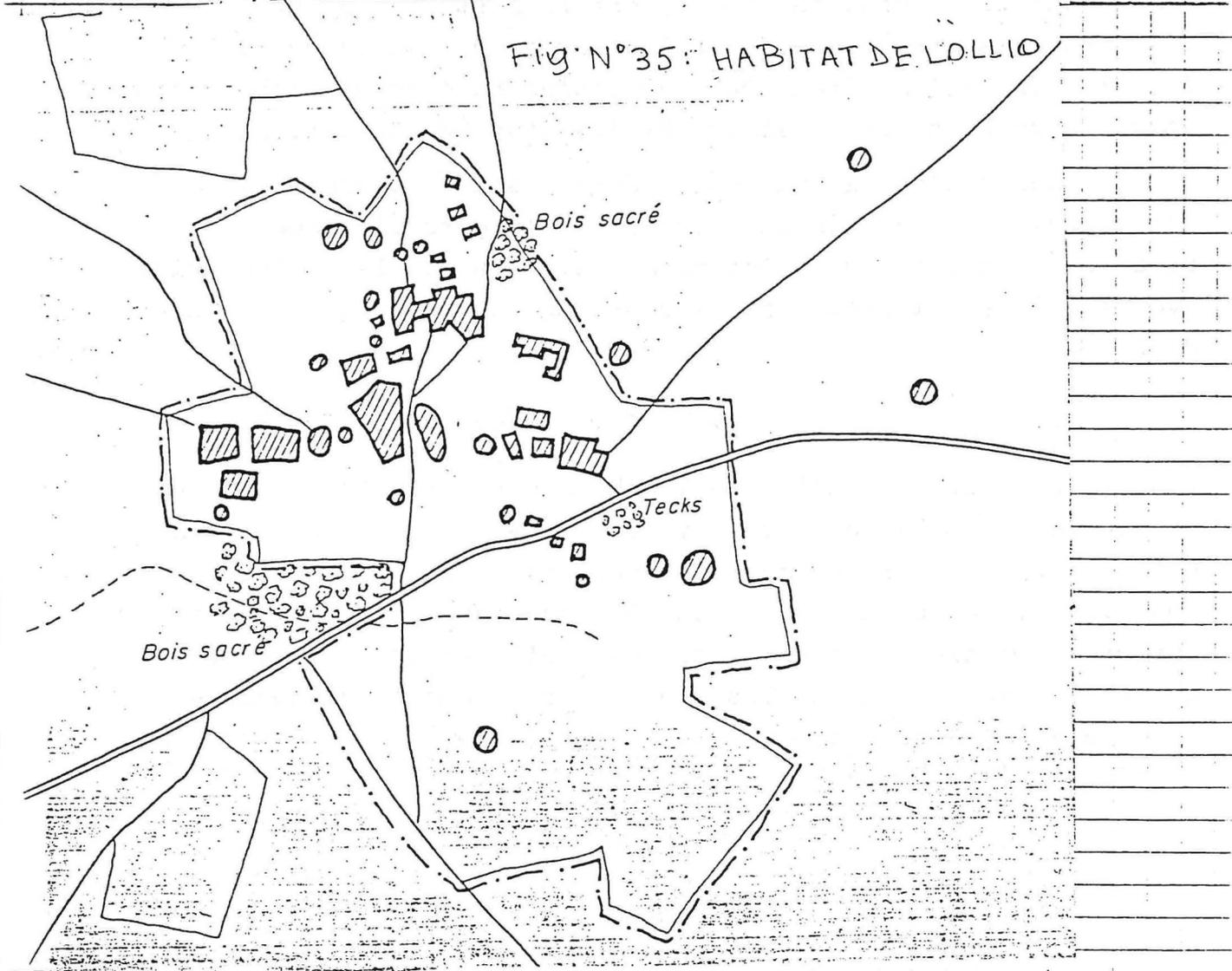
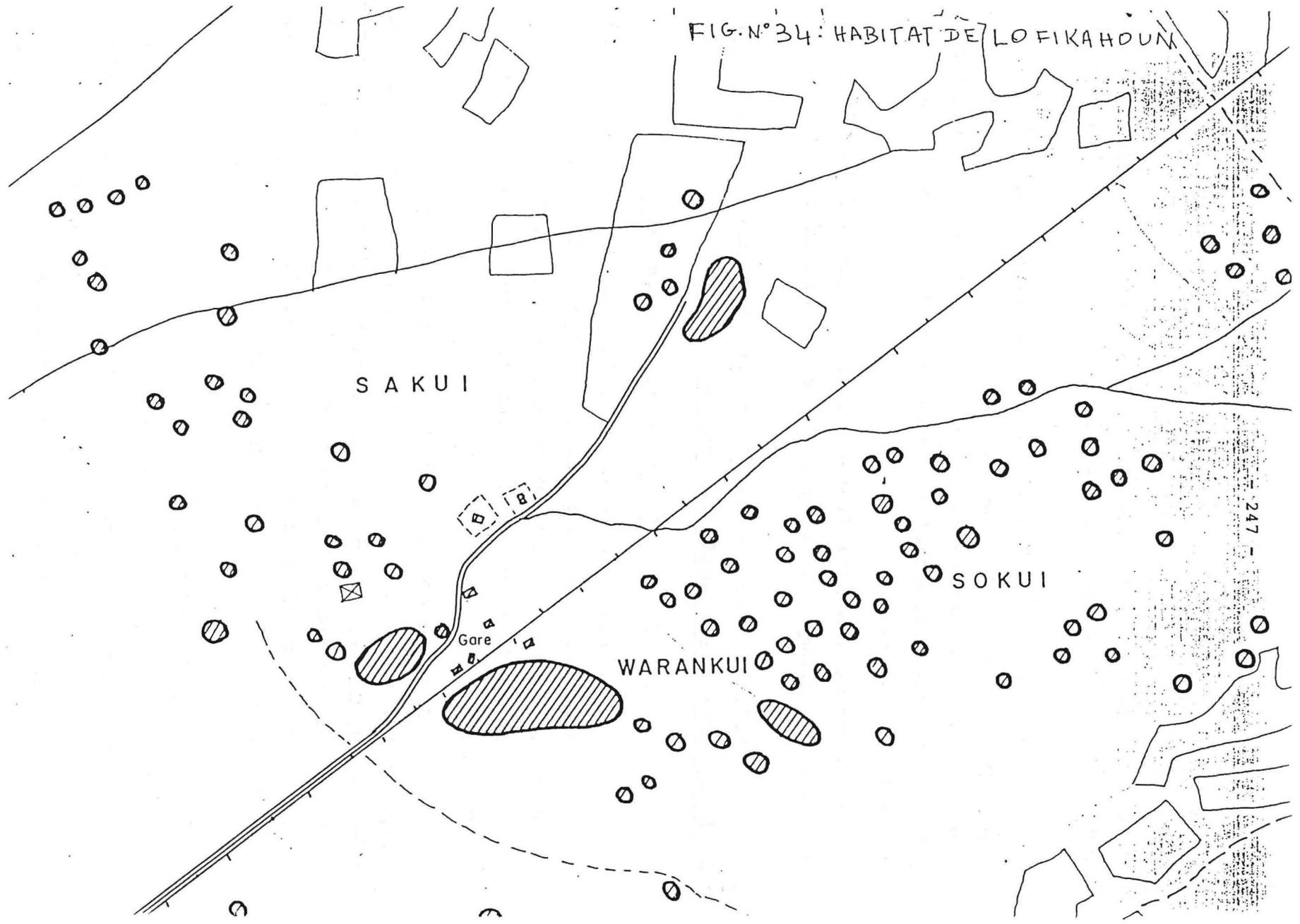


FIG. N° 34: HABITAT DE LOFIKAHOUN



Les habitations sont celles du type BWA. Aucune maison du village ne diffère des autres et jusqu'à présent tout le monde habite dans la concession ancestrale. Aucune installation (cases d'encadreurs, dispensaires, écoles), n'est venue perturber l'ordre ancien de l'habitat.

En conclusion, Dohoun, où les activités cotonnières sont importantes, diffère beaucoup des deux autres villages. Nous pouvons dire que la différence sur le plan de l'habitat qui existe entre Dohoun et Lolloio dépend des retombées des revenus cotonniers.

Comment les activités cotonnières ont modifié la disposition des champs et les pratiques culturelles :

11.4.1. Evolution de l'organisation et de l'occupation de l'espace : les transformations agraires

11.4.2.1. La situation agraire ancienne

La mission aérienne de 1952 (IGNHVOOG au 1/50 000e) correspond au début de la prise en charge de la vulgarisation cotonnière par la C.F.D.T. et peut ainsi être considérée comme représentative de l'occupation traditionnelle du sol par les paysans BWA.

A cette époque, autour de l'habitat étaient disposés, généralement en auréoles concentriques, les champs de cases permanents, les champs de village semi permanents et les champs de brousse. Les photos aériennes de 1952 (*Fig. n° 36, 37 et 38*) et la première partie des *tableaux n° 43, 44 et 45* nous permettent de voir la situation de chaque village.

- Les champs de cases

L'importance de ces champs était liée à la disponibilité en terre aux alentours immédiats du village. C'est ainsi que malgré l'importance de la population de Dohoun, la superficie des champs de cases a été estimée à six hectares, en

tenant compte de la présence d'une colline dont les sols étaient impropres à la culture et d'un bois sacré, protégé pour des raisons religieuses. Les champs de cases n'ont pu s'étaler que sur le Nord du village.

Pour Lofikahoun et Lollo, l'importance des champs permanents était seulement fonction du nombre de familles ("maisons") et de la capacité d'engraissement de ces champs par les paysans, car c'est de cette capacité que dépend la perrenité de ces champs.

Les plantes cultivées dans les champs permanents étaient les mêmes dans les trois villages ; il s'agissait essentiellement de cultures vivrières hâtives : maïs, sorgho rouge, toujours accompagnées de tabac repiqué après la récolte des céréales par les "vieux" et les "vieilles" du village.

Les champs de village ou semi permanents

Il est très souvent difficile d'établir la limite au niveau des trois villages entre champs de cases et champs de village et même entre champs de village et champs de brousse. Les champs de villages sont une zone de transition entre les deux types de champs dont les surfaces sont variables compte tenu de la possibilité de mise en jachère. Aucune caractéristique particulière ne distingue les champs de village au niveau des trois terroirs.

Ils étaient tous cultivés en sorgho, maïs et coton, accompagnés de quelques cultures secondaires pour les condiments. Ces différentes plantes étaient cultivées en association. Le coton occupait des superficies restreintes, car il s'agissait tout simplement de satisfaire les besoins du tissage local.

Les champs de brousse

Là encore, rien ne distinguait les différents villages. Partout, les champs de brousse subissaient, compte tenu de l'abondance des terres, un déplacement régulier après 6 à 12 an-

nées de mise en culture, pour permettre à la terre de se reposer. En effet, ces champs contrairement aux deux autres types ne recevaient jamais de fumure.

Les principales cultures pratiquées étaient le sorgho blanc, le mil, l'arachide, le voandzou et le sésame à l'occasion des remises en culture après une longue jachère.

Cette morphologie agraire qui est celle qui existait dans tous les villages BWA est en voie de disparition.

11.4.2.2. La situation agraire actuelle : la disparition progressive des champs de cases et le défrichement des terres vacantes

Les photographies aériennes de 1981 (fig. n° 39, 40, 41) et les plans des terroirs établis en 1985 (fig. n° 41, 42, 43) ainsi que les 2^e et 3^e parties des tableaux n° 43, 44, et 45 nous permettent d'apprécier les changements intervenus en 33 ans.

- Les champs de cases

A Dohoun, les champs de cases ont été abandonnés depuis plusieurs années.

A Lofikahoun, nous avons actuellement deux types de champs de cases : ceux des autochtones dont la population est généralement âgée, qui continuent à être cultivés comme par le passé, mais dont les superficies sont de plus en plus réduites. Ceux des migrants Mossi qui sont installés dans les anciens champs de village des autochtones. Ces champs n'ont pas les caractéristiques des champs de cases BWA, car ils ne sont que très légèrement fumés et ne peuvent avoir de ce fait un caractère permanent. Nous les appelons champs de cases seulement parce qu'ils sont accolés aux cases.

Les plantes cultivées dans les champs de cases des autochtones sont : le maïs hâtif, le sorgho rouge, le tabac, donc exactement comme par le passé. Les champs de cases des

migrants Mossi reçoivent les plantes qui étaient jadis cultivées dans les champs de brousse : sorgho blanc (ou rouge) et mil, arachide.

A Lolloio, les champs de case continuent à être cultivés comme par le passé. Le seul changement est la diminution des superficies des parcelles familiales dont le nombre par contre, a augmenté compte tenu de la nouvelle segmentation des USEB.

Les plantes cultivées n'ont pas varié par rapport à 1952.

- Les champs de village

Ce type de champ est également abandonné à Dohoun. Ils existent à Lofikahoun et à Lolloio. Les mêmes cultures y sont pratiquées qu'en 1952, moins le coton qui a rejoint les champs de brousse.

Les champs de village ont tendance à être abandonnés compte tenu du fait qu'ils sont de moins en moins engraisés et du fait que la pression démographique avec l'installation des migrants Mossi qui sont souvent installés dans ces types de champs est forte.

L'étude très rapide de la situation agraire des trois villages nous permet de tirer les conclusions suivantes :

- la disparition totale des champs de cases et de village à Dohoun où la culture cotonnière est très développée depuis plusieurs années et où le taux de migrants Mossi, installés dans les anciens champs de village est très élevé.

- La disparition du coton des champs de village où il était traditionnellement cultivé à Lofikahoun et à Lolloio, ces champs étant désormais réservés exclusivement aux cultures vivrières.

D'une manière générale, les champs de coton ont quitté le village pour aller s'installer en brousse.

La plupart des villages BWA, où la culture cotonnière se développe normalement, avec toutes ses exigences techniques

se trouvent dans la situation de Dohoun. Une tendance similaire se dessine à Lollo où la culture cotonnière a un développement récent.

Plusieurs raisons, dont beaucoup sont liées à la culture cotonnière, peuvent nous permettre d'expliquer ces nouvelles transformations :

- la réduction des tailles des "maisons" : la "maison" BWA ancienne, dont nous avons déjà parlé avait une taille de plusieurs dizaines d'actifs. Cela autorisait une véritable stratégie agraire qui permettait le maintien de l'équilibre entre les cultures situées dans les différents types de champs, ce qui n'est pas possible aujourd'hui avec les USEB à tendance mononucléaire à deux ou trois actifs.

- Le manque de fertilité des terres de cases et de village : quand nous avons eu à interroger les paysans de Dohoun, sur les raisons de l'abandon des champs de cases, ils ont évoqué l'appauvrissement des sols et la divagation des animaux qui détruisaient les cultures. En effet, il est rare de voir les paysans transporter du fumier ou de la poudrette pour l'engraisement de leurs champs, comme cela se faisait avant sur les billons des champs de cases. Les animaux n'étant pas gardés (sauf les animaux de trait), non seulement détruisent les cultures, mais en plus ne fournissent pas suffisamment de fumier (terre de parc).

- L'importance du travail que demandent les champs de cases : l'entretien des champs de cases demande un travail important : transport de fumier, billonnage, sarclages fréquents. Ces opérations étaient possibles dans le cadre des vastes unités de production, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Etudiant le village de Dabora, village BWA dont les tendances sont similaires à celles de Dohoun, BENOIT (M) (1) justifie l'abandon des champs de cases par les mêmes raisons : *"les blocs mis en culture permanente nécessitaient beaucoup de travail (5 à 6 sarclages pour des rendements relativement*

(1) BENOIT (M) : Géographe : mutation agraire dans l'Ouest de la Haute-Volta : le cas de Dabora (sous préfecture de Nouna), Cahiers de l'ORSTON, série sciences humaines, vol. XIV, n° 2, 1977.

faibles". Leur abandon, selon lui, a libéré du temps de travail d'où une augmentation de la surface par actif.

- L'installation des migrants dans les champs de cases ou de village : d'une manière générale, les migrants Mossi, qui demandaient à s'installer dans un village BWA, recevaient l'autorisation de construire leur case dans les champs situés à proximité du village. Les autochtones, qui cultivaient dans ces champs se voyaient dans l'obligation de procéder à de nouveaux défrichements en brousse.

- Le développement de la culture cotonnière et celui des forces productives : les activités cotonnières ont occasionné le développement des forces productives matérielles (équipement en culture attelée, utilisation de la charrette, des engrais chimiques) et l'utilisation de techniques nouvelles (semis en lignes, traitements insecticides...). L'utilisation de ce matériel et de ces techniques nécessitent de travailler sur de grandes superficies et est donc incompatible avec le morcellement et l'exiguïté des champs de cases ou de village.

Les conséquences de cette nouvelle occupation de l'espace tant par les autochtones que par les migrants sont l'extension des défrichements sur des terres qui n'étaient pas encore cultivées et une nouvelle stratégie par rapport à la terre.

11.4.2.3. L'extension des superficies cultivées et la nouvelle stratégie par rapport à la terre

Dans la région cotonnière où il existe encore de la terre libre, l'atomisation des exploitations, le déplacement des champs de coton vers la brousse, la disparition des champs de cases, l'afflux des migrants, tous ces phénomènes ont conduit les populations en présence à adopter de nouvelles stratégies vis à vis de la terre. Les comportements sont différents selon qu'il s'agisse d'autochtones ou de migrants, les motivations n'étant pas les mêmes.

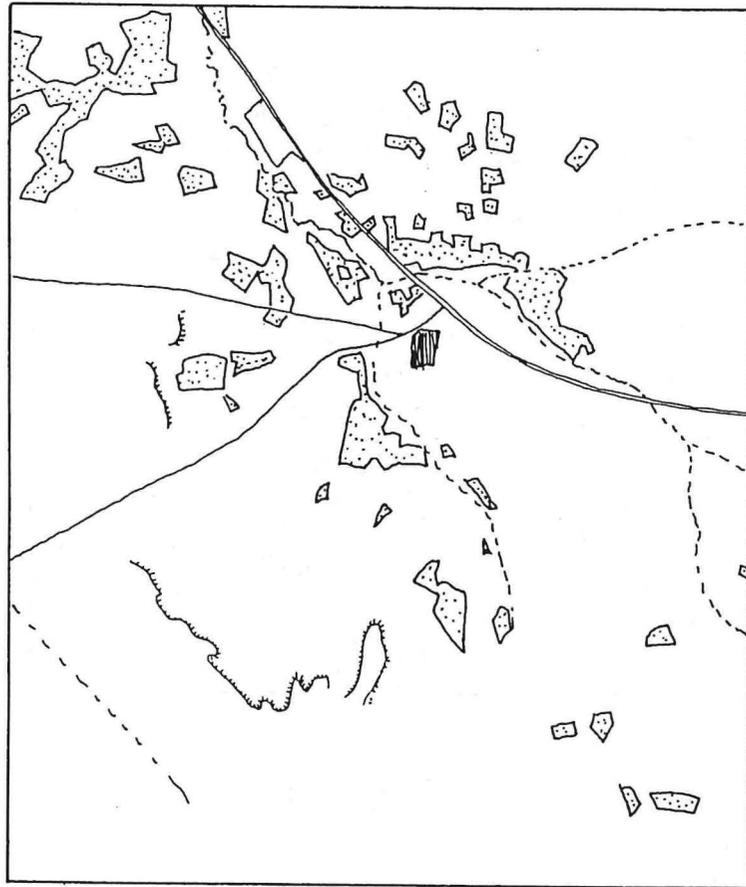
Chez les BWA, le sentiment dominant est l'absence de contrainte spatiale. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de notre travail, les espaces non cultivés sont encore abondants et ils sont propriétaires collectifs de la terre. C'est surtout le mouvement puissant de recherche de l'autonomie qui a amené une certaine extension des superficies cultivées, au détriment des méthodes collectives et relativement intensives de mise en valeur traditionnelle. Cette extension est liée à la culture cotonnière, elle même favorisée par le développement de la culture attelée. Apte à répondre aux besoins monétaires des jeunes ménages BWA, les champs de coton ont été ouverts par eux dans la brousse, dont ils ont obtenu des anciens, l'autorisation de défricher. Ils ont pu ainsi créer une nouvelle zone de champs permanents ou semi permanents qui sont à l'origine des transformations agraires.

Les mouvements de colonisation, notamment Mossi, beaucoup plus que la culture cotonnière, ont amplifié l'extension des superficies cultivées. Arrivés par vagues successives, ceux-ci ont eu la possibilité, dans un premier temps, d'occuper les champs abandonnés par les autochtones parce que épuisés : petit à petit, ils ont eu l'autorisation, comme les jeunes ménages BWA, de défricher les zones de brousse. Mais le nombre impressionnant de migrants, leurs méthodes très extensives de culture nécessitant de grandes superficies, le désir d'occuper de plus en plus de terre, conduisent ceux-ci à effectuer des défrichements inconsidérés, au point de détruire complètement ce potentiel de production qu'est la terre dans l'Ouest du Burkina-Faso.

Compte tenu de cette situation, les disponibilités en terre sont de plus en plus réduites, l'accueil des migrants est de plus en plus difficile, les jachères deviennent courtes. Les malentendus entre autochtones et migrants prennent de l'importance, les BWA reprochant aux Mossi d'avoir de mauvaises techniques de défrichement, n'épargnant même pas les arbres fruitiers et surtout de vouloir s'appropriier leur terre, allant

Fig N° 36

1952



DOHOUN
1/50000

Fig N° 39

1981

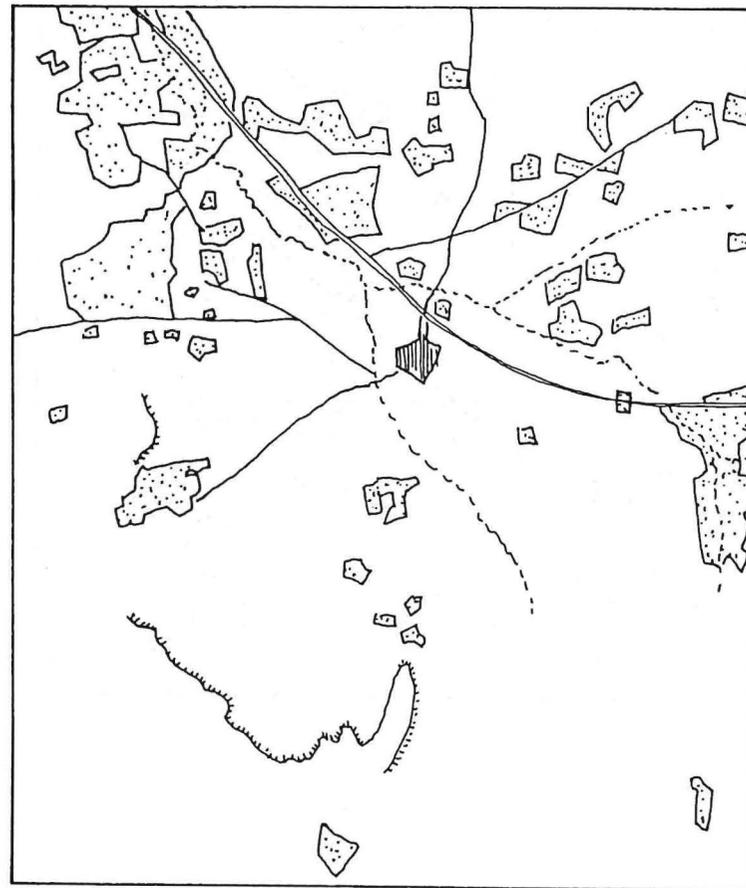
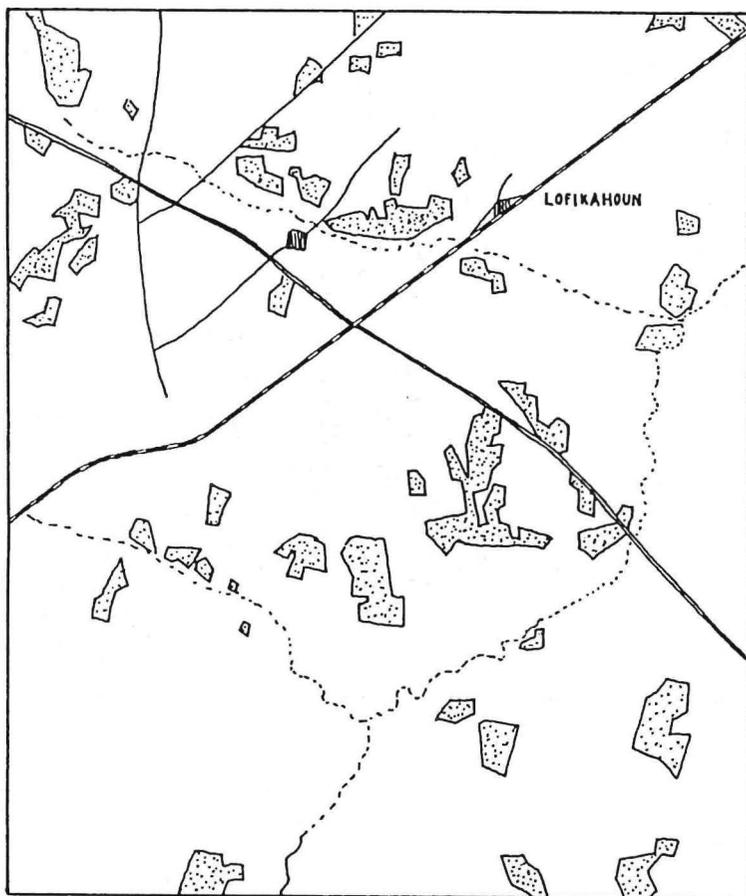


Fig N° 37

1952



LOFIKAHOUN
1/50 000

Fig N° 40

1981

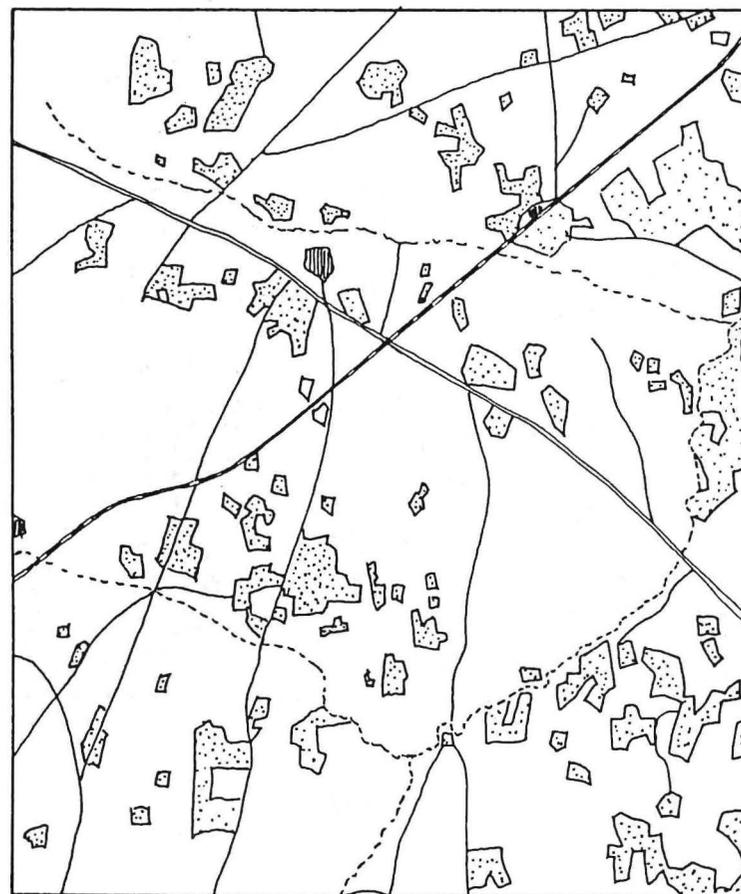


Fig N° 38

1952

LOLIO

1/50000

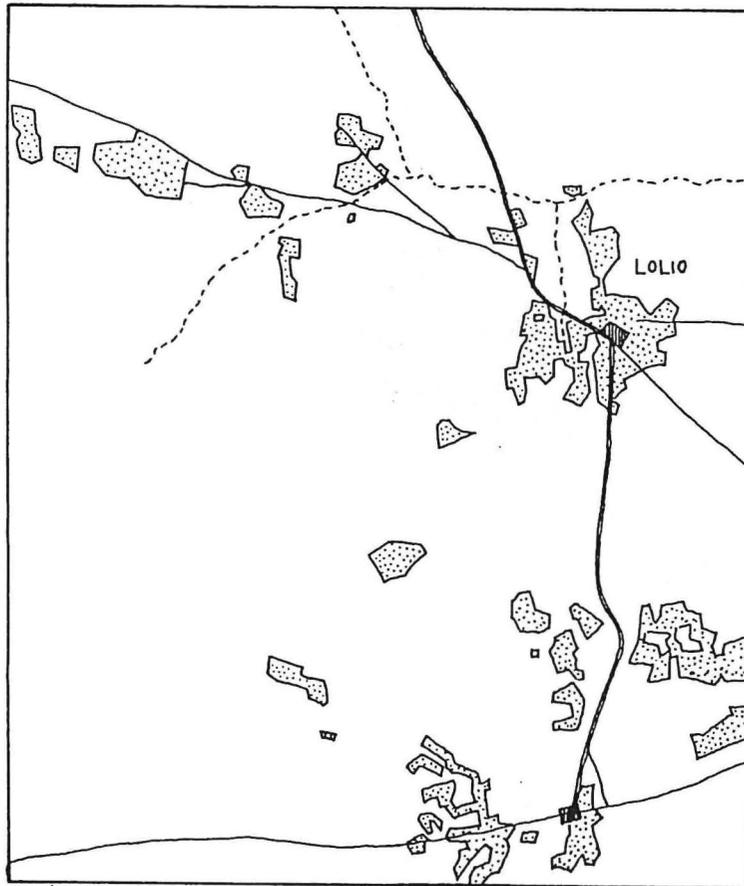


Fig N° 41

1981

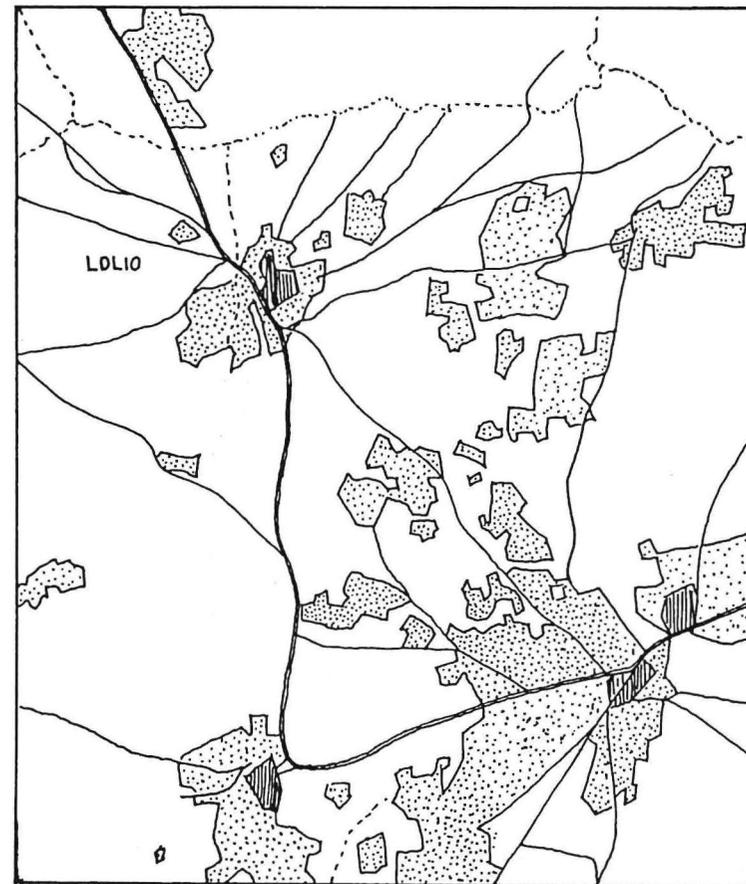


Fig 42

TERROIR DE DOHOUN
HABITAT - CHAMPS DE CASE ET CHAMPS DE BROUSSE

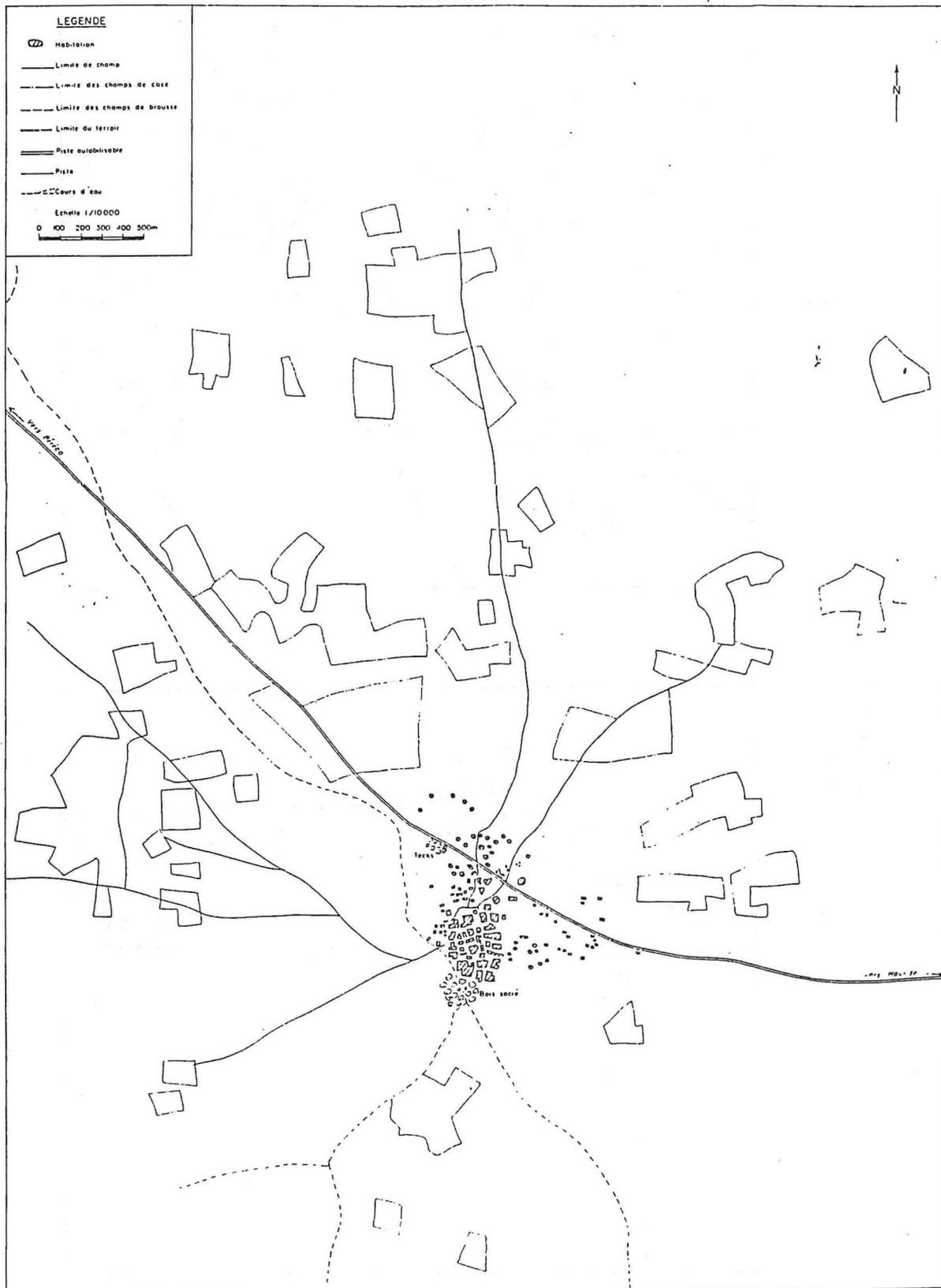


Fig N° 43

TERROIR DE LOFIKAHOUN
HABITAT-CHAMPS DE CASE ET CHAMPS DE BROUSSE

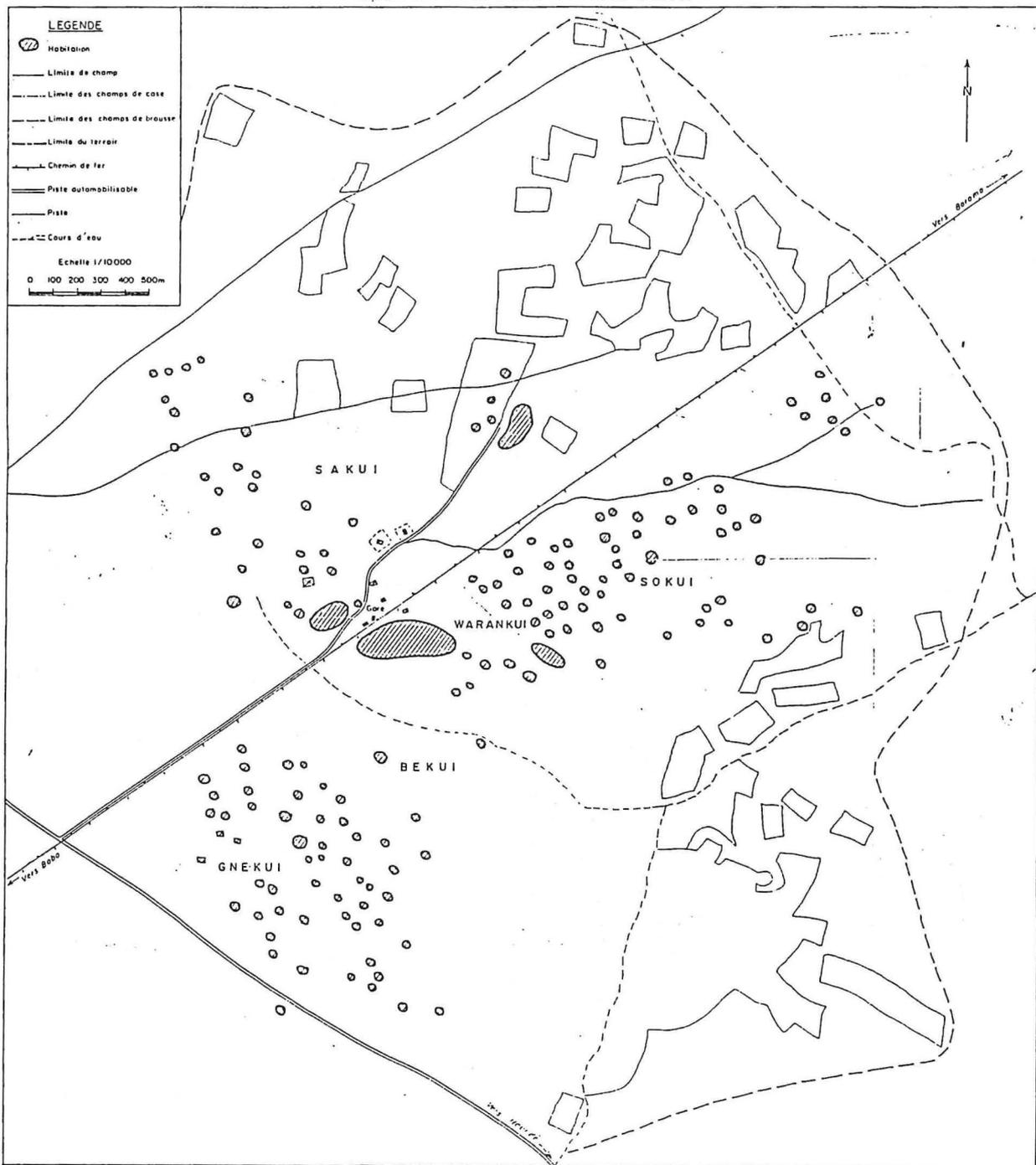


Fig N° 44

TERROIR DE LOLLIO
HABITAT-CHAMPS DE CASE ET CHAMPS DE BROUSSE

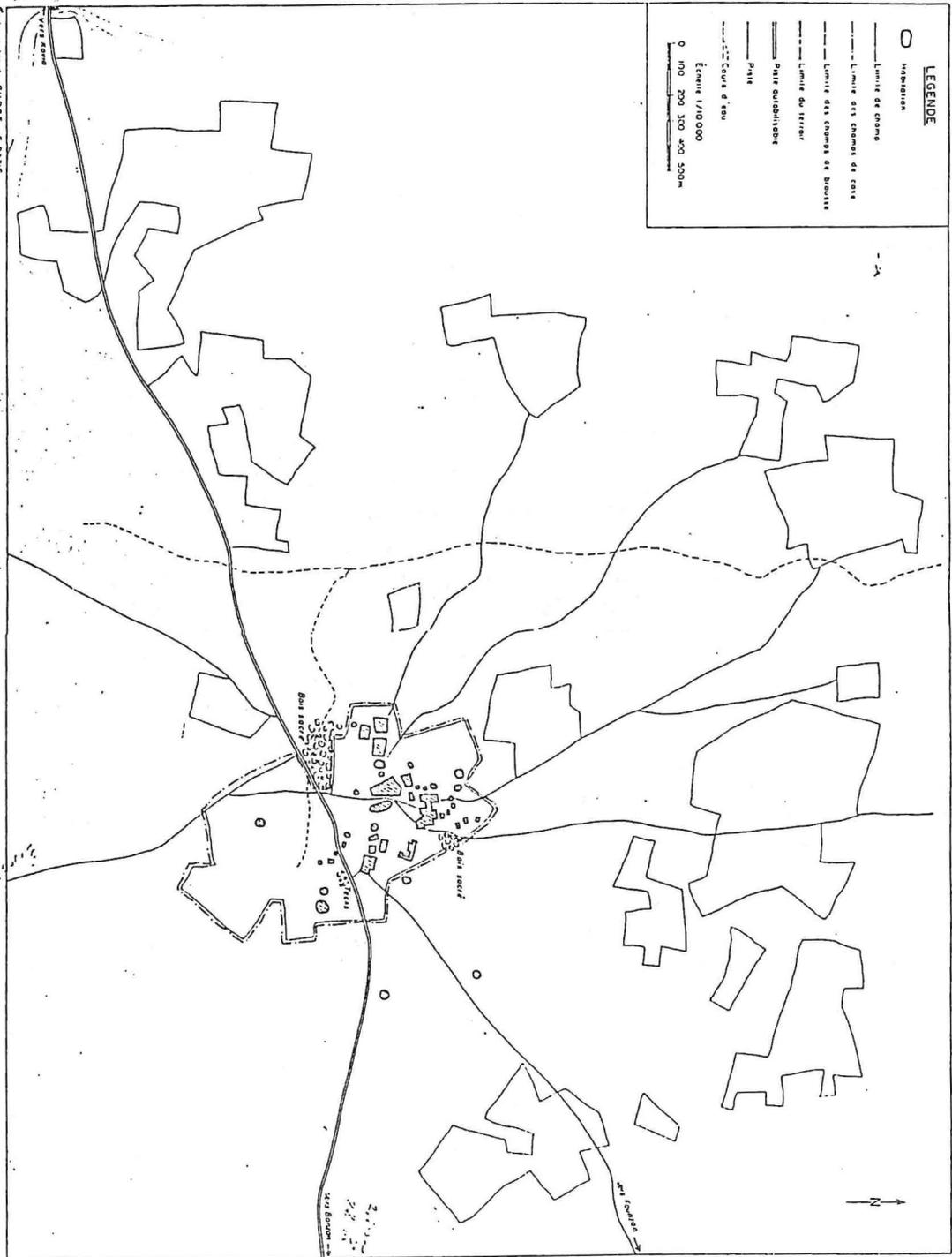


TABLEAU N° 43 : DOHOUN : TRANSFORMATIONS AGRAIRES

ANNEE	POPULATION	NATURE DES CHAMPS	SURFACE OCCUPEE	TAILLE DES PARCELLES	P L A N T E S C U L T I V E E S	TECHNIQUES PRATIQUEES					DUREE DU CYCLE DE CULTURE
						BILLONNAGE	CULT. BUTTES	HOUAGE LALOUR	FUMURE ORGANIQUE	FUMURE MINERALE	
1952	689	1	6	0,12	MAIS, SORGHO ROUGE TABAC	+	+	+	+	-	Perma- nent
		2	31	0,8	SORGHO, MAIS, COTON, ARACHIDE, VOAMDZOU, DIVERS	+	-	-	+	-	semi- permanent
		3	230	4,6	SORGHO BLANC, MIL, ARACHIDE, DIVERS	-	-	-	-	-	+ 10 ans
1981	1240	1			ABANDONNEE						
		2			ABANDONNEE						
		3	558	0,90	SORGHO, MAIS, MIL, COTON, ARACHIDE, SESAME DIVERS	-	-	+	+	+	5-6 ans
1985	1378	1			ABANDONNEE						
		2			ABANDONNEE						
		3	683	0,89	SORGHO, MAIS, MIL, COTON, ARACHIDE, SESAME, DIVERS	-	-	+	+	+	5-6 ans

1 : CHAMPS DE CASE ; 2 : CHAMPS DE VILLAGE ; 3 : CHAMPS DE BROUSSE

TABLEAU N° 44 : LOFIKAHOUN : TRANSFORMATIONS AGRAIRES

ANNEE	POPULATION	NATURE DES CHAMPS	SURFACES OCCUPEES	TAILLE DES PARCELLES	P L A N T E S C U L T I V E E S	TECHNIQUES PRATIQUEES					DUREE DU CYCLE DE CULTURE
						BILLONNAGE	CULTURES SUR BUTTES	HOUAGE	FUMURE ORGANIQUE	FUMURE MINERALE	
1952	570	1	10	0,17	MAIS, SORGHO ROUGE, TABAC	+	+	+	+	-	Perma- nent
		2	81	1,62	SORGHO BLANC, MAIS COTON	-	-	-	-	-	semi Perma- nent
		3	97	1,70	SORGHO BLANC, MIL, ARACHIDE, DIVERS	-	-	-	-	-	+ 10 ans
1981	1059	1	18	0,70	MAIS, SORGHO ROUGE	+	+	+	+	-	Perma- nent
		2	150	1,47	SORGHO, MIL, TABAC ARACHIDE, VOANLZOU DIVERS	-	-	-	-	+	Semi Perma- nent
		3	182	1,7	SORGHO, BLANC, MIL, COTON, ARACHIDE VOAMDZOU	-	-	+	-	+	6 - 7 ans
1985	1141	1	19	0,15	MAIS, SORGHO ROUGE TABAC	+	+	+	+	-	Perma- nent
		2	162	1,31	SORGHO, MIL, COTON COTON, MAIS, VOAMDZOU DIVERS	-	-	+	-	+	semi Perma- nent
		3	196	1,07	SORGHO, MIL, COTON ARACHIDE, VOANDZOU DIVERS	-	-	+	-	+	5 ans

1 : CHAMPS DE CASE ; 2 : CHAMPS DE VILLAGE ; 3 : CHAMPS DE BROUSSE

TABLEAU N° 45 : LOLLIO : TRANSFORMATIONS AGRAIRES

ANNEE	POPULATION	NATURE DES CHAMPS	SURFACES OCCUPEES	TAILLE DES PARCELLES	P L A N T E S C U L T I V E E S	TECHNIQUES PRATIQUEES					DUREE DU CYCLE DE CULTURE
						BILLONNAGES	CULT. EN BUTTES	HOUAGE LABOUR	FUMURE ORGANIQUE	FUMURE MINERALE	
1952	392	1	36	1,5	MAIS, SORGHO ROUGE TABAC, DIVERS	-	-	+	+	-	perma- nent
		2	19	0,76	SORGHO, MAIS, COTON, ARACHIDE, DIVERS	-	-	+	-	-	semi perma- nent
		3	1184	72	SORGHO, MIL	-	-	-	-	- +	10 - 12 ans
1981	727	1	78	1,42	MAIS, SORGHO ROUGE TABAC	-	-	+	+	-	Perma- nent
		2	22	0,40	SORGHO, MAIS, MIL	-	-	+	-	-	semi perma- nent
		3	218	4	SORGHO, COTON, MIL	-	-	-	-	- +	10 - 12 ans
1985	783	1	85	1,34	MAIS, SORGHO ROUGE, TABAC	-	-	+	+	-	Perma- nent
		2	15	0,39	SORGHO, MAIS, MIL	-	-	+	-	-	semi perma- nent
		3	261	1,25	SORGHO, COTON, MIL MAIS	-	-	+	-	- +	10 - 12 ans

1 : CHAMPS DE CASE ; 2 : CHAMPS DE VILLAGE ; 3 : CHAMPS DE BROUSSE

quelquefois jusqu'à des heurts entre communautés quand les autochtones cherchent à récupérer leurs terres et quand les migrants jouent sur leur effectif numérique pour maintenir leur position.

Ainsi, en quelques années, la situation a été complètement transformée sous le choc de l'éclatement des grandes familles, phénomène lié au nouveau mode de production et de consommation et à l'arrivée massive des migrants Mossi. Nous assistons à la mise en place d'une nouvelle gestion de l'espace où les contrôles traditionnels, les facteurs de régulation sociale ne peuvent plus intervenir face au progrès de l'individualisme agraire. Nous voyons également se dessiner une appropriation privée de la terre, mais cette tendance est supprimée par la réforme agraire mise en place par le C.N.R. et rendant l'état propriétaire de la terre. La tâche la plus ardue est l'organisation des migrations, phénomènes inévitables, compte tenu de la situation de surpeuplement des régions Centre et Nord du pays et des mauvaises conditions climatiques de ces dernières années de ces régions.

11.5. L'EVOLUTION DES MOYENS DE PRODUCTION ET DES TECHNIQUES

11.5.1. L'équipement : le développement de la culture attelée.

Depuis le développement des activités cotonnières, les conditions matérielles de travail et les techniques ont beaucoup évolué dans tous les villages de la région et particulièrement dans les villages où cette culture est pratiquée intensivement. Le *tableau n° 46* donne le niveau d'équipement des trois villages.

TABLEAU N°46 : EQUIPEMENTS EN MATERIEL
(UNITE PAR VILLAGE ET PAR ETHNIE)

	D O H O U N				L O F I K A H O U N				L O L L I O			
	1	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T
B.de T 1:	156	35	-	191	10	83	16	109	130	0	10	140
A de T 2:	-	4	-	4	-	13	-	13	2	2	-	4
Charrues :	85	19	-	104	4	39	7	50	48	1	3	52
Herses :	5	-	-	5	-	-	-	1	1	-	1	2
S. Bineur (3) :	76	17	-	93	3	12	3	18	33	0	2	35
Butteurs :	80	15	-	95	3	9	3	15	40	0	2	42
Charrettes :	50	8	-	58	1	21	2	24	30	1	1	32
App. C E ₄ :	65	10	-	75	2	7	1	10	27	0	1	28
App. ULV ₅ :	68	8	-	76	2	3	1	6	24	0	2	26

) B. de T. : Boeufs de trait
) S. Bineurs : Sa o Bineurs
) App. ULV : appareil en

(2) A. de T. : Anes de trait
(4) App. CE = appareil en C E

- B W A ; 2 - Mossi ; 3 - Autres

On y distingue trois types d'équipements :

- le matériel aratoire , composé de charrues, de houes avec leurs accessoires (herses, sarclo-bineuses, butteurs),
- le matériel de transport, composé uniquement de charrettes (plateaux ou tombereaux);

Nous associons à ces deux types de matériel les animaux de trait qui sont essentiellement des boeufs, dans cette région, mais aussi quelques ânes introduits par les migrants Mossi.

- Les appareils de traitement insecticide qui sont de deux types : les appareils conventionnels utilisant comme produits, des concentrés émulsionnables (C.E.) et des appareils à ultra bas volume (U.L.V.) fonctionnant sur pile et utilisant des produits concentrés non émulsionnables.

La situation de chaque type de matériel, comme l'indique le tableau au niveau de chaque village se présente comme suit :

- Dohoun :

Ce village avait en 1985, 104 charrues, 93 sarclo-bi-neuses, 95 butteurs. Le taux d'équipement de ces 182 USEB est de 57 % pour les charrues, 51 % pour les sarclo-bineuses et 52 % pour les butteurs, ce qui fait environ un matériel aratoire pour 1,75 USEB. Nous pouvons d'ores et déjà dire que Dohoun est très équipé, car au niveau national, nous avons environ une charrue pour 15 exploitants, et au niveau de la région cotonnière, nous en avons 1 pour 3, 3 exploitations.

Si on examine de plus près la situation, on constate que 85 charrues, 76 sarclo-bineuses et 80 butteurs appartiennent aux BWA autochtones, ce qui fait pour ce groupe ethnique un taux d'équipement d'environ 64 % contre 39 % pour les Mossi.

Les charrettes sont au nombre de 58, soit un taux d'équipement des exploitations de 32 %. Les BWA en sont équipés à 37 % et les Mossi à 16 %.

Les 195 animaux de trait, dont 191 boeufs servent à la fois pour le matériel avatoire et pour les charrettes.

Les appareils de traitements insecticides, liés exclusivement à la culture cotonnière sont au nombre de 151, ce qui fait environ 1 appareil pour 1,20 USEB. Les exploitations BWA en sont équipées à 100 %, ce qui revient à dire que toutes les USEB BWA font du coton.

- Lofikahoun

Ce village compte 50 charrues, 18 sarclo-bineuses, 15 butteurs pour 123 USEB, ce qui fait un taux d'équipement de l'ordre de 41 % en charrues, 15 % en butteurs et 12 % en sarclobineuses. Bien que ce village soit suffisamment équipé en charrues, le taux d'équipement en butteurs et en sarclo-bineuses nous font entrevoir une sous-utilisation du matériel qui semble se limiter au labour.

Le taux d'équipement en charrues par groupe ethnique est de 44 % pour les BWA, 46 % pour les Mossi et 24 % pour les autres groupes ethniques.

Lofikahoun renferme 24 charrettes, soit un taux d'équipement en ce matériel de transport de 19 %. 88 % de ces charrettes appartiennent aux migrants Mossi.

Les animaux de trait sont au nombre de 122, permettant ainsi le fonctionnement du matériel avatoire et des charrettes.

Le village n'est équipé que de 16 appareils de traitement insecticide, soit un appareil pour 8 exploitations. Ce faible taux n'est pas étonnant quand on sait que la culture cotonnière est très peu développée dans ce village.

D'une manière générale, ce village, bien qu'au dessus de la moyenne nationale, est nettement moins équipé que Dohoun.

Lollio

Lollio compte 52 charrues, 35 sarclo-bineuses, 42 butteurs, soit un taux d'équipement des exploitations de 82 % en charrues, 55 % en sarclo-bineuses et 67 % en butteurs. Cet équipement appartient presque exclusivement aux autochtones.

Nous avons alors une charrue pour 1,21 famille.

Les charrettes sont au nombre de 32, soit un taux d'équipement de 50 %.

Il y a suffisamment d'animaux de trait (144) pour permettre un attelage correct du matériel.

Les appareils de traitement, au nombre de 54 sont répartis à raison de 1 appareil par USEB BWA.

Comparé à Dohoun, on peut dire que le taux d'équipement de Lollio est très élevé. En fait, cela peut s'expliquer par l'importance des USEB à Lollio qui, encore peu marqués par la culture cotonnière contiennent encore en moyenne 12,43 personnes, tandis qu'à Dohoun, ils n'en contiennent que 7,57. Ainsi, presque tous les USEB de Lollio remplissent toutes les condi-

tions exigées par la C.N.C.A. (trois hectares en culture manuelle notamment, exigeant un minimum de trois actifs), pour avoir droit à équipement. L'importance des USEB mononucléaires à Dohoun explique cette différence entre les deux villages.

11.5.2. L'évolution des techniques et l'utilisation du matériel : généralisation du semis en ligne et du labour

Une des innovations les plus remarquables dans le pays BWA est la pratique quasi généralisée du semis en lignes. Le cas des trois villages nous le prouve, car, en dehors des migrants, tous les autochtones sèment tous leurs champs en lignes. Le semis en ligne est réalisé soit avec des rayonneurs manuels, ou à traction animale, soit avec des cordes marquées.

La pratique des autres techniques est fonction de l'équipement dont disposent les USEB ou de la nature de la culture.

Le *tableau n° 47* nous montre comment le matériel est utilisé dans chaque village, par les différents groupes ethniques sur les principales cultures. Ce tableau nous donne le nombre de personnes pratiquant les principales opérations, mais malheureusement ne nous donne pas les superficies.

Néanmoins, les commentaires suivants peuvent être faits :

Dohoun :

Tout le coton mis en place par les habitants de ce village est labouré. Les exploitants non équipés qui font du coton louent le matériel avec leurs voisins équipés pour le labour de leurs champs de coton. Tous ceux qui sont équipés en sarclobineurs et en butteurs réalisent les sarclages et les buttages mécaniques de leurs champs de coton.

. Le maïs est labouré comme le coton. Ceux qui ne sont pas équipés et qui font du maïs font un houage manuel avant semis. Ceux qui sont équipés traitent le maïs., devenue une culture marchande, exactement comme ils traitent le coton.

. Le sorgho et le mil sont les parents pauvres de la nouvelle agriculture de Dohoun. Souvent mis en place après le

TABLEAU N° 47 : UTILISATION DU MATERIEL PAR VILLAGE
ET PAR ETHNIE SUR LES PRINCIPALES
CULTURES

		COTON				MAIS				SORGHO/MIL			
		1	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T
DOHOUN	CHARRUE (Labour)	54	13	0	67	52	14	0	66	36	7	0	43
	HERSE (Hersage)	3	0	0	3	3	0	0	3	2	1	0	3
	SARCLO-BINEUR (sarclage)	54	13	0	67	54	14	0	68	44	11	0	55
	BUTTEUR (Buttage)	52	12	0	64	51	11	0	62	37	6	0	63
LOFIKAHOUN	CHARRUE (Labour)	2	11	3	16	3	17	4	24	3	10	3	25
	HERSE (Hersage)	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1
	SARCLO-BINEUR (sarclage)	2	6	2	10	3	6	2	11	3	9	3	15
	BUTTEUR (Buttage)	2	4	2	8	2	3	2	7	2	9	2	13
LOLLIO	CHARRUE (Labour)	33	0	1	34	30	1	2	33	19	1	1	21
	HERSE (Hersage)	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1
	SARCLO-BINEUR (sarclage)	27	0	1	28	25	1	1	27	27	1	1	29
	BUTTEUR (Buttage)	33	0	1	34	31	0	2	33	30	0	1	31

coton et le maïs, ils ne sont semés après labour que si le paysan estime qu'il n'est pas en retard par rapport à l'avancement de la saison. D'une manière générale, ils sont semés directement sur les lignes de semis du coton de l'année précédente après qui ils viennent dans la rotation. Par contre, ils sont sarclés et buttés mécaniquement.

Lofikahoun

La situation est tout à fait différente à Lofikahoun

Le coton qui n'est pratiqué que sur de petites superficies est labouré avant semis, mais, il ne reçoit en général que des sarclages tardifs, manuels du fait du faible équipement en sarcleurs et en butteurs.

Le maïs n'est cultivé que dans les champs de cases par les autochtones qui le mettent en place très souvent après un houage manuel. L'exiguïté des parcelles familiales exclue l'utilisation du matériel.

Le sorgho et le mil sont en partie labourés, en partie semés directement. En général, les Mossi qui composent les 75 % des habitants de ce village, pratiquent une agriculture très extensive. Ils sèment de très grandes superficies, à tel point que même s'ils sont bien équipés, ils ne peuvent pas tout labourer avant semis. Et comme en général, ils ne sèment pas en ligne, le sarclage mécanique n'est pas réalisé sur les cultures.

Lollio

Le coton, comme dans les autres villages est labouré avant semis, même par ceux qui ne sont pas équipés. Le sarclage et le buttage mécanique se font partiellement.

Le maïs semé dans les champs de cases reçoit un houage avant semis ; tandis que celui de brousse reçoit comme à Dohoun, le même traitement que le coton, bien que les sarclages et buttages ne soient pas toujours assurés mécaniquement.

Le sorgho et le mil sont souvent semés directement après

le coton. Ils sont généralement sarclés et buttés manuellement.

Pour le paysan équipé, l'utilisation du matériel est fonction de l'intérêt que l'on accorde à la plante. A Dohoun, la priorité est accordée au coton et au maïs. A Lofikahoun, où des problèmes alimentaires se posent au niveau des migrants Mossi, la priorité est accordée aux sorgho/mil. A Lollio, où les techniques ne sont pas encore très bien maîtrisées, la tendance est à l'utilisation préférentielle du matériel sur les cultures commercialisables (coton, maïs).

11.5.3. L'utilisation des intrants : le coton, culture entièrement fumée

Les principales consommations intermédiaires conseillées par la vulgarisation sont les semences améliorées, l'engrais (NPK ou engrais coton et urée), les insecticides coton. Le *tableau n°48* donne les consommations par village de ces trois intrants. Sur ce tableau, nous n'avons pas fait mention des semences de coton, car toute la semence utilisée est améliorée et elle est distribuée gratuitement aux paysans à raison de 50 kg de semence à l'hectare. Les semences améliorées de céréales sont très peu utilisées dans les trois villages. Il faut néanmoins signaler une tendance à l'utilisation de semences améliorées de maïs à Dohoun.

Les insecticides sont seulement utilisés sur le coton et les quantités consommées sont fonction des superficies, du nombre de traitements réalisés (il est conseillé trois à quatre passages pendant la campagne), et du respect des doses à l'hectare conseillées (3 l à l'hectare par passage, soit 9 à 12 l par hectare au cours de la campagne).

Dohoun a consommé sur 247,49 ha de coton, 2 630 litres d'insecticides, soit 10,63 litres à l'hectare. Lollio, quant à lui, a consommé 740 l sur 115,25 l à l'hectare, soit 6,42 litres, ce qui est insuffisant.

TABLEAU N° 48 : UTILISATION DES ENTRANTS PAR VILLAGES
(ENGRAIS, HUMUS AMELIORES, INSECTICIDES)

	D O H O U N				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	1	2	3	T	1	2	3	T	1	2	3	T
N P R (tonnes)	54,575	10,800	-	63,375	1,950	4,260	0,900	7,400	11,050	0,050	1,650	12,750
UREE (tonnes)	5,600	0,350	-	5,950	0,200	0,850	0,050	1,100	3,401	-	0,200	3,601
Semence Am (Kg)	139	39	-	178	-	10	-	10	-	-	-	-
Insecticide (litres)	2 400	221	-	2630	113	142	47	347	677	-	63	740

1 : B W A
2 : MOSSI
3 : AUTRES

Le tableau n° 49 nous permet de voir la consommation de l'engrais au niveau de chaque village.

Dohoun consomme 104,43 kg par hectare cultivé. Lopikahoun en consomme 23 et Lollio 44. La presque totalité de l'engrais étant consommé sur le coton et sur le maïs à Dohoun et Lollio ; les quantités réellement épandues à l'hectare sont respectivement de 185,75 et de 106 kg par hectare. Les quantités épandues à Lopikahoun sont infimes par rapport aux superficies cultivées.

Cette analyse nous permet de dire que Dohoun utilise les facteurs de production pratiquement comme conseillés par la vulgarisation. Lopikahoun continue à mener une agriculture extensive, tandis que Lollio commence à intensifier sa culture.

La différence essentielle entre les trois villages que nous venons d'observer résulte de l'importance relative du coton par rapport aux autres cultures. L'examen des principales productions du système nous permettra de voir la place qu'y occupe le coton.

11.6. LES PRINCIPALES PRODUCTIONS : DU SYSTEME DE PRODUCTION ESSENTIELLEMENT VIVRIER AU SYSTEME QUI TEND A ETRE DOMINE PAR LE COTON

Traditionnellement, les principales productions végétales BWA peuvent être regroupées comme suit :

- les céréales vivrières dont les principales sont le sorgho, le maïs, le mil, le fonio. Ces plantes constituent sa nourriture de base.

- Les plantes alimentaires secondaires : l'arachide, le voandzou, le niébé, les légumes, cultivées seules ou en association avec les céréales, vivrières principales.

- Le tabac, dans les champs de cases, chiqué ou fumé par les personnes d'un certain âge, et le coton en petites quantités dans les champs de village pour les besoins familiaux d'habillement.

TABLEAU N° 49 : CONSOMMATION D'ENGRAIS

	DOHOUN	LOFIKAHOUN	LOLLIO
POPULATION TOTALE	1 478	1 142	783
NOMBRE D'U S E B	182	123	63
SUPERFICIES CULTIVEES (Ha)	683	376,45	370,81
SUPERFICIES COTON + MAIS	384	50,84	154,35
Kg ENGRAIS UTILISES : N P R	63,375	7,400	12,750
UREE	5,95	1,100	3,600
TOTAL	71,325	8,500	16,350
Kg ENGRAIS/Ha CULTIVE : N P R	95,72	20	34
UREE	8,71	3	10
TOTAL	104,43	23	44
Kg ENGRAIS/Ha (coton + maïs) : N P R	170	145	83
UREE	15,50	22	23
TOTAL	185,75	167	106
Kg ENGRAIS PAR HABITANT : N P R	47	6	16
UREE	4	1	5
TOTAL	58	7	21
Kg Engrais par USEB : N P R	359	60	202
UREE	33	9	67
TOTAL	392	69	269

Nous ne parlerons pas de production animale traditionnelle car l'animal était élevé surtout pour le prestige et pour les cérémonies religieuses.

Ainsi, comme nous avons eu à le dire à plusieurs reprises, toutes les plantes étaient cultivées pour des besoins domestiques dans une société où le mode de production était également domestique.

Depuis la colonisation et surtout depuis l'introduction dans cette société domestique d'un nouveau type de consommation lié à la monétarisation, non seulement les principales cultures ont changé plus ou moins de destination, mais le rapport entre elles sur le terrain, dans le champ du paysan, a complètement changé : si les céréales sont restées vivrières, elles ne sont plus cultivées exclusivement pour l'autoconsommation familiale. Elles sont en partie destinées au marché et certaines d'entre elles, comme le maïs qui ont, comme le coton quitté la case pour la brousse dans certains villages, sont beaucoup plus cultivées pour être vendues que pour les besoins familiaux.

Le cotonnier qui était cultivé sur des superficies restreintes dans les champs de village est maintenant cultivé en grande culture dans les champs de brousse, à des fins exclusivement commerciales, tout au moins au niveau de l'unité de production agricole. Toutes ces considérations nous amènent à classer les plantes actuellement cultivées dans notre région en trois grandes catégories, en fonction de leur destination finale :

- les plantes vivrières céréalières (sorgho, mil, maïs) destinées en partie à la consommation familiale et en partie à la commercialisation sur le marché local ;

- les plantes mi-vivrières, mi-industrielles, pouvant être autoconsommées, commercialisées sur le marché national à des fins industrielles ou exportées : arachide, sésame.

- Le cotonnier, plante industrielle, entièrement commercialisable, destiné à l'exportation et dont un des sous-produits (huile) participe à l'alimentation humaine nationale.

Le *tableau n° 50* nous donne la répartition des superficies cultivées de chaque catégorie de plantes et les productions réalisées.

A Dohoun, sur 683 ha cultivés, 53,42 % des superficies sont en céréales, 8,11 % en arachide-sésame et 36,23 % en coton. Chaque USEB cultive en moyenne 3,75 ha dont 2 ha en céréales, 0,30 ha en arachide-sésame, et 1,36 ha en coton. Il est consacré 0,50 ha pour chaque habitant, soit 0,27 ha en céréales, 0,04 ha en arachide-sésame et 0,18 ha en coton. Un actif cultive 1,1 ha dont 0,59 ha en céréale, 0,08 ha en arachide-sésame et 0,40 ha en coton.

A Lofikahoun, où on cultive en tout 376,45 ha, 85,15 % sont en céréales, 4,57 % en arachide-sésame et 15,25 % en coton. Chaque USEB cultive 3,06 ha dont 2,6 ha en céréale, 0,14 ha en arachide-sésame et 0,46 ha en coton. Les superficies consacrées par personne sont de 0,33 ha dont 0,28 ha en céréales, 0,015 ha en arachide-sésame et 0,05 ha en coton. Chaque actif cultive 0,72 ha dont 0,61 ha en céréales, 0,03 ha en arachide-sésame et 0,10 ha en coton.

A Lollo, les superficies cultivées sont de 370,81 ha dont 61,05 % en céréales, 4,6 % en arachide-sésame et 31,08 % en coton. Chaque USEB cultive 6,89 ha dont 3,60 ha en céréales, 0,27 ha en arachide-sésame et 1,83 ha en coton. Les superficies consacrées à chaque habitant sont de 0,47 ha, soit 0,29 ha en céréales, 0,02 ha en arachide-sésame et 0,15 ha en coton. Chaque actif cultive 0,91 ha dont 0,55 ha en céréale, 0,04 ha en arachide-sésame et 0,28 ha en coton.

Ces données confirment ce que nous avons déjà dit sur les trois villages, à savoir la part relativement importante dans le système de production de Dohoun et même de Lollo des

TABLEAU N° 50
 SUPERFICIES CULTIVEES PAR VILLAGES
 ET IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFERENTS TYPES DE CULTURES

	DOHOUN		LOFIKAHOUN		LOLLIO	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%
SUPERFICIES TOTALES CULTIVEES	683.00	100	376.45	100	370.81	100
Céréales	364.81	53.42	320.58	85.15	226.23	61.05
dont Surgho	193.37	28.31	232.79	61.84	85.78	25.82
Mil	35.39	5.18	65.05	17.27	91.35	24.63
Maïs	136.08	19.92	22.74	6.04	39.10	10.54
Oléagineux	55.5	8.11	17.22	4.57	17.13	4.60
Dont Ane	39.19	5.73	13.52	3.59	15.23	4.10
Sésame	16.31	2.38	3.70	0.98	1.90	0.50
Coton	247.49	36.23	28.10	7.44	115.25	31.08
Divers	15.17	2.30	10.55	0.83	12.20	3.25
<hr/>						
Population totale	1 378		1 141		783	
Population active	621		525		405	
Nombre USEB	182		123		63	
<hr/>						
Superficies cultivées par USEB	3.75		3.06		5.89 Ha	
Superficies cultivées par pers.	0.50		0.33		0.47 Ha	
Superficies cultivées par actif	1.10		0.72		0.91 Ha	
<hr/>						
Superficies en céréales par USEB	2.00		2.60		3.60 Ha	
Superficies en céréales par personne	0.27		0.28		0.29 Ha	
Superficies en céréales par actif	0.59		0.61		0.55 Ha	
<hr/>						
Superficies en coton par USEB	1.36		0.46		1.83 Ha	
Superficies en coton par pers.	0.18		0.05		0.15 Ha	
Superficies en coton par actif	0.40		0.10		0.28 Ha	
<hr/>						
Superficies en arachide-sésame par USEB	0.30		0.14		0.27 Ha	
Superficies en arachide-sésame par personne	0.04		0.015		0.02 Ha	
Superficies en arachide-sésame par actif	0.08		0.03		0.04 Ha	
<hr/>						
CULTURE	Prod.	Rdt/ha	Prod.	Rdt/ha	Prod.	Rdt/ha
Céréales	329.01		275.45		254.15	
Dont Sorgho	164.45	850	118.98	812	118.12	1 233
Mil	41.60	1 175	61.82	950	94.24	1 031
Maïs	122.96	921	24.65	1 084	41.77	1 068
Arachide	16.61	424	5.90	436	9.72	638
Sésame	4.88	299	1.11	300	0.51	268
Coton	427.27	1 726	31.48	1 127	118.50	1 028

superficies cotonnières. Le système de culture de Lofikahoun est à base de céréales. Les superficies cultivées par actif sont plus élevées à Dohoun que dans les deux autres villages. Quand on compare les superficies par actif et par culture, on constate que cette différence de superficie a servi à augmenter les superficies cultivées en coton.

La production céréalière est de 329 tonnes à Dohoun, 275 tonnes à Lofikahoun et de 254 tonnes à Lolloio, ce qui donne respectivement 239 kg, 241 kg et 324 kg par personne. Ainsi, tous les trois villages sont auto-suffisants sur le plan céréalière.

Quant à la production cotonnière, elle est de 427,27 tonnes à Dohoun, 31,68 tonnes à Lofikahoun et 118,50 tonnes à Lolloio. La production par habitant est respectivement de 310 kg à Dohoun, 28 kg à Lofikahoun et de 151 kg à Lolloio.

En conclusion, la comparaison des trois villages différemment marqués par la culture cotonnière, nous a permis d'observer trois situations différentes :

- Lofikahoun, village dominé par les migrants Mossi, ne faisant pas de coton, dont les transformations tant agraires que sociales sont beaucoup plus liées au comportement des migrants, et à la présence de la gare ferroviaire qu'à l'introduction des technologies nouvelles.

- Lolloio, village qui n'est pas encore transformé par des activités cotonnières de plus en plus importantes et qui d'après notre analyse, conserve encore les caractéristiques organisationnelles et sociales traditionnelles BWA.

- Dohoun présente un certain nombre de transformations dont certaines sont liées au développement de la culture cotonnière :

- . le desserrement de l'habitat
- . la disparition des champs de cases et de village
- . l'éclatement des unités socio-économiques de base
- . la sédentarisation des exploitations, liée aux

investissements apportés en engrais et autres facteurs de production tendant à introduire une certaine appropriation individuelle de la terre

. le développement des forces productives : équipements en matériel, consommation d'engrais.

Le développement de la culture cotonnière n'a pas en tant que tel d'influence sur l'augmentation des superficies cultivées. Celle-ci est plutôt l'effet direct du développement de la culture attelée. S'il existe actuellement une certaine pression sur la terre, elle est dûe beaucoup plus au phénomène migratoire qu'au développement des superficies en coton.

La culture cotonnière a joué un rôle sur le niveau et peut-être sur la qualité de la vie de la population. L'examen des revenus cotonniers et de leur utilisation tant au niveau villageois qu'à l'échelon régional nous permettra d'apprécier l'incidence économique de cette culture d'exportation.

CHAPITRE XII

LES INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE LA CULTURE COTONNIÈRE

Les incidences économiques de la culture cotonnière peuvent être examinées au niveau du producteur, au niveau régional et au niveau national.

12.1. LES REVENUS COTONNIERS ET LEUR UTILISATION AU NIVEAU DU VILLAGE

12.1.1. Les revenus cotonniers

Les résultats de notre enquête nous permettent de dire que les revenus dans l'Ouest ne sont pas seulement cotonniers. En effet, des excédents céréaliers commerciabes peuvent également exister comme l'indique le *tableau n° 51*.

Le village de Dohoun en vendant en 1985, 427 tonnes de coton, a encaissé 38,430 millions de francs CFA. Il avait également la possibilité de vendre 32 tonnes de céréales à 2 720 000 F. En ce qui concerne le coton, en réduisant les charges, composées d'engrais, d'insecticides et de l'amortissement du matériel, qui remontent pour l'ensemble du village à 5 680 000 F CFA, on a un revenu cotonnier net de 32 750 000 F. Le revenu net par USEB est de 180 000 F CFA et le revenu par personne est de 24 000 F CFA. Si on rapporte ce revenu cotonnier à la population BWA qui est pratiquement la seule à faire du coton, on a un revenu par USEB BWA de 246 240 F CFA et par personne de 36 510 F CFA.

A travers ces données, on peut dire que la culture cotonnière apporte un revenu assez substantiel au paysan de Dohoun. Bien que nos données soient des moyennes, nous pouvons dire qu'aucune USEB ne consacre plus de 50 % de ses superficies en coton et que le risque d'une monoculture n'est pas à craindre, le paysan BWA tenant toujours à sa sécurité alimentaire.

A côté de ses revenus que nous pouvons qualifier de familiaux, il existe un autre revenu cotonnier au niveau de cha-

TABLEAU N° 51

	PRODUCTION (TONNES)			BESOINS POUR CONSOMMATION (Base 215 kg/hbt)			EXCEDENT COMMERCIALISABLES (TONNES)			RECETTES (x 1 000 F CFA)		
	DOH	LOFIK	LOL	DOH	LOFIK	LOL	DOH	LOFIK	LOL	DOH	LOFIK	LOL
CEREALES	329	275	254	297	246	169	42	29	85	2720	2465	7225
COTON	427	31,68	118,50				417	31,68	118,50	38430	2851	10665
										41150	5316	17890

REVENU BRUT (COTONNIER) DOHOUN	38430	2851	10665
CHARGES : ENGRAIS (70 TONNES X 6000 F)	-4200	-420	-960
INSECTICIDES : 2400 LITRES X 400 F	-960	-139	-296
AMORTISSEMENT MAT. 5 000 X 104	-520	-	-260
REVENUS COTONNIER NET/VILLAGE	32750	2292	9149
REVENU COTONNIER NET/U S E B	180	19	145
REVENU COTONNIER NET/PERSONNE	24	2	12
REVENU COTONNIER NET/Ha	133	82	80

que village que nous pouvons qualifier de collectif : il s'agit des ristournes, qui correspondent aux frais de commercialisation que les différents villages, organisés en marchés autogérés, réalisent à la place de l'équipe classique d'achat de coton. Pour la dernière campagne, cette ristourne était de 3 500 F par tonne, soit 1 494 500 F CFA.

Comment sont utilisés ces revenus qui tombent en bloc entre les mains du paysan ?

12.1.2. Le paysan BWA et l'utilisation des revenus cotonniers :

Jusqu'en 1983, une partie des revenus cotonniers servait à payer l'impôt per capita qui était institué depuis le temps colonial. Cet impôt a été supprimé par le C.N.R. (Conseil National de la Révolution).

- Les dépenses d'investissement et de production :

Les revenus que nous avons signalés sont diminués d'autres charges que nous avons signalées. Il s'agit de frais de récolte. En effet, certains paysans ayant de grandes superficies, emploient une main d'oeuvre salariée pour la récolte, composée de femmes et d'enfants. Au niveau des investissements productifs, nous constatons qu'une partie de la somme reçue sert à améliorer le matériel pour ceux qui sont déjà équipés, et à en acheter pour ceux qui n'en ont pas. C'est ainsi que toutes les exploitations ayant au moins trois actifs sont équipées en culture attelée. L'épargne sur les revenus cotonniers a également permis à certains paysans de passer de la culture attelée à la motorisation intermédiaire.

- L'amélioration de l'habitat :

Comme nous avons eu à le signaler avec l'exemple de Dohoun, beaucoup de producteurs cotonniers ont amélioré leur habitation. Ils ont construit, souvent en dehors de l'habitat traditionnel, un nouveau type d'habitation plus spacieuse avec des matériaux importés, leur permettant de mieux vivre et

d'acquérir un certain prestige social. Ce type d'habitations se généralise dans tous les villages BWA où les revenus cotonniers sont distribués depuis plusieurs années. Il contribue ainsi à un desserrement de l'habitat traditionnel BWA et à la mise en place d'un nouveau type d'habitat.

- La transformation du modèle traditionnel de consommation :

Le nouveau mode de consommation pénètre la société rurale BWA à travers les revenus cotonniers. C'est surtout les femmes et les jeunes qui sont les plus sensibles à cette nouvelle manière de vivre. Après la vente du coton, les maris achètent à leurs femmes des habits qui coûtent souvent très chers. Elles exigent également que les canaris, lesalebasses, les jarres soient remplacés par des bassines, des sceaux, des assiettes métalliques. Autant d'objets achetés beaucoup plus pour le prestige social que pour de vraies nécessités. Les jeunes quant à eux exigent de leurs parents après la vente du coton, des bicyclettes, des vélomoteurs, des postes radios, des montres, des habits et des chaussures à la "mode". Ces objets sont imposés aux parents, car ils constituent les conditions pour que le jeune reste au village. De plus en plus, dans la région BWA, ils achètent de grosses motos japonaises à grosses cylindrées. C'est au niveau de ce type de consommation que la grande famille s'éclate, car dans ses structures, elle est incapable de satisfaire des consommations individuelles de telles envergures.

A côté de ces consommations de "luxes", certaines familles dépenseront pour améliorer le plat quotidien. A la place du "tô" traditionnel, les femmes cuisinent de temps en temps du riz ou même des pâtes alimentaires avec de la sauce de poulet ou de boeuf. D'une manière générale, on améliore le régime alimentaire avant que les consommations d'alcool n'épuisent les recettes cotonnières.



- Les dépenses en alcool :

Un des fléaux de la culture cotonnière est l'utilisation des revenus dans la consommation de l'alcool. L'alcool traditionnellement consommé est le dolo, la bière de mil. Dans chaque village, on peut dénombrer plus de 10 dolotières et il n'y a pas de jour (sauf pendant la saison des pluies) où il n'y a pas plus de cinq cabarets dans chacun des villages. Tant que la consommation d'alcool se limitait au dolo dont la consommation journalière dépassait rarement 100 F par adulte et dont le degré d'alcool était plus faible que les alcools importés, la situation n'était pas grave. Mais de plus en plus, les BWA consomment du vin, de la bière et même quelquefois du whisky. Il n'y a pas un seul village où vous ne trouvez, à côté des vendeuses traditionnelles de dolo, de jeunes vendeurs de boissons alcoolisées. Le plus spectaculaire est la mise en place d'un circuit de dépôt de boisson organisé par les grossistes de Bobo. Ce circuit, bien informé, précède toujours d'une journée le marché du coton. Ainsi, après chaque vente de coton, le village est bien alimenté en alcool de toute sorte. Toutes les dolotières s'arrangent elles aussi pour doubler leur capacité ce jour-là. Mais, malgré l'importance du ravitaillement, la totalité de l'alcool du village est consommée et les conséquences immédiates sont des bagarres avec blessures, se terminant toujours par la gendarmerie. Ainsi, sont utilisées les recettes cotonnières. Nous estimons que plus de 20 % des revenus cotonniers entrent dans la consommation en alcool. Emile PARE (1) estimait cette consommation à 10 % en 1976 à Fakena, dans un village BWA de la région de Dédougou, à une époque où la consommation d'alcool importé n'était pas encore développée. Il est très urgent que des moyens soient mis en place pour limiter les consommations en alcool et pour aider les populations cotonnières à mieux utiliser leurs revenus cotonniers.

(1) PARE (E) : les transformations géographiques et socio-économiques liées à l'introduction de l'agriculture commerciale chez les BWA (Haute Volta) thèse de 3e cycle, UPV, 1976.

- Les dépenses de prestige :

Elles sont liées aux célébrations de funérailles et de mariage. Autrefois, ces cérémonies étaient faites avec des dépenses modestes, se traduisant par l'achat de bière de mil, ayant une valeur religieuse et de quelques petits animaux, notamment des chèvres.

De plus en plus, elles sont célébrées avec fastes par les cultivateurs de coton qui n'hésitent pas à y engloutir le fruit de toute une année de travail de l'ensemble d'une famille en dépenses prestigieuses: boissons alcoolisées importantes, cuisine à base de riz, exécution de boeufs, distribution d'argent liquide aux griots, autant de dépenses qui ne sont pas forcément nécessaires.

Malgré ces dépenses inconsidérées, beaucoup de paysans utilisent leurs revenus pour améliorer leur conditions de vie par la construction de maisons, l'équipement en moyens de production et de déplacement, la scolarisation des enfants, l'achat de médicaments et nous constatons un certain épanouissement dans ces villages BWA producteurs de coton.

- Les investissements collectifs :

Comme nous avons eu à le dire, les BWA producteurs de coton ont des revenus collectifs qui sont investis au profit de l'ensemble des habitants de chaque village. Les villages comme Lofikahoun ne bénéficient pas de ce type de revenus et Lollo, récent dans la culture cotonnière n'a réalisé aucun investissement à partir de ce type de revenus. L'exemple de Dohoun nous montre comment sont utilisés ces revenus. Chaque année, les villageois reçoivent plus de 1 000 000 de Francs dans le cadre du M.A.G. (1) Coton et en plus de cette somme, ils font des cotisations dans le cadre du G.V.⁽²⁾ Ces sommes servent à réaliser des programmes que le village a préalablement arrêtés en fonction des problèmes qu'il rencontre.

(1) Marché autogéré.

(2) Groupement villageois

C'est ainsi que le village de Dohoun a pu construire son école de trois classes avec logements de maîtres, un dispensaire et une maternité. Il a pu également réaliser un forage qui lui permet d'avoir de l'eau toute l'année.

Nous voyons ainsi que les revenus collectifs sont bien utilisés et servent bien au développement et au relèvement du niveau de vie des villageois.

12.2. LES REVENUS COTONNIERS ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

L'examen du *tableau n° 52* et du *graphique n° 45* nous montre que depuis 1975, et particulièrement depuis 1977, les recettes cotonnières brutes, versées aux producteurs ont régulièrement augmenté, passant de 1 969 610 000 F en 1975 à 5 494 084 000 francs CFA en 1983, soit une progression de 179 % en 9 ans. La part versée aux producteurs de la région cotonnière dans cette production a toujours été supérieure à 90 %. En 1983, elle était de 5 053 805 F, soit 92 % des recettes totales.

Le revenu par exploitation a varié de 3 492 F CFA en 1975 à 8 212 F CFA en 1983 au niveau national. Pendant cette même période, les revenus cotonniers de la région cotonnière par exploitation passaient de 14 716 F CFA à 34 380 F CFA (*fig. n° 46*). Si l'on sait que la principale source de revenu monétaire provient du coton dans l'ensemble du pays, les revenus provenant de l'élevage étant en baisse du fait de la diminution du cheptel par les effets de la sécheresse, il est facile d'imaginer le fossé qui sépare le paysan de la région cotonnière des autres régions.

En plus, de cette somme importante qui leur est directement versée, la SOFITEX distribue annuellement dans le cadre de sa politique d'incitation, une somme assez importante prélevée sur ses bénéficiaires, aux villages les plus méritants des trois ORD producteurs. En 1983, cette somme était de 75 millions de francs CFA, répartie entre dix huit villages dont huit sur l'ORD de la Volta Noire, huit sur l'ORD des Hauts Bassins et deux sur l'ORD

TABLEAU N° 52 - PRODUCTION ET REVENUS COTONNIERS

	75		76		77		78		79		80		81		82		83	
	BF	RC																
1	50 695	46 593	55 254	48 930	38 043	34 414	59 957	53 711	77 520	69 575	62 539	57 748	57 534	54 200	75 520	69 044	79 287	72 937
2	38.85	-	38.03	-	53.72	-	53.63	-	55.85	-	54.06	-	60.89	-	60.70	-	69.29	-
3	1969610	1810138	2101296	1860808	2043509	1848720	3215625	2880521	4174812	3885764	3377521	3121857	3503457	3300238	4587052	4190911	5494084	5053805
4	564	123	574	125	583	128	593	131	603	134	613	137	636	140	658	143	669	147
5	3 492	14 716	3 661	14 886	3 505	14 443	5 423	21 989	6 923	28 999	5 510	22 787	5 508	23 573	6 971	29 307	8 212	34 380
6	68 005	48 390	79 245	60 616	68 767	51 442	71 474	56 059	82 030	66 130	74 948	62 335	65 240	53 045	71 970	61 056	76 790	64 140
7	28 960	37 407	26 516	30 698	29 716	35 983	44 990	51 384	50 894	58 759	45 065	5 082	53 701	62 216	63 735	68 641	71 547	78 793
8	5 638	1 385	5 734	1 415	5 831	1 446	5 931	1 480	6 031	1 511	6 134	1 544	6 361	1 577	6 570	1 613	6 691	1 649
9	349	1 307	366	1 315	350	1 278	542	1 946	692	2 572	535	2 023	551	2 093	697	2 598	821	3 065
10	2 836	697	2 884	712	2 933	727	2 983	744	3 033	760	3 085	777	3 200	793	3 309	811	3 366	829
11	695	2 597	729	2 623	697	2 543	1 078	3 872	1 376	5 113	1 095	4 019	1 095	4 162	1 386	5 168	1 632	6 096

- (1) - Production commercialisable (tonnes)
- (2) - Prix au producteur (prix moyen)
- (3) - Valeur de la production (x 1 000)
- (4) - Nbre expl.
- (5) - Revenu par exploitation

- (6) - Superficies cultivées
- (7) - Revenu par
- (8) - Population totale
- (9) - Revenu par personne
- (10) - Revenu par actif

Figure n° 45 : Revenus bruts Cotonniers

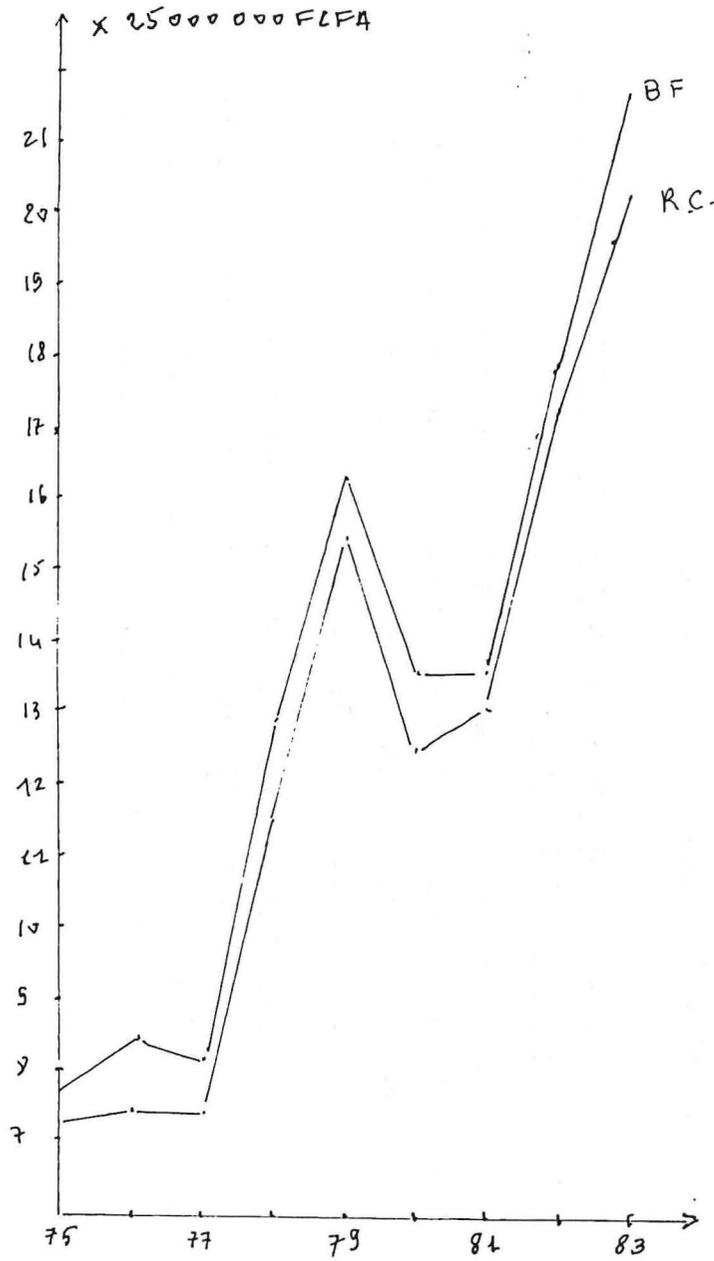
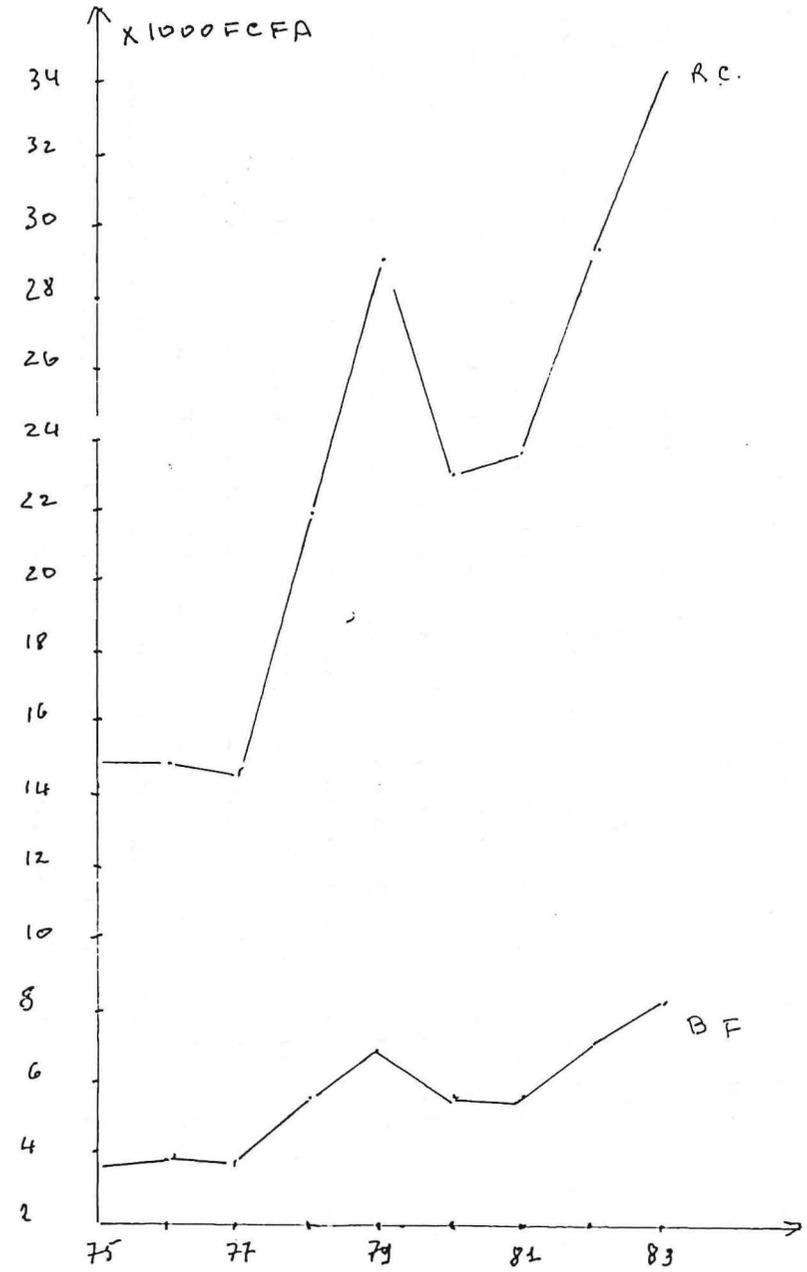


Fig. n° 46 : Revenus cotonniers par exploitation



de la Bougouriba. En 1984, elle était de 100 millions, répartie entre les trois ORD au prorata de leur production.

Comme nous l'avons déjà vu à travers l'exemple des trois villages, le coton sert à élever le niveau de vie et permet aux populations d'accéder à un nouveau mode de consommation. Le rôle le plus important sur le plan économique est la participation à la formation d'un certain capital au niveau des USEB de la région cotonnière. Si au départ, l'action des organismes d'intervention a aidé les paysans à s'équiper et leur a donné la possibilité d'acquérir les autres moyens de production (engrais, insecticides) dans le but de produire du coton, à l'arrivée, c'est grâce aux revenus cotonniers que les paysans de la région cotonnière accèdent assez facilement à ces moyens de production.

Nous pouvons même dire que le coton, dans les conditions actuelles de production au Burkina-Faso participe à la mise en place d'un développement auto-entretenu.

Les sommes annuellement versées par la SOFITEX aux groupements villageois les plus méritants dans le cadre de sa politique d'incitation participe au développement social et économique de la région, car elles sont destinées au financement d'écoles, de dispensaires ou de maternités, à faire des réfections de ponts au bénéfice des villages concernés.

12.3. LES REVENUS COTONNIERS ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

Un des objectifs assignés à la culture cotonnière est de fournir des devises et d'augmenter le budget de l'Etat. L'augmentation régulière des exportations cotonnières depuis 1975 lui a permis de jouer ces rôles.

- Le coton et la balance commerciale :

Les problèmes alimentaires que connaît le Burkina-Faso depuis le début de la sécheresse ont contribué à augmenter les importations alimentaires. De 1970 à 1980, les importations du

pays ont été multipliées par cinq en valeur et le poids des importations céréalières dans la balance commerciale est égal à celui des produits pétroliers. Pendant cette même période, les exportations ont progressé moins vite que les importations et seules les exportations de produits cotonniers ont connu une hausse régulière. Actuellement, le coton fournit à lui seul plus de 35 % des exportations, et depuis 1979, il a pris la tête de l'ensemble des exportations, dépassant même celles de l'élevage. Ainsi, le coton produit seulement par environ 130 000 exploitations (20 % des exploitations du Burkina Faso), fournit une bonne partie des devises du pays et contribue à la diminution du déficit de la balance commerciale. Le *tableau n° 53* nous permet de voir l'importance des exportations cotonnières dans les exportations totales et son importance dans l'équilibre de la balance commerciale.

- Les revenus cotonniers et le budget de l'Etat :

Le même tableau (n° 53) permet de constater l'importance des recettes cotonnières qui étaient de 1, 508 milliards de francs en 1970, de 5,375 milliards de francs CFA en 1979 et d'environ 10 milliards en 1984. L'essentiel des recettes après prélèvement des frais de fonctionnement de la Société Cotonnière (SOFITEX), de ses interventions dans certaines opérations spéciales de développement et dans les ORD, est versée à l'Etat par le biais de la Caisse de Stabilisation des Produits. En plus des recettes provenant des fibres, il faut noter celles provenant de la vente des graines de coton à la CITEC pour la fabrication de l'huile et du savon.

En 1984, la SOFITEX a vendu 36 504 tonnes de graines de coton pour une valeur de 547 000 000 F CFA. L'importance des sommes versées à l'Etat et aux sociétés parapubliques explique l'intérêt apporté au développement de cette culture.

- L'utilisation des revenus cotonniers versés à la Caisse de stabilisation :

Le rôle de la Caisse de Stabilisation est de stabiliser

TABLEAU N° 53
EVOLUTION DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS
(en millions FCFA)

	1970 (1)	1975 (2)	1978 (3)	1979 (4)
1. TOTAL IMPORTATIONS	12 963	32 386	51 083	63 916
1.1 - Total alimentation, boissons, tabac, huiles animales et végétales	3 089 24 %	6 809 21 %	14 525 28 %	13 960 22 %
- dont produits céréaliers	732 6 %	2 407 7 %	6 357 12 %	6 285 10 %
- dont produits animaux	666 5 %	1 157 4 %	4 845 9 %	3 177 5 %
1.2 - Engrais manufacturés	179	963	963	1 525
2. TOTAL EXPORTATIONS	5 055	9 369	9 524	16 240
2.1 - Produits agricoles	2 974 59 %	5 057 54 %	4 750 50 %	9 356 58 %
dont :				
- produits coton	1 508 30 %	1 537 16 %	3 012 32 %	5 375 33 %
- arachide décortiquée	318 6 %	1 440 15 %	3 -	160 1 %
- sésame	251 5 %	553 6 %	72 -	711 4 %
- amande karité	528 10 %	638 7 %	908 10 %	1 102 7 %
2.2 - Produits de l'élevage	1 857 37 %	3 701 0 %	4 045 43 %	5 141 32 %
dont animaux vivants	1 578	3 381	3 536	4 282

Source : biblio. doc. n° 1-18, F.A.O.

comme son nom l'indique, le prix des produits agricoles. Nous pensons, que ce rôle n'est pas joué, car il n'existe pas un marché organisé de céréales et les commerçants jusqu'en 1983 achetaient les produits à un prix dérisoire au paysan et le revendaient au double ou même au triple de son prix d'achat en ville ou pendant les périodes difficiles. Quant au coton, jusqu'à présent, son cours international est très élevé par rapport au prix d'achat au producteur. Ainsi, la Caisse n'a pas l'occasion de jouer son rôle. Néanmoins, une partie des recettes cotonnières servent :

1°) au financement des structures d'encadrement de la production. Si la densité de l'encadrement est plus élevé dans la région cotonnière que dans les autres régions, cela est dû en partie au financement extérieur, mais également aux ressources provenant du coton. Ce financement se fait à travers une assistance faite par la SOFITEX aux ORD cotonniers.

2°) Aux financements des moyens de production. Comme nous avons déjà eu à le dire, les facteurs de production, particulièrement les engrais et les insecticides sont subventionnés à plus de 50 % de leur coût réel par les recettes cotonnières, ce qui permet un emploi beaucoup plus important de ces facteurs, particulièrement dans la région cotonnière.

Malheureusement, ces financements de la production sont infimes par rapport à l'ensemble des recettes cotonnières. Le coton sert surtout à des investissements ou à des dépenses de consommation non agricole, et très souvent dans les zones urbaines.

- Le coton, facteur d'industrialisation :

La culture cotonnière a permis la mise en place de deux types d'industries :

1°) Les industries textiles qui comprennent les usines d'égrénage et l'usine de tissage et de filature de Koudougou.

Nous ne reviendrons pas sur les usines d'égrénage dont nous avons déjà parlé. Nous signalerons tout simplement qu'elles donnent une plus value au coton par ce début de transformation avant exportation, et qu'elles ont permis la création d'environ trois cents emplois permanents et beaucoup plus d'emplois temporaires, pendant les périodes de pointe.

L'usine de tissage et de filature installée à Koudougou absorbe environ 10 % de la production nationale de fibres. Elle fabrique du fil, du tissu imprimé et des articles de bonneterie. Sa capacité de production est de 1100 tonnes de fil et 8 000 000 mètres de tissus imprimés. Elle emploie plus de 400 personnes.

2°) L'industrie agroalimentaire : il s'agit de la CITEC qui était conçue au départ pour fabriquer de l'huile d'arachide et de coton, du beurre à partir d'amandes de karité, des savons et des savonnettes à partir de corps gras importés. La capacité de production de l'usine est de 45 000 tonnes d'huile et 5 000 tonnes de savon. Compte tenu de l'insuffisance actuelle de l'arachide sur le marché et de son coût élevé, l'usine ne fabrique actuellement que de faibles quantités d'huile d'arachide et beaucoup plus d'huile de coton. En 1984, elle a trituré 36 504 tonnes de graines de coton, ce qui a permis d'obtenir 4 729 tonnes d'huile et 13 186 tonnes de tourteaux.

Les tourteaux produits sont à 80 % exportés à raison de 50 036 F la tonne. En 1984, ils ont rapporté plus de 659 774 690 francs CFA, augmentant ainsi les devises apportées par les produits cotonniers.

Le marché potentiel de l'huile du Burkina Faso est de 12 000 tonnes, 40 % de ces besoins ont été couverts dont 39 % par l'huile de coton en 1984. Ainsi, nous voyons que le coton participe également à l'alimentation humaine du pays.

CONCLUSION

Le gouvernement du Burkina Faso (la Haute Volta à l'époque), en développant la culture cotonnière dans l'Ouest du pays où les potentialités sont plus élevées, avait comme objectifs :

1°) l'accroissement des productions vivrières de façon à dégager des excédents transférables dans les zones déficitaires, cet accroissement devant être fait par effet d'entraînement de la culture cotonnière.

2°) Assurer le financement de l'économie et améliorer les revenus de toute la population grâce au passage progressif de l'économie de subsistance à l'économie d'échange .

Notre étude avait comme but de dégager les conséquences de cette politique sur la région cotonnière et sur le pays tout entier.

Elle nous a donc conduit à l'examen des conditions naturelles de la production, à l'analyse des formations économiques et sociales traditionnelles, à l'étude des structures et moyens de la production, et enfin, aux conséquences de cette production sur les systèmes de production et sur l'économie nationale.

Les enseignements que nous pouvons en tirer peuvent se résumer comme suit :

1. SUCCES DE LA PRODUCTION COTONNIERE, STAGNATION DES PRODUCTIONS VIVRIERES

La politique de développement mise en place dans la région a eu des résultats intéressants, en ce qui concerne la production cotonnière. Celle-ci s'est traduite d'abord par une extension des superficies et ensuite par une intensification de plus en plus croissante. Actuellement, la maîtrise des techniques et l'intéressement à cette culture de la part des agriculteurs, permettent aux populations d'obtenir de bonnes productions même quand la saison pluvieuse n'est pas favorable.

En ce qui concerne les cultures vivrières, les résultats escomptés ne sont pas atteints. En effet, l'auto-suffisance alimentaire à l'intérieur de la région est assurée, mais les excédents dégagés ne sont pas suffisants face aux besoins des zones déficitaires. Nous avons vu que d'une manière générale, les villages grands producteurs de coton, non seulement augmentaient leurs superficies cotonnières, mais, en plus apportaient beaucoup d'intrants et de travail sur cette culture. Les céréales étaient cultivées surtout pour les consommations familiales.

Ce comportement et les résultats auxquels ils conduisent s'expliquent par les contradictions et les contraintes de la politique économique du pays. En effet, nous sommes en face de paysans de plus en plus responsables, ayant vécu beaucoup d'expériences de mévente de produits céréaliers, dont les réponses aux politiques agricoles mises en oeuvre, dépendent des conséquences que les mesures économiques concrètes d'accompagnement auront sur les conditions de vie. Ces mesures d'accompagnement sont essentiellement la prise en charge en amont et surtout en aval des productions céréalières, comme cela est le cas pour le coton. Il semble que le succès de la culture cotonnière sur les cultures vivrières soit le fait de considérations économiques, d'une part au niveau de l'exploitation (revenu monétaire) et d'autre part au niveau de l'Etat (accroissement de recettes d'exportation, prélèvement de surplus financiers sur cette culture). Ces considérations économiques conduisent à

l'expansion et à l'intensification de la culture cotonnière. Autrement dit, actuellement, les conditions techniques et matérielles sont réunies au niveau de la région cotonnière pour la production d'excédents céréaliers, mais tant qu'il ne sera pas mis en place une politique des prix et une organisation de la commercialisation comme cela est le cas pour le coton, la région Ouest produira suffisamment de céréales pour sa consommation propre, mais pas assez pour couvrir les besoins des autres régions. Il est nécessaire d'intégrer davantage les productions céréalières dans l'économie de marché

2. TRANSFORMATIONS DES FORMES D'ORGANISATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Si le développement de la production cotonnière n'a pas entraîné un développement important de la production vivrière, il a par contre participé à la transformation du monde rural et à l'introduction d'un nouveau mode de production et de consommation :

- Eclatement de la grande famille patriarcale et dégradation de l'autorité des anciens

La grande unité familiale de production, d'habitation et de consommation qui regroupait plusieurs ménages et dont le fonctionnement interne reposait sur l'autorité de l'ainé, s'est transformée dans le sens de l'éclatement sous la pression de la monétarisation de la société à travers la culture cotonnière. Comme nous l'avons vu, ces unités qui regroupaient au minimum 30 à 40 personnes, se sont transformées en unités intermédiaires où la centralisation au profit de l'ainé subsiste au prix de concessions à l'autonomie des ménages, ou surtout en unités au niveau du ménage. L'introduction de la culture marchande a créé des besoins nouveaux inconnus dans l'économie de subsistance et chaque ménage, quelquefois chaque individu a voulu avoir son revenu monétaire personnel et on a ainsi assisté à la naissance d'un esprit d'individualisme affaiblissant l'autorité de l'ainé et le non respect des fondements de cette autorité.

L'atomisation des USEB a comme avantage le développement de la force de travail par la participation plus active des femmes et des enfants dans le processus de production agricole. En plus, le jeune chef d'exploitation n'étant plus sous le poids des traditions est plus enclin à pratiquer les nouvelles techniques et méthodes de vulgarisation.

Mais, la grande famille avait un avantage certain dans le contexte traditionnel, car la mise en valeur en commun par tous les adultes appartenant à un même groupe domestique étendu d'un terroir indivis était, du point de vue technique, la formule la plus rationnelle d'exploitation du sol.

- Nouvelles méthodes d'occupation de l'espace et nouvelles stratégies par rapport à la terre

Une des conséquences de la culture cotonnière en développant les forces productives est le regroupement de toutes les parcelles cultivées par une même USEB dans un même champ. Ce regroupement est accompagné de l'abandon progressif des champs de case et de village, au profit du champ de brousse, sous le double effet de l'inadéquation des structures villageoises au nouveau mode de production et de la pression démographique du fait de l'afflux des migrants Mossi qui sont généralement installés dans les champs de village ou de case des autochtones.

cette situation a provoqué la progression rapide d'un front cultural avec des défrichements souvent considérés dont les conséquences sont la diminution et la dégradation du potentiel sol. Parallèlement à la mise en culture de nouvelles terres, on assiste à une sédentarisation des champs des producteurs de coton dans le but d'exploiter au maximum les arrières effets des intrants et particulièrement celui des engrais. Le cultivateur de coton a ainsi tendance à s'identifier à ce lopin de terre et à se l'approprier individuellement. Cette tendance à l'appropriation individuelle est accentuée par les grands défrichements des migrants, rendant la terre de plus en

plus rare. Elle qui était jusque là propriété collective du village devient petit à petit propriété privée des USEB. Elle commence même à devenir marchandise, car, certains chefs de terre ou de village n'ayant plus de jeunes travailleurs sous leur autorité la cèdent aux étrangers sous récompenses, pour subvenir à leurs besoins.

- Transformation et développement des moyens matériels et techniques de production

Les forces productives matérielles introduites avec la culture cotonnière se sont beaucoup développées :

o Culture attelée : c'est un des moyens le plus en vue pour résoudre le problème des techniques culturales. Plus de 25 % des exploitations de la région sont équipées en matériel avatoire. Pourra-t-elle, dans un avenir très proche, remplacer la traditionnelle daba sans conséquences écologiques graves ?

o Généralisation de la charrette : la charrette est devenue un moyen de transport généralisé. Elle diminue ainsi la peine, surtout celle des femmes qui sont chargées du transport des récoltes et de l'eau.

o Utilisation des engrais chimiques et des produits insecticides : l'engrais, qui était utilisé seulement sur le coton, l'est de plus en plus sur les autres cultures.

o Maîtrise des techniques culturales : grâce à la culture cotonnière, les paysans maîtrisent toutes les techniques culturales, ce qui conduit à une intensification de la production.

La culture cotonnière a introduit la culture pure. Celle-ci peut être un facteur de progrès technique si elle est associée à une série de techniques préconisées par la vulgarisation dans le cadre d'un système de culture approprié. Le semis en ligne, nouvelle innovation est en passe d'entrer dans les pratiques courantes des paysans de la région cotonnière. Il est néanmoins à regretter que les cultures vivrières soient jusqu'à présent les parents pauvres du développement des nouvelles technologies.

3. TRANSFORMATION DES CONDITIONS DE VIE ET INTRODUCTION D'UN NOUVEAU MODE DE CONSOMMATION

Incontestablement, la culture cotonnière a élevé le revenu monétaire du paysan de l'Ouest, malgré les prélèvements effectués par les agents extérieurs, tant en amont qu'en aval de la production. Ces revenus ont été diversement utilisés. Ils ont permis entre autre :

- d'améliorer l'habitat par la construction de maisons plus spacieuses, à partir de matériaux définitifs.
- d'améliorer dans une certaine mesure le régime alimentaire,
- de développer les moyens de transports et de communication avec la généralisation des vélos, des mobylettes, des motos, des postes radio et des magnétophones. Le rôle de ces moyens de transport qui diminuent les distances et les peines, surtout celles des femmes est très important dans la rentabilité du travail. Les médias permettent de suivre les informations techniques, sanitaires et de formation, dispensées par radio.
- De développer les infrastructures collectives, tant sociales qu'économiques : écoles, pour la formation et l'alphabétisation fonctionnelle des adultes, la scolarisation des enfants, dispensaires et maternités pour les soins primaires, puits et forages permettant l'obtention d'eau potable en toute saison et diminuant la peine des femmes qui devaient transporter cette denrée rare sur de grandes distances en saison sèche.

Ils ont malheureusement développé aussi la consommation de l'alcool, surtout celle de l'alcool importé au point de mettre en péril la santé de beaucoup de consommateurs et mis en place un nouveau type de dépenses qui sont des dépenses de prestige, grevant ainsi des sommes importantes qui auraient pu participer au développement des moyens de production dans l'exploitation et au relèvement du niveau de vie.

- Participation aux dépenses nationales :

Le plus grand bénéficiaire de la culture cotonnière est surtout l'Etat à qui elle procure des devises. Le coton occupe actuellement la première place dans les exportations et joue ainsi un rôle primordial dans la recherche de l'équilibre commercial.

Il renfloue les caisses de l'Etat, mais le plus grand regret à ce niveau est que l'essentiel des revenus cotonniers ne soit pas dépensé au profit du monde rural.

Le coton participe au phénomène de l'industrialisation et permet la création d'emplois. Il participe également à l'alimentation humaine (huile) et animale (tourteaux, graines).

Ainsi, compte tenu de l'intérêt que les paysans de la région cotonnière attachent désormais à la production cotonnière et compte tenu du rôle que cette production peut jouer dans l'économie nationale, son développement devient nécessaire. Mais, face aux problèmes que son extension rencontre et face aux problèmes alimentaires auxquels est confronté le Burkina Faso, l'économie cotonnière régionale peut être améliorée en mettant l'accent sur les points suivants :

1°) L'exploitation des ressources comptable avec l'équilibre et la reconstitution écologique :

Il est indispensable, pour espérer atteindre un développement global du pays, de protéger le patrimoine foncier de la région cotonnière. En effet, celui-ci est de plus en plus détruit sous le double effet de l'utilisation sans précaution de la culture attelée (et il le sera désormais davantage avec le développement de la motorisation) et de la mise en place du système extensif de culture pratiqués par les migrants.

Nous pensons que ces facteurs de destruction peuvent être maîtrisés par la mise en place de la réforme agraire, donc *"d'une réorganisation planifiée, juridique et institutionnelle des rapports qui lient l'homme à la terre"* (1). Le régime foncier

(1) LE COZ (J) : Les Réformes Agraires, P.U.F. 1974, page 6.

tel que nous l'avons vu, prête seulement la terre aux utilisateurs. Ces bénéficiaires, de plus en plus temporaires, ne voient aucun intérêt à entretenir ou à investir sur une terre qu'ils sont appelés à abandonner après 2 ou 3 années de culture. Volontairement, ou involontairement, la terre est ainsi détruite par des pratiques extensives de culture (défrichement, mauvaise utilisation de la culture attelée). Une sédentarisation par la pratique d'une agriculture plus intensive sur un lopin de terre où la garantie de l'exploitation est assurée pourrait mettre fin à ce gaspillage du facteur de production qu'est la terre.

La réforme agraire mise en place au Burkina Faso permettra entre autre de résoudre ce problème.

2°) Intéressement des agriculteurs à la production vivrière en insérant davantage les céréales dans l'économie de marché

Si au départ, les structures de développement avaient mis tous leurs moyens à développer la production cotonnière, actuellement, on constate que des efforts sont faits, en matière de vulgarisation et d'encadrement pour développer également les céréales.

Nous constatons également que les moyens mis à la disposition du paysan et les techniques de production qu'il utilise pour produire du coton avec succès, peuvent être utilisés pour produire des céréales, surtout que la production de ces dernières demande moins de travail et moins d'intrants. Force est de constater que non seulement les superficies cultivées en coton par exploitation augmentent, mais que surtout, les techniques nouvelles et les intrants sont apportés en priorité sur cette culture.

Nous sommes persuadés que si les céréales étaient prises en charge en aval, notamment avec un enlèvement assuré de tous les surplus et un prix rémunérateur, les régions cotonnières augmenteraient la productivité de ces cultures et participeraient davantage à l'autosuffisance alimentaire.

Une organisation de la commercialisation des céréales, dans le cadre des groupements villageois et autres organisations paysannes, pourrait aider les paysans à lutter contre les commerçants spéculateurs qui sillonnent la brousse et achètent les maigres surplus à des prix dérisoires, décourageant ainsi la production céréalière au delà des besoins familiaux.

Malgré l'intérêt actuel de la culture cotonnière, nous sommes persuadés que la progression de sa culture à long terme dépendra dans une large mesure, de l'augmentation de la productivité des cultures céréalières, afin de résoudre les problèmes alimentaires au niveau national.

Qui aime le coton au Burkina Faso, doit développer les cultures vivrières céréalières.

Nous pensons avoir fait le tour du sujet. Nous n'avons ni l'ambition, ni la prétention de l'avoir épuisé, compte tenu de son importance et de sa complexité. Si nous n'avons pas réussi à cerner correctement tous les problèmes nous espérons tout au moins susciter auprès de tous ceux qui s'intéressent au rôle de la culture cotonnière dans un développement rural intégré, une réflexion pouvant aider à la mise en place de structures et de méthodes adéquates.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDEL HAKIM (T), BONNAL (J), CAMPAGNE (P) : Analyse des zones rurales et des systèmes de production. Cours I.A.M., 1984, 41 p.
- A.C.C. : La production cotonnière dans les colonies françaises, Paris, 1924.
- ANCEY (G) : Recensement et description des principaux systèmes ruraux sahéliens. Cahiers de l'ORSTOM, vol. XIV, n° 1, Paris, 1967.
- A.V.V. : Projet de développement de la zone Fara-Poura sur la moyenne vallée de la Volta Noire, 1985, 129 p.
- BARAL (H), TIOGO (Haute Volta) : Atlas des structures agraires au Sud du Sahara - 2. MOUTON et Co, Paris, 1968, 72 p.
- BARIS (P), BONNAL (P), PESLAY (M) : Aménagement des vallées des Volta. Mission d'évaluation, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement (France), 1983, 226 pages.
- BARLET (P) : La Haute Volta (Essai de présentation géographique). Etudes Voltaïques, Nouvelle série, Mémoire n° 3, 1962, 77 pages.
- BARRIER (C), JAFFREZIC (Y) : La culture attelée en Haute Volta. Bilan et perspectives, C.C.C.E., 1984, 70 pages.
- BAYOKO (L) : La culture cotonnière et le déficit céréalier du Mali. I.A.M., 1982, 199 p.
- BENOIT (M) : La genèse d'un espace agricole en pays BWA (Haute Volta). Espaces géographiques, vol. 1, n° 4, 1972, pp. 239-250.

- BENOIT (M) : Mutation agraire dans l'Ouest de la Haute-Volta : le cas de Dakoura. Cahiers de l'ORSTOM, Paris, séries Sciences Humaines, vol. XIV, n° 22, 1977, pp. 95-111.
- BIKIENGA (I.M.) : Les contraintes de l'utilisation des engrais en Haute Volta dans le développement des cultures vivrières. Mémoire de fin de stage, CEFEB, Paris, 1984, 80 p.
- BILLAZ (R), DIAWARA (Y) : Enquêtes en milieu rural Sahélien. Techniques Vivantes, PUF, 1981, 195 p.
- BISSON (P) : Les conditions de diffusion de l'innovation. L'exemple des Savanes Ivoiriennes, note CIDT, non publié, 1981 8 p.
- BOUTILLIER (J.L.) : Les structures foncières en Haute Volta. Etudes Voltaïques, Nouvelle série, Mémoire n° 5, 1964, 179 p.
- BRAUD (M) : A la recherche du dialogue entre chercheurs, développeurs et paysans : un essai voltaïque. Colloque ICRISAT - SAFGRAD - IRAT, 1983, 11 p.
- BRAUD (M) : La filière coton. Cours IAM, Montpellier, 1978, 22 p.
- BRAUD (M) : Rapport de mission en Haute-Volta. Proposition pour une étude de suivi du développement (ORD de Bobo-Dioulasso, Doc IRCI non publié, 1981.
- BURKINA-FASO : Economie et plan de développement, 1972-1974.
- CABOT (J) : Le bassin du Moyen Logone, Thèse, ORSTOM, Paris, 1965, 327 p.
- CABOT (J) : Stratégie et tactiques cotonnières au TCHAD, Herodote, 1977, n° 6, p. 92-108.
- CAMPAGNE (P) : Cadre méthodologique pour une nouvelle approche de l'élaboration et de l'évaluation des projets de développement.

- CAMPAGNE (P) : Schéma pour la définition de la stratégie de développement.
- CAPRON (J) : Communautés villageoises BWA Mali - Haute Volta, Muséum d'Histoire Naturelle, Paris, 1973, 379 p.
- CAPRON (J) : Univers religieux et cohabitations internes des communautés villageoises BWA traditionnelles. Etudes Voltaïques, Nouvelle série, Mémoire n° 4, 1963, pp. 73-124.
- C.F.D.T. : Etude des possibilités de développement de la production cotonnière en Haute Volta, Paris, non daté, 34 p.
- C.F.D.T. Paris : Rapports annuels d'activité. Comité Information Sahel. Qui se nourrit de la famine en Afrique. Petite collection Maspero, cahiers libres, 292-293, Paris, 1974, 279 p.
- CRETENET (M) : Contribution à l'étude des systèmes de production au Mali. Mise au point d'une méthodologie applicable au suivi de cas en motorisation intermédiaire. Coton et fibres tropicales, série documents, études et synthèse, n° 2, 1983.
- DALADIER (E) : Le problème du coton en Afrique Occidentale Française, imprimerie spéciale de la dépêche coloniale, Paris, 1924.
- DAO (O) : Etude d'une expérience de développement agricole dans la région de Houndé. Mémoire, Université de Dakar, 1968, 97 p.
- DUBERNARD (J), RAYMOND (G) : Contribution à la mise au point de méthodes d'analyse des systèmes de production en zone de savane arborée, à partir d'un cas centrafricain. GERDAT/IRCT Montpellier, 1984, 78 p.
- DUPRIEZ (H) : Paysans d'Afrique Noire, Terre et Vie, 1980, 256 p.
- ESTUR (G), SOFITEX : Rapport de la mission d'appui au projet de modernisation des exploitations agricoles dans l'Ouest Volta par l'utilisation de la motorisation intermédiaire, 1984, 19 p.

- FAO : Etudes prospectives pour le développement agricoles des pays de la zone Sahélienne, 1975.
- FAO : Perspectives du développement agricole à long terme de la Haute Volta, Rome, 1976, 157 p.
- FAURE (G), JALLAS (E), RAYMOND (G) : Système de production en zone cotonnière d'Afrique, proposition d'une démarche pour le conseil de gestion, Montpellier, 1984, 20 p.
- F.E.D. : Projet de mise en valeur agricole des régions Sud Ouest de Haute Volta.
- GAMSORE (L) : L'administration du développement agricole en Haute Volta. Thèse Université Montpellier I, 1983, 397 p.
- G.E.R.D.A.T : Contribution à la détermination des objectifs agronomiques et technologiques à long terme. Etude de cas par pays (Haute Volta), 1983, 37 p.
- G.E.R.D.A.T. : (groupe de travail économie rurale) : L'exploitation agricole en Afrique Noire, Montpellier, 1984, 157 p.
- G.E.R.D.A.T. : (Mission Systèmes Agraires) : La Gazette des systèmes, n° 3, Montpellier, 1983, 123 p.
- GUIBERT (H) : Les transformations économiques et sociales opérées par la mécanisation agricole dans les systèmes agraires de la zone cotonnière de l'Ouest du Burkina Faso. ENSAM-Montpellier, 1985, 67 p.
- GUEBHARD (P) : Notes contributives à l'étude de la religion, des moeurs et des coutumes Bobo du cercle de Koury (Soudan Français), Revue d'Ethnologie et de Sociologie, 1911, pp. 125-145.
- GUTELMAN (M) : Structures et réformes agraires. Petite collection Maspéro, n° 136, Paris, 1974.
- INADES : L'enquête au village. Guide pour connaître son village. Abidjan, 1971, 149 p.

- I.N.S.E.E : La situation démographique de la Haute Volta, fascicule I, 1960 -1964.
- I.R.C.T. (Biométrie) : Traitements des données et typologies à partir des informations collectées par l'ORD de la Volta Noire, des Hauts Bassins et de la Bougouriba, 1982.
- I.R.C.T./C.I.R.A.D. : Choix prioritaires en matière de cultures vivrières : le cotonnier, source d'huile et de protéines pour l'alimentation de l'homme et des animaux, Montpellier, 1985, 28 p.
- I.R.C.T./SOFITEX : Rapport d'étude et d'expérimentation sur la motorisation intermédiaire. Bobo-Dioulasso, 1983, 46 p.
- Jeune Afrique : Atlas de la Haute Volta, Ed. J.A., Paris, 1975 47 p.
- KOHLER (J.M.) : Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest Mossi. Mémoires de l'ORSTOM, 1971, n° 46.
- LACOSTE (Y) : Unité et diversité du Tiers Monde. Des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain. Editions La Découverte/Heredité, Paris, 1984.
- LE BRET (L.J.) : Guide pratique de l'enquête sociale, PUF, Paris 2958, 247 p.
- LE COZ (J) : Les réformes agraires, PUF, 1974, 308 p.
- LE COZ (J) : L'aménagement du territoire, cours de D.E.A., 17 p. (manuscrites).
- LE MOAL (G) : Le peuplement Bobo. Bilan d'une enquête, Cahiers de l'ORSTOM, Ser. Sci. Hum., vol. XIII, n° 2, 1976, pp. 137-142.
- LE MOAL (G) : Notes sur les populations Bobo. Etudes Voltaïques, Nouvelle série, Mémoire n° 1, 1960, pp. 5-17.
- LE NEUF-TOURANCHEAU : Possibilités de la production cotonnière en Haute Volta. C.F.D.T. Paris, 1952, 115 p.

- LE ROY (X) : L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière Senoufo. Le cas de Karapko (C.I.). Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 156, 1983, 208 p.
- LEVRAT (R) : La place du coton dans la vie des paysans du Nord Cameroun. Cahiers d'Outre-Mer, n° 145, 37e année, Bordeaux, 1984, pp. 33-62.
- MALASSIS (L) : Agriculture et processus de développement. UNESCO Paris, 1973, 308 p.
- MALASSIS (L) : Formation et développement des systèmes agricoles de production, cours IAM, 1976.
- MARCHAL (J.Y.) : Un espace régional Nord Soudanien. Les pays du Yatenga, l'Espace Géographique n° 2, Paris, 1974, pp. 93-109.
- MARCHAL (J.Y.) : Evolution des systèmes agraires. L'exemple du Yatenga, bloc V, Tanger, 1975.
- MEILLASSOUX (C) : Femmes, greniers et capitaux. Ed. Maspero, Paris, 1975, 251 p.
- NAHORBAYE (N) : Les limites d'un développement rural basé sur une culture d'exportation : cas de la culture cotonnière au Sud-Tchad. Mémoire, Montpellier I, 1985, 129 p.
- O.C.D.E./C.I.L.S.S./CLUB DU SAHEL : Développement des cultures pluviales en Haute Volta, SAHEL D (82), 177, 1982, 221 p.
- ORD de la Bougouriba : Rapports annuels.
- ORD des Hauts Bassins : Rapports annuels.
- ORD de la Volta Noire : Rapports annuels.
- PALLIER (G) : Géographie générale de la Haute Volta. U.E.R. des Lettres et Sciences Humaines, Limoges, 1981, 229 p.
- PARE (E) : Les transformations géographiques et socio-économiques liées à l'introduction de l'agriculture commerciale chez les BWA Haute Volta, Thèse 3e cycle, Montpellier III, 1976.

- PARRY (G) : Le cotonnier et ses produits techniques agricoles et productions tropicales. Paris, 1982, 502 p.
- RAYMOND (G) : Transformation des systèmes de production en zone cotonnière. Document de travail n° 1, proposition d'une démarche pour le conseil de gestion, Montpellier, 1983, 7 p.
- SAVONNET (G) : Inégalités de développement et organisation sociale (exemples empruntés au Sud Ouest de la Haute Volta, Cahiers de l'ORSTOM, Ser. Sc. Hum., vol. XIII, n° 1, 1976, pp. 23-40.
- SAVONNET (G), PINA (Haute Volta) : Atlas des structures agraires au Sud du Sahara.4. MOUTON et Co, Paris, La Haye, 1970, 63 p.
- SAVONNET (G) : Un système de culture perfectionnée pratiquée par les BWABA, Bobo-Oulé de la région de Houndé (Haute Volta). Etudes Voltaïques, Nouvelle série, Mémoire n° 1, 1960, pp. 19-52.
- SCHWARTZ (A) : Le paysan et la culture du coton au Togo, Ed. ORSTOM, Travaux et Documents, n° 186, Paris, 1985, 106 p.
- SOFITEX : Rapports annuels d'activité.
- TALLET (B) : Une société rurale en mutation. Les exploitations agricoles familiales en Haute Volta, in. Le Développement Rural en question. Ed. ORSTOM, Coll. Mémoire n° 106, 1984, pp. 389-402.
- ZOUGOUNANY (Y) : Dynamique de l'espace rural en milieu Soudano-Sahélien : le cas du village de Sabouna au Yatenga (Haute Volta), Thèse 3e cycle, Montpellier III, 1982.

LISTE DES CARTES

	Pages
Carte n° 1 : Burkina Faso : carte de la population	2
2 : Burkina Faso : mouvement des populations	6
3 : Zones agroclimatiques du Burkina-Faso	13
4 : Maillage d'administration et zonage	16
5 : Carte de situation de la région cotonnière	22
6 : Zonage de la région cotonnière	24
7 : Relief et structure de la région cotonnière	55
8 : Les sols de la région cotonnière	59
9 : Les cours d'eau de la région cotonnière	64
10 : Les principaux types de végétation de la région cotonnière	70
11 : Carte des ethnies du Burkina Faso.	82
12 : Les ethnies de la région cotonnière	91
13 : Type d'habitat dans la région cotonnière	109
14 : La région cotonnière et les secteurs cotonniers CFDT	152
15 : Les interventions des sociétés étrangères au début de l'indépendance.	163

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

	Pages
1 : Comparaison des disponibilités et des besoins céréaliers.	3
2 : Disponibilités céréalières par grandes régions	5
3 : Evolution des superficies cotonnières	20
4 : Evolution des productions cotonnières	20
5 : Comparaison des résultats de la grande région, de la petite région et du pays	26
6 : Productions cotonnières par habitant	27
7 : Superficies cultivées en coton par habitant	27
8 : Variabilité de la pluviométrie annuelle de Bobo- Dioulasso	43
9 : Variabilité de la pluviométrie de Houndé	43
10 : Variabilité de la pluviométrie de Dédougou	44
11 : Diagramme des pluviométries mensuelles	50
12 : Diagramme décadaire de la pluviométrie de Dédougou	51
13 : Module annuel de la Volta Noire	65
14 : Pyramide des âges : 1960-1961	75
15 : Pyramide des âges : 1960-1975	75
16 : Terroir BWAMU (Dohoun)	100
17 : Terroir Dagari (Kokolibou)	113
18 : Les outils agricoles traditionnels	132
19 : Evolution de l'équipement en culture attelée	139
20 : Calendrier agricole	190
21 : Consommation de l'engrais au Burkina Faso et dans la région cotonnière	196
22 : Evolution des actions de productivités	208
23 : Evolution des prix	215
24 : Superficies et production cotonnière	217

25 : Evolution des rendements cotonniers	218
26 : Organigramme d'un O.R.D.	173
27 : Pyramide des âges de Dohoun	229
28 : Pyramide des âges de Lofikahoun	232
29 : Pyramide des âges de Lolloio	235
30 : Répartition des USEB suivant le nombre de personnes à Dohoun	(annex
31 : Répartition des USEB suivant le nombre de personnes à Lofikahoun	(annexe
32 : Répartition des USEB suivant le nombre de personnes à Lolloio	(annexe
33 : Habitat de Dohoun	236
34 : Habitat de Lofikahoun	247
35 : Habitat de Lolloio	236
36 : Terroir de Dohoun 1952	255
37 : Terroir de Lofikahoun 1952	256
38 : Terroir de Lolloio 1952	257
39 : Terroir de Dohoun 1981	255
40 : Terroir de Lofikahoun 1981	256
41 : Terroir de Lolloio, 1981	257
42 : Terroir de Dohoun 1985	258
43 : Terroir de Lofikahoun 1985	259
44 : Terroir de Lolloio 1985	260
45 : Les revenus cotonniers de la région cotonnière et du Burkina Faso	280
46 : Les revenus cotonniers par exploitation	288

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau n° 1 : Disponibilités céréalières nationales par année : 1970/1981	3
2 : Disponibilités céréalières par grandes régions 1981/1982	5
3 : Evolution des superficies cotonnières par secteurs	18
4 : Evolution des productions cotonnières	19
5 : Analyse des résultats des secteurs cotonniers	25
6 : Caractéristiques des trois villages choisis	28
7 : Pluviométries annuelles Bobo-Dioulasso, Houndé et Dédougou	42
8 : Pluviométries mensuelles (extrêmes et moyennes de Bobo-Dioulasso, Houndé et Dédougou	49
9 : Répartitions mensuelles et par décade de la pluviométrie de début de saison de Dédougou	51
10 : Sol des migratoires internes par département	77
11 : Répartition de la population par ORD et par secteur	85
12 : Pyramide des âges de la population BWA de Dohoun	86
13 : Répartition de la population par groupe ethnique	90
14 : Caractéristiques discriminantes des différents ORD	169
15 : Financement du projet coton	178
16 : Taux d'encadrement	180
17 : Activités des groupements villageois	183

17 - Activités des groupements villageois : cas de l'ORD des Hauts Bassins	183
18 : Utilisation des résultats de la recherche Thèmes de vulgarisation passés	186
19 : Evolution de l'équipement en C.A.	189
20 : Evolution du nombre d'exploitations équipées	191
21 : Importation, consommation et subvention des engrais	195
22 : Consommation d'engrais dans la région cotonnière	195
23 : Crédit d'équipement	202
24 : Répartition des usines d'égrenage	203
25 : Evolution des actions de productivité	207
26 : Evolution des prix du kg de coton graine	215
27 : Evolution des superficies et des productions cotonnières	216b
28 : Evolution de la production de fibres et des rendements à l'égrenage	220
29 : Production de graines, d'huile et de tourteaux	222
30 : Rendements à l'hectare de coton graines	218
31 : Principales données sur les trois villages	225
32 : Données démographiques de Dohoun	
33 : Répartition par tranches d'âge de la population de Dohoun	246
34 : Evolution de la population de Lofikahoun	247
35 : Répartition de la population de Lofikahoun	232
36 : Données démographiques de Lollo	234
37 : Structures démographiques de Lollo	235
38 : Evolution des USEB	239
39 : Répartition des ménages par USEB	239
40 : Répartition des USEB suivant le nombre de personnes à Dohoun (annexe)	annexe
41 : Répartition des USEB suivant le nombre de personnes à Lofikahoun (annexe)	annexe

42 : Répartition des USEB suivant le nombre de personnes à Lollo (annexe)	annexe
43 : Transformations agraires de Dohoun	261
44 : Transformations agraires de Lofikahoun	262
45 : Transformations agraires de Lollo	263
46 : Equipement en matériel par village	265
47 : Utilisation du matériel par village, par ethnie et par culture	269
48 : Utilisation des intrants	272
49 : Consommation de l'engrais par village	274
50 : Superficies cultivées et importance relative des différents types de culture	277
51 : Les revenus cotonniers de la région cotonnière	281
52 : Production et revenus cotonniers	287
53 : Evolution des importations et des exportations.	291

GLOSSAIRE

- BEMBRERA : Champ de village chez les BWA (Dedougou).
- BOHO : Petite houe (Daba) pour le désherbage chez les BWA.
- FARANYUSO : Chef de culture chez les BWA.
- FUYO : Champ de case chez les BWA (Houndé).
- KOULE : Petite daba (Houe) chez les Dagari.
- KOUR : Grande daba chez les Dagari.
- KORONIBA : Cotonnier (G. punctatum) traditionnellement cultivé.
- KORONINI : G. Hircutum.
- LER : Hache chez les Dagari.
- LO : Hache chez les BWA.
- LOBASSO : Chef de terre chez les BWA.
- PONE : Champ de brousse chez les Dagari.
- SARFOLO : Chef de terre chez les Senoufo.
- SAMAN : Champ de case chez les Dagari.
- SOUMAHIO : Houe (Daba) chez les BWA.
- TAMPOUR : Champ de village chez les Dagari.
- WA : Champ de village (région de Houndé).
- YIR : Chez les Dagari, Yir désigne à la fois la résidence et les personnes qui l'occupent.
- YIR SOB : Chez la Yir : chef de la grande famille.
- ZŪ : La grande famille chez les BWA de Koury (Mali).

ABREVIATIONS

- A.D.C. : Agent de Développement Communautaire.
- A.R.C.O.M.A. : Atelier Régional de Construction de Matériel Agricole.
- A.V.V. : Autorité de l'Aménagement des Vallées de Volta.
- B.D.P.A. : Bureau de développement de la Production Agricole.
- B.N.D. : Banque Nationale de Développement.
-
- C.C.C.E. : Caisse Centrale de Coopération Economique.
- C.C.R.D. : Comité de Coordination et de Développement rural.
- C.F.D.T. : Compagnie Française pour le Développement des Fibres textiles.
- C.I.C. : Coefficient d'intensité culturelle.
- C.I.D.R. : Compagnie Internationale pour le Développement rural.
- C.I.L.S.S. : Comité Inter-Etats de Lutte contre les Effets de la Sécheresse au Sahel.
-
- C.N.C.A. : Caisse Nationale de Crédit Agricole.
- C.N.P.A.R. :
-
- C.O.R.E.M.A. : Centre Opérationnel pour la Mécanisation Agricole.
-
- D.C. : Développement Communautaire.
- D.D.R. : Direction du Développement Rural.
-
- F.A.C. : Fonds d'Aide et de Coopération.
-
- G.E.R.E.S. : Groupe d'Etudes et de Restauration des sols.

G.V. : Groupement Villageois.

I.N.S.E.E. : Institut National de la Statistique et des Etudes
Economiques.

M.A.G. : Marché Auto-géré.

O.P.D.A. : Organisme Provincial de Développement Agricole.

O.R.D. : Organisme Régional de Développement.

P.A.P.E.M. : Point d'Appui de Prévulgarisation et d'Expérimentation
Multilocale.

P.C.O.V. : Projet Coton Ouest-Volta.

P.D.A.O.V. : Programme de Développement Agricole de l'Ouest
Volta.

P.V.O.V. : Projet Vivrier Ouest Volta.

S.A.T.E.C. : Société d'Aide Technique et de Coopération.

S.M.P.R. : Société Mutuelle de Production Rurale.

S.O.S.U.C.O. : Société Vivrière de la Comsé.

S.O.F.I.T.E.X. : Société Burkinabé des Fibres Textiles.

S.O.V.I.C.A. : Société Voltaïque d'Intérêt Collectif Agricole.

U.S.E.B. : Unité Socio-Economique de Base.

T.V. : Training and Visit.

S O M M A I R E

	Pages
<u>INTRODUCTION</u>	1
problématique	
démarche méthodologique	
réalisation du travail	
<u>PREMIERE PARTIE</u>	33
<u>UN MILIEU PHYSIQUE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DES CULTURES ANNUELLES</u>	
- <u>Chapitre I</u> : Un climat dominé par le type Soudanien, caractérisé par deux saisons contrastées	33
1.1. Les saisons	36
1.2. La pluviosité	39
- <u>Chapitre II</u> : Un relief peu accidenté, des sols ferrugineux tropicaux lessivés sur socle granitique ou sur birrimien particulièrement favorable à l'agriculture	54
2.1. Un relief peu accidenté	54
2.2. Des roches magmatiques et métamorphiques	56
2.3. Des sols ferrugineux tropicaux lessivés sur socle granitique ou sur birrimien particulièrement favorables à l'agriculture	57
- <u>Chapitre III</u> : Un régime hydrologique irrégulier limité à la Volta Noire et à ses affluents	62
- <u>Chapitre IV</u> : Une végétation de savane arborée, dominée par le Karité et le Néré	67
<u>DEUXIEME PARTIE</u>	
<u>FAIBLE DENSITÉ DE POPULATION, FORMES D'ORGANISATION ÉCONOMIQUES ET SOCIALES TRADITIONNELLES STABLES.</u>	
- <u>Chapitre V</u> : Les grands traits de la population Burkinabé	73
5.1. Une population en rajeunissement	74
5.2. Des phénomènes migratoires importants	74
5.3. Une population essentiellement rurale	79
5.4. Une répartition inégale de la population	79
5.5. Une population constituée d'un grand nombre d'ethnies numériquement dominées par les mossi	80

- <u>Chapitre VI</u> : Une population autochtone de la Région cotonnière à croissance lente de plus en plus dominée par les migrants mossi	83
- <u>Chapitre VII</u> : L'organisation segmentaire de la société traditionnelle	92
7.1. Des formes d'organisation socio-politiques se limitant aux villages et à la famille étendue	94
7.2. Les terroirs : de l'habitat groupé en tas auréolé d'une large ceinture de champs, à l'habitat groupé en nébuleuses ou dispersé	108
7.3. La terre et le régime foncier	118
7.4. Les techniques et les systèmes techniques	123
7.5. Un outillage entièrement manuel	130
7.6. Les productions	133

TROISIEME PARTIE

LE COTON : DE LA CULTURE FORCÉE AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ EN PASSANT PAR L'ENCADREMENT SECTORIEL ; LES FORMES D'ORGANISATION DE LA PRODUCTION.	141
---	-----

- <u>Chapitre VIII</u> : De l'époque coloniale aux sociétés étrangères d'intervention	143
8.1. L'époque coloniale et la culture forcée du coton	143
8.2. La CFDT et la SOFITEX : l'encadrement vertical sectoriel par persuasion	150
8.3. L'organisation de l'agriculture et le rôle des sociétés d'intervention	157
- <u>Chapitre IX</u> : Les ORD et l'intégration de la production cotonnière	166
9.1. Les objectifs des ORD	166
9.2. ORD et zones homogènes	167
9.3. Aménagement des Vallées des Volta (AVV)	168
9.4. Organisation et fonctionnement des ORD	172
9.5. Du projet coton aux projets de développement intégrés des ORD de l'Ouest	174
- <u>Chapitre X</u> : Les moyens et les méthodes utilisés dans la région cotonnière : des semis en lignes aux poquets technologiques	177

10.1. L'importance relative des moyens financiers	175
10.2. L'importance de l'encadrement	176
10.3. L'organisation du monde rural et le système de vulgarisation	180
10.4. L'équipement agricole : de la daba à la culture attelée	183
10.5. Les intrants agricoles : les engrais et les insecticides	193
10.6. Le crédit agricole	195
10.7. Les installations industrielles : les usines d'égrenage	201
10.8. Méthodes et techniques nouvelles de production	204
10.9. Commercialisation du coton : la double garantie d'un écoulement et d'un prix connu avant la campagne	211
10.10 Evolution de la production cotonnière	216

QUATRIEME PARTIE

COTON ET SYSTEME DE PRODUCTION : LE CAS DE TROIS VILLAGES DIFFEREMMENT MARQUÉS PAR LA PRODUCTION COTONNIÈRE	223
---	-----

Chapitre XI : Trois villages Bwa différemment marqués par la production cotonnière

11.1. Présentation et localisation	224
11.2. Population	226
11.3. L'évolution de l'unité socio-économique de base	236
11.4. Transformation des terroirs et des formes d'occupation de l'espace	242
11.5. L'évolution des moyens de production et des techniques	264
11.6. Les principales productions : du système de production essentiellement vivrier au système qui tend à être dominé par le coton	273

Chapitre XII : Les incidences économiques de la culture cotonnière

12.1. Les revenus cotonniers et leur utilisation au niveau du village	280
12.2. Les revenus cotonniers et le développement régional	286
12.3. Les revenus cotonniers et le développement du secteur public	289

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE	303
CARTES	310
GRAPHIQUES ET FIGURES	311
TABLEAUX	313
GLOSSAIRE	316
ABREVIATIONS	317
SOMMAIRE	319

A N N E X E S

	Page
1 - Fiche d'enquête d'exploitation	324
2 - Etude des systèmes de production	327
3 - La culture cotonnière	330
4 - Dépouillement de l'enquête sur 3 villages BWA	331
5 - Zone Houde - Founzan Statistiques 83/84	338
6 - Cartes	339
7 - Recensement 1960-61 et recensement 1975	343

	Nombre de parcelles	Superficies estimées	Production
Sorgho			
Mil			
Maïs			
Riz			
Niébé			
Igname			
Patate			
Coton			
Arachide			
Sésame			
Autres			

Production animale (nombre de têtes)

Bovins
Ovins
Caprins
Anes
Porc
Autres

Equipement	Nombre	Années équipement	Utilisation de ce matériel par culture						
			coton	maïs	sorgho	mil	arachid	divers	
- boeufs de trait - ânes de trait - charrues - herSES - sarcleurs-bineurs - butteurs - charettes - appareil trait CE - appareil trait ULV									

CONSOMMATION INTRANTS	quantité		année de début d'utilisation	culture bénéficiaire	
	1984	1985		1984	1985
- engrais NPK (nb de sacs de 50 kg) - engrais urée (idem) - production insectic.CE (litres) - nombre charettes de fumier utilisé					

PRODUCTIONS ARTISANALES

nature de la production	début de l'activité artisanale	quantité annuellement produite	valeur	observations

COMMERCE

type de commerce	début de l'activité commerciale	rapport de l'activité commerciale	observations

CUEILLETTE

Nature (produits faisant l'objet de la cueillette)	quantité	valeur	observations



ETUDE DES SYSTEMES DE PRODUCTION DANS L'OUEST
DU BURKINA FASO

Questionnaire village (1985)

1. Quel est pour vous la signification du nom du village ?
2. Quand le village a-t-il été fondé ?
3. Qui a fondé le village ?
4. D'où viennent les habitants du village ?
5. Quelles ont été les circonstances de sa fondation ?
6. Le village a-t-il toujours eu un chef ?
Si oui, quels sont les différents chefs qui se sont succédés et quelle a été la durée de leur règne ?
7. Le village a-t-il toujours eu un chef de terre ?
Si oui, quels sont les différents chefs de terre qui se sont succédés et quelle a été la durée de leur règne ?
8. Quels sont les rôles respectifs du chef de village et du chef de terre ?
9. Est-ce que le village dépend d'une organisation traditionnelle plus importante ? (canton...)
10. Pourquoi le village s'est-il installé à cet emplacement ?
11. Quelles sont les ethnies qui composaient le village avant l'arrivée éventuelle d'étrangers ?
12. Y a-t-il eu arrivée d'étrangers dans le village ? D'où viennent-ils ? Pourquoi sont-ils venus là ? De quels groupes ethniques sont-ils ? Sont-ils mélangés aux autochtones ou bien ont-ils leurs quartiers à part ? Cela a-t-il changé quelque chose dans le village ?
13. Existe-t-il des relations entre les différents groupes ethniques du village ? De quel ordre ?
14. Existe-t-il des différences de culture et de religion entre les différents groupes ethniques ?
15. Quels sont les différents évènements ayant marqué la vie du village ?
 - guerre
 - querelles
 - incendies
 - autres

16. Comment sont organisés les gens du village ?
 - quartiers
 - concessions (maisons)
 - lignages (familles)
17. Comment ont évolué les cellules familiales et pourquoi ?
18. Existe-t-il des groupements de villageois ?
 - traditionnels
 - modernesQuels sont leurs objectifs, et comment fonctionnent-ils ?
19. Existe-t-il des notables dans le village et quel est leur rôle ?
Voit-on apparaître de nouvelles hiérarchies liées au pouvoir économique ?
20. Comment la terre du village a-t-elle été obtenue ?
 - à qui appartient-elle ?
 - comment se fait sa répartition ?
 - quelles sont les modalités d'attribution et de jouissance ?
 - avez-vous suffisamment de terre pour tous vos besoins ?
21. Comment sont situés vos champs par rapport aux cases du village ?
(champs de case et champs de brousse)
 - quelle différence existe-t-il entre ces 2 types de champs
22. Pendant combien de temps les champs sont laissés en jachère ?
Est-ce que la durée de la jachère a tendance à diminuer ?
Pourquoi ?
23. Quelles sont les principales plantes cultivées ?
 - sur les champs de cases
 - sur les champs de brousse
24. Faites-vous du coton dans le village et depuis quand ?
25. Depuis que vous faites du coton, est-ce que les céréales ont changé de place ?
26. Sur quel type de sol faites-vous le coton ?
Sur quel type de sol faites-vous les céréales ?
27. Est-ce que depuis que vous faites du coton, avez-vous augmenté les superficies cultivées ?
Est-ce que des problèmes de terre se posent parce que vous faites du coton ?
28. Comment a évolué selon vous la cellule familiale du fait de l'introduction d'une culture marchande dans votre système de culture ?
Est-ce que vous constatez une tendance à l'éclatement ? si oui, pourquoi ?
29. Comment a évolué le faire-valoir traditionnel ?
 - champs collectifs
 - champs individuels

30. Comment est réparti le travail entre :
- hommes
 - femmes
 - enfants
31. Depuis l'introduction de la culture marchande (coton), constatez-vous des changements dans l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale ?
Utilisez-vous de la main-d'oeuvre familiale ? Pour quelle culture ? Pour quel type de travail ?
32. Depuis l'introduction de la culture cotonnière :
- avez-vous des problèmes de vivres (céréales) ?
 - faites-vous des excédents céréaliers ?
 - pensez-vous pouvoir en faire plus ? Et dans quelles conditions ?
33. Quels sont les principaux animaux que vous élevez ?
Est-ce que vous avez toujours élevé des animaux ?
Est-ce que les nouvelles techniques de culture n'ont pas introduit un nouveau type d'élevage ?
34. Pouvez-vous nous décrire les principales techniques qui sont utilisées traditionnellement dans votre village depuis le défrichement jusqu'à la récolte ? Quels sont les moyens et les outils utilisés ?
- Pouvez-vous nous donner les transformations apportées par les nouvelles techniques, les nouveaux moyens (outils, équipement) qui sont utilisés ?
- Quelles sont les conséquences de ces changements sur le plan technique, écologique, économique, social ?

A N N E X E N ° 3

LA CULTURE COTONNIERE

1. Depuis quand fait-on du coton sur l'USES ?
2. Comment ont évolué les superficies cotonnières ?
3. Comment ont évolué les productions cotonnières ?
4. Pourquoi faites-vous du coton ?
5. Que vous rapporte le coton ?
6. Avez-vous diminué vos superficies en culture vivrière depuis que vous faites du coton ?
7. Et quelle incidence y-a-t-il sur la production des céréales ?
8. Quelle culture mettez-vous après le coton ou avant le coton ?
9. Le coton est-il fait sur champs individuels ou sur champs collectifs ?
10. Est-ce que les champs individuels existeraient chez vous ?
L'introduction du coton ?
11. Qui a le droit de faire un champ individuel ?
12. Est-ce que les champs de céréales occupent le même type de terrain que les champs de coton ?
13. Depuis le coton, a-t-on changé l'affectation des terrains ?
14. Avez-vous des problèmes de terre depuis que vous faites le coton ?

DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE SUR LES TROIS VILLAGES BWA

DOHOUN, LOFIKAHOUN, LOLLIO

I - PRINCIPALES DONNEES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

I.1. Nombre de concessions par village (grandes familles) :
DOHOUN = 77 . LOFIKAHOUN = 86 ; LOLLIO = 22.

I.2. Nombre d'exploitations :
DOHOUN = 182 ; LOFIKAHOUN = 123 ; LOLLIO = 63.

I.3. Répartition des exploitations par groupe ethnique

	DOHOUN	LOFIKAHOUN	LOLLIO
BWA	133	9	54
MOSSI	48	85	3
AUTRES	1	29	6
TOTAUX	182	123	63

I.4. Situation matrimoniale des chefs d'exploitations

	DOHOUN	LOFIKAHOUN	LOLLIO
Célibataires	6	4	1
Mariés 1 épouse	115	66	26
Mariés 2 épouses	39	32	23
Mariés 3 épouses et plus	8	14	8
Veufs	14	7	5
TOTAUX	182	123	63

I.5. Répartition des chefs d'exploitation par religion

	DOHOUN	LOFIKAHOUN	LOLLIO
Animistes	89	23	56
Chrétiens	42	23	0
Musulmans	51	77	7
TOTAUX	182	123	63

I.6. Répartition des chefs d'exploitation par niveaux d'instruction

	DOHOUN	LOFIKAHOUN	LOLLIO
Illétrés	155	102	60
Enseignement classique	7	0	1
Enseignement ?	5	12	1
Enseignement fonctionne (?)	15	9	0
	182	123	60

I.7. Evolution de l'unité socio-économique de base

I.7.1. La conception de la "maison" correspondait à l'ancienne USEB

L'USEB actuelle exploitation

	DOHOUN	LOFIKAHOUN	LOLLIO
-nombre de concessions grandes familles "maisons"	77	86	22
- nombre d'USEB (exploit)	182	123	63
- nombre de ménages	262	284	147
- nombre de ménage/ exploitation	1,44	2,31	2,33
- nombre de personnes/ exploitation	7,57	9,28	12,43

I.7.2. Répartition du nombre de ménages par exploitation

E X P L O I T A T I O N S						
	DOHOUN		LOFIKAHOUN		LOLLIO	
		%		%		%
0	6	3,3	0	0	0	0
1	127	69,9	4	3,2	24	38,1
2	25	13,7	84	68,3	20	31,7
3	18	9,9	28	22,8	8	12,7
4	2	1,1	7	5,7	2	3,2
5	2	1,1	0	0,0	5	7,9
6	1	0,5	0	0,0	2	3,2
7	1	0,5	0	0,0	2	3,2
	182	100	123	100	63	100

II. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

II.1. Population totale :

DOHOUN = 1378

LOFIKAHOUN = 1141

LOLLIO = 783

II.2. Répartition de la population par sexe

	HOMmes	Femmes	Enfants
DOHOUN	710	668	1378
LOFIKAHOUN	597	544	1141
LOLLIO	386	397	783

II.3. Répartition par tranches d'âge et pyramide des âges

II.3.1. DOHOUN

Age	H	F	total	H (%)	F (%)	total
< 15	299	288	587	21,7	20,9	42,6
15-24	140	114	254	10,1	8,3	18,4
25-34	71	80	151	5,2	5,8	11,0
35-44	60	66	126	4,4	4,8	9,2
45-54	43	47	90	3,1	3,4	6,5
< 54	97	73	170	7,0	5,3	12,3
total	710	668	1378	51,5	48,5	100,0

II.3.2. LOFIKAHOUN

Age	H	F	total	H (%)	F (%)	total
15	292	253	545	25,6	22,2	47,8
15-24	122	99	221	10,7	8,7	19,4
25-34	60	78	138	5,2	6,8	12,9
35-44	41	58	99	3,6	5,1	8,7
45-54	37	30	67	3,2	2,7	5,9
55	45	20	71	3,9	2,3	6,2
total	597	544	1141	52,5	47,7	100

II.3.3. LOLLIO

Age	H	F	total	H (%)	F (%)	total
15	164	160	224	21,0	20,4	41,4
15-24	91	91	182	11,6	11,6	23,2
25-34	44	53	97	5,6	6,8	12,4
35-44	23	33	56	2,9	4,2	7,1
45-54	31	39	70	4,0	5,0	9,0
54	33	21	54	4,2	2,7	6,9
total	386	397	783	49,3	50,7	100

II.4. Répartition de la population par groupe ethnique et par sexe

	DOHOUN				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	BWa	MOSSI	AUTRE	TOTAL	BWA	MOSSI	AUTRE	TOTAL	BWA	MOSSI	AUTRE	TOTAL
H	452	257	1	710	38	431	128	597	336	9	41	386
F	445	222	1	668	33	372	139	541	341	11	45	397
TOTAL	897	479	2	1378	71	803	267	1138	677	20	86	783

en % de la population totale de chaque village

H	32,8	18,7	0,05	51,5	3,3	37,8	11,5	52,6	42,9	1,1	5,2	49,2
F	32,3	16,1	0,05	48,5	2,9	32,6	11,9	47,4	43,6	1,4	5,8	50,8
total	65,1	34,8	0,1	100	6,2	70,4	23,4	100	86,5	2,5	11,0	100

III. LES PRODUCTIONS

III.1. Productions végétales

III.1.1. Superficies par culture , par village et par ethnie (ha)

	DOHOUN				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	1	2	3	total	1	2	3	total	1	2	3	total
SORGHO	93,25	100,12	-	193,37	16,00	185,54	31,25	232,79	80,25	3	12,53	95,78
MIL	27,20	8,19	-	35,39	1,00	56,50	7,55	65,05	83,00	1,35	7,00	91,35
MAIS	114,84	21,24	-	136,08	4,00	13,54	4,70	22,24	35,25	1,00	2,85	39,10
COTON	215,74	31,75	-	247,49	8,50	15,85	3,75	28,10	107,75	0,00	7,50	115,25
ARACHIDE	33,83	5,36	-	39,19	1,62	9,15	2,75	13,52	14,53	0,20	0,50	15,23
SESAME	15,46	0,85	-	16,31	0,00	29,5	0,75	3,70	1,65	0,25	0,00	1,90
DIVERS	13,30	1,87	-	15,17	1,05	7,65	1,85	10,55	10,30	0,65	1,65	12,20
TOTAUX	513,62	169,46	-	683,00	32,17	291,8	52,6	376,45	332,73	6,45	32,03	370,81
NOMBRE PARCELLES	616	154	-	740	32	247	72	351	262	11	-	295

1 = BWA ; 2 = MOSSI ; 3 = AUTRES

III.1.2. Productions par culture , par village et par ethnie (en tonnes)

	DOHOUN				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	1	2	3	total	1	2	3	total	1	2	3	total
SORGHO	98,57	66,08	-	164,45	15,26	146,34	27,38	188,98	98,52	2,30	17,30	118,12
MIL	25,75	15,85	-	41,60	1,00	60,45	6,37	61,82	85,72	1,40	7,12	94,24
MAIS	100,77	22,19	-	122,96	5,00	16,4	3,51	24,65	39,71	0,30	1,76	41,77
COTON	386,25	43,02	-	427,27	8,92	18,31	4,45	31,68	112,10	0,00	6,40	118,50
ARACHIDE	14,37	2,24	-	16,61	0,53	3,28	2,09	6,90	9,10	0,12	-	9,72
SESAME	4,63	0,25	-	4,88	0,00	0,67	0,44	1,11	0,47	0,04	-	0,51

III.2. Production animale : nombre de têtes d'animaux par ethnie et par village

	DOHOUN				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	1	2	3	total	1	2	3	total	1	2	3	total
BOVINS	269	70	-	339	17	199	252	468	242	2	383	627
OVINS	41	43	-	84	1	183	146	330	89	8	152	249
CAPRINS	57	28	-	85	22	193	96	311	344	2	97	443
ANES	1	3	-	4	2	15	0	17	11	1	0	12
PORCS	159	0	-	159	27	40	16	83	105	0	5	110

IV - EQUIPEMENT

	DOHOUN				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	1	2	3	total	1	2	3	total	1	2	3	total
Bovins de trait	156	35	-	191	10	83	16	109	130	0	10	140
ânes de trait				4				13				4
charrues	85	19	-	104	4	39	7	50	48	1	3	52
herse				5				1				20
sarclo-												
bineurs	76	17	-	93	3	12	3	18	33	0	2	35
butteurs	80	15	-	95	3	9	3	15	40	0	2	42
charettes	50	8		58	1	21	2	24	30	1	1	32
app.trait CE	65	10	-	75	2	7	1	10	27	0	1	28
app.trait ULV	68	8	-	76	2	3	1	6	24	0	2	26

V - CONSOMMATION ENGRAIS ET INSECTICIDES

	DOHOUN				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	1	2	3	total	1	2	3	total	1	2	3	total
NPK (T)	54,575	10,800	-	65,375	1,950	4,250	0,900	7,400	11,050	0,050	1,650	12,750
VREE (T)	5,6	0,350	-	5,950	0,200	0,850	0,050	1,100	3,400	0	0,200	3,600
INSEC. (L)	2409	221	-	2630	113	142	47	347	677	0	63	740

1 = BWA

2 = MOSSI

3 = AUTRES

V - APPORT DES ACTIVITES NON AGRICOLES (en 1000 F CFA)

	DOHOUN				LOFIKAHOUN				LOLLIO			
	1	2	3	total	1	2	3	total	1	2	3	total
ARTISANAT	189,5	1206	-	360,1	45	465	282	792	252	0	10	262
COMMERCE	350	220	-	570	0	691	355	1086	50	100	860	1010
CUEILLETTE	2017	431	-	2448	137	932	305	1399	4415	90	176	4681

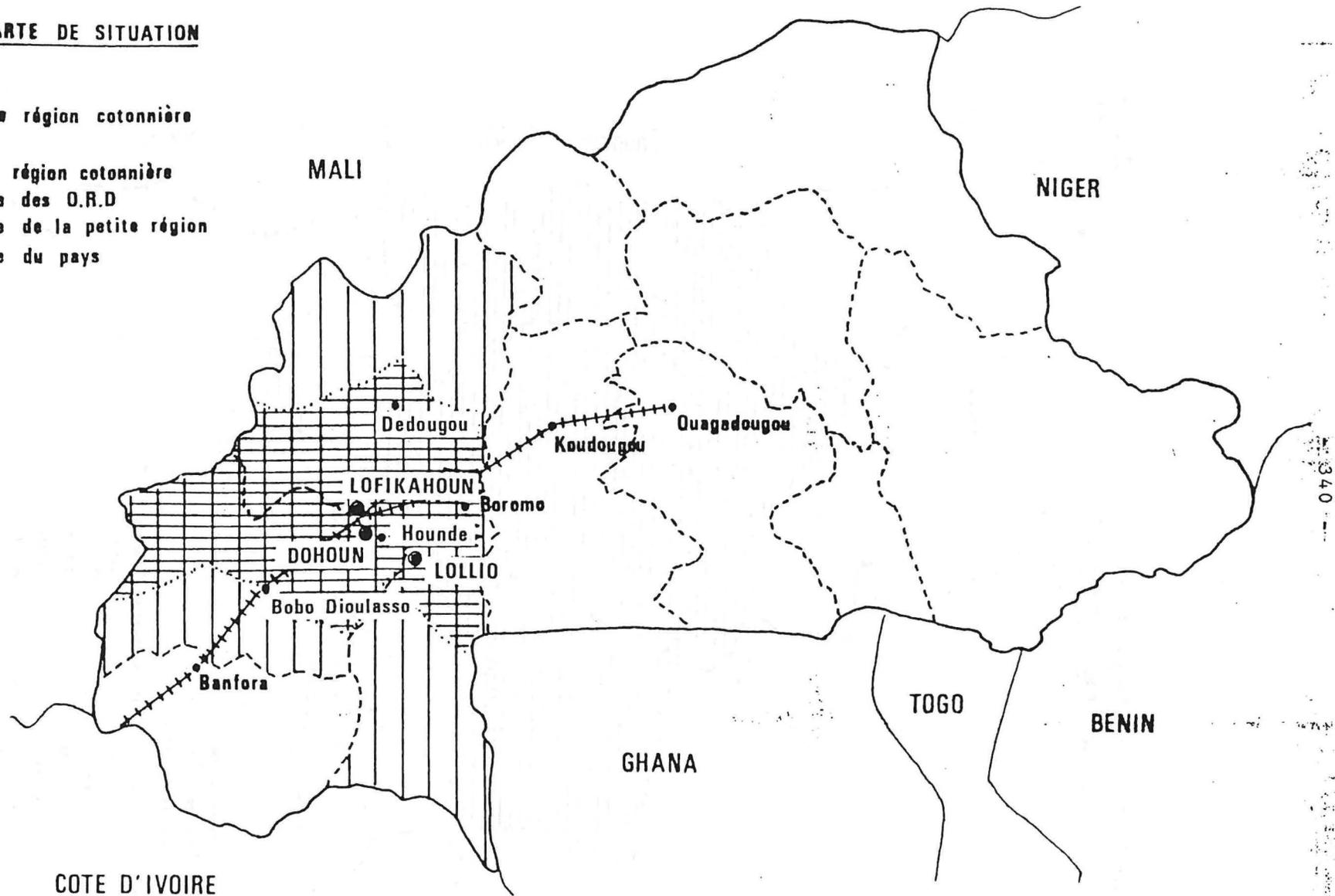
VILLAGES	POP. 83/84 Hbts	Nbre TOT EXPL.	SUPERFICIE CULT. (SC) Ha	SUPERFICIE COTON (SCT) Ha	PROD. COTON (PCT) tonnes	Nbre EXPL EQUIP. EN CA	CONSOM. ENGRAIS tonnes	SC/POP	SCT/POP	SCT/SC (x 100)	PCT/POP Kg/hab	CA/NG EAG (x 100) % equip.
33 BOUAHOUN	1520	240	631	250	461	110	78	0.42	0.16	40	303	46
34 KASAO	275				83		15				302	
35 BOHO-KARI	1033	122	510	170	283	59	48	0.43	0.16	33	274	46
36 LAHO	165											
37 BOUERE	2040	220	323	109	278	61	82	0.16	0.05	34	136	28
38 MARO	2395	295	875	187	296	108	49	0.37	0.08	21	124	37
39 YARE	50				15						300	
40 BOHO BEREZO	320				94		13				294	
41 SARA-BEKUY	1300	200			174	55	15				134	25
42 SARA-HANTAYE												
43 SARA-BROUSSE	60	35	1849	355	38	5	2	0.83	0.16	19	633	14
44 BOKUY	100	21			64	8	3				640	38
45 BALLA I	250	40			91	10	6				364	25
46 BALLA II	180	40			33	4	5				183	10
47 BOYTY	320	30			38	15	6				119	50
48 SARAKONGO	5374	380	983	329	248	125	24	0.18	0.06	33	46	33
49 LAMBA	240	30			87	15	5				363	50
50 BOUERO	1820	195	995	235	193	40	2	0.55	0.13	24	106	21
51 SOURKOUKIN	110	15			9	8	2				82	53
52 BASSE MARKA	665	90			98	13	1				147	14
53 BASSE MOSSI	895	130			27	30	2				30	25
54 ZAKARIA	485	75	661	114	23	7	1	0.27	0.05	17	47	9
55 LAYERASSO	125	15			2	2	1					13
56 METALGA	168	30			2	2	1					7
57 BASSE KONGO	67	15			1	1	1					7
58 KOUMBIA	2305	280	524	222	356	40	78	0.23	0.1	42	154	14
59 GOMBELEDOUGOU	366	45	288	90	181	26	26	0.79	0.25	31	495	58
60 DOUGOUMATO	1063	138	461	189	344		55	0.43	0.18	41	324	
61 KONGOLEKAN	1487	130	432	151	366	59	11	0.29	0.1	35	246	22
62 MOKOGMEDOUGOU			175	57	14		53	0.32		33		
63 BANKARI	1695	150	1169	630	391		56	0.69	0.37	54	231	
64 SEBEGOUOU	700	97			448	134	50				640	54
65 PE	1382	177	781	322	426	79	82	0.57	0.23	41	308	45
66 KARI	1598	223	577	263	531	69	61	0.36	0.16	46	332	31
67 BOABI	360	73	375	132	286	42	43	1.04	0.37	35	794	58
68 DOUFIAN	200	40	225	85		8	20	1.13	0.43	38		20
69 HOUNDE	4848	485	2134	190	214	60	63	0.44	0.04	9	44	12
70 KOHO	809	80	1351	150	194	80	65	1.67	0.19	11	240	100
71 KARABA	2050	300	992	420	525	77	115	0.48	0.2	42	256	26
72 DOHOUN	1400	234	797	321	417	92	75	0.57	0.23	40	298	39
73 KIERE	2113	264	711	307	509	116	76	0.34	0.15	43	241	44
74 TOUHO	263	33	175	65	54	9	5	0.67	0.25	37	205	27
75 SIENI	216	27	148	66	34	12	7	0.69	0.31	45	157	44
76 TIOMBIONI	91	11	106	42	27	9	4	1.16	0.46	40	297	62
77 BOMZAN BOBO	1100	95		333	242	50			0.3		220	53
78 FOURZAN	2892	250		274	199	56			0.09		69	22
79 FOURZAN PEUL	221	19										
80 BATTIENE	557	48		40	29	6			0.07		52	13
81 BATTIENE PEUL	122	10		0								
82 MAHI	702	61		54	39	8			0.08		56	13
83 SAMBION	382	33		41	30	1			0.11		79	3
84 FING	538	46		84	61	3			0.16		113	7
85 YEHOUN	217	19		32	23	1			0.15		106	5
86 YERFING	787	70		37	27	4			0.05		34	6
87 PENZAN				10	7	1						
88 KOULOHO	2736	236		843	613	41			0.31		224	17
89 KOYID	872	75		126	92	29			0.14		106	39
90 LOUHO	893	77		194	141	37			0.22		158	48
91 LOBOUGA	1799	165		465	338	13			0.26		188	8
92 PAMA MOSSI				26	19							

A N N E X E 6

Carte N° 1	Carte de situation
Carte N° 2	Région cotonnière
Carte N° 3	Les sols de la région cotonnière

CARTE N° 1 - CARTE DE SITUATION

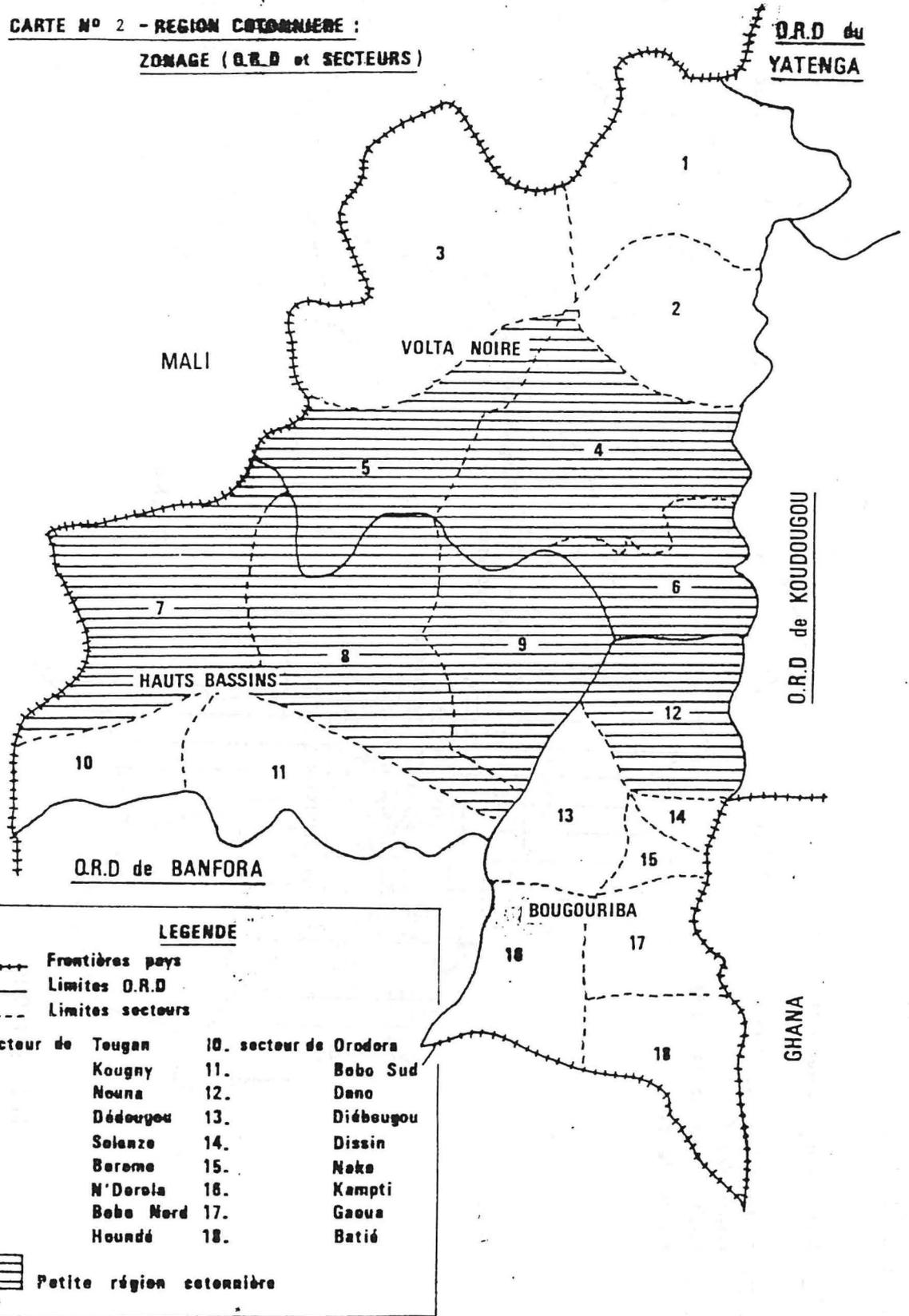
-  Grande région cotonnière
-  Petite région cotonnière
-  Limite des O.R.D
-  Limite de la petite région
-  Limite du pays



0 100 km

340

CARTE N° 2 - REGION COTONNIERE :
ZONAGE (O.R.D et SECTEURS)



MALI

VOLTA NOIRE

HAUTS BASSINS

BOUGOURIBA

O.R.D du
YATENGA

O.R.D de KOUDOUGOU

O.R.D de BANFORA

GHANA

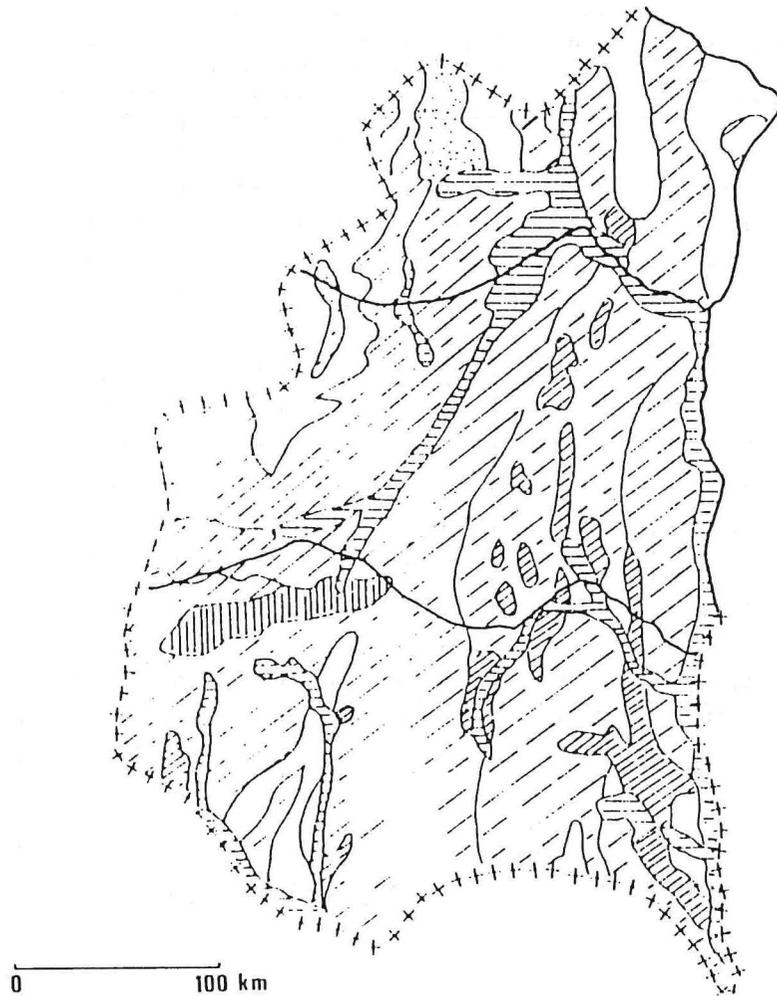
LEGENDE

- Frontières pays
- Limites O.R.D
- Limites secteurs

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. secteur de Tougan | 10. secteur de Orodera |
| 2. Kouigny | 11. Bobo Sud |
| 3. Nouna | 12. Dano |
| 4. Dédeougou | 13. Diébeugou |
| 5. Solanze | 14. Dissin |
| 6. Bereme | 15. Naka |
| 7. N'Derola | 16. Kampti |
| 8. Bebe Nord | 17. Gaous |
| 9. Houndé | 18. Batié |

 Petite région cotonnière

0 100 km



- +++++ Frontières pays
- Limites de la petite région cotonnière
-  Sols minéraux bruts ou peu évolués
-  Sols ferrallitiques
-  Sols ferrugineux lessivés
-  Association de sols minéraux bruts ou peu évolués et de sols ferrugineux lessivés
-  Vertisols
-  Sols bruns eutrophes
-  Sols hydromorphes

Enquête et recensement urbain 1960-61

Source : Ministère de la coopération (SEQI)

ORSTOM : pays d'Afrique et de l'Océan Indien

Perspectives de population à l'horizon 2000

Pyramide des âges - Paris

Groupe d'âge	Effectif masculin	Effectif féminin	Effectif total	Répartition pour 100,00 des 2 sexes			Répartition pour 100,00 de chaque sexe		Rapport de masculinité en %
				Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
0-4	401 939	382 414	784 353	9,06	8,62	17,68	18,22	17,15	105,11
5-9	364 216	317 210	663 426	8,21	7,15	14,96	16,51	14,22	114,82
10-14	219 708	166 851	386 559	4,95	3,76	8,71	9,96	7,48	131,68
15-19	184 338	164 547	348 885	4,16	3,71	7,87	8,36	7,38	112,03
20-24	152 415	217 617	370 032	3,44	4,91	8,34	6,91	9,76	70,04
25-29	170 170	216 366	386 536	3,84	4,88	8,71	7,71	9,70	78,65
30-34	126 672	164 933	291 605	2,86	3,72	6,57	5,74	7,40	76,80
35-39	139 371	164 869	304 240	3,14	3,72	6,86	6,32	7,39	84,53
40-44	97 932	106 063	203 995	2,21	2,39	4,60	4,44	4,76	92,33
45-49	100 635	105 899	206 534	2,27	2,39	4,66	4,56	4,75	95,03
50-54	66 687	59 821	126 508	1,50	1,35	2,85	3,02	2,68	111,48
55-59	57 852	54 624	112 476	1,30	1,23	2,54	2,62	2,45	105,91
60-64	42 527	40 622	83 149	0,96	0,92	1,87	1,93	1,82	104,69
65-69	39 042	31 567	70 609	0,88	0,71	1,59	1,77	1,42	123,68
70 et +	42 200	36 615	78 815	0,95	0,83	1,78	1,91	1,64	115,25
Total	2205 704	2230 018	4435 722	49,73	100,00	100,00	100,00	100,00	98,91

Recensement général de la population 1975

Source : Ministère de la coopération (SEQI)

ORSTOM : pays d'Afrique et de l'Océan Indien

Perspectives de population à l'horizon 2000

Pyramide des âges - Paris

Groupe d'âge	Effectif masculin	Effectif féminin	Effectif total	Répartition pour 100,00 des % sexes			Répartition pour 100,00 de chaque sexe		Rapport de masculinité en %
				Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
0-4	80 747 417 371	79 728 399 634	160 475 817 005	1,44 7,40	1,41 7,09	2,85 14,49	2,86 14,76	2,84 14,22	101,28 104,44
0-4	498 118	479 362	977 480	8,84	8,50	17,34	17,62	17,06	104,51
5-9	485 372	445 368	930 740	8,61	7,90	16,51	17,16	15,85	108,98
10-14	350 900	299 899	650 799	6,22	5,32	11,54	12,41	10,67	117,00
15-19	281 856	263 037	544 893	5,00	4,67	9,67	9,97	9,36	107,15
20-24	187 575	223 844	411 419	3,33	3,97	7,30	6,63	7,96	83,80
25-29	182 427	238 119	420 546	3,24	4,22	7,46	6,45	8,47	76,61
30-34	151 035	185 794	336 829	2,68	3,30	5,98	5,34	6,61	81,29
35-39	136 912	150 156	287 068	2,43	2,66	5,09	4,84	5,34	91,18
40-44	115 244	129 932	245 176	2,04	2,30	4,34	4,08	4,62	88,69
45-49	99 207	96 540	195 747	1,76	1,71	3,47	3,51	3,44	102,76
50-54	93 240	91 189	184 449	1,65	1,62	3,27	3,30	3,24	102,27
55-59	67 344	54 012	121 356	1,19	0,96	2,15	2,38	1,92	124,68
60 et +	178 328	153 373	331 701	3,16	2,72	5,88	6,31	5,46	116,27
Total	2 827 578	2 810 625	5 638 203	50,15	49,85	100,00	100,00	100,00	100,60

RESUME

Afin de dégager les conséquences de la politique de développement régional du coton, nous avons analysé les conditions physiques de la production, les formes d'organisation traditionnelles et les moyens et méthodes mises en place. Nous nous sommes appuyés sur trois villages pour apprécier les transformations régionales.

Les objectifs de cette politique ont été atteints en ce qui concerne la production cotonnière, mais le coton n'a pas pu jouer son rôle d'entraînement de la production vivrière, faute de structures adéquates. Par contre, il a transformé le système de production à travers le développement des forces productives et un nouveau type d'occupation de l'espace.

MOTS CLEFS :

- COTON
- SYSTEME
- PRODUCTION
- ESPACE
- TERROIR
- AMENAGEMENT
- TERRE
- DEVELOPPEMENT
- STRUCTURE
- REGION
- CEREALES
- POPULATION